TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 693 — JEUDI 2 SEPTEMBRE 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 58 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 298 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Les Palestiniens ont achevé l'évacuation de Beyrouth-Ouest

LIRE PAGE 3

Les troubles dans de nombreuses villes polonaises ont été suivis de centaines d'arrestations

Un échec sanglant

Les deux morts (bilan provisoire) de Lubin l'attestent de manière tragique : les menaces réitérées des autorités avant les manifestations de mardi n'étaient pas seulement destinées à intimider la population polonaise. Non seulement la junte n'a pas hésité à faire repousser brutalement des manifestants armés seulement de pierres ou, rarement, de coktails Molotov, mais elle a autorisé la police à tirer sur la foule. Le sang versé, s'il ne relance pas très bientôt de nouvelles manifestations, achève de creuser l'abime entre le pouvoir et la population dont Mgr Glemp parlait la semaine dernière. Comment un gouvernement qui est allé jusqu'à de telles extrémités pourrait-il accepter, comme le lui demandent l'Eglise et les syndicalistes, de prendre enfin en compte les aspirations de son peuple ?

Les manifestations de mardi constituent une preuve supplémentaire du refus croissant des Polonais de s'enfoncer dans le silence, de s'incliner sans réagir au retour à la dictature du parti. Les premières informations sur le déroulement des affrontements laissent penser que quarante ou cinquante mille personnes y ont pris part. C'est peu au regard des dix millions de membres que comptait Solidarité et des trente-six millions d'habitants de la Pologne. C'est impressionnant quand on pense que les femmes et les hommes qui sont descendus dans la rue l'ont fait dans un pays totalitaire où règne depuis neuf mois l'état de guerre.

Leurs propres dirigeants syndicaux les avaient avertis qu'il risquait d'y avoir des victimes et qu'ils avaient peu d'illusions à se faire sur ce que serait la réaction du pouvoir.

Pourquoi ont-ils agi ainsi ? L'explication par le « romantisme », par la tradition de l'héroïme, ne suffit pas. Le fait est qu'ils vivent chaque jour dans la pénurie, les queues et une misère grandissante devant la faillite avérée d'un régime qui prétend depuis trente-cinq ans détenir la recette du bonheur. Leur courage n'était pas au service d'une minorité ni même d'une simple majorité de la population, mais de celle-ci tout entière qui durant seize mois, du temps de Solidarité, a su limiter ses aspirations, et réclamer non un changement de régime mais le droit de se faire entendre.

Cette modération n'a été payée en retour que d'une vague d'arrestations et de l'anéantissement de la liberté à peine entrevue. Malgré l'état de guerre, neuf mois valoir, chacun des mots d'orgénéral Jaruzelski ne se prédre, chacun des bulletins clandestins n'appelant à lutter que pour réaliser cette « entente nationale » dont le général Jarizelski ne se prévaut que pour mieux la détruire.

Qu'en sera-t-il demain, maintenant que le sang a coulé et qu'on a entendu pour la première fois crier sous les charges policières : « Divorçons d'avec l'Union soviétique » ? Nul ne saurait le dire dès aujourd'hui, mais le luxe de détails avec lequel la presse moscovite a rendu compte des affrontements de mardi dit assez que la situation — après un long face-à-face demeuré, l'un dans l'autre, pacifique — est redevenue brûlante à Varsovie. Dimanche déjà le général Jaruzelski avait reconnu implicitement avec une désarmante candeur que les Polonais refusaient la normalisation. Il vient lui-même de démontrer que, sauf tardif retour à la raison, il ne lui restait plus que la force.

• Deux manifestants ont été tués à Lubin
• Moscou dénonce le « mouvement clandestin antisocialiste »

Répondant à l'appel de Solidarité, des dizaines de milliers de Polonais *sont descendus dans la rue, le mardi 31 août*, pour célébrer le second anniversaire de la signature des accords de Gdansk. Ils ont affronté un gigantesque dispositif policier mis en place dès la veille. Les manifestations se sont déroulées sur tout le territoire et ont fait, selon les autorités, deux tués à Lubin dans le centre ouest du pays. Le nombre des blessés serait élevé et les arrestations se comptent par centaines. En dépit des déclarations officielles attribuant les troubles à de « jeunes voyous » et qualifiant la situation de « bonne », la journée se solde par une lourde défaite de la junte militaire.

Réagissant avec une rapidité inaccoutumée, Moscou a rendu compte, par le biais de l'agence Tass, de ces manifestations, constatant que « le mouvement clandestin antisocialiste n'est pas encore totalement défait ». A Washington, le département d'Etat assure que « la répression ne résoudra pas les problèmes de la Pologne ».

De nombreuses manifestations se sont déroulées dans le monde, notamment à Paris, en faveur de Solidarité. A Prague, la Charte 77 a exprimé son appui au syndicat libre polonais.

Deux personnes ont été tuées par balles et quinze autres blessées, dont trois très gravement, mardi 31 août, à Lubin, centre de l'industrie du cuivre, près de la ville de Legnica, où est installé le quartier général des forces soviétiques stationnées en Pologne. Cette nouvelle, donnée seulement ce mercredi matin par l'agence officielle P.A.P., confirme la violence des manifestations pour le deuxième anniversaire des accords de Gdansk, et laisse même penser qu'elles ont été beaucoup plus étendues que les autorités n'avaient bien voulu le dire dans un premier temps.

Lubin ne figurait pas, en effet, sur la liste des villes où avaient eu lieu des affrontements, liste donnée mardi soir par le porte-parole du ministère de l'intérieur. Celui-ci, il est vrai, dit ne faire état que des « *plus importantes* ». Outre Varsovie, le porte-parole avait cité Gdansk, Cracovie, Wroclaw, Szczecin, Przemysl, Czestochowa et Rzeszow. Dans la soirée, des rumeurs concordantes avaient cependant fait état de l'imposition à Legnica du couvre-feu, qui avait été instauré aussi à Wroclaw. Les morts de Lubin pourraient, bien que la situation paraisse calme en Pologne ce mercredi matin, relancer l'agitation. Elles traduisent, en tout cas, la dégradation constante de la situation depuis le coup d'Etat du général Jaruzelski.

A Varsovie, pratiquement en état de siège dès la veille, la population a commencé d'affluer aux points de rendez-vous fixés par Solidarité mardi vers 16 heures. Les manifestants, au nombre de plusieurs milliers, ont été aussitôt violemment chargés par les unités anti-émeute de la milice, faisant un usage massif de grenades lacrymogènes et équipés de masques à gaz.

(Lire la suite page 6.)

M. GOMULKA EST MORT

(Lire page 6.)

La modération prévaudra dans le budget de 1983

• Grandes fortunes : relèvement du seuil de 3 à 3,2 millions de F
• Revenus : création d'une tranche d'impôt à 65 %

La modération a largement prévalu dans la préparation du budget de 1983. Les dépenses de l'Etat n'augmenteront que de 11,8 % et les recettes de 10 %, ce qui a entraîné de très sérieux coups de frein dans les dépenses de la plupart des ministères. La pression fiscale ne devrait pas augmenter.

Parmi les principales dispositions figure le maintien d'une surtaxe exceptionnelle pour les contribuables dont l'impôt dû dépassera 28 000 F en 1983 au lieu de 25 000 F en 1982. De même est maintenu le plafonnement du quotient familial. Enfin, est créée une tranche d'impôt sur le revenu à 65 %. En revanche, le seuil d'imposition des grandes fortunes est relevé de 3 à 3,2 millions et de 5 à 5,4 millions en prenant en compte les biens professionnels. Les tranches du barème de l'impôt sur le revenu sont intégralement corrigées de l'inflation.

Pour limiter le déficit budgétaire, le ministre du budget a proposé de relever les droits sur le tabac et la vignette. On apprenait enfin, à l'issue du conseil des ministres que le régime des droits de succession ne serait pa modifié.

Coup de frein important donné aux *dépenses publiques ; modération des mesures fiscales, limitation du déficit.* Le projet de budget examiné, mercredi 1er septembre, par le gouvernement *porte* la marque des temps : austérité, volonté de rééquilibrer les comptes publics, extrême prudence dans les innovations.

Les recettes de l'Etat progressent d'environ 10 % dans le budget de 1983, c'est-à-dire sensiblement moins vite que les dépenses (+ 11,8 %).

Constituées *en majeure* partie par des impôts, elles reconduisent *grosso modo* les mesures exceptionnelles prises l'année dernière pour 1982. C'est ainsi que les contribuables dont l'impôt dû cette année dépassait 25 000 F doivent payer une majoration de 10 % qui s'applique à la partie de l'imposition supérieure à 15 000 F. Ce dispositif serait maintenu pour 1983 tout en étant simplifié et allégé. Dans le budget de l'an prochain, le seuil de déclenchement de la majoration passerait à 28 000 F. Ce n'est donc qu'au-delà de ce chiffre d'impôt dû en 1983 sur les revenus de 1982 que le contribuable serait touché par le prélèvement. La modification est surtout dans le mode de calcul : sera majoré de 7 % (et non plus de 10 %) la partie de l'impôt dépassant 28 000 F et non plus 15 000 F comme cette année.

Toujours au chapitre du maintien de mesures exceptionnelles : la limitation du jeu du quotient familial et la taxation des frais généraux des banques.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 31.)

Le bon déficit ?

par PIERRE DROUIN

Le pouvoir parle beaucoup. A juste raison parce que la conquête de l'opinion est déterminante pour la réussite d'une politique de rigueur. Il agit maintenant de façon réaliste, comme l'a prouvé récemment le lancement du plan Delors pour la mobilisation de l'épargne en faveur de l'industrie. Il projette des mesures de correction des dépenses sociales, tardives certes, mais qui vont dans le bon sens : M. Bérégovoy a les pieds sur terre.

Restait un morceau de choix : le budget, venu sur la table du conseil des ministres dès le 1er septembre. Un bon point. Depuis que le gouvernement a fait savoir, *urbi et orbi*, que le déficit ne devrait pas dépasser 3 % du produit intérieur brut (PIB), il croit avoir exorcisé les maléfices. Est-ce exact ?

Sans doute était-il normal que l'on mit davantage l'accent sur la dérive des charges de sécurité sociale et du chômage, puisque celles-ci ont crû beaucoup plus vite que les autres prélèvements obligatoires (1). Ce n'est pas une raison pour s'accommoder longtemps d'un déficit budgétaire de 3 % du PIB, par les temps qui courent, étant données les sommes mises en jeu.

(1) Ils se situent à 43,5 % du PIB en 1982, devant l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Japon.

(Lire la suite page 31.)

LE DRAME DES RÉFUGIÉS SALVADORIENS

I. — Un salut précaire au Honduras

Lire page 12
le début d'une série de PHILIPPE BOGGIO

Pour sortir du blocage : des contrats de responsabilité

par JEAN AUROUX (*)

Qu'un gouvernement de gauche à direction socialiste bloque, pendant quatre mois, les salaires et les prix, alors que, dans le même temps, il proclame son attachement aux libertés et à la politique conventionnelle... voilà qui peut sembler déroutant ! Qu'il soit tenté, par ailleurs, de préciser, au moment où vont s'ouvrir les négociations entre organisations professionnelles et syndicales, quels sont les objectifs poursuivis... et le voilà accusé d'interventionnisme, de dirigisme et de duplicité ! A l'aube de ce qu'il est convenu d'appeler la « *rentrée sociale* » et à la veille de la sortie du blocage, il est donc opportun et utile d'expliquer. Et, par la même occasion, de donner la clef politique de ces apparentes contradictions en explicitant notre conception des rapports entre l'Etat et les organisations professionnelles et syndicales.

Il appartient au législatif et à l'exécutif — et à eux seuls — de définir, en dernier ressort, les intérêts de la nation et de mettre en œuvre les moyens de les satisfaire. Mais il est clair qu'une telle politique se nourrit de l'exercice autonome des relations entre partenaires sociaux, qui disposent d'un espace de liberté considérable. La vie sociale que nous souhaitons promouvoir est fondée sur le contrat. Aux organisations de le faire vivre.

Les organisations professionnelles et syndicales sont les porte-parole et les défenseurs naturels et légitimes des agents économiques. Mais la période actuelle ainsi que la résolution de problèmes qu'elle pose exigent une transformation profonde du comportement de chacun. Il n'est d'ailleurs pas certain que cette transformation ne se produise pas plus vite chez les salariés eux-mêmes que dans leurs organisations (ou qu'à certains niveaux de celles-ci).

A la concertation active et approfondie entre organisations et gouvernement succèdent les choix et leur réalisation pour celui-ci. Des décennies d'un pouvoir de droite n'ont créé ni les solidarités (dont l'exercice permettrait de surmonter certaines de nos difficultés) ni des modes constructifs de discussion sur les remèdes à mettre en œuvre.

Jusqu'alors, la vie contractuelle, active mais limitée à certains secteurs, a laissé une majorité des salariés du secteur privé hors du champ des accords salariaux. Des thèmes aussi essentiels que l'emploi, la durée et l'organisation du travail ne sont trop souvent même pas entrés dans les négociations. Et tout cela devrait, n'est-ce pas, inciter à la réflexion voire à la modestie. Alors que le gouvernement veut donner un rôle majeur à la politique contractuelle dans le progrès économique et social, il ne peut tolérer ni l'exclusion de fait d'une majorité de travailleurs ni la pauvreté des domaines que cette négociation aborde.

(Lire la suite page 31.)

(*) Ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé du travail.

AU JOUR LE JOUR
Annonce

URGENT. Etat occidental et démocratique redoutant déstabilisation recherche vrais terroristes de haut niveau, dangerosité maximum, désireux se faire arrêter pour rassurer opinion déroutée. Forte récompense.

Voleurs de poules, pickpockets, minus habens, *pas sérieux, s'abstenir.*

Envoyer curriculum vitae à la gendarmerie, qui transmettra.

BRUNO FRAPPAT.

L'INSTALLATION DE LA HAUTE AUTORITÉ

L'audiovisuel sous le chiffre neuf

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle a été officiellement installée, mardi 31 août, par le président de la République, au cours d'une brève cérémonie organisée à la Maison de Radio-France. « Pluralisme et création », *a déclaré M. François Mitterrand, doivent commander aux destinées du service public de la radio-télévision, dont la triple mission est, selon le chef de l'Etat, de* « former, informer et distraire ». *Le président de la Haute Autorité, Mme Michèle Cotta, a, par ailleurs, indiqué que les présidents des trois chaînes de télévision et de Radio-France seront nommés dans une quinzaine de jours.*

Nommés le 22 août, les neuf membres de la Haute Autorité ont été installés sans tambour ni trompette, mais non sans caméras, neuf jours plus tard. Et c'est pour neuf ans que les neuf sages seront, dans l'avenir, appelés à siéger. Une cérémonie sans public autre que celui que donnent les médias, autre que les sages de la commission Moinot, prédécesseurs et inspirateurs de la Haute Autorité, le chef de l'Etat, les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, les ministres des P.T.T., de la culture et... celui de la communication, personnage que la commission Moinot préconisait naguère de supprimer. Une cérémonie sans surprise : M. François Mitterrand, M. Georges Fillioud et Mme Michèle Cotta, la présidente de la nouvelle institution, ont très simplement salué ce qu'on appelle, peut-être un peu hâtivement, la séparation de l'audiovisuel et de l'Etat.

Mme Cotta devait d'ailleurs le même soir, alors qu'elle était interrogée par Patrick Poivre d'Arvor sur A2, que la nouvelle institution n'aurait aucune compétence directe en matière d'information, les journalistes dépendant désormais de leur seule conscience.

Neuf sages pour neuf ans : on ne peut qu'espérer des vertus secrètes à ce chiffre qui va désormais marquer le rythme, la vie de l'audiovisuel. — F. E.

(Lire page 20.)

Le Monde

idées

L'affaire du gazoduc

L'affaire du gazoduc sibérien, entre autres, continue de tendre les relations commerciales entre l'Europe et les États-Unis au point que l'Américain James Chace redoute que l'alliance atlantique ne soit menacée d'une fêlure à laquelle la C.E.E. ne survivrait pas. L'Allemand Eugen Loderer déplore l'érosion des rapports transatlantiques mais fait confiance aux travailleurs américains pour corriger l'action de leur gouvernement. Quant au Français Claude Evain, il invite la C.E.E. à mener une politique commerciale allant au-delà d'une simple réaction aux pressions extérieures.

La confiance ébranlée

par EUGEN LODERER (*)

DEPUIS quelque temps se multiplient les voix critiquant la politique de paix, la politique étrangère et la politique économique du gouvernement américain. Les Etats-Unis sont considérés comme la base de départ d'un mouvement néo-conservateur. Parfois, on place sur le même plan les deux grandes puissances : les Etats-Unis et l'Union soviétique. En fait, pour un regard superficiel, les différends avec les Etats-Unis prévalent sur l'ensemble des conflits qui opposent l'Ouest, la démocratie vivante, à l'Est et la paix des cimetières d'une dictature de parti.

Les ouvriers allemands restent fidèles à la démocratie et aux bases politiques de l'alliance occidentale. Il n'est pas nécessaire de réaffirmer chaque jour cette position. Elle n'est en aucun cas incompatible avec une discussion critique du gouvernement américain. L'administration Reagan doit savoir que l'Amérique, en tant que puissance exerçant le « *leadership* » au sein de l'alliance occidentale, ne saurait revendiquer un droit de tutelle sans contradiction.

La partie de poker Est-Ouest, qui se joue actuellement en matière d'armements, pousse les habitants de l'Europe orientale dans une situation matérielle de plus en plus misérable. La réalisation des promesses du socialisme à la mode est-européenne est repoussée chaque jour dans un avenir plus lointain et plus illusoire. A l'Ouest, l'énorme effort de défense fait obstacle à une reprise économique, dont l'urgence se fait sentir après une phase difficile d'adaptation structurelle.

Le gouvernement Reagan voudrait imposer, à la seule masse des socialement faibles, le soin de dissiper le poison inflationniste. Le déficit budgétaire des Etats-Unis, qui est le reflet des efforts de défense, comporte le péril d'une récession mondiale.

Les ouvriers américains de l'acier et de l'automobile sont durement touchés. Aux raisons internes de la crise s'ajoutent la pratique européenne des subventions et, dans certains cas, la perversion totale des règles de l'économie de marché. La tendance à mettre en cause la politique commerciale avec les autres régions industrielles du monde se trouve encouragée aux États-Unis.

Poste de travail

Alors que l'on s'efforce, grâce à un énorme effort de réarmement, de démontrer d'une façon convaincante la résolution de se défendre, on néglige le danger que cette politique fait peser sur les bases essentielles de l'économie et de la société occidentales, sur la liberté des échanges et de la circulation des capitaux. Le gouvernement Reagan devrait finir par reconnaître que ses démonstrations vis-à-vis de l'extérieur ne seront pas convaincantes aussi longtemps qu'elles auront pour conséquence, à l'intérieur, un dépérissement de la consommation.

La volonté de paix doit être articulée plus clairement. Le besoin pour les Américains de manifester leur résolution face à l'Union soviétique finit par prévaloir d'une façon regrettable sur les règles reconnues de la vie économique. L'embargo américain touchant l'affaire du gazoduc affecte les postes de travail dans l'industrie métallurgique.

Les embargos en tant qu'instrument d'une politique sont inefficaces. Ils ébranlent la confiance dans les rapports économiques internationaux. La prolongation de l'accord céréalier entre les États-Unis et l'Union soviétique affecte la crédibilité des demandes américaines. Et l'extension de l'embargo aux filiales des sociétés américaines à l'étranger, ou aux détenteurs de licences en dehors des États-Unis — décision unilatérale, sans consultation préalable des partenaires, — stimule une atmosphère antiaméricaine.

Nous critiquons l'administration Reagan, mais nous ne nous laissons en aucune manière entraîner dans une quelconque forme d'antiaméricanisme. Nous relevons volontiers que, dans un pays démocratique comme les États-Unis, une opinion publique très sensible impose des limites à l'action gouvernementale.

Nous nous défendons contre l'érosion des rapports cordiaux établis au cours de l'histoire entre Européens et Américains, et nous faisons confiance aux travailleurs américains pour infléchir l'action de leur gouvernement. Nous nous réjouirions s'il nous était possible d'entretenir les mêmes espoirs pour ce qui touche l'Europe de l'Est.

(*) Président du syndicat I.G. Metall.

Solidarité et rivalités

par CLAUDE EVAIN (*)

IL faut donner ses justes proportions au contentieux commercial entre l'Amérique et l'Europe. Certes, ce contentieux est grave dans la mesure où il affecte des secteurs aussi importants que la sidérurgie et de nombreux emplois. Mais, globalement, il concerne moins de 5 % des échanges transatlantiques. Pour 95 %, ces échanges se réalisent donc sans soulever de difficultés, avec des droits de douane régulièrement abaissés au fil des conférences du GATT. Malgré la crise, ils continuent de se développer.

La publicité donnée aux conflits en cours ne doit pas éclipser cette réalité. Elle ne doit pas éclipser non plus le fait qu'il existe, entre l'Amérique et l'Europe, une solidarité issue d'intérêts communs. L'une et l'autre ont construit une économie de marché, fondée sur la liberté des échanges, tout en assurant à leurs populations un niveau de vie élevé. Si cet équilibre se révèle aujourd'hui fragile et menacé, la menace ne vient ni de l'Europe, ni de l'Amérique, ni de leurs échanges réciproques, mais de leur commune difficulté à faire face à de nouvelles concurrences, comme celles du Japon et de ses émules.

Et pourtant, le différend commercial entre l'Amérique et l'Europe est plus que jamais préoccupant. D'abord parce qu'il met crûment en lumière un contexte politique — celui de la défense — qu'en Europe on préfère oublier. Ensuite parce que, dans l'attitude américaine, on discerne, malgré de nombreuses contradictions, les grandes lignes d'une stratégie commerciale à laquelle l'Europe n'est à même de répondre que d'une manière purement défensive.

D'un point de vue politique, l'affaire du gazoduc soviétique est significative. Qu'elle soit ou non juridiquement fondée, la décision américaine d'embargo est, du point de vue des « *bonnes mœurs* » commerciales, inacceptable. Les milieux d'affaires américains en conviennent eux-mêmes, et l'ont fait savoir officiellement au président Reagan. Et surtout, la décision d'embargo témoigne de la conception que se font certains dirigeants des rapports Amérique-Europe. C'est une conception de rapports inégaux. Beaucoup de représentants de la « *nouvelle vague* » de Washington, celle qui vient de l'Ouest, du Sud, de l'Amérique profonde, s'étonnent de voir l'Europe s'insurger contre une manifestation de dépendance économique, alors qu'elle continue de se reposer sur une même dépendance en matière de défense.

La concurrence

Sur le terrain plus limité de la politique commerciale, les États-Unis deviennent à la fois plus protectionnistes et plus agressifs. Ils deviennent plus protectionnistes parce que, sur son propre marché, leur industrie se trouve de plus en plus exposée à la concurrence étrangère. Dans les années 60, la plupart des grande secteurs détenaient une part de leur marché intérieur supérieure à 90 %, et il semblait inconcevable qu'il en fût autrement. Aujourd'hui, les importations occupent 60 % du marché électronique grand public, 25 % de celui des machines-outils, 35 % de celui des chaussures, 27 % de celui de l'automobile. Dans la sidérurgie, les capacités sont utilisées à moins de 50 %. Pour les États-Unis aussi, aux prises avec le chômage et un dollar trop cher, l'objectif d'une reconquête du marché intérieur ne manque pas de justification. Et il existe à Washington un arsenal législatif de protection important et efficace.

Il *appartient* à la C.E.E. *de se* doter d'instruments comparables. Ce qu'elle fait d'ailleurs depuis quelques années, comme en témoignent l'utilisation très ferme de la procédure anti dumping ou les actions vigoureuses au GATT contre certains aspects de la législation américaine. Toutefois, la faiblesse institutionnelle de la C.E.E. l'empêche encore d'utiliser ses moyens avec toute l'efficacité souhaitable.

Il est par ailleurs des secteurs de l'économie américaine dont l'avenir exige, de plus en plus, une forte expansion à l'étranger, et donc en Europe. Activités de services, industrie de haute technologie, agriculture. Pour la *première fois cette année*, les statistiques américaines font apparaître dans les services (ce qui ne comprend ni le commerce, ni les transports, ni les administrations publiques) un nombre d'emplois supérieur à celui de l'industrie. Les exportations américaines de services dépassent actuellement 60 milliards. Elles ont dégagé un excédent de 3,5 milliards de dollars en 1980. Quant à l'industrie américaine de haute technologie, elle réaliserait, d'après l'administration, un surplus d'exportation supérieur à celui de l'agriculture.

Il est donc naturel que la pression des gouvernants américains se porte désormais dans les négociations commerciales internationales sur ces deux secteurs. Pour les services, le dossier est trop complexe, et trop nouveau, pour que l'on puisse attendre des résultats rapides. Mais une chose est certaine : on se prépare depuis des années à Washington à cette négociation, alors qu'en Europe on n'a commencé à en étudier ni les données ni les enjeux. Les industries de haute technologie pourraient, beaucoup plus rapidement, devenir la source de nouvelles tensions. Ces industries progressent en effet plus vite aux Etats-Unis (et au Japon) qu'en Europe. Et l'un des objectifs de la nouvelle législation commerciale en discussion au Congrès est précisément de donner au président, d'une manière spécifique, le pouvoir de négocier dans ce domaine. Comme, de leur côté, la C.E.E. et les Etats membres sont légitimement désireux d'assurer le développement des mêmes activités sur leur propre territoire, on peut s'attendre à de nouvelles rivalités.

Retournement

Quant à l'agriculture américaine, sa dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs s'est accrue dans une proportion impressionnante. Marginales dans les années 60, les exportations agricoles ont décuplé en dix ans. Pourtant, les agriculteurs américains voient leur revenu baisser et les taux d'intérêt élevés pèsent lourdement sur les exploitations. Enfin et surtout, la cherté du dollar représente pour les exportations américaines un handicap majeur. C'est un retournement complet par rapport à la situation à la fin des années 60, pendant lesquelles ces exportations avaient, au contraire, bénéficié du stimulant décisif d'un dollar bon marché.

Cette situation, jointe à la puissance électorale des agriculteurs américains, explique l'âpreté de la confrontation C.E.E.-Etats-Unis. La C.E.E. est en effet l'un des grands marchés de l'agriculture américaine et l'un de ses principaux concurrents dans le monde. Même si, comme le montrent des études récentes, le montant des aides publiques à l'agriculture est aussi important aux Etats-Unis que dans la C.E.E., les mécanismes communautaires, déjà ébranlés de l'intérieur, sont mis en accusation à Washington. Les prochaines négociations du GATT, qui doivent commencer à l'automne, seront l'occasion d'une nouvelle offensive.

En proposant de nouvelles négociations multilatérales, les Etats-Unis ont donc des objectifs fondés sur une claire vision de leurs intérêts à moyen et long terme. Ils veulent faire porter les négociations sur les *services, sur la haute technologie et* sur l'agriculture. Et s'ils prévoient d'y ajouter la libéralisation des investissements internationaux, c'est que les revenus de ces investissements apportent une contribution essentielle — plus de 30 milliards de dollars — à leur balance des paiements.

La C.E.E., elle, est sur la défensive. Au sommet de Versailles, les pays membres ont accepté, dans son principe, d'engager la négociation du GATT. On semble maintenant vouloir en réduire l'*importance*, voire la remettre en question. Attitude légitime, compte tenu des difficultés actuelles. Mais attitude *risquée, car elle peut ouvrir la voie*, aux Etats-Unis, à la tentation du bilatéralisme, tentation concrétisée par les nombreux projets de loi fondés sur la recherche d'une réciprocité, secteur par secteur et pays par pays.

Dégagés des contraintes multilatérales, les Etats-Unis pourraient alors mettre plus directement au service de leurs exportateurs leur prépondérance économique et politique. Ils retrouveraient en matière commerciale l'autonomie qu'ils ont reprise, au début des années 70, en matière monétaire. Certes, on est encore loin d'une telle conversion, et l'administration américaine ne la souhaite pas. *Mais c'est à l'Europe* surtout qu'il appartient de la prévenir. Et cela suppose que la C.E.E. mène une politique commerciale qui aille au-delà d'une simple réaction, même efficace, aux pressions extérieures.

(*) Conseiller du C.N.P.F.

Une alliance fantôme ?

par JAMES CHACE (*)

C'EST presque toujours une menace extérieure qui a forcé les pays d'Europe à faire face à leur destin. L'Europe restera-t-elle une juxtaposition d'États-nations querelleurs, ou ressemblera-t-elle à une communauté ? Dans le passé, l'Union soviétique a joué ce rôle de révélateur. Aujourd'hui, la majorité des Européens semblent penser que c'est le tour des États-Unis.

La menace, cette fois, ne met pas en danger la sécurité physique de l'Europe, mais son bien-être économique, et donc social. Il y a naturellement des tensions au sein d'une alliance dans laquelle le partenaire le plus puissant écrase les autres de son poids économique et militaire.

Au cours de l'année dernière, les Européens se sont alarmés de la ligne politique apparemment adoptée par l'administration Reagan en matière d'armement nucléaire, ainsi que du soutien américain aux actions contestées d'Israël au Proche-Orient. Mais la véritable cassure entre l'Europe et les États-Unis est moins liée aux positions internationales de M. Reagan qu'à son incapacité à résoudre les graves conflits économiques existant actuellement entre Washington et la Communauté.

M. Cheysson a résumé de la façon la plus dramatique la réaction européenne à la politique économique américaine, lorsqu'il a évoqué le « *divorce progressif* » entre les États-Unis et l'Europe. « *Nous ne parlons plus le même langage,* a-t-il déclaré. *Les États-Unis semblent totalement indifférents à nos problèmes.* »

Il réagissait surtout à la décision de l'administration Reagan d'interdire aux sociétés étrangères l'utilisation de licences américaines pour la fabrication d'éléments du gazoduc sibérien. Washington craignait en effet que ces approvisionnements en gaz ne créent, pour l'Europe occidentale, une situation de dangereuse dépendance. Cet argument est rejeté par la plupart des Européens, pour lesquels cet accès au gaz soviétique donnera à l'Europe le temps de développer d'autres sources d'énergie. Ils soulignent également que l'U.R.S.S. dépendra au moins autant des devises fortes qu'elle recevra de l'Ouest que les Européens de son gaz. En tout état de cause, la France, l'Italie, l'Allemagne fédérale et même la Grande-Bretagne refusent toutes de se soumettre au diktat de Washington.

Hypocrisie

Autre point de désaccord entre les États-Unis et l'Europe : les relations avec le bloc soviétique qui ont abouti à l'augmentation des crédits à l'U.R.S.S. L'administration Reagan s'est *montrée* très critique à l'égard de cette évolution, les crédits étant accordés à l'Est à des taux inférieurs aux taux du marché — et cela à un moment où la Pologne se trouve sous la loi martiale. Mais les Européens estiment qu'une fois encore Washington ne veut pas reconnaître les intérêts européens. Ils soutiennent que les taux subventionnés des crédits sont généralement compensés par des prix plus élevés que ceux du marché pour les biens à financer, comme dans le cas du gazoduc.

De plus, les Européens accusent Washington d'hypocrisie lorsque l'administration Reagan déclare qu'ils compromettent la sécurité de l'Occident en honorant le contrat du gazoduc sibérien, pendant que les États-Unis lèvent allègrement leur embargo sur les céréales. Le raisonnement officiel de Washington — l'achat de céréales américaines oblige l'U.R.S.S. à utiliser les devises fortes et l'empêche ainsi d'acquérir la technologie occidentale avancée à des fins militaires — constitue aux yeux des Européens une pitoyable tentative de camouflage, l'intérêt de l'Amérique étant évident dans l'affaire.

Ce sont là les dernières et les plus spectaculaires illustrations des tensions économiques qui mettent actuellement à rude épreuve l'alliance occidentale. La politique économique américaine est aussi vivement critiquée par les Européens depuis que, en 1980, Washington a entrepris de contrôler l'inflation en réduisant considérablement l'offre monétaire.

Il en est résulté des taux d'intérêt élevés, qui ont aggravé les problèmes économiques de l'Europe. Les investisseurs ont, en effet, envoyé leurs capitaux aux États-Unis où ils rapportent davantage. Le dollar est devenu plus fort, mais aux dépens de l'Europe, parce que des biens essentiels, comme le pétrole et les céréales, se négocient dans la monnaie américaine et coûtent plus cher.

En outre, le niveau élevé des taux d'intérêt a gagné l'Europe. Et, avec le découragement de l'investissement, la montée du chômage et le prix élevé du pétrole, la récession américaine a traversé l'Atlantique.

L'administration Reagan a, par ailleurs, adopté des politiques pouvant conduire à des déficits qui se chiffrent en centaines de milliards de *dollars au cours des quelques années* à venir. Malgré les dénégations de Washington, pour couvrir ce déficit, il faut soit imprimer de la monnaie avec les conséquences inflationnistes que cela entraîne, soit emprunter à une telle échelle que les taux d'intérêt restent à un niveau insupportable. Pour les Européens, l'une et l'autre solution sont aussi difficiles à accepter.

Si la Communauté européenne, cependant, peut se plaindre de la politique économique américaine, elle est trop divisée pour se défendre contre elle. L'incapacité des Européens à harmoniser leurs économies nationales menace dans ses fondements le fragile système monétaire européen. La R.F.A., la France et la Grande-Bretagne mènent, chacune de leur côté et par des voies différentes, leur combat contre le chômage et la stagnation industrielle, aucune n'ayant enregistré de succès notoire.

Fissure

L'avenir est sombre. Le chaos économique peut ne pas signifier la fin de l'alliance occidentale, mais il pourrait bien présager une fissure au sein de cette alliance : la Grande-*Bretagne restant très attachée à* l'Amérique ; un ensemble de petits États, en Scandinavie et dans l'Europe du Nord, glissant vers le neutralisme ; une République fédérale profondément divisée et incapable de réconcilier neutralistes et atlantistes, et une France indépendante, fragile et isolée. L'alliance occidentale deviendrait une alliance fantôme, nostalgique d'un passé plus simple et craintive d'un avenir incertain.

Si cela devait arriver, il est douteux que la Communauté européenne survive. La fêlure de l'Occident — le rêve de l'Union soviétique et le cauchemar de l'Amérique et de l'Europe d'après guerre — serait proche.

(*) Rédacteur en chef de *Foreign Affairs.*

• RECTIFICATIF. — Les Éditions Trans-Europ-Repress, dont nous avons donné les coordonnées au bas de l'article de Christian Delacampagne (*le Monde* du 28 août), ne se trouvent pas dans la Gironde mais dans le Gers : 32120 MAUVEZIN.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

مكبرا من الاصل

37656

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE LIBANAISE

M. Yasser Arafat est arrivée, ce mercredi matin 1er septembre à Athènes, à bord du navire grec « Atlantis ». Il a été accueilli par le premier ministre, M. Andréas Papandréou, avec lequel un entretien est prévu. Il doit être ensuite l'hôte d'un déjeuner offert par le secrétaire d'Etat grec aux affaires étrangères, M. Papoulias. Le gouvernement hellénique, qui accueille ce mercredi M. François Mitterrand, ne semble pas souhaiter donner trop d'éclat au bref séjour du chef de l'O.L.P., qui doit quitter Athènes jeudi matin pour une destination encore inconnue.

Le sommet arabe convoqué à Fès semble devoir s'ouvrir le 6 septembre, date initialement prévue, la Ligue arabe ayant maintenu les invitations adressées à tous ses membres, nous signale notre correspondant à Tunis. Le premier ministre libanais, M. Chaffic Wazzan, avait souhaité le report de ce sommet en invoquant le fait que la réunion prendrait des décisions touchant à l'avenir du Liban alors que le nouveau président de la République, M. Bechir Gemayel, ne prendra ses fonctions que le 23 septembre. L'O.L.P. avait pour sa part indiqué qu'elle était opposée à la présence à Fès du nouveau chef d'Etat libanais.

Pour aider à la reconstruction du Liban, les Etats-Unis accorderont leur garantie à des prêts d'un montant de 30 millions de dollars destinés à la remise en état des infrastructures. Ces crédits viendront s'ajouter à la somme de 50 millions de dollars déjà prévue à titre d'aide humanitaire pour le Liban. M. Reagan estime, en effet, selon M. Peter McPherson, administrateur de l'Agence internationale pour le développement, actuellement à Beyrouth, où il a été reçu par M. Bechir Gemayel, que « les secours au Liban sont hautement prioritaires ». Ils ne sont donc pas affectés par le veto opposé à une rallonge budgétaire la semaine dernière par la Maison Blanche. Dix millions de dollars seront consacrés à la remise en état de l'université et de l'hôpital américains de Beyrouth.

Dans une interview diffusée mardi par une chaîne de télévision américaine, M. Georges Habache, chef du Front populaire de libération de la Palestine (F.D.L.P.), assure que l'O.L.P. poursuivra ses opérations en Israël en dépit du « grave problème » que pose sa « dispersion dans six ou huit pays arabes ». Le chef du F.P.L.P. déclare notamment : « En ce qui concerne la lutte armée ou le terrorisme hors de Palestine, je puis vous assurer que nous ne suivrons pas cette ligne. »

Attendu aux Etats-Unis la semaine prochaine après deux mois de mission au Proche-Orient, M. Philip Habib recevra de M. Reagan la « Medal of Freedom », principale distinction civile américaine. Washington entend, après le succès de son émissaire dans la région, « relancer le processus de Camp David » avec Israël et l'Egypte. Dans l'immédiat, M. Habib doit rencontrer à Beyrouth le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, qui y est arrivé mardi.

Le roi Hussein de Jordanie, pour sa part, se trouve à Djeddah (Arabie Saoudite), après un bref voyage en Irak. — (A.F.P., Reuter, A.P.)

LA FIN DE L'ÉVACUATION DE BEYROUTH-OUEST

Treize mille cinq cents hommes ont quitté la capitale libanaise

De notre correspondant

Beyrouth. — L'opération évacuation des combattants palestiniens et des troupes syriennes de Beyrouth-Ouest s'achève plus tôt que prévu. Le retrait des Syriens a pris fin mardi 31 août, celui des Palestiniens devrait être terminé ce mercredi 1er septembre. L'émissaire américain, M. Philip Habib, qui a mené la difficile négociation ayant abouti à la conclusion de ces accords, prendra l'avion jeudi pour des vacances à Paris. La date limite du 4 septembre prévue par les accords aura été largement respectée.

Au total, l'évacuation aura concerné treize mille cinq cents hommes environ : un peu plus de onze mille Palestiniens et assimilés, dont deux mille six cent trente soldats de l'A.L.P., avec leurs seules mitraillettes (y compris le millier dont le départ est prévu pour les prochaines heures), et un peu plus de deux mille Syriens avec leurs armes lourdes. Le décompte final selon les pays de destination ne sera définitif que lorsque l'évacuation sera complètement terminée.

Le point d'orgue de ce nouvel exode palestinien aura été le départ du chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, le lundi 30 août. L'émotion était d'autant plus intense qu'elle était retenue et ne s'est pas manifestée, malgré la foule qui s'est déplacée au port pour un dernier adieu au chef de la résistance palestinienne, par l'exubérant baroud qui a accompagné la plupart des autres convois, notamment les premiers.

Alors que s'achève l'opération évacuation à Beyrouth, un autre volet du dossier libanais a pris le relais avec la destruction, mardi, d'un Mig-25 syrien par la chasse israélienne. Jusqu'à présent, vingt-quatre heures après l'incident, celui-ci paraît devoir demeurer isolé. Les déclarations du président syrien, M. Assad, annonçant que les Palestiniens auront les mains libres en Syrie et trouveront des armes si nécessaire, ne semblent pas de nature à envenimer dangereusement l'atmosphère, car tout le monde sait — les Palestiniens et les Israéliens en premier — que les fedayin, malgré toutes les déclarations, sont étroitement contrôlés en Syrie.

On escompte à Beyrouth que l'émissaire américain, M. Habib, après ses vacances parisiennes et son séjour aux Etats-Unis, reviendra au Liban pour régler le problème du résidu de présence militaire palestinienne et syrienne au Nord et dans la Bekaa.

Les Etats-Unis, qui jouent à fond la carte de la restauration de l'autorité centrale libanaise, surtout dans la perspective de l'accession à la présidence de la République, le 23 septembre, de M. Bechir Gemayel, doivent également contribuer à régler le problème des armes lourdes palestiniennes qui devaient être livrées à l'armée libanaise et dont une partie au moins a été remise par l'O.L.P. à ses alliés locaux du Mouvement national, notamment des tanks aux mourabitoun, qui les ont exhibés juste en face du poste de contrôle inter-secteurs de Beyrouth. Israël a aussitôt soulevé l'affaire, exigeant le départ des mourabitoun, à l'instar des Palestiniens. Les mourabitoun, qui sont non seulement libanais mais beyrouthins, ont naturellement refusé d'obtempérer. Tel-Aviv a ensuite mis une sourdine à ses exigences, M. Sharon soulignant, à l'issue d'une entrevue avec M. Habib, près de Beyrouth : *« C'est une affaire intérieure libanaise. »*

L'engagement américain auprès des autorités libanaises s'exprime par une visite éclair qu'effectue à Beyrouth, ce mercredi 1er septembre, le secrétaire à la défense, M. Weinberger, où il rencontrera successivement le président en exercice, M. Elias Sarkis, et le président élu, M. Bechir Gemayel. On croit savoir qu'il offrira l'aide des Etats-Unis pour renforcer l'armée libanaise.

LUCIEN GEORGE.

● *M. Gamal Arafat*, frère du chef du comité exécutif de l'O.L.P. Yasser Arafat, a rendu, lundi 30 août, hommage au *« rôle courageux du président égyptien Hosni Moubarak et à son soutien à la cause palestinienne au cours de sa crise actuelle »*, indique la presse du Caire. M Gamal Arafat a également remercié le peuple égyptien qui a accueilli *« avec chaleur les combattants palestiniens lors de leur passage par le canal de Suez »*, ajoute la presse.

● *M. Avnery*, ancien député du parti Shelli (extrême gauche non communiste) et directeur de la revue *Olam Haze*, a été interrogé, lundi 30 août, pendant trois heures, par la police israélienne, sur les circonstances qui lui ont permis d'interviewer le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, à Beyrouth-Ouest, il y a deux mois. Les autorités israéliennes reprochent à M. Avnery d'avoir violé l'interdiction faite aux Israéliens *« de contacter des éléments ennemis sans autorisation officielle »*. M. Avnery a été relâché après son interrogatoire contre versement d'une caution de 4 000 shekels (1 000 FF). — *(A.F.P.)*

Jérusalem entend faire admettre qu'une « ère nouvelle » est en train de s'instaurer

Une mise en garde de M. Reagan à M. Begin

De notre correspondant

Jérusalem. — En Israël aussi, on est quelque peu surpris de l'achèvement plus tôt que prévu et sans incident majeur de l'opération d'évacuation de Beyrouth par les hommes de l'O.L.P. et les soldats syriens. L'opinion publique israélienne aura à peine eu le temps par exemple d'apprécier quel événement symbolique pouvait représenter le départ de M. Yasser Arafat — événement qui est presque passé inaperçu. Le gouvernement de M. Begin se félicite bien sûr de cette réussite mais paraît ne pas vouloir s'attarder dans une attitude de satisfaction, d'abord parce qu'il est loin d'être certain, quoi qu'il en dise, d'avoir vaincu définitivement l'O.L.P. et ensuite parce qu'il s'est fixé d'autres objectifs ambitieux dont la réalisation reste toujours improbable, d'autant que le soutien des Etats-Unis, avéré jusqu'à maintenant, semble beaucoup plus douteux pour l'avenir.

A ce sujet, des signes inquiétants viennent encore de confirmer les craintes israéliennes. Il apparaît de plus en plus que la *« paix israélienne »* dans la région, dont MM. Begin et Sharon veulent jeter les bases à partir de l'intervention au Liban, ne correspond pas avec la *« paix américaine »* que l'administration du président Reagan est en train de concevoir. La radio israélienne a annoncé, mercredi matin, que le chef de la Maison Blanche avait adressé à M. Begin, la veille au soir, un message qui ressemblait fort à une mise en garde contre l'annexion de la Cisjordanie et du territoire de Gaza.

Dans ce document, le président Reagan préciserait qu'il s'oppose à la création de nouvelles implantations ou à l'extension de celles qui existent déjà et rappellerait que le sort de ces territoires est lié à celui de la Jordanie, une précision qui serait évidemment un désaveu de la position israélienne, souvent réaffirmée ces dernières semaines : la Jordanie est un Etat palestinien, donc Israël est en droit de revendiquer sa souveraineté sur la Cisjordanie et le territoire de Gaza et de n'accorder qu'une autonomie interne à leurs habitants. Dans les milieux proches du gouvernement, on a aussitôt et de nouveau laissé entendre que Washington se livrait à une remise en cause inadmissible des accords de Camp David.

Dans ces conditions d'incertitude, une fois acquise l'expulsion de l'O.L.P. à Beyrouth, les dirigeants israéliens veulent agir vite, donner l'impression qu'ils sont déterminés à atteindre tous leurs buts, prouver qu'ils sont maîtres de la situation et donc ne pas se laisser frustrer des bénéfices qu'ils désirent retirer de leurs succès militaires. En un mot, ils veulent poursuivre leur démonstration de force. Il est difficile de croire, même pour les observateurs israéliens, que la destruction d'un Mig-25, le 31 août, était due à une simple coïncidence.

Ce n'était pas la première fois qu'un avion de ce type — *« un appareil de reconnaissance »*, a admis le porte-parole de l'armée, — s'aventurait au-dessus de la montagne libanaise. Pour les dirigeants de Jérusalem, c'était vraisemblablement l'occasion d'un avertissement avant la fin de l'évacuation de Beyrouth ; une façon de prévenir la Syrie que, dès maintenant, la deuxième phase du conflit est commencée et qu'elle doit se préparer à retirer ses troupes de l'ensemble du territoire libanais.

Le 31 août, l'armée israélienne a encore fait état de violation du cessez-le-feu (*« des tirs d'armes automatiques »*) dans la Bekaa et a fait remarquer que deux divisions syriennes renforçaient actuellement leurs positions dans cette région où elles abritent cinq mille « terroristes » sans compter les deux mille qui se trouveraient toujours au nord du Liban, dans le secteur de Tripoli.

La presse israélienne indique que l'armée israélienne renforce, elle aussi, ses positions dans la Bekaa.

Après avoir ainsi manifesté sa fermeté avec la destruction du Mig-25, M. Sharon pouvait se permettre un ton relativement modéré en déclarant, dans la soirée du 31 août, qu'Israël ne cherchait pas la *« confrontation »* avec la Syrie et qu'il était convaincu que le départ de l'armée syrienne pourrait être obtenu par la voie diplomatique. Il sait que le président Assad, pressé non seulement par Israël, mais encore par le Liban et plusieurs autres pays arabes, n'a guère d'autre choix que de retirer son armée du Liban.

« Faire impression »

Toutefois, certains commentateurs, à Jérusalem, rétorquent que le président syrien pourrait ne pas être très fâché par ces pressions. Le *Jerusalem-Post* estime notamment que le gouvernement de Damas pourrait avoir désormais intérêt à un repli de son armée dans la mesure où celui-ci devrait impliquer un recul de l'armée israélienne, car le gouvernement syrien perdrait certainement moins d'influence sur la politique libanaise que les dirigeants israéliens après un tel retrait.

Les dirigeants de Jérusalem, tout en admettant les limites de leur pouvoir dans la situation actuelle, paraissent se comporter comme s'ils voulaient surtout exprimer leur assurance, en quelque sorte « faire impression », afin de faire comprendre à tous leur détermination pour obtenir satisfaction sur la plupart des points de leur plan établi durant ces derniers mois. Les dirigeants israéliens voudraient notamment faire comprendre, d'une part, à M. Gemayel qu'il peut compter sur leur protection, et qu'il ne devrait pas se laisser trop séduire par l'attitude maintenant conciliante de certains pays arabes à son égard, d'autre part, à l'opposition libanaise qu'elle doit accepter vaille que vaille l' « ordre nouveau » créé au Liban. Enfin Jérusalem entend que le monde arabe, à la veille du sommet de Fès, comprenne, selon l'expression de MM. Begin et Sharon, qu'une *« ère nouvelle »* est en train de s'instaurer au Proche-Orient, à l'initiative d'Israël, ce qui signifie, par exemple, qu'il est inutile et vain de s'opposer à la conclusion d'un traité de paix entre Israël et le Liban.

Le gouvernement israélien fait actuellement tout pour faire étalage de sa confiance et multiplie les faits accomplis comme pour la justifier. Ainsi, les liens économiques et politiques entre Israéliens et Libanais continuent de s'organiser. Les échanges commerciaux se développent : une ligne d'autobus entre la Galilée et le Sud-Liban vient d'être créée ainsi que des liaisons aériennes civiles entre Tel-Aviv et l'aéroport de Beyrouth, et le ministère des affaires étrangères a reçu, cette semaine, le chef de l'organisation des gardiens du Cèdre — l'un des alliés de M. Bechir Gemayel au sein des forces libanaises — et plusieurs experts politiques de l'université de Kaslik dont l'influence a toujours été grande sur le parti phalangiste. D'autre part, le gouvernement feint d'ignorer les critiques ou les réserves américaines en mettant au point de nouveaux projets d'implantation. Onze points de peuplement devraient être installés en Cisjordanie au cours des prochains mois et l'on a annoncé, le 31 août, que les *« lignes de village »* qui sont pour l'administration israélienne dans les territoires occupés un instrument de « coopération » au sein de la population palestinienne, devraient se réunir en une fédération de manière, espère-t-on du moins à Jérusalem, à avoir plus de poids pour prétendre représenter une partie des habitants des territoires occupés.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

Mozambique

● UN SIXIÈME COOPÉRANT BULGARE a été capturé par les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique, dans le centre du pays, a affirmé, mardi 31 août, le porte-parole à Lisbonne du mouvement, qui avait annoncé la veille l'enlèvement des cinq premiers (*le Monde* du 31 août). A Sofia, de source officielle, on indiquait mardi n'avoir reçu aucun rapport sur cette affaire. Les rebelles se déclarent prêts à échanger leurs otages contre des prisonniers politiques détenus par Maputo. — *(Reuter, U.P.I.)*

Paraguay

● ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES LE 6 FEVRIER PROCHAIN. Le gouvernement a annoncé mardi 31 août que les élections présidentielles et législatives auront lieu le 6 février 1983. Le général Alfredo Stroessner, âgé de soixante-neuf ans, au pouvoir depuis 1954, devrait solliciter un cinquième mandat. Les électeurs auront également à désigner trente sénateurs et soixante députés. — *(Reuter.)*

R. F. A.

● LE CONGRÈS DES CATHOLIQUES ouest-allemands (Katolikentag), auquel doivent participer environ 100 000 personnes a lieu à Düsseldorf du 1er au 5 septembre. Le chancelier Schmidt et de nombreuses personnalités politiques ouest-allemandes participeront à un débat sur le pacifisme. Le primat de Pologne, Mgr Glemp, le cardinal Macharski, archevêque de Cracovie, et l'archevêque de Paris, Mgr Lustiger, qui doit faire plusieurs interventions, sont attendus à Düsseldorf. Le Mouvement des catholiques de base, qui rassemble cinquante mille jeunes chrétiens militants et compte environ un million de sympathisants, organise de son côté dans la même ville un contre-congrès, entièrement axé sur le thème du désarmement. — *(A.F.P.)*

Zambie

● SOMMET DE LA LIGNE DE FRONT. — Les dirigeants des six Etats de la Ligne de front, qui soutiennent les mouvements nationalistes noirs s'opposant au régime blanc d'Afrique du Sud, se réuniront à Lusaka samedi, a-t-on annoncé mardi 31 août, à Harare, de source autorisée. Les dirigeants de l'Angola, du Botswana, du Mozambique, de la Tanzanie et du Zimbabwe seront les hôtes du président zambien Kaunda. — *(Reuter.)*

Zimbabwe

● DEUX FERMIERS BLANCS, emprisonnés depuis sept mois et qui étaient au centre d'une controverse entre la justice et le gouvernement, ont été libérés, mardi 31 août, sur ordre du premier ministre. Les frères Noël et Alan York avaient été arrêtés en janvier, après la découverte d'armes dans leur ferme de Figtree, dans le sud-ouest du pays. Bien qu'acquittés par un tribunal, ils restèrent en prison, sur décision du ministre de l'intérieur, agissant en vertu de l'état d'urgence. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU SERA A PARIS DU 12 AU 14 SEPTEMBRE

M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, fera une visite officielle en France du 12 au 14 septembre, a annoncé le Quai d'Orsay mardi 31 août.

Le secrétaire général aura des entretiens avec M. Mitterrand, qui offrira un déjeuner en son honneur ; avec M. Mauroy et M. Cheysson, ministre des relations extérieures.

M. Perez de Cuellar, qui avait dû ajourner un premier projet de visite à Paris en raison du conflit des Malouines, se rendra également à Moscou du 8 au 12 septembre.

● *La visite de M. Doe à Paris.* — A la suite de l'entretien qu'il a eu, mardi 31 août, avec M. Mitterrand à l'Elysée, le président Samuel Doe a déclaré que les relations entre le Libéria et la France étaient *« très bonnes »* et qu'il avait invité le chef de l'Etat français à se rendre dans son pays. Evoquant l'éventualité d'une coopération militaire franco-libérienne, il a déclaré que Monrovia *« souhaitait utiliser »* des avions du type Mirage.

● *Le général britannique* Sir Richard Lawson a été nommé commandant en chef des forces atlantiques pour l'Europe du Nord, a annoncé, mardi 31 août, à Casteau (Belgique), le général Rogers, commandant suprême des forces alliées en Europe. Sir Richard Lawson prendra ses fonctions le 15 novembre. — *(A.F.P.)*

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

M. Michel Chatelais au Togo

Le *Journal officiel* de ce mercredi 1er septembre annonce la nomination de M. Michel Chatelais comme ambassadeur au Togo en remplacement de M. Jean-Marc Voelckel.

[Né en 1933, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Michel Chatelais a servi outre-mer avant d'entrer au Quai d'Orsay en 1964. Il a été en poste à l'administration centrale (conventions administratives et affaires consulaires), à Brazzaville et Tunis. Détaché en 1971 auprès de l'Institut international d'administration publique, il est ensuite en poste à Berne, Moscou et, depuis 1980 à Addis-Abéba comme premier conseiller.]

Mlle Claude-Lafontaine en Guyana

Le même *Journal officiel* publie la nomination de Mlle Françoise Claude-Lafontaine comme ambassadeur en Guyana en remplacement de M. René de Choiseul Praslin. Comme son prédécesseur, elle continuera de résider à Port-of-Spain (la Trinité et Tobago) où elle est ambassadeur depuis juillet dernier (*le Monde* daté 1er-2 août).

LA CRISE LIBANAISE

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS N'A PAS ADRESSÉ DE MESSAGE A M. ARAFAT déclare le Quai d'Orsay

Le Quai d'Orsay a démenti, mardi 31 août, qu'ait été adressé à M. Arafat, par l'intermédiaire de M. Souss, représentant de l'O.L.P. à Paris, *« un message du gouvernement français signé de M. Cheysson »*, il a également démenti un projet de rencontre « à Tunis » du ministre des relations extérieures et du chef de l'O.L.P. Ces deux indications avaient été attribuées à M. Souss, qui s'était entretenu, mardi, à bâtons rompus, dans l'avion Paris-Athènes, avec des journalistes de la presse présidentielle française. Le mot « message » donne fréquemment lieu à des malentendus. Du début de la guerre du Liban à l'évacuation de Beyrouth, M. Souss a eu de très fréquents entretiens avec les services du Quai d'Orsay et a pu considérer comme un « message » le point de vue du gouvernement français qui lui était exposé pour qu'il le fasse connaître à M. Arafat. Les contacts entre la France et l'O.L.P. n'ont rien de mystérieux, souligne-t-on à Paris, et les rencontres à haut niveau, qui interviendraient éventuellement si le gouvernement français les jugeaient utiles, ne seraient pas gardées secrètes. Rappelons que tout projet de rencontre entre MM. Mitterrand et Arafat pendant leurs séjours simultanés en Grèce a été démenti.

● *Soixante-dix prisonniers palestiniens* du camp d'Ansar (Sud-Liban) ont été libérés mardi 31 août, a-t-on appris de source officielle en Israël. Ces prisonniers étaient pour la plupart des blessés, et ils ont été remis au Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), qui a veillé à leur réinstallation à Tyr ou à Saïda, a précisé la radio israélienne. Il y a quinze jours, le porte-parole de l'armée israélienne avait annoncé qu'un *« nombre important »* de prisonniers palestiniens au Sud-Liban seraient libérés, s'il était établi qu'ils n'avaient pas commis de *« crimes terroristes »*.

L'accueil bien ordonné de l'Algérie

De notre envoyé spécial

Alger. — *« C'est des mômes ! »* Tel fut le cri du cœur du reporter de la chaîne 3 de la radiodiffusion algérienne en voyant des Palestiniens descendre du premier des huit avions qui les ont amenés, mardi 31 août, à 13 h. 45, à Tébessa.

Parlant en direct sur les ondes nationales, le reporter exprime à plusieurs reprises son étonnement devant l'apparence juvénile de ces « soldats » équipés d'armes légères, arborant qui un lance-roquettes, qui des bandes de balles de mitrailleuses passées autour de la taille. Certains paraissent *« dans les vingt ans »*, mais d'autres sont *« des enfants de dix à onze ans »*. Parmi eux, toujours dans le premier avion, une *« femme combattante »* et aussi *« deux bébés, dont un amputé du bras droit »*.

Le reportage est parfois interrompu par les interférences — *« Charlie Bravo Echo »* — de la tour de contrôle de l'aéroport devant laquelle un second appareil se présente quelques minutes plus tard. Le reporter rappelle, en y voyant un symbole que Tébessa, ville de plus de deux cent mille habitants, près de la frontière unisienne, est un *« ancien sanctuaire »* du F.L.N. pendant la guerre d'Algérie. Une colonie d'enseignants palestiniens y est déjà installée depuis longtemps. Elle accueille les rescapés de Beyrouth avec le reste de la population, *« qui a poussé des clameurs de joie en apprenant qu'elle avait été choisie »* pour cet honneur quelques heures plus tôt. Une multitude de drapeaux palestiniens sont brandis par l'assistance, tandis que les hôtes de l'Algérie, dont certains embrassent le sol du pays d'accueil, font le V de la victoire.

Le président, Chadli est resté à Alger, où se termine une visite officielle des chefs d'Etat malien et mauritanien qu'il reconduit à l'aéroport. En son absence, l'Etat et le parti sont représentés par le ministre des moudjahidin (anciens combattants) et le responsable du secrétariat permanent du comité central, outre les représentants de l'O.L.P. à Alger, le préfet et des autorités militaires locales. Un détachement de l'armée algérienne *« rend les honneurs aux combattants »*. Mais très vite — et le reporter souligne le côté très ordonné, très contrôlé de la cérémonie — des camions militaires avancent. Une fois chargés ils font route vers une caserne située à une dizaine de kilomètres de la ville *« lieu d'hébergement provisoire des combattants »* qui sont six cents au total.

A leur passage dans Tébessa, des femmes leur jettent du riz en signe de bienvenue. En fin de journée un meeting est organisé en leur honneur. *« Nous sommes très heureux de vous accueillir chez nous en Algérie*, déclare le responsable du secrétariat permanent du comité central, *mais la véritable fête aura lieu le jour de la libération de la Palestine. »* Le représentant de l'O.L.P. à Alger remercie l'Algérie pour *« sa solidarité indéfectible à la cause palestinienne »*.

Le 12 août, le ministère des affaires étrangères avait annoncé que l'Algérie acceptait de recevoir des combattants à la demande de l'O.L.P. Un communiqué officiel précisait : *« L'Algérie, qui a toujours apporté son soutien à la résistance palestinienne et à son seul et unique représentant, l'O.L.P., rappelle sa position constante, à savoir qu'il ne saurait y avoir de règlement de la question du Proche-Orient et notamment celle de la Palestine sans la solution du problème central qui est celui de la patrie et de l'Etat palestiniens. »*

En principe donc tout se déroule selon un scénario prévisible depuis plus de quinze jours. Il reste que, après le début de l'évacuation de Beyrouth, il y avait eu, au moins en apparence, un certain flottement à Alger.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Egypte

Le remaniement ministériel marque une nouvelle promotion du maréchal Abou-Ghazala

Correspondance

Le Caire. — Huit mois après avoir formé son premier gouvernement le 4 janvier, le président Hosni Moubarak l'a remanié, mardi 31 août, à la suite, selon les déclarations de M. Fouad Mohieddine, premier ministre sortant et reconduit, de *« la demande formulée par plusieurs ministres d'être libérés de leur charge »*. Trois vice-premiers ministres, M. Fikri Makram-Obeid, chargé des affaires de l'Assemblée du peuple, M. Nabaoui Ismail, responsable de l'administration locale (et dernier ministre de l'intérieur de Sadate), et M. Abdel Fattah Ibrahim, en charge des affaires économiques, disparaissent ainsi du cabinet. Un seul ministre, celui de la défense, le maréchal Abdelhalim Aboughazala devient vice-premier ministre, tout en conservant les importantes responsabilités qui font de lui le « patron » de l'armée, même si le raïs demeure, selon la Constitution, le chef suprême de la force militaire.

Considéré comme le plus sérieux concurrent du président Moubarak, le général Abou-Ghazala, déjà élevé au maréchalat par le successeur de Sadate, reçoit cette fois une promotion au sein de l'équipe gouvernementale. Toutefois, le poste de vice-président de la République qui le désignerait comme dauphin reste vacant. L'avenir dira si le raïs, en multipliant les honneurs militaires et politiques autour du maréchal, a voulu en quelque sorte compenser son refus de lui confier les secondes fonctions de l'Etat.

Outre les départs de MM. Obeid, Ismail et Ibrahim, on note ceux de M. Fouad Hachem, ministre du commerce extérieur et de l'économie, Adel Taher, ministre du tourisme, Saad El-Cherbini, ministre du développement populaire, et Ahmed Samir Sami, ministre de la justice, tandis que cinq nouvelles personnalités entrent au gouvernement pour remplacer les sept partants, MM. Youssef Sabri Abou-Taleb (développement populaire), Mustafa Kamel Saïd (économie et commerce extérieur), Mamdouh Attia (justice), Toufik Abou-Ismaïl (tourisme) et Ouaguih Chendi, pour lequel est créé un nouveau portefeuille, celui des investissements et de la coopération internationale. Apparemment, la décision prise par Sadate quelques semaines avant son assassinat, en octobre 1981, d'avoir *désormais trois coptes dans le* gouvernement, au lieu de deux, n'a pas été reconduite. Après le départ de M. Obeid, vice-premier ministre, seuls deux chrétiens demeurent en poste : MM. Boutros Boutros-Ghali et Albert Barsoum-Salama.

Dans sa déclaration à la presse, M. Mohieddine a indiqué que parmi *« les objectifs fondamentaux »* que poursuivra le cabinet remanié figurent la *« sécurité alimentaire du citoyen »* et *« la lutte contre la corruption »*, thèmes sans cesse repris ces dernières années par la propagande gouvernementale. Au-delà de la nouvelle promotion du maréchal Abou-Ghazala, c'est cependant le démantèlement de l'équipe économique qui frappe les observateurs avec les départs de MM. Abdel Fattah Ibrahim et Fouad Hachem, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'ont guère réussi à donner une politique cohérente de développement au pays. M. Mohieddine, qui était devenu la cible favorite de l'opposition, est maintenu dans ses fonctions de chef du gouvernement, mais il a indiqué qu'un *« véritable plan quinquennal »* sera présenté à la prochaine conférence du parti national démocratique au pouvoir, qui se tiendra du 20 au 22 septembre. Le premier ministre semble ainsi confirmer que son gouvernement s'apprête à donner la priorité absolue à l'économie.

MONA EL-BANNA.

● *Une forte explosion* a eu lieu mardi 31 août à Bagdad, qui a été entendue dans plusieurs quartiers de la capitale irakienne, selon des correspondants sur place. Les sirène n'ont pas retenti et aucune fumée n'a été aperçue. Cependant, immédiatement après la déflagration, des dizaines de voitures de police-secours ont sillonné les rues. Des passants ont aperçu plusieurs voitures de police stationnées devant le siège de la compagnie aérienne allemande Lufthansa, qui se trouve dans une rue du centre ville et dont les vitres étaient brisées, sans autres dégâts matériels. La police paraissait chercher un projectile à l'intérieur du bâtiment, mais elle s'est refusée à toute déclaration sur les motifs de sa présence devant la compagnie aérienne allemande. Parmi les passants, des rumeurs circulaient selon lesquelles l'agence irakienne d'information INA, qui se trouve à deux cents mètres de la compagnie allemande, aurait été visée. — *(A.F.P.)*

ASIE

Chine

L'ouverture du XIIe congrès du P.C.

Le parti a « brisé les chaines du dogmatisme et du culte de la personnalité » déclare M. Hu Yaobang

De notre correspondant

Pékin. — Le XIIe Congrès du parti communiste chinois s'est ouvert ce mercredi 1er septembre, à 9 heures, à Pékin, au palais de l'Assemblée nationale populaire. Deux slogans ornaient l'immense salle où avaient pris place 1 545 délégués (au total 1 600 ont été désignés) et 145 suppléants : *« Vive le glorieux parti communiste chinois, vive le grand marxisme-léninisme et la pensée de Mao Zedong »* et *« Battons-nous pour créer dans tous les domaines de nouvelles perspectives dans la construction du socialisme. »*

Aucune délégation d'un autre parti communiste n'a été invitée à assister à ces travaux et la presse étrangère n'a pas non plus été conviée. A la différence de ce qui se passait lors des précédents congrès, un service de presse a toutefois été organisé qui informe les journalistes régulièrement sur le déroulement de ces assises.

M. Deng Xiaoping a prononcé, en tant que coprésident de la première séance, une allocution d'ouverture. Il a ensuite donné la parole à M. Hu Yaobang, président du parti, qui a commencé la lecture du rapport du comité central. Celui-ci a d'abord dressé le bilan du travail du parti au cours des dernières années. Prenant pour point de référence l'écrasement de la « bande des quatre » en octobre 1976 et non le précédent congrès qui s'était tenu l'année suivante (août 1977), le président du parti a déclaré que la nation chinoise avait accompli durant cette période *« un grand changement historique »*. *« La victoire n'a pas été facile*, a-t-il dit, *car le peuple et le parti ont dû surmonter d'immenses difficultés. »*

« Vingt années tortueuses »

Entrant dans le détail, M. Hu Yaobang a ensuite énuméré les principales caractéristiques de ce bouleversement politique : le parti a *« résolument brisé les chaînes du dogmatisme et du culte de la personnalité »*, réaffirmé la ligne idéologique marxiste, consistant à rechercher la vérité dans les faits et à *« restaurer le véritable visage de la pensée Mao Zedong »*. Il a mis un terme aux années de turbulence sociale et favorisé une situation de stabilité, d'unité et d'entrain ; la démocratie et la légalité socialistes ont été progressivement perfectionnées ; les organes dirigeants du parti et de l'Etat à tous les niveaux ont été peu à peu réajusté, améliorés et renforcés, en sorte qu'aujourd'hui *« les organisations du parti et de l'Etat sont pour l'essentiel entre les mains de cadres loyaux au parti et au peuple »*. L'accent a été délibérément porté sur la modernisation socialiste et les *« erreurs gauchistes »* en matière économique ont été éliminées ; enfin, des efforts immenses ont été accomplis pour *« édifier une armée révolutionnaire moderne et régulière »*.

Tout en déclarant terminée la révolution culturelle, le onzième congrès avait continué à approuver les théories, les politiques et les slogans erronés de celles-ci, a dit M. Hu Yaobang, et ce n'est qu'après le troisième plénum du comité central, en décembre 1978, qu'un examen en profondeur de cette époque a pu être mené et qu'en particulier, afin d'éviter le renouvellement de fautes tel que l'élargissement de la lutte des classes, la théorie de la continuation de la révolution sous la dictature du prolétariat a été *« systématiquement liquidée »*.

Dans son allocution, M. Deng Xiaoping avait déclaré que le présent congrès était *« le plus important de tous ceux qui s'étaient tenus depuis le VIIe Congrès »* en 1945, soit quatre ans avant la fondation de la République Populaire. La ligne du VIIIe Congrès (1956-1958) était « correcte », a-t-il dit, *« mais comme le parti n'était pas préparé de façon adéquate sur le plan idéologique pour la construction du socialisme à cette époque, cette ligne et maints points de vue corrects mis en avant par ce congrès n'ont pas été suivis dans la pratique »*.

L'orateur n'a pas évoqué les trois congrès suivants qui avaient été dominés par les partisans de la révolution culturelle et, pour le XIe, par M. Hua Guofeng, le successeur de Mao. Il s'est contenté de dire qu'après le VIIIe congrès le pays avait connu *« de sérieux revers, mais aussi certains succès »*. M. Deng Xiaoping a affirmé qu'après les *« vingt années tortueuses »* qui avaient suivi le VIIIe congrès jusqu'à la mort de Mao, et depuis le troisième plénum du comité central du parti en décembre 1978, le parti avait *« restauré des politiques correctes sur les plans économique, politique, culturel et dans d'autres domaines »*. Il a insisté sur l'attachement de la Chine à son indépendance et sur la nécessité pour elle de compter sur ses propres forces. Mais il a assuré que la politique d'échanges avec le monde extérieur serait poursuivi. Le parti, a-t-il toutefois mis en garde, ne permettra jamais *« au mode de vie bourgeois de se répandre dans notre pays »*. M. Deng a réaffirmé aussi la volonté de Pékin de récupérer Taïwan et de combattre l'hégémonisme. Le vice-président a indiqué enfin qu'au cours des prochaines années, le parti devrait s'atteler aux quatre importantes tâches suivantes : réorganiser l'administration et promouvoir des cadres compétents professionnellement et ayant une bonne formation, construire une société d'un haut degré de civilisation, combattre les crimes économiques et rectifier le style du parti.

Pour mener à bien ce programme, il existe, a-t-il dit, *« une bonne coopération entre les anciens et les nouveaux cadres »*.

Rajeunissement, intégration du nouveau et de l'ancien, retrait en « seconde ligne » de vétérans expérimentés et prestigieux : ces thèmes dominent d'autre part l'éditorial publié ce même mercredi par le *Quotidien du peuple* pour célébrer l'ouverture du congrès qui, à l'évidence, va être l'occasion d'un profond renouvellement des organes centraux du parti. Un chiffre fournit à ce sujet une indication intéressante : environ 40 % des membres du prochain comité central devront avoir moins de quarante ans et l'âge moyen des membres sera inférieur à soixante ans.

MANUEL LUCBERT.

La délégation conduite par M. Mermaz a été reçue avec des égards exceptionnels

De notre envoyé spécial

Pékin. — La délégation du bureau de l'Assemblée nationale, conduite par M. Louis Mermaz, a quitté Pékin, ce mercredi 1er septembre, pour se rendre à Xian puis à Shanghai. Au cours de leur séjour dans la capitale chinoise, les parlementaires français, et notamment le président de l'Assemblée nationale, ont reçu des autorités chinoises un accueil exceptionnellement chaleureux.

M. Mermaz a ainsi pu rencontrer les quatre plus importants dirigeants du gouvernement et du parti, à qui il a exposé les positions de la France en ce qui concerne, d'une part, les grands dossiers de politique étrangère, d'autre part, les relations bilatérales sur les plans commercial et culturel.

Au cours de ses entretiens, M. Mermaz s'est efforcé de rassuré ses hôtes quant à la continuité du rôle traditionnel de la France sur la scène internationale, c'est-à-dire depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. En ce domaine, a-t-il estimé, mardi, au cours d'une conférence de presse, de larges convergences existent entre la France et la Chine qui sont toutes deux des pays *« pacifiques et jaloux de leur indépendance »*. M. Mermaz a également insisté sur l'importance que les socialistes attachent à la construction européenne.

En ce qui concerne enfin l'affaire Bellefroid-Li Shuang (1), qui reste un point de contentieux entre les deux pays, M. Mermaz s'est montré volontairement discret. Il a évoqué ce problème avec M. Hu Yaobang, mais n'a pas souhaité faire *« de déclaration publique qui puisse en quoi que ce soit gêner une solution positive »*. Tout en insistant auprès de son interlocuteur sur l'importance que l'opinion publique française attache à cette affaire, le président de l'Assemblée a centré son propos sur le problème *« humain et humanitaire »* que pose la détention de la jeune chinoise, tout en ne cachant pas qu'un heureux aboutissement ne peut qu'aider au développement *« d'une grande politique de relations entre la France et la Chine »*.

Les dirigeants chinois, de leur côté, ont notamment insisté sur les besoins de leur pays en matière de technologie. Recevant M. Mermaz, le premier ministre, M. Zhao Ziyang, a souhaité que la France accorde à la Chine des facilités en ce qui concerne les taux d'intérêt et consente dans ses exportations des prix plus raisonnables. Dans ce domaine, a-t-il expliqué, la Chine demande à être traitée sur le même plan que les pays en voie de développement.

Cet entretien avec le premier ministre chinois s'est déroulé à Zhongnanhai où siège le comité central du P.C.C. Le choix de ce lieu, à lui seul, est un autre signe de la volonté des dirigeants chinois de réserver le meilleur accueil à la délégation française. Sorte de ville à l'intérieur de la ville, Zhongnanhai constitue en effet une autre « cité interdite » de Pékin. Le nombre de journalistes qui accompagnaient à cette occasion M. Mermaz apparaît à lui seul, selon les observateurs de la vie pékinoise, comme un événement exceptionnel qui témoigne d'un incontestable réchauffement dans les relations entre les deux pays.

« Nous, du côté chinois, a d'ailleurs déclaré le président du P.C. chinois, M. Hu Yaobang, *nous n'avons pas ressenti de refroidissement dans les relations sino-françaises. »* Affirmant que l'amitié entre la France et la Chine était *« éternelle »*, il a fait allusion au rôle éminent des personnalités chinoises qui ont accepté de recevoir M. Mermaz ou l'ensemble de la délégation en assurant : *« Nous avons ainsi lancé un mouvement profrançais ! »*

Cette attitude répond, semble-t-il, à une volonté tout à fait précise de Pékin, qui souhaite préparer le mieux possible la visite que doit faire en Chine au mois de mai 1983 M. Mitterrand. Les dirigeants chinois savent en effet que seul le président de la République française est à même de prendre un certain nombre de décisions d'ordre politique concernant la conclusion d'importants accords entre les deux pays.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Mlle Li Shuang, jeune artiste, fiancée à un diplomate français, M. Bellefroid, avait été arrêtée et internée au moment même de la visite de M. Jobert, en Chine, à la fin 1981. Le ministre du commerce extérieur avait, pour cette raison, écourté son séjour en Chine.

هكذا من الاصل

ET SES RÉPERCUSSIONS

Les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza craignent une accélération de la politique d'annexion « de fait »

De notre correspondant

Jérusalem. — Quelles que soient leurs divergences d'opinion, la plupart des Palestiniens de Cisjordanie et du territoire de Gaza se retrouvent dans une même analyse de leur situation au moment où les troupes de l'O.L.P. quittent Beyrouth : le gouvernement israélien va, dans les semaines et les mois prochains, multiplier les initiatives pour accentuer davantage son contrôle sur les territoires occupés depuis 1967, car c'est essentiellement pour poursuivre et parachever sa politique d'annexion *« de fait »* qu'il a déclenché la guerre au Liban.

Les uns, comme M. Bassam Chakaa, maire de Naplouse, destitué de ses fonctions au printemps dernier parce que proche de l'O.L.P., dissimulent manifestement leurs craintes et leur pessimisme en affichant un certain optimisme. Ils soulignent que les Israéliens n'ont pas réussi à *« liquider »* l'O.L.P. ainsi que l'a prouvé le départ en bon ordre des fedayin *« après deux mois et demi de résistance contre l'une des armées les plus fortes du monde »*. Ils font valoir que les Palestiniens, avec la survivance de l'O.L.P., conservent plus que jamais la possibilité de faire entendre leur voix. Les autres, réputés plus *« modérés »* comme M. Elis Freij, maire de Bethléem — seul élu restant à la tête d'une municipalité importante en Cisjordanie — font remarquer qu'ils n'avaient pas tort les mois précédents de se montrer alarmistes, voire *« défaitistes »* selon les accusations de leurs détracteurs, en déclarant que *« le temps presse et joue en faveur d'Israël »* et en invitant l'O.L.P. à choisir le *« dialogue »* plutôt que le jusqu'au-boutisme dans la lutte armée.

Les uns se justifient en disant que toute discussion entre Palestiniens et Israéliens est illusoire puisque le gouvernement de M. Begin vient de prouver qu'il en refuse les termes. Les autres le font en affirmant que les derniers événements montrent qu'il ne reste qu'un seul moyen : prendre Israël au piège de la paix, si difficile que cela puisse paraître. Ces derniers estiment que, en dépit de l'intransigeance de M. Begin, un patient travail politique peut porter ses fruits auprès de l'opinion internationale et d'une fraction de l'opinion israélienne afin d'amener finalement le gouvernement de Jérusalem, sinon à composer, tout au moins à mettre un frein à sa politique du fait accompli. Mais, dans l'une et l'autre tendance on admet volontiers que les récentes déclarations faites par M. Begin et le ministre israélien de la défense, M. Ariel Sharon, semblent d'une certaine manière donner raison tant aux uns qu'aux autres.

Dans les milieux politiques de Cisjordanie et de Gaza, on relève que les dirigeants israéliens n'ont pas hésité en quelques jours à confirmer de la façon la plus nette leurs intentions. Se félicitant de *« l'expulsion »* de l'O.L.P. de Beyrouth, M. Sharon a déclaré le 26 août à New-York : *« Nos chances de parvenir à une coexistence pacifique avec les Arabes palestiniens de Judée et de Samarie (Cisjordanie) sont plus grandes que jamais. »* Pour l'ensemble des Palestiniens de l'intérieur, il n'en faut pas plus pour comprendre, s'ils ne le savaient déjà, que M. Sharon ne leur propose rien d'autre que l'acceptation du *statu quo* aggravé par la continuation de la politique de colonisation.

Une réponse à l'Egypte

M. Begin, quelques jours auparavant, répondant aux dirigeants égyptiens qui annonçaient leur décision de prolonger le *« gel »* des pourparlers sur l'autonomie, n'a-t-il pas fait savoir que le temps ainsi perdu travaillerait pour Israël puisqu'il permettrait à la *« terre d'Israël »* (appellation qui englobe la Cisjordanie et Gaza) de *« se construire »* ? M. Begin laissait ainsi entendre que l'absence de négociation sur la question palestinienne n'arrêterait pas, bien au contraire, le développement de l'installation de colonies israéliennes.

M. Begin a d'autre part répété dimanche 29 août au cours du conseil des ministres qu'il ne tolérerait pas que l'on puisse s'écarter du cadre fixé par les accords de Camp David qui, à ses yeux, l'autorisent à n'envisager qu'une autonomie interne pour les habitants de Cisjordanie et du territoire de Gaza. Le premier ministre israélien adressait ainsi une mise en garde aux dirigeants américains qu'il soupçonne actuellement de vouloir donner une autre interprétation de ces accords plus proche de celle des Egyptiens, ceux-ci considérant que l'autonomie peut être le prélude à l'autodétermination et même à l'indépendance.

Quand M. Sharon déclare aux États-Unis qu'il ne cherche pas à discuter dans les territoires occupés avec des *« collaborateurs »* mais avec toute personne *« qui veut négocier une coexistence pacifique avec Israël »*, les Palestiniens, qu'ils se voient ou non comme des *« modérés »*, répondent que M. Sharon joue sur les mots car selon eux il n'y a que des *« collaborateurs »* qui peuvent admettre l'idée d'une *« coexistence »* au sens où l'entend M. Sharon.

« Aucun Palestinien, si modéré soit-il, n'admettra les conditions posées par le gouvernement israélien », nous a déclaré une personnalité de Cisjordanie depuis toujours hostile à l'O.L.P. Résumant sur ce point l'avis de la majorité des notables de Cisjordanie et de Gaza, toutes tendances confondues, cette personnalité a ajouté : *« En réalité, les Israéliens ne souhaitent pas avoir affaire à des modérés parce que ce serait pour eux un bien plus grave danger que de se trouver en face des extrémistes de l'O.L.P. En effet, une initiative palestinienne réaliste pourrait bénéficier d'un véritable soutien international dont les Américains seraient obligés de tenir compte, mais évidemment les revendications minimum de tels modérés paraîtront toujours excessives à MM. Begin et Sharon... »*

Tous les Palestiniens viennent d'observer que M. Sharon ne se souciait guère de sauver les apparences puisque sa première démarche entreprise dans les territoires occupés, maintenant qu'il peut distraire quelque peu son attention des événements de Beyrouth, a été., la semaine dernière, de réunir les dirigeants des *« lignes de village »*, mouvements créés par l'administration israélienne et presque unanimement dénoncés en Cisjordanie comme des instruments de *« collaboration »* (*le Monde* du 8 juillet). M. Sharon a vivement incité ses interlocuteurs à profiter de l'occasion offerte par l'affaiblissement de l'O.L.P. pour redoubler d'efforts dans leur campagne destinée à encourager la *« coopération »* avec les autorités israéliennes.

Une campagne qui a déjà abouti ces derniers mois à des incidents violents dans de nombreux villages, tandis que se sont multipliés les attentats contre plusieurs chefs de ces ligues.

En Cisjordanie, comme à Gaza, on craint maintenant que le gouvernement israélien ne donne un nouvel élan à ses projets d'implantation — des plans ambitieux sont en préparation, alors que l'agrandissement des colonies existantes continue — et n'achève l'opération de limogeage des conseils municipaux qui refusent de se soumettre à l'administration civile créée l'an dernier, pour remplacer en fait l'administration militaire, et, selon les opposants préfigurer ainsi le régime d'autonomie tel que le conçoit M. Begin. Au début de la guerre au Liban, comme pour souligner les liens qu'il établit entre celle-ci et la situation dans les territoires occupés, le gouvernement israélien avait encore pris des mesures dans ce sens, notamment en destituant le maire de Gaza, M. Rachad Chawa, qui ne pouvait guère passer pour un extrémiste inféodé à l'O.L.P. C'est précisément cette décision qui avait achevé de convaincre nombre de Palestiniens, critiquant l'attitude de refus systématique de l'O.L.P., qu'il n'y avait pas de modération possible face au gouvernement de M. Begin. Enfin, la majorité des *« Palestiniens de l'intérieur »* s'attendent, en cas de protestation contre ces nouvelles mesures, à un renforcement de la répression. Dans un texte publié le 17 août, la plupart des conseils municipaux des associations et des syndicats de Cisjordanie indiquaient que le gouvernement israélien voulait créer *« une atmosphère de désespoir et de reddition »*.

FRANCIS CORNU.

APRES L'ÉLECTION DE M. BECHIR GEMAYEL

« C'est l'ennemi israélien qui a imposé son candidat », *nous écrit M. Raymond Eddé*

Après l'élection de M. Bechir Gemayel à la présidence de la République libanaise, nous avons reçu la lettre suivante de M. Raymond Eddé, chef de file des chrétiens modérés, qui vit en exil en France depuis 1976.

Jérusalem d'abord, Washington ensuite, se sont empressés de féliciter le nouveau président de la République libanaise.

M. Begin, qui a fait élire très ostensiblement son candidat, Bechir Gemayel, sous la protection des chars israéliens, n'hésite pas à lui servir du « cher ami ».

Quant au président Reagan nullement indisposé par l'emploi, par l'aviation israélienne, de la « bombe à vide » et « à fragmentation », il s'est félicité que l'élection ait pu se dérouler « *selon les principes traditionnels et constitutionnels* »...

Que Begin « *se réjouisse du plus profond de son cœur* », rien de plus normal.

Mais que le chef de la plus grande démocratie du monde se félicite que les « *principes traditionnels et constitutionnels* » aient été respectés, voilà de quoi être abasourdi.

Le fait qu'il n'y ait eu qu'un seul candidat, alors qu'il y en avait une cinquantaine avant l'invasion israélienne du 6 juin dernier, constitue-t-il vraiment une application des « *principes traditionnels et constitutionnels* » ?

Le fait que l'Assemblée nationale ait été réunie dans une caserne, sous la protection des milices armées du candidat appuyées par les chars de l'ennemi israélien est-il vraiment conforme aux traditions démocratiques et constitutionnelles ? Alors qu'il a fallu aussi recourir à tous les moyens de pression et de menaces allant jusqu'à la tentative d'assassinat, la veille du scrutin, d'un député, Hassan Rifaï, qui s'en est heureusement tiré. Et il a fallu, en plus, attendre deux heures durant pour atteindre le quorum, réduit à 62 députés par la volonté du président Kamel el Assad, alors que le quorum requis par la Constitution est de 66 députés.

Cela dit, le peuple libanais, il faut le reconnaître, s'est habitué depuis longtemps à voir la force primer le droit et le fait accompli s'imposer petit à petit.

En effet, depuis l'indépendance, le candidat à la présidence de la République à presque toujours été « désigné » par une ou deux puissances étrangères, alors que sous le mandat français Emile Eddé a été élu démocratiquement président de la République avec deux voix de majorité contre son adversaire Bechara el-Koury.

En 1943 puis en 1952, c'est le général Spears, représentant de la Grande-Bretagne, qui « désigna » les présidents Bechara el Khoury et Camille Chamoun.

En 1958 et en 1964, c'est l'Amérique qui, d'accord avec le président Nasser, « désignait » les présidents Fouad Chehab et Charles Helou.

En 1976, c'est l'Amérique aussi, mais avec l'accord cette fois du président syrien Hafez el Assad, qui « désigna » le président Sarkis.

La seule élection présidentielle qui se fit sans aucune intervention étrangère a été celle du président Frangié, qui a été élu en 1970 à une seule voix de majorité, la sienne, comme il se plaisait à le répéter.

Mais, pour la première fois, c'est l'ennemi, l'ennemi israélien, l'occupant israélien, qui a imposé et fait élire son candidat, Bechir Gemayel.

Reste à savoir quelle sera la réaction du monde arabe et si les souverains et chefs d'Etat arabes, qui ne l'ont pas encore félicité le feront après le 23 septembre, jour de la prestation du serment constitutionnel.

Accepteront-ils, éventuellement, de le recevoir au sommet de Fez, qui doit se tenir le 6 septembre prochain, en compagnie du président Sarkis, ou à un autre sommet arabe, le jour où il sera président de la République libanaise ?

Si cela venait à se produire, ils auraient admis implicitement qu'Israël n'est plus l'ennemi et qu'il est même devenu, grâce à Bechir Gemayel, l'allié des Arabes.

Je pourrais alors me rendre, impunément, à Jérusalem me recueillir au Saint-Sépulcre.

EUROPE

LES TROUBLES EN POLOGNE

A Gdansk, jusqu'à minuit, jets de pierre, bombes fumigènes, barricades...

(De l'envoyé spécial de l'A.F.P.)

Gdansk. — A la sortie des chantiers Lénine, mardi en début d'après-midi, ils étaient quelque cinq mille sur les dix mille travailleurs que compte l'équipe du matin a s'être rassemblés autour du monument à la mémoire des ouvriers tués dans les émeutes de 1970. Ils ont scandé, pendant une heure environ, des slogans qui ne laissaient subsister aucun doute sur leur état d'esprit : « *Libérez Lech* (Walesa), *enfermez Wojciech* (Jaruzelski) *!* », « *Abolissez l'état de siège !* », « *Libérez les internés et les condamnés !* » (en vertu de l'état de siège), « *Liberté pour la Pologne, du pain pour le peuple !* », « *Le pape doit venir en Pologne !* », « *Solidarité vaincra !* »

Auparavant, des délégations des divers ateliers des chantiers avaient déposé des gerbes au pied du monument sous les applaudissements frénétiques de la foule. Cette manifestation a aussi eu ses moments cocasses. Alors qu'un hélicoptère de la police survolait les travailleurs, quelqu'un a lancé à son adresse : « *En pleine crise, les voilà* (les dirigeants du pays) *qui gaspillent du carburant inutilement.* » La foule a éclaté de rire.

Un orateur inconnu s'est ensuite adressé aux travailleurs. Sous leurs applaudissements, il a souhaité que « *ce jour anniversaire soit le début de l'entente nationale* ».

Ces paroles devaient être rapidement démenties par les faits. La place du monument fut subitement entourée par des détachements des ZOMO, les brigades d'intervention, et par des colonnes de police avec en tête des blindés légers. A peine un officier de police avait-il lancé l'ordre aux manifestants de se disperser que l'air fut déchiré par des détonations de grenades lacrymogènes et de bombes fumigènes.

La manifestation a alors dégénéré. Les assauts des forces de l'ordre ont été musclés. De violents affrontements se sont déroulés à proximité des chantiers, du siège du comité régional du parti et de la vieille ville. A la multitude des grenades lacrymogènes et des bombes fumigènes, les manifestants, rejoints par de nombreux autres habitants de la ville, ont répondu par des jets de pierres et de briques. Ils ont même dressé des barricades avec des bancs et des poubelles. Sans cesse harcelés par les forces de l'ordre, ils ont résisté plus de cinq heures durant. Dans plusieurs endroits, ils se sont regroupés autour des soldats qui barraient les rues et ont tenté de les gagner à leur cause. Les militaires, qui ne sont pas intervenus directement dans les incidents, sont restés de marbre.

Le dernier carré des manifestants n'a cédé que peu avant minuit, à proximité de l'ancien siège du syndicat, à Wrzeszcz, faubourg de Gdansk, à 5 kilomètres environ du cœur de la ville. Les manifestants y avaient dressé une barricade de plus d'un mètre de hauteur qui barrait toute la chaussée sur une trentaine de mètres. Ils y avaient entassé pavés, pierres, briques, bancs, chaises, etc. Une centaine de jeunes gens armés de cocktails Molotov la défendaient. Cinq camions de soldats avaient rebroussé chemin devant cet obstacle.

Enfin une importante colonne de ZOMO est arrivée sur les lieux. La charge a été violente. Des blindés légers ont enfoncé la barricade cependant qu'une pluie de bombes fumigènes s'abattait sur ses défenseurs. Les manifestants ont alors été dispersés rapidement.

De violents combats ont également opposé forces de l'ordre et manifestants sur la route de Gdansk à Wrzeszcz. Les forces de l'ordre ont dû là enfoncer trois barricades. Deux camions de police, dont l'intérieur était entièrement brûlé, gisaient en bordure de la chaussée. Un kiosque à journaux était entièrement calciné et le sol était jonché de pierres, d'éclats de bombes fumigènes et de verre.

Des centaines d'arrestations

(Suite de la première page.)

La place du Palais de la Culture, la place Krasinski et tous les alentours de la vieille ville ont été rapidement noyés dans la fumée des grenades. La foule abandonnait le terrain puis revenait à la charge, criant « *gestapo, gestapo* », « *à bas la junt* » ou encore « *vive Solidarité* ».

Peu après 17 heures, deux barricades étaient érigées avenue Maréchal-Marszalkowska. Les échauffourées, auxquelles participaient de nombreux ouvriers des grandes usines de la capitale, se poursuivirent jusqu'à 18 heures, heure à laquelle des groupes se rassemblèrent dans de nombreux points de la ville dont des quartiers entiers devenaient inaccessibles. Les ambulances sillonnaient la capitale et les hélicoptères tournaient dans le ciel, vraisemblablement pour guider les forces de l'ordre. Les affrontements ont duré jusqu'aux alentours de minuit. Au milieu de la nuit, dans le quartier ouvrier de Praga, une barricade fumait encore, entourée de gens descendus de leurs appartements et discutant passionnément des événements de la journée.

« Divorçons d'avec l'U.R.S.S. »

A Gdansk, les manifestants ont lancé un slogan inimaginable il y a un mois encore : « *Divorçons d'avec l'U.R.S.S. !* ». A Cracovie, les affrontements ont commencé à 15 heures, lorsque les forces de l'ordre ont chargé plusieurs milliers de personnes rassemblées au centre de Nowa-Huta, le faubourg ouvrier de la ville. Un cortège sans cesse grossi par les passants s'est alors formé, se dirigeant vers une église où devait être célébrée une messe. Dispersé, il n'a pu se reformer qu'à 16 heures, devant cette même église, où se massaient quelque dix mille personnes, hommes, femmes et enfants de tous âges. A la fin de la messe, la milice a chargé pour la troisième fois, jusque sur le parvis, et de véritables batailles rangées ont alors commencé. Elles se poursuivaient en fin de soirée à Cracovie même, le centre la ville étant totalement bouclé par les ZOMO et des affrontements se déroulant dans les rues adjacentes.

A Wroclaw, dès 15 heures, soit une heure avant le rendez-vous fixé, trois mille personnes étaient rassemblées place Grabiszynska, au cœur de la ville, et les affrontements éclataient rapidement. On ne dispose pour l'instant d'aucune information sur la suite des événements dans cette ville, sdont les communications téléphoniques ont été très rapidement coupées comme celles de nombreuses autres capitales régionales.

Dans la soirée, les porte-parole du gouvernement, affirmant qu'il n'y avait pas eu de morts, déclaraient que les affrontements avaient donné lieu à « *plusieurs centaines* » d'arrestations et que « *quelques personnes ont été blessées tant du côté des manifestants que de celui des forces de l'ordre* ». L'armée « *n'est intervenue nulle part, sauf pour des tâches de protection* », a déclaré le porte-parole du ministère de l'intérieur en assurant que la situation était « *bonne* », que « *les organisateurs n'ont pas réussi* », et que les incidents de mardi « *ne constituent pas une menace* ». Les ouvriers « *n'ont pas participé, il n'y a pas eu de grèves et la population n'a pas suivi. C'est un succès pour les forces qui veulent l'entente* », a poursuivi le porte-parole officiel avant de conclure : « *Il n'y aura pas de changement de ligne politique.* »

Le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a, quant à lui, laissé échapper une « petite phrase » qui en dit long sur l'inquiétude du pouvoir : « *Les extrémistes*, a-t-il dit, *n'ont pas réussi, pour l'instant, à déstabiliser le pays.* » Pour M. Urban, « *il n'est pas exclu que d'autres troubles aient lieu* ».

Dans la matinée, les services de sécurité avaient arrêté deux membres du KOR, MM Zbigniew Romaszewski et Andrzej Machalski, qui ont été tous deux placés en détention provisoire. Ils jouaient l'un et l'autre, et particulièrement le premier, un rôle important dans le mouvement clandestin depuis le coup d'Etat, et, selon l'agence PAP, les documents trouvés en leur possession prouveraient que leur activité était « *dirigée contre l'Etat polonais* ». Ce mercredi matin, la radio a par ailleurs fait état du démantèlement, à Katowice, d'un « *groupe de terroristes dirigés par l'ancien animateur de l'hebdomadaire de Solidarité dans cette région* ». Ce groupe, selon la radio, aurait projeté d'assassiner plusieurs officiels dans des endroits publics. « *C'est là*, a ajouté la radio, *une terrifiante preuve de la nature impitoyable des opposants politiques.*

A Francfort, la plupart des cinq cents banques occidentales créditrices de la Pologne ont accepté de reporter de deux mois le délai banques et les autorités polonaises étaient convenues de s'entendre, le 10 septembre prochain, sur le remboursement des dettes arrivant à échéance cette année, mais les deux parties se sont aperçues qu'il serait impossible de respecter cette date limite. A Washington, le secrétaire d'Etat américain, M. Georges Shultz, a justifié, mardi, dans une lettre adressée au Congrès la décision de son gouvernement de faire jouer sa garantie sur les dettes polonaises envers les créanciers américains. « *Une cessation de paiement, à l'heure actuelle*, écrit M. Shultz, *serait contraire à l'intérêt national des Etats-Unis, car elle pourrait mener à un rejet illégal par la Pologne de ses obligations et réduire, de ce fait, la pression financière exercée par l'imposition des sanctions économiques occidentales.* »

Une famille exemplaire

M. Zbigniew Romaszewski, dont les autorités viennent d'annoncer l'arrestation, est l'un des cinq membres de la direction clandestine de Solidarité pour la région de Varsovie. Spécialiste des micro-ondes, il travaillait à l'Institut de physique de l'Académie des sciences de Pologne. Il avait passé deux ans à Moscou auprès du physicien Prokhorov, prix Nobel pour ses travaux sur le laser.

Membre du Comité de défense des ouvriers (KOR), créé, en 1976, après les révoltes ouvrières d'Ursus et Radom, il présida à l'époque la commission de défense légale du KOR. Envoyé en 1979 en mission à Moscou, il prend une interview de M. André Sakharov. A la création de Solidarité, il déploie une grande activité dans la région de Varsovie (Masowsze) et assiste Zbigniew Bujak dans la direction de la commission pour le respect de la légalité, créée par le syndicat indépendant.

A l'instauration de l'état de guerre, en décembre 1981, sa fille, Agnieszka, l'un des leaders des syndicats estudiantins libres, est internée. Elle devait être libérée en mai. Sa femme, présentatrice de Radio-Solidarité, a été arrêtée le mois suivant. Il n'échappa alors à l'arrestation que parce qu'il était arrivé en retard à leur rendez-vous.

LA PRESSE SOVIÉTIQUE PUBLIE DES COMPTES-RENDUS SUR LES MANIFESTATIONS DE « VOYOUS »

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Brejnev était à peine rentré de vacances, mardi 31 août, après deux mois passés sur les bords de la mer Noire que les manifestants polonais l'interpellaient déjà. Si le « *divorçons avec l'U.R.S.S.* » scandé à Gdansk n'est pas parvenu jusqu'au Kremlin, l'agence Tass et la télévision soviétique on dû annoncer au public que la « *clandestinité antisocialiste a provoqué un conflit pour démontrer que les forces contre-révolutionnaires ne sont pas encore abattues* ». La veille, la presse n'avait pas fait d'allusions à la possibilité d'incidents ; depuis plusieurs semaines, Moscou semblait, en effet considérer que la Pologne était « normalisée » et le ton de la rencontre Brejnev - Jaruzelski, le 16 août, en Crimée, donnait cette impression.

Aussi l'extrême célérité de Tass et de la télévision, mardi, puis l'insistance des quotidiens, mercredi, pour annoncer les manifestations dans les principales villes de Pologne, est étonnante, sinon inquiétante. L'agence Tass, alors que les heurts se poursuivaient encore entre miliciens et partisans de Solidarité, écrivait : « *Les forces antisocialistes ont déployé une campagne de provocation en vue d'aggraver la situation. Elles ont coordonné leur action avec les centres subversifs étrangers.* » C'est avec force détails que les médias soviétiques ont évoqué, mercredi matin, « *les colonnes de voyous descendant dans les rues de Varsovie, de Wroclaw, de Gdansk, de Cracovie et d'autres villes polonaises* ».

Désormais, le public soviétique sait que « *la foule arborait des insignes de Solidarité, scandait des slogans antigouvernementaux et a tenté d'ériger des barricades après s'être donné, le plus souvent, rendez - vous près des églises* ». Il sait également que dans un pays frère voisin « *les canons à eau et les grenades lacrymogènes ont été utilisés* » puisque des « *nervis déchaînés ont opposé une résistance à la milice ou ont attaqué des groupes de militaires* ».

Jusqu'aux incidents de mardi, la thèse officielle était que la « normalisation » progressait et que l'état de guerre avait pratiquement paralysé Solidarité : « *Finalement, les choses se passent plutôt mieux que prévu* », ironisaient même les milieux officieux. Les manifestations du 31 août auront sans doute mis fin à cette belle assurance.

Rien ne permet encore de prédire un changement d'attitude radical au Kremlin, qui, à la veille du 31 août, s'était abstenu de jeter de l'huile sur le feu. Mais la confiance accordée au général Jaruzelski a dû être fortement entamée par le déroulement de la journée. Plus que jamais, les dirigeants soviétiques ont les yeux braqués sur Varsovie.

(Intérim.)

Devant l'ambassade de Pologne à Paris

UNE IMMENSE CROIX DE FLEURS

Prières des chrétiens, slogans (« *A bas le stalinisme ! Le socialisme, c'est les travailleurs* »), des groupes gauchistes massivement représentés — plusieurs milliers de personnes étaient rassemblées mardi 31 août en fin d'après-midi à Paris devant l'ambassade de Pologne, sur l'esplanade des Invalides.

Organisée à l'appel du Comité de coordination du syndicat Solidarité en France, appuyé par la manifestation a débuté en titution d'une *immense croix* de fleurs, copie conforme de celle que les Varsoviens s'obstinent à reconsiltuer chaque matin sur un trottoir malgré la repression. Au croisement des deux branches, un portrait de M. Walesa, des fils de fer barbelés, des drapeaux de Solidarité et de la Pologne. On se recueille, on chante en faisant le V de la victoire et on s'interpelle entre amis, en polonais bien sûr, mais aussi en Français. La police est très discrète et débonnaire, se contentant d'interdire strictement les accès de l'ambassade. La foule grossit, mélange étrange de silhouettes de l'extrême gauche, des milieux chrétiens, des milieux syndicaux et aussi des milieux conservateurs.

On aperçoit plusieurs dirigeants syndicaux de premier plan, dont M. Edmond Maire. Un militant de Solidarité dit quelques mots bien difficilement audibles mais applaudis à tout rompre.

C'était la première manif de la rentrée, un rien mondaine, mais chaleureuse et émue avec ses grappes de jeunes Polonais accrochés à des transsistors, peurant parfois à chaudes larmes en entendant les premiers échos de ses manifestations auxquelles chacun pense : celles de Pologne. Des manifestations similaires ont eu lieu dans la plupart des autres grandes villes d'Europes.

Wladislaw Gomulka est mort

L'inexorable décadence du héros

Varsovie (A.F.P.). — M. Wladislaw Gomulka, qui dirigea le parti ouvrier polonais de 1943 à 1948, et le parti ouvrier unifié de 1956 à 1970 (jusqu'aux révoltes sanglantes des ouvriers de la Baltique), est mort dans la nuit du mardi 31 août au mercredi 1er septembre d'un cancer, annonce un communiqué du comité central du POUP. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Wladislaw Gomulka fut un des quelques hommes d'Etat communistes capables de susciter l'élan. Et il ne récolta que la tristesse. Dans le désert de sa retraite, l'ancien chef du parti polonais travaillait d'arrache-pied à la rédaction de Mémoires qui ne seront peut-être jamais publiés. Il voulait à tout prix justifier ce qu'il avait accompli et décidé quand il exerçait ou croyait encore exercer le pouvoir. Dernière ironie de l'histoire : le dirigeant qui avait eu horreur les hommes de plume, surtout quand ils n'en faisaient qu'à leur tête, entrait malgré lui, pour essayer de sauver son destin, dans la confrérie des écrivains maudits. Tout Gomulka, avec sa grandeur passée et son inexorable décadence, est dans cet entêtement qui, souvent, lui permit de triompher des obstacles *mais finalement le fit trébucher* devant une réalité qu'il ne voyait plus.

Longtemps il sut profiter d'instinct de sa propre faiblesse. Ce fils d'un serrurier, né en 1905 à Krosno, paraissait, comme beaucoup d'autres, condamné à mener une vie obscure, besogneuse. Son père avait vainement tenté sa chance aux Etats-Unis. La famille était revenue au pays sans argent, sans espérance. Le jeune Wladislaw n'avait pas les moyens de s'attarder à l'école bien qu'il fût jugé bon élève. A quatorze ans, il entrait en apprentissage. Deux ans plus tard, il militait au syndicat et adhérait au parti socialiste qu'il allait vite quitter pour le parti communiste. A deux reprises, il fut arrêté par les autorités bourgeoises. Cette infortune fut sa première chance. En 1938, Staline décida d'en finir avec le parti communiste polonais, insuffisamment docile. Le Komintern prononça la dissolution du groupe et les dirigeants convoqués à Moscou furent exécutés. Gomulka, incarcéré en Pologne, échappa au massacre. Il s'évada au début de la guerre.

Il ne chercha pas à se réfugier en U.R.S.S. et, en 1941, il participa dans la clandestinité à la reconstruction, sous le nom de parti ouvrier polonais, du parti communiste. Deux ans plus tard, il en prendra la direction. Après la libération, il cumulera ce poste avec ceux de vice-président du conseil et de ministre des territoires recouvrés. Il était alors le numéro un du pays et commençait à gagner la popularité. Les paysans lui savaient gré de mener à la campagne une politique prudente, et beaucoup de ses compatriotes notaient qu'il avait, lui aussi, le sens national.

Epuré en 1948

Les signes de tension apparaissaient entre cet homme, qui pendant toute l'épreuve était resté attaché à sa glèbe, et les leaders rapatriés de *Moscou*. Gomulka était irremplaçable aussi longtemps que le parti disputait le pouvoir aux formations bourgeoises. *Il devenait encombrant à partir du moment où la dictature* du prolétariat était installée.

Ses rivaux n'eurent guère de peine à persuader Staline que le secrétaire général sentait le fagot. Ne faisait-il pas obstacle à la collectivisation agraire ? N'était-il pas hostile à la reconstitution d'une sorte d'Internationale ? Et surtout n'avait-il pas critiqué la condamnation de Tito par le Kominform ? Son sort fut scellé au cours de l'été de 1948. Le 31 août, devant le comité central, il fut accusé par Bierut d'être un « déviationniste droitier ». Il perdit aussitôt ses fonctions de secrétaire général. Un an plus tard, il fut exclu du parti, puis, en 1950, emprisonné. On attendait d'un moment à l'autre son procès. Les dirigeants soviétiques faisaient pression sur les Polonais pour accélérer « *la lutte contre les titistes de toute espèce* ». Comment et pourquoi les Polonais firent-ils traîner les choses ? L'ancien chef du parti avait-il gardé des amis suffisamment courageux, puissants et habiles pour le protéger ? Staline mourut en mars 1953, et un peu plus tard Gomulka fut discrètement remis en liberté.

A cette époque, les pays communistes faisaient, dans le tohu-bohu, leur examen de conscience. Mis au courant des crimes du « culte de la personnalité », les peuples, des militants, demandaient des comptes aux hommes encore en place. Ils réclamaient une amélioration radicale des conditions de vie. *En juin 1956*, l'émeute grondait à Poznan. Les journaux de moins en moins contrôlés se déchaînaient. A Varsovie comme à Budapest, le régime risquait d'être emporté. Il ne restait qu'une carte à jouer : rappeler à la barre l'ancien dirigeant qui avait encouru les foudres de Staline.

La partie était loin d'être gagnée. Les Soviétiques s'inquiétaient de ce remue-ménage et ils avaient les moyens matériels de remettre de l'ordre. Alors que le comité central s'apprêtait à élire Gomulka au poste de premier secrétaire, un « quarteron » de dirigeants du Kremlin fit, le 19 octobre 1956, une arrivée retentissante et inattendue à Varsovie. Flanqué de Molotov, Mikoyan et Kaganovitch, Khrouchtchev essaya de renverser la tendance, cependant que l'armée soviétique présente sur le territoire polonais procédait à d'inquiétantes manœuvres. Mais dans les usines les ouvriers se préparaient à résister. L'U.R.S.S. se résigna alors au retour de Gomulka. Ce fut une explosion de joie : les Polonais eurent le sentiment qu'ils avaient fait éclater « le printemps en octobre ».

L'euphorie se prolongea pendant quelques mois. Les journalistes, les écrivains, bénéficiaient d'une liberté sans précédent. Les paysans reprenaient leurs terres. Le pouvoir civil concluait un accord avec l'Eglise et le cardinal Wyszynski retrouvait son siège. Les Polonais croyaient avoir arraché le droit de construire le socialisme comme ils l'entendaient et ils pensaient avoir trouvé le guide qui réaliserait leurs aspirations. Seuls faisaient grise mine les cadres traditionnels d'un parti qui s'était pratiquement disloqué. Non sans amertume, les « apparatchiki » étudiaient le discours inaugural de leur nouveau patron : « *La classe ouvrière a donné dernièrement à la direction du parti et au gouvernement une leçon douloureuse... La classe ouvrière n'a jamais utilisé à la légère l'arme de la grève... Il fallait dire la vérité hier, et il faut la dire aujourd'hui.* »

Un malentendu

Mais les épousailles du peuple et du leader étaient fondées sur un malentendu. Gomulka voulait en finir avec les monstruosités du stalinisme et restituer à la Pologne sa personnalité. Pourtant, il restait imprégné jusqu'à la moelle du socialisme qui lui avait été inculqué. Il ne sentait pas que les temps, le monde et son propre peuple avaient changé. Il brillait par le caractère plus que par l'intention. Au bout de deux ans, le charme était déjà rompu. Les gomulkistes les plus ardents de 1956 étaient écartés des affaires, remis au pas parce qu'ils tenaient un langage incompréhensible pour le premier secrétaire. Les conseils ouvriers avaient cessé d'exister. Bientôt, les relations allaient se tendre avec l'Eglise, beaucoup plus influente que ne l'était le parti. Les difficultés économiques s'accumulaient. De plus en plus, Gomulka devait s'appuyer contre ceux qui l'avaient ramené au pouvoir, sur les adeptes de la manière classique et forte.

Les intellectuels avaient perdu tout espoir. La population acceptait encore la direction d'un homme qui représentait non plus une chance mais un moindre mal. Pourtant, inquiet des menaces qui s'amoncelaient, le premier secrétaire nouait des alliances privilégiées avec les gouvernants d'Europe de l'Est les plus dogmatiques : le Tchécoslovaque Novotny et l'Allemand Ulbricht. Et lui, le champion de la voie nationale, il se faisait de plus en plus le défenseur de la politique soviétique. Contesté par les « libéraux », il s'accommodait de la montée des « partisans » qui exaltaient le sentiment national mais prônaient la sévérité pour rétablir l'ordre et cultivaient l'antisémitisme. Pour arrêter la contagion du « révisionnisme » (déjà les étudiants avaient manifesté à Varsovie), Gomulka fut, en 1968, l'un des avocats de l'intervention militaire en Tchécoslovaquie. La population eut honte de ce qu'avait dit et fait en son nom l'ancien « rebelle ».

Le premier secrétaire menait pour s'accrocher un combat que chacun, sauf lui, jugeait désespéré. Etait-il animé par le goût du pouvoir, l'attrait des biens matériels que donne la puissance ? Sans doute pas. Ses adversaires reconnaissent qu'il a vécu dans l'humilité et l'ascétisme. Mais aussi, ce qui est impardonnable, pour un homme de sa condition, dans l'ignorance. Il n'entendait plus ou ne voulait plus entendre les murmures des êtres accablés par la dureté des temps. Lui qui avait su leur parler en 1956, il ne connaissait plus guère que la langue de bois des hommes d'appareil et s'en tenait à des schémas démodés. Il avait perdu prise sur la réalité polonaise.

En décembre 1970, alors qu'il venait de signer avec le chancelier Brandt le traité normalisant les relations germano-polonaises, il se laissa persuader de prendre des mesures draconiennes pour remettre d'aplomb l'économie. Les prix des produits alimentaires subirent une augmentation allant jusqu'à 30 %. C'en était trop ! Les ouvriers des villes de la Baltique descendirent dans la rue le 15 décembre. Il y eut des morts. Les autorités reprirent la vieille chanson : *ces événements étaient le fait* de « voyous ». Le pouvoir, décencerté, ajoutait l'insulte au drame. Les troubles s'étendirent. Il fallait de toute urgence apaiser les esprits. Le 20 décembre, le comité central acceptait la démission que le premier secrétaire offrait « pour raison de santé » et nommait à sa place M. Gierek.

Une fois déjà, il avait été dit à Varsovie : « *Sans aucun doute, la mesure avait été dépassée. Or on ne peut la faire impunément... Pour que soit possible le gouvernement d'un pays, il faut que la classe ouvrière et les masses travailleuses accordent un crédit de confiance à leurs représentants qui tiennent le gouvernail, de l'Etat... Ce crédit de confiance peut être prolongé à condition que soient honorés les engagements contractés à l'égard de ceux qui l'ont accordé.* » Le premier secrétaire déchu avait oublié la leçon magistrale que donnait, en ces termes, le 20 octobre 1956, Wladislaw Gomulka.

BERNARD FÉRON.

GRECE

La recherche de voies nouvelles

La Grèce qui accueille, ce mercredi 1er septembre, M. François Mitterrand en visite officielle n'est pas aujourd'hui un hôte tout à fait comme les autres — si elle le fut jamais. Cinq mois après la France, elle a en effet, elle aussi, choisi de donner sa chance à la gauche en accordant au parti socialiste panhellénique de M. Andréas Papandréou une majorité absolue au Parlement.

A Athènes comme à Paris, cette victoire socialiste devait beaucoup, certes, à l'usure de l'équipe de droite ou de centre droit sortante. Et aussi au charisme d'un chef de file dont le succès venait couronner une longue patience. Mais elle bouleversait sans doute bien plus de choses en Grèce qu'en France. Restaurée après la chute des colonels en été 1974, la démocratie hellénique paraissait encore fragile : allait-elle supporter l'épreuve de l'alternance ?

A ce jour, la réponse est un oui éclatant. Ce n'est pas le moindre succès d'institutions qui voient coexister un président de la République, M. Caramanlis, issu de l'ancienne majorité, et un premier ministre, M. Papandréou, porte-drapeau de la nouvelle et vivant symbole du « *changement* ». Un changement encore trop récent, à l'approche du premier anniversaire de la victoire électorale du 18 octobre 1981, pour dresser un bilan complet.

A l'actif du nouveau gouvernement, outre son caractère pacifique dans l'alternance (qui s'inscrit d'ailleurs tout autant au crédit de l'opposition) on doit porter un certain nombre de mesures sociales et juridiques en faveur des plus défavorisés ou encore destinées à mettre un terme à certains archaïsmes de la société grecque.

Au passif figure notamment un préoccupant insuccès économique certes amorcé sous le gouvernement de la Nouvelle Démocratie de MM. Rallis et Averof, mais dont le caractère dramatique tend à s'accentuer. Autres terrains sur lesquels les critiques de l'opposition ne paraissent pas sans fondement : l'orientation de l'information d'Etat et, au-delà, une politisation abusive de la fonction publique. Ce ne sont pas choses nouvelles, mais on attendait sans doute de la gauche un autre type de comportement.

C'est dire à quel point on a été attentif, à Athènes, avant octobre 1981, mais à plus forte raison depuis, à tout ce qui se passait à Paris. Non seulement, bien sûr, parce que la France a traditionnellement joué un rôle important dans les amitiés européennes de la Grèce, ou parce qu'elle est son deuxième investisseur étranger. Mais aussi, mais surtout, parce qu'il apparaissait à beaucoup de Grecs, qu'ils se sentent ou non membres de la majorité nouvelle, que la France constituait une sorte de laboratoire du changement et que le cours de la vie politique parisienne pouvait préfigurer celui d'Athènes.

A en juger par un certain nombre de réactions, notamment dans la presse, c'est avec des sentiments mêlés que l'opinion hellénique observe les résultats de l'expérience française. Et M. Mitterrand ne trouvera pas à Athènes que des admirateurs : le socialisme au pouvoir ne paraît décidément pas à un certain nombre de Grecs être le remède approprié à la crise économique. Du moins le président français y trouvera-t-il beaucoup d'amis — de son pays, — même s'ils ne le sont pas tous de son parti.

Héritière d'un passé si riche, si prestigieux, qu'il est souvent plus un handicap qu'un atout, longtemps déchirée par les séquelles d'une guerre civile féroce, puis d'une dictature qui finit par mourir de ses propres intrigues, la Grèce moderne cherche un peu à tâtons des voies nouvelles. La fidélité à l'histoire n'exclut pas de sa part un certain « ras-le-bol » devant les clichés, même les plus flatteurs. Plus dynamique qu'elle ne le croit souvent elle-même, la Grèce qui accueille M. Mitterrand est un pays qui tente — enfin ! — d'épouser son siècle. — B. B.

Athènes, la C.E.E. et l'OTAN

L'émancipation sans rupture

C'ETAIT sans doute dans le domaine de la diplomatie que l'on attendait (non sans crainte dans le camp occidental) les changements politiques les plus nets et les plus spectaculaires de la part du nouveau pouvoir grec. M. Papandréou et ses amis n'avaient-ils pas fait campagne contre l'alliance atlantique et la Communauté économique européenne, l'une et l'autre accusées de porter ombrage à l'indépendance nationale et de limiter la marge de manœuvre d'Athènes ? En fait, dès cette époque, le chef du PASOK tenait sur ce terrain, comme sur bien d'autres, un langage sensiblement plus nuancé que la plupart de ses partisans. Habile manœuvrier, le futur premier ministre semblait soucieux de ménager l'avenir et de garder les coudées franches. Son ambition, en réalité, se voulait plus élevée, plus « gaullienne » que celle qui eût simplement consisté à quitter avec fracas l'alliance atlantique ou le Marché commun. M. Panagoulis vient de démissionner de son poste de secrétaire d'Etat à l'intérieur parce qu'il estime que le premier ministre, sur ce plan, n'a pas tenu ses promesses. S'il le fallait, M. Papandréou n'excluait pas d'en arriver là, mais il se serait alors agi d'un moyen, non d'une fin.

La vraie grande ambition de la nouvelle ligne diplomatique d'Athènes est tout simplement de donner à la Grèce un rang international appréciable, supérieur en tout cas à celui dont la gauche a hérité en arrivant au pouvoir en octobre dernier. A tort ou à raison, beaucoup de Grecs estimaient que les précédents gouvernements n'avaient pas su, malgré un retrait d'ailleurs provisoire de l'organisation militaire de l'OTAN, faire entendre suffisamment fort la voix de la Grèce vis-à-vis des Américains mais aussi vis-à-vis de la Turquie, en particulier dans l'affaire de Chypre. Même sans adhérer aux slogans anti-américains du parti communiste de « l'extérieur », très nettement prosoviétique, une bonne partie de l'opinion nourrissait à l'égard des Etats-Unis un sentiment qui n'était pas très loin de l'humiliation un peu rageuse, et dont les socialistes ont fort bien su jouer.

Le contentieux avec Ankara

Les rapports avec Washington se compliquent pour Athènes du problème particulier posé par la Turquie, alliée des Etats-Unis et partenaire de l'OTAN. La question n'est pas nouvelle. M. Caramanlis, lorsqu'il dirigeait le gouvernement, avait déjà dû y faire face. La Grèce se sait depuis longtemps indispensable au dispositif de défense occidental en Méditerranée et n'entend pas laisser Ankara tirer seul auprès de Washington le bénéfice d'une telle situation géo-stratégique. Comme son prédécesseur, M. Papandréou comptait sur la menace d'un éventuel retrait grec de l'alliance pour inciter les Etats-Unis à faire pression sur la Turquie afin que celle-ci évacue Chypre ou au moins y amorce une désescalade militaire. Et aussi pour qu'elle assouplisse ses positions sur un certain nombre de points de l'interminable contentieux gréco-turc. En particulier, la délimitation des eaux territoriales et de l'espace aérien en mer Egée.

Avec ce sens consommé dont on pourra, au choix, vanter l'habileté ou dénoncer le cynisme, la nouvelle diplomatie grecque s'est ingéniée à souffler alternativement le chaud et le froid sur les relations Athènes-Ankara, tout en continuant à maintenir une pression psychologique sur Washington au sujet de l'OTAN. Il n'est plus guère question d'en sortir, mais la Grèce ne manque pas à l'occasion de prendre quelque distance, particulièrement lors des manœuvres ou des réunions communes aux pays de l'alliance.

La nature du régime actuel de la Turquie ne pouvait d'ailleurs que faciliter les choses pour la Grèce. Non que le pouvoir militaire se soit finalement montré plus compréhensif que le pouvoir civil, comme on l'avait d'abord espéré. Mais parce que la répression dont les généraux turcs ont accompagné la lutte contre le terrorisme a jeté une ombre sur les relations d'Ankara avec ses alliés, notamment européens. Toujours est-il que, voici guère plus d'un mois, un moratoire gréco-turc a été conclu qui suspend toutes les démarches mutuellement hostiles de l'un et l'autre pays et devrait favoriser une certaine reprise du dialogue (*Le Monde* daté 25-26 juillet).

Il est vrai que l'argumentation développée en mai dernier par M. Haig, alors chef du département d'Etat, lors de sa visite en Grèce et en Turquie pour convaincre ses interlocuteurs de cesser leur « chantage » à la fermeture des bases américaines peut avoir contribué à cette décision. D'autant plus que dans le principal domaine du contentieux — la situation à Chypre — M. Papandréou s'est heurté à une difficulté inattendue avec l'évolution du président Kyprianou vers la solution préconisée par le parti communiste de Nicosie, à la suite de son alliance avec ce dernier en vue de la prochaine élection présidentielle. Mais en faisant un voyage triomphal à Chypre, le premier ministre grec avait tenu à marquer solennellement que la recherche d'une solution au drame qui déchire l'île depuis l'été 1974 demeurait pour lui une priorité absolue.

Une « Ostpolitik » à la grecque

Dans différentes circonstances, la nouvelle diplomatie grecque a pris ses distances, non plus seulement avec une alliance atlantique jugée trop complaisante avec la Turquie ou trop envahissante pour les Grecs, mais bel et bien avec l'ensemble du camp occidental. Non que M. Papandréou puisse sérieusement être suspecté de la moindre tentation pro-soviétique. Mais la Grèce ambitionne de jouer dans les relations Est-Ouest un rôle original, un peu à la manière de la France du général de Gaulle ou de la R.F.A. de M. Brandt. Cette tentation, au demeurant, n'est pas nouvelle, et M. Caramanlis rêvait déjà d'une « Ostpolitik » à la grecque. M. Papandréou a poussé plus loin sa mise en œuvre, comme on l'a vu en particulier à propos de la situation en Pologne.

La Grèce a pour l'instant adopté une attitude beaucoup moins sévère à l'égard de Moscou ou du régime militaire de Varsovie que ses partenaires des Dix par exemple. Athènes excelle désormais dans l'art d'exprimer « *des réserves significatives* » lorsque la solidarité occidentale est sollicitée, fût-ce de façon purement verbale. Il est vrai que M. Papandréou a, en plus de ses ambitions diplomatiques en direction de l'Europe de l'Est, deux autres bonnes raisons au moins de ne pas s'afficher outre mesure à l'Ouest.

La première est qu'il souhaite ouvrir davantage la politique de son pays sur le monde arabe. Les amitiés orientales de la Grèce sont d'ailleurs beaucoup plus anciennes et solides qu'on ne le croit généralement hors de ses frontières : sa flotte marchande y a largement contribué. Un « raté » spectaculaire a toutefois été enregistré cette année avec la visite, annoncée puis annulée, pour des raisons un peu obscures, du colonel Kadhafi à Athènes. Une rencontre qui aurait été d'autant plus intéressante que Tripoli conteste toujours à la Grèce la souveraineté sur la Crète. Mais Athènes, en dépit de ce faux pas, espère jouer un rôle plus actif en Orient et s'y est notamment employé à l'occasion de la guerre du Liban.

La seconde raison qui doit pousser M. Papandréou à cultiver la bienveillance du camp socialiste est l'espoir d'une certaine relance de la politique balkanique d'Athènes. C'est là un terrain sur lequel tout le monde se veut très prudent. Le premier ministre grec a fait à Belgrade, en mai dernier, une visite officielle dont la chaleur a été remarquée et qui lui a permis d'évoquer avec les dirigeants yougoslaves l'éventualité d'une dénucléarisation totale des Balkans. Thème qui avait été également abordé, semble-t-il, avec M. Ceausescu, lors de sa visite à Athènes. Toutefois, ni la Yougoslavie ni la Roumanie n'accueillant d'armes nucléaires sur leur territoire, cette initiative serait plus convaincante si elle incluait la Bulgarie. Il n'en est pas question, et il reste d'autre part à la Grèce à améliorer ses relations avec ce voisin : sans parler du vieux différend sur la Macédoine, la cordialité des relations entre Sofia et la Grèce souffre actuellement de certains « gestes » bulgares en direction de la Turquie.

La subtilité traditionnelle du jeu des alliances et des intrigues balkaniques ou euro-orientales ne doit pas faire oublier que la Grèce se veut avant tout un « *pays du sud de l'Europe* ». Tout en cherchant à obtenir au sein de la Communauté, le maximum d'avantages, elle ne souhaite aucunement, comme M. Papandréou l'a récemment rappelé au président Thorn, après l'avoir confirmé à MM. Mitterrand et Schmidt, rompre avec ses engagements ouest-européens. Des engagements dont la portée, à l'évidence, n'est pas seulement économique. Et qui eux aussi peuvent contribuer au prestige international et à l'image moderniste de la Grèce d'aujourd'hui.

BERNARD BRIGOULEIX.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

Les limites des relations avec la France

APRÈS les visites officielles du général de Gaulle en mai 1963 et de M. Valéry Giscard d'Estaing en septembre 1975, celle de M. François Mitterrand met en relief un courant de francophilie issu de la mémoire collective et de la sensibilité des Hellènes. Ce courant demeure toujours aussi fort et aussi profond, mais il n'en reste pas moins que l'influence réelle de la France ne correspond toujours pas à son rayonnement dans ce pays. Et alors que les Anglais, les Allemands et les Américains, pourtant moins compris et donc moins appréciés du peuple grec, continuent à jouer un rôle souvent déterminant, la France n'est pas encore parvenue à s'assurer de plus importantes positions et des relations vraiment privilégiées.

Les Grecs n'ont pas oublié la part considérable assumée par la France dans leur lutte pour l'indépendance et la liberté. Dès la seconde moitié du dix-huitième siècle, avant même que n'éclate l'insurrection contre le joug ottoman, les écrits de Montesquieu et des Encyclopédistes avaient un profond écho dans ce pays. Durant les quatre siècles de la domination ottomane, les Grecs n'ont jamais cessé de vouloir redevenir une nation libre. C'est en se réclamant des droits de l'homme proclamés par la France que les patriotes grecs appelèrent les peuples balkaniques à se libérer.

MARC MARCEAU.

(Lire la suite page 8.)

M. ANDREAS PAPANDREOU : le socialisme à l'épreuve du réel

« *VOUS étiez son fils. Maintenant, il est votre père...* ». Ainsi un admirateur félicitait-il, il y a un peu moins d'un an, M. Andreas Papandreou au lendemain d'une victoire qui allait achever d'en faire bien plus que l'héritier, à tout le sens du mot, de Georges. Mais il y avait déjà, en réalité, un certain nombre d'années que le nouveau premier ministre grec s'était distingué de l'ancien. Et qu'il avait réussi non seulement à se faire un prénom, mais encore à obtenir que, pour les jeunes électeurs au moins, ce nom de famille évoquât plus spontanément le fils que le père.

Pourtant, M. Papandreou n'est pas entré en politique à l'âge des jeunes loups. Les circonstances, il est vrai, l'avaient incité à une longue patience. Connaître deux fois l'exil, durant son adolescence, avec la dictature de Metaxas, puis, de 1967 à 1974, avec celle des colonels, ne favorise pas les plans de carrière politique savamment organisés.

Un premier séjour aux États-Unis avait conduit le jeune Andreas à embrasser tout à la fois la carrière universitaire et la citoyenneté américaine, en 1944, au prix d'un service de deux ans dans l'U.S. Navy. Le second exil, après des débuts en dents de scie dans la vie politique hellénique, devait voir M. Andreas Papandreou reprendre le chemin du Nouveau Monde.

La chute des colonels après les événements de Chypre, en été 1974, lui permet enfin d'entamer la grande carrière politique à laquelle il a décidé de se consacrer désormais pleinement. Son retour à Athènes, comme d'ailleurs celui de son grand rival, M. Georges Caramanlis, est triomphal, en particulier parmi la jeunesse. Ses succès de meetings sont considérables. Son étoile ne cesse de monter. Il n'empêche : chat échaudé craint l'eau froide et les électeurs grecs, sortant de sept ans de dictature d'extrême-droite, préfèrent obstinément les modérés à la gauche.

Car, entre-temps, M. Papandreou a évolué. Certes, il se situait déjà plutôt à l'aile gauche de la formation centriste de son père avant le coup d'Etat du 21 avril 1967. Mais lors de son second exil, il est devenu socialiste. Un mot qui fait encore peur à beaucoup dans un pays où la guerre civile de la Libération, après la sédition communiste, a laissé dans bien des têtes la hantise des « rouges ». Il lui faudra encore sept ans de lutte pour arriver au pouvoir, le 18 octobre dernier, porté par une vague électorale qui ressemble fort à un raz de marée.

Le temps de l'action

Commence alors pour cet orateur brillant, charmeur, pour ce théoricien admirateur de Kennedy, mais touché sur le tard par la grâce socialiste, le temps de l'action, et donc celui des dures réalités. L'alternance s'effectue sans drame, certes. La droite s'incline devant le verdict des urnes, l'armée ne bronche pas. Mais le chef du parti socialiste panhellénique, si sage et pragmatique premier ministre qu'il se veuille, a de jeunes amis encombrants et remuants, toujours prompts à la surenchère. Quant aux faits économiques, ils sont, comme les autres, têtus. Du moins à l'approche du premier anniversaire de sa victoire de 1981, et donc des premiers bilans, M. Papandreou peut-il se flatter d'avoir su, grâce à sa considérable « équation personnelle », et même à son authentique charisme, faire admettre à ses électeurs que nombre de ses engagements parmi les plus spectaculaires soient, au minimum, différés. Tout particulièrement en ce qui concerne la politique étrangère d'Athènes. Au risque de donner rétrospectivement un certain crédit aux critiques de ceux qui l'accusaient, durant la campagne, de promettre tout et n'importe quoi pour se faire élire, et d'abuser d'une magie du verbe où il excelle. Et peut-être aussi, plus subtilement, mais plus dangereusement, de réalimenter une certaine campagne déjà ancienne contre lui : celle qui tend à le présenter, malgré ses déclarations souvent hostiles à l'alliance atlantique et à Washington, comme une sorte d'« *Américain honteux* », voire de « *sous-marin* » des États-Unis.

Son passé durant l'exil, les origines de sa femme, sa parfaite connaissance de l'Amérique et de sa langue, les amitiés solides qu'il a nouées dans le Nouveau Monde, tout a pu être utilisé contre lui pour le dépeindre, contre vent et marée, comme « *l'homme de Washington* ». Non pas tant chez les communistes, d'ailleurs, qu'à l'extrême-droite. Mais pour beaucoup de Grecs qui l'observent se colleter avec les difficultés économiques, tout en tentant de rendre à la Grèce le rang international qu'il voudrait lui voir tenir, Andreas Papandreou est tout simplement « l'homme d'Athènes ».

B. B.

Les limites des relations avec la France

(Suite de la page 7)

Les Grecs n'oublient pas non plus que, dès 1821, l'opinion publique française s'enflamma pour leur cause et que les armées françaises furent présentes à Navarin avec l'amiral de Ligny et en Morée avec les généraux Fabvier et Maison. A Thessalonique, un cimetière pieusement entretenu témoigne de la fraternité d'armes de 1917-1918 et de 1940. Cependant les Hellènes ne peuvent également oublier le rôle joué par une Russie protectrice de l'orthodoxie, une Allemagne liée à l'ancienne dynastie grecque et une Grande-Bretagne suivie par une oligarchie, dont le noyau central demeure constitué par des armateurs aux intérêts étroitement imbriqués avec ceux de la cité. Ces puissances tutélaires ont régulièrement pesé de leur poids sur les affaires grecques, l'influence américaine devenant progressivement prépondérante après la seconde guerre mondiale.

Luttes d'influences

Ceux qui, à Athènes, se sont efforcés durant les dernières décennies de rapprocher plus étroitement la Grèce et la France se sont heurtés aux tenants d'un camp anglo-saxon bien décidé à conserver cette « chasse gardée ». Ainsi le tir de barrage déclenché par ce qui est pudiquement qualifié de « facteur allié » fut particulièrement violent lors de la visite du général de Gaulle en mai 1963. Aux yeux de la grande majorité des Hellènes, du paysan à l'officier, de la jeunesse des champs et des ateliers à celle des universités, le général de Gaulle incarnait l'indépendance et la dignité nationales. Mais sa visite fut gâtée par certains milieux dirigeants.

M. Constantin Caramanlis, francophile viscéral et courageux, réticent devant la tutelle américaine, était premier ministre lorsque, dans un fracassant discours prononcé à Thessalonique, le chef de l'Etat français invita les Grecs à se rapprocher plus étroitement de la France. Le mois suivant M. Caramanlis était écarté du pouvoir et choisissait l'exil à Paris.

Vers la fin de 1974, l'effondrement de la dictature, le rétablissement de la démocratie et le retour au pouvoir de M. Constantin Caramanlis créèrent une conjoncture particulièrement favorable à la France. Alors que depuis 1948 les nouvelles réalités économiques avaient entraîné les jeunes générations vers les Anglo-Saxons, une flambée de francophilie fit quelque peu illusion.

Dans le cadre de la traditionnelle politique française au Levant, certains pensèrent qu'Athènes pouvait constituer un relais et un support. Paris tenta alors une percée qui fut vite et radicalement contrée. Lors de sa visite en septembre 1975, M. Valéry Giscard d'Estaing savait à quoi s'en tenir.

Il est vrai que cette visite ne suscita pas cet élan d'enthousiasme, voire cette ferveur politique qui avaient marqué celle du général de Gaulle. Les étroites et amicales relations entre M. Giscard d'Estaing et M. Caramanlis avaient en effet quelque peu personnalisé les relations entre la France et la Grèce, et comme l'on hérite toujours des ennemis de ses amis, le président de la Répulique française se vit boudé par les Grecs hostiles au premier ministre d'alors.

Le même phénomène politico-psychologique marque la visite de M. François Mitterrand qui, par ailleurs, se situe dans une période par trop touristique. En effet, le succés du parti socialiste grec a été présenté comme un prolongement de la victoire électorale des socialistes français. Du coup, ceux qui en Grèce doutent, refusent ou s'opposent à l'expérience en cours dans ce pays ont tendance à regarder M. François Mitterrand à travers le prisme de leurs options politiques.

L'attirance de Paris

Il n'en reste pas moins que, sur le plan culturel, la présence de la France demeure sensible et s'est renforcée depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir. Paris attire toujours les intellectuels, les artistes, les hommes de science grecs, et même les journaux grecs traditionnellement les moins bien disposés à l'égard de la France ne peuvent que constater combien leurs lecteurs s'intéressent à tout ce qui est français.

Sur le plan économique, la France a indiscutablement gagné de nouvelles et fortes positions. Les échanges sont plus nombreux et la collaboration plus étroite dans le domaine de la recherche scientifique et de la technologie. Des groupes français participent activement au développement économique de la Grèce et de son équipement. Une collaboration s'est engagée pour la modernisation des divers services grecs, mais la France est durement contrée par la concurrence internationale dans presque tous les secteurs et à bien des niveaux.

La présence de la gauche américaine

Sur le plan politique, il existe des liens d'amitié et de confiance entre les dirigeants socialistes grecs et français, mais pas au point de réduire le rôle important joué par les sociaux-démocrates allemands par exemple. En effet, les dizaines de milliers de travailleurs grecs vivant en République fédérale d'Allemagne, et dont la plupart sont des fervents partisans de M. Papandréou, assurent une liaison permanente entre les deux pays. Comme, d'autre part, la République fédérale d'Allemagne dispose en Grèce de nombreux, puissants et fidèles supports dans les milieux économiques et industriels, Bonn ne manque pas d'atouts dans son jeu.

De toute façon, la politique étrangère très diversifiée du nouveau gouvernement grec limite les possibilités d'une plus concrète coopération avec Paris. Enfin, à Athènes, avec ses économistes et ses technocrates, la gauche américaine occupe de plus en plus le haut du pavé et contrebalance l'influence des pro-Européens et des francophiles.

Ainsi, la visite du président François Mitterrand illustre avec éclat la puissance d'attraction exercée par la France dans ce pays, mais les constantes nationales, les impératifs géopolitiques et les fortes positions acquises par les autres puissances tracent les limites de l'influence française. Cependant, ces limites ne sont pas immuables, et de nouveaux horizons pourraient s'ouvrir à la présence française.

MARC MARCEAU.

GRÈCE : La recherche
[a]vec la France

Sur le plan économique, la Fran[ce] a indiscutablement gagné de no[u]velles et fortes positions. L[es] échanges sont plus nombreux et [la] collaboration plus étroite dans [le] domaine de la recherche scientifiq[ue] et de la technologie. Des group[es] français participent activemen[t au] développement économique de [la] Grèce et de son équipement. La collaboration s'est engagée pour [la] modernisation des divers service[s] grecs, mais la France est duremen[t] contrée par la concurrence intern[a]tionale dans presque tous les sec[teurs] et à bien des niveaux.

La présence de la gauche américaine

Sur le plan politique, il existe de[s] liens d'amitié et de confiance ent[re] les dirigeants socialistes grecs [et] français, mais pas au point [de] réduire le rôle important joué par [les] sociaux-démocrates allemands p[ar] exemple. En effet, les dizaines [de] milliers de travailleurs grecs im[migrés] en République fédérale d'Allema[gne], et dont la plupart sont des [fer]vents partisans de M. Papandréo[u], assurent une liaison permanen[te] entre les deux pays. Comme, d'au[tre] part, la République fédérale d'Al[le]magne dispose en Grèce de no[m]breux, puissants et fidèles suppo[rts] dans les milieux économiques [et] industriels, Bonn ne manque [pas] d'atouts dans son jeu.

De toute façon, la politique étr[an]gère très diversifiée du nouveau go[u]vernement grec limite les po[ssibi]lités d'une plus concrète coopéra[tion] avec Paris. Enfin, à Athènes, [chez] ses économistes et ses technocr[ates], la gauche américaine occupe de p[lus] en plus le haut du pavé et contre[ba]lance l'influence des pro-Europ[éens] et des francophiles.

Ainsi, la visite du président F[ran]çois Mitterrand illustre avec [la] puissance d'attraction ... [la] France dans ce pays ... constantes nationales ... géopolitiques et les ... acquises par les autr... tracent les limites d... française. Cependant, ... sont pas immuables, ... horizons pourraient ... sence française.

MARC MARCEAU

---

de voies nouvelles

Les projets de Mme Melina Mercouri

Sortir d'une culture de cartes postales

LE projet ambitieux du gouvernement de M. Papandréou en matière de politique étrangère, celui d'assurer le présent et l'avenir de la Grèce au sein de la C.E.E., celui de contribuer à de nouveaux développements de la politique internationale comme « pont » entre l'Europe, les Balkans et le Moyen-Orient, s'accompagne d'une volonté de renouveau de la politique culturelle, scientifique et technologique. Dans ce contexte, la France devrait être un partenaire de choix. Les récents voyages du ministre de la culture française, M. Jack Lang, et du ministre de la recherche et de l'industrie, M. Jean-Pierre Chevènement, ont permis de jeter les premières bases de la nouvelle coopération culturelle entre les deux pays.

Constantes et importantes depuis la seconde guerre mondiale, les relations culturelles entre la Grèce et la France ont connu des bonds qualitatifs pendant les périodes de crise. Pendant la guerre civile, puis pendant la dictature, la France est apparue comme un refuge politique et idéologique pour de nombreux Grecs. De 1945 à 1955, l'Institut français d'Athènes, que dirigeait Octave Merlier, était devenu une sorte d'asile qui distribuait des bourses et envoyait en France des jeunes gens recherchés pour des motifs politiques.

Une « quatrième chaîne française »

D'importantes personnalités, comme Xénakis, Kandilis ou Kastoriadis, choisirent l'exil durant cette période. D'autres, comme Poulantzas, Tsoukalas ou Vassilikos, les ont suivis au cours des neuf années de dictature militaire. Une centaine de peintres ont, entre 1945 et 1960, choisi la France et contribué ainsi au développement d'une nouvelle expression artistique tant en France qu'en Grèce. C'est pour rappeler ces données historiques, en partie méconnues du grand public, que l'Institut français d'Athènes a décidé d'organiser prochainement une exposition sur le thème « exil et création ». Le développement de l'enseignement du français dans les établissements scolaires grecs jusqu'aux années 60 et la réputation de la France comme terre d'asile ont contribué à orienter vers ce pays le flux des intellectuels exilés.

Plus de vingt mille jeunes Grecs sont actuellement inscrits à l'Institut français, institution centrale de l'enseignement du français, qui dispose d'antennes dans tout le pays. Même si les activités culturelles de cet institut ont connu un certain ralentissement depuis une dizaine d'années, elles restent beaucoup plus intenses que celles de tout autre institut culturel européen. L'école française d'archéologie d'Athènes, enfin, a réalisé, avec des hauts et des bas, une œuvre considérable.

L'opinion a vu dans l'accession des socialistes au pouvoir à Paris et à Athènes l'occasion pour les relations culturelles entre les deux pays de prendre un nouveau souffle. Le récent protocole d'accord culturel et scientifique répond à cette attente. Il impose aux échanges culturels un bond qualitatif et quantitatif et prévoit notamment un nombre impressionnant de manifestations : rétrospectives de Picasso et Delacroix, expositions d'art contemporain français, d'art cycladique, exposition sur le livre grec des quinzième et seizième siècles, entre autres.

Le même état d'esprit prévaut dans le domaine théâtral (avec notamment des projets d'échanges de metteurs en scène), ainsi que dans celui de la danse et dans celui de la musique (Pierre Boulez participera au Festival d'Athènes en 1983).

Mais c'est surtout dans le domaine de l'audiovisuel que s'est amorcé un travail d'étroite coopération. Une boutade qui a cours à Athènes qualifie la télévision grecque de « *quatrième chaîne française* ». La diffusion de programmes français a en effet augmenté de 400 %. Un important projet de coproduction a été signé, d'autres font actuellement l'objet de négociations.

Un centre d'information et de formation audiovisuelles doit être créé à l'Institut français d'Athènes. Certains étudiants grecs vont bénéficier de bourses pour suivre l'enseignement de l'école de cinéma de la rue de Vaugirard, et un projet d'école sur le même schéma que l'IDHEC dans laquelle des Français seraient appelés à enseigner est à l'étude. De même, on envisage la création à Paris d'un centre culturel grec, ainsi que le développement de l'Institut néo-hellénique.

Les ministères français et grec collaborent d'une manière très étroite sur une série d'autres projets. L'exemple le plus récent est la « rencontre d'Hydra », qui a permis à plusieurs dizaines d'intellectuels de discuter des perspectives de la création et du développement d'un « espace culturel méditerranéen », projet cher aux deux gouvernements socialistes. La Grèce et la France ont défini aussi une attitude commune à la « rencontre internationale pour les politiques culturelles », organisée par l'UNESCO à Mexico. Bien entendu, tout n'est pas sans difficulté. La campagne que la Grèce a menée pour le retour de ses biens culturels n'a pas trouvé l'écho attendu auprès de la France, qui n'a pas voté la résolution d'Athènes, d'ailleurs approuvée à une large majorité à Mexico.

L'archéologie : Une « cause morale »

Le gouvernement grec s'est attaché également à éliminer cette image de la Grèce pays de vacances, et accessoirement de « vieilles pierres ». Mme Melina Mercouri, ministre de la culture, a d'abord fait face à d'importants problèmes de restructuration de son ministère et défini simultanément le programme des trois secteurs de son administration : archéologie, sciences, culture. Enfin, elle a cherché à répondre à un besoin pressant : « *Lutter contre la perte de mémoire culturelle quotidienne, car agir sur l'histoire est plus compliqué que d'agir sur l'administration.* » D'importantes mesures ont été adoptées par le ministère de la culture, dont le budget a augmenté de 60 % (Mme Mercouri espère le doubler l'année prochaine). Outre une politique d'aide et de financement aux créateurs, on tente de réaliser une décentralisation efficace, notamment par la création de représentations du ministère de la culture dans toutes les préfectures et par celle de maisons de la culture, après avoir d'ailleurs tiré les enseignements de l'expérience française en ce domaine.

Mme Mercouri a, d'autre part, pris courageusement la tête d'une campagne qui voudrait faire de l'archéologie une véritable « *cause morale* » (et dont l'appel pour le rapatriement des frises du Parthénon n'est que l'un des aspects). Il faut citer aussi l'essor donné à la Pinacothèque nationale, l'autonomie financière accordée au Centre du cinéma, un projet monumental d'édition de livres d'art, en collaboration avec d'autres ministères.

Soucieuse de préserver son identité, curieuse de trouver pour l'avenir des voies originales, la Grèce semble s'être résolument engagée, dans le domaine culturel, sur la voie du changement.

IRA FELOUKATZI.

L'AIR DU PARTHÉNON ET LE COUPLET DE LA VENUS

L'une, pour avoir chanté *les Enfants du Pirée*, l'autre pour avoir fait venir des Etats-Unis à Nancy Bob Wilson et le Bread and Puppet, les ministres de la culture grec et français ont gardé un goût notable du spectacle, voire du coup de théâtre. Ainsi M. Jack Lang a-t-il fait sensation à Mexico dans son rôle de pourfendeur de l'hégémonie culturelle américaine. Ainsi, Mme Melina Mercouri excelle-t-elle dans l'air du retour des frises du Parthénon en Grèce, air que n'apprécient guère en revanche les Anglais, qui ont savamment mis en scène lesdites sculptures au British Museum.

A Londres, le Parlement, qui serait seul habilité à donner leur visa de départ aux statues exilées, fait jusqu'à nouvel ordre la sourde oreille. De part et d'autre, les arguments sont nombreux. Le plus probant, de la part de la Grèce, étant l'importance symbolique des sculptures, considérées comme le sommet de l'art grec. Le plus frappant, chez les Britanniques, étant le précédent international que constituerait leur restitution.

Mme Mercouri a cependant précisé que seules les œuvres de l'Acropole étaient revendiquées par son pays ; que ni Berlin, par exemple, ni Paris, ne seraient pareillement sollicités. Même si la Grèce aurait souhaité récupérer la Vénus de Milo. Aussi rien ne devrait venir troubler la bonne entente entre les gouvernements français et grec ; pas même le couplet de Mme Mercouri consacré au souhait exprimé par la Grèce de voir exposée temporairement la Vénus de Milo sur son sol d'origine : le seul obstacle sérieux serait le problème du transport, des risques qu'un tel voyage ferait courir à la statue.

F. E.

LA BATAILLE DES PRIX ET DES REVENUS

EN prenant le pouvoir en octobre 1981, le premier ministre, M. André Papandréou, s'est retrouvé face à une situation économique difficile. L'absence de toute planification, les contradictions d'une navigation à vue, la gabegie et le laxisme des dernières années avaient aggravé les faiblesses structurelles, sans oublier les problèmes créés par la crise du pétrole et la récession mondiale.

Le 22 novembre 1981, devant le Parlement, le premier ministre exposa les grandes lignes de la politique économique de son gouvernement. De 1974 à 1981, la drachme avait perdu les deux tiers de sa valeur avec un taux d'inflation dépassant 25 % ; les investissements productifs et le revenu national stagnaient et le déficit du budget ordinaire de l'Etat était passé de 22,5 milliards à 190 milliards de drachmes, alors que le déficit du secteur public était passé de 128 milliards à 350 milliards de drachmes. Pour sa part, le déficit de la balance des paiements était passé de 932 millions de dollars en 1976 à 2,3 milliards de dollars en 1981 et le service de la dette extérieure n'avait cessé d'augmenter, pour atteindre 700 millions de dollars en 1981.

Inflation

Après avoir dénoncé l'inégalité des conditions et les injustices sociales, M. Papandréou mit en relief les disproportions dans le développement des différentes régions du pays. Après avoir indiqué que l'objectif fondamental de son gouvernement était un développement économique autonome, lié au progrès social, à la mise en valeur de toutes les forces productrices, à une plus équitable répartition de la richesse et du revenu national, le premier ministre annonça d'importants changements institutionnels et un plan quinquennal de développement s'étalant sur la période 1983-1987.

Un pareil changement ne peut que progresser lentement, par étapes prudentes, car il se heurte à des structures économiques et administratives figées et menacées de sclérose, ainsi qu'à l'hostilité de l'ancien système. Cependant, le gouvernement socialiste devait courir au plus pressé : maintenir l'économie sous contrôle, maîtriser l'inflation, lutter contre le chômage et, en inspirant confiance, créer les conditions pouvant permettre une relance générale.

Le 6 juillet 1982, M. Papandréou a remanié son gouvernement. L'intendance ne suivait pas. Et une conjoncture maussade imposait une refonte des équipes spécialement chargées des secteurs économiques. Pragmatique, le premier ministre élimina quelques poids morts et fit appel à des économistes et technocrates, car il estime que l'organisation économique doit être laissée aux spécialistes en la matière.

Aujourd'hui, il serait difficile de tenter de faire un bilan complet et rigoureux de l'évolution économique depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir. Les données vérifiées sont peu nombreuses et les statistiques officielles ' parfois contradictoires. Quant aux éléments avancés par l'opposition, ils relèvent plus de la polémique que de l'information.

Pour l'inflation, l'opposition prétend qu'elle dépassera 30 % d'ici la fin de l'année, mais le gouvernement affirme qu'elle sera finalement inférieure à 25 %. Alors que le marasme commercial persiste, l'industrie se présente comme toujours aussi délabrée, avec un endettement gigantesque et des structures anachroniques. Le gouvernement s'efforce d'assainir le secteur industriel, en éliminant les « canards boiteux », en soutenant les unités rentables et en encourageant tout particulièrement les P.M.E. Pour ce qui est du secteur agricole, par suite des mesures prises par le gouvernement et du dynamisme de coopératives de plus en plus nombreuses, une pierre blanche devrait marquer 1982. En revanche, l'investissement demeure incertain et problématique.

La marine marchande pose problème. Les armateurs grecs affrontent une crise, et 10 % de leurs navires sont désarmés. La crise mondiale du fret frappe 30 % des tankers et 25 % des cargos, ce qui entraîne une flambée du chômage chez les inscrits maritimes. Cette crise provoque aussi une chute des rentrées en devises (13 % pour le premier trimestre 1982).

Des mesures radicales s'imposent pour permettre à l'armement grec de faire face à une concurrence internationale de plus en plus redoutable. Cependant, il conviendra également de créer de véritables liens entre l'économie du pays et les armateurs, qui ont toujours tendance à recourir aux pavillons de complaisance, et dont certains ont déjà transféré leurs bureaux à l'étranger *(lire ci-dessous l'article de François Grosrichard)*.

Outre le fret, la balance des paiements sera affectée par une diminution des rentrées en devises assurées par les travailleurs grecs de l'étranger et par le tourisme. Des lacunes et des défaillances font que, cette année, la progression tourisme paraît devoir marquer le pas *(lire ci-contre)*.

Chômage

Un autre problème préoccupant est le chômage. Le taux officiel est d'environ 6 %, particulièrement fort dans l'industrie et le bâtiment. Cependant, il faut tenir compte du fait que, en Grèce, la structure de l'emploi est différente de celle des autres membres de la Communauté économique européenne. En Grèce, les salariés représentent la moitié de l'emploi contre 81 % en moyenne dans la Communauté. En outre, le secteur agricole, avec ses ouvriers saisonniers et les emplois occasionnels, rend encore plus floue la délimitation entre salariés et non-salariés, et il faut tenir compte du nombre très élevé de jeunes à la recherche d'un premier emploi. Enfin, le problème du chômage se complique du fait que près de 100 000 étrangers travaillent en Grèce, *dont environ 70 000 au marché noir et sans permis de travail.*

C'est dans le domaine de la microéconomie que le gouvernement socialiste livre une bataille tout aussi rude que sur les plans politique et social. De substantielles augmentations des salaires et traitements, ainsi que divers avantages sociaux, ont satisfait les salariés, alors que les petits retraités, les agriculteurs et les économiquement faibles ont vu leur sort s'améliorer. Il n'en reste pas moins que la défense du pouvoir d'achat et du « panier de la ménagère » demeure au centre des priorités gouvernementales. En effet, si les Grecs ne sont plus pauvres (800 000 voitures privées et plus de 2 millions d'appareils de télévision), ils n'en sont pas moins moroses et de plus en plus préoccupés par leurs problèmes quotidiens.

Or la politique des prix et des revenus demeure menacée par l'enchérissement constant des produits importés, mais aussi par le jeu de divers groupes de pression que le nouveau pouvoir socialiste intrigue ou inquiète. Le gouvernement ne peut également tolérer les spéculations faussant les circuits de distribution au détriment des consommateurs. En modifiant la législation qui concerne les mandataires, les grossistes et tout le système de ravitaillement du pays, les dirigeants socialistes ont ouvert des brèches dans des forteresses jusqu'ici imprenables.

Optimisme

Si le gouvernement gagne la bataille des prix et des revenus, il aura surmonté l'un des plus grands obstacles situés sur la voie du changement. Le combat est d'autant plus sévère qu'il relève en grande partie de facteurs psycho-sociologiques. Les dirigeants socialistes doivent donc tenir compte non seulement de la résistance des industriels et des magnats de la finance, mais également des mentalités et des habitudes acquises.

De toute façon, les milieux gouvernementaux font preuve d'un certain optimisme : l'inflation sera contenue, le revenu national sera légèrement augmenté et le déficit du secteur public sera ramené de 17 à 12 % du produit national brut, alors que les signes d'une relance économique devraient se préciser d'ici la fin de l'année.

M. M.

LA PREMIERE FLOTTE MARCHANDE

A lire les statistiques officielles du Lloyd's Register of Shipping, la flotte marchande grecque n'occupe que le second rang mondial (3 344 navires), 41,8 millions de tonneaux de jauge brute au 30 juin 1981) derrière le Libéria (2 195 navires, 74,7 millions de tonneaux). Mais ces chiffres sont trompeurs. Car sous le pavillon de Monrovia et sous d'autres immatriculations dans des pays de complaisance (Chypre, Singapour, Panama) se cachent en réalité des cargos, des pétroliers, des paquebots, des minéraliers, appartenant à des armateurs ou des grandes familles du Pirée, les Niarchos, Lemos, Chandris, Livanos, Callimanopoulos, les héritiers d'Onassis, les frères Goulandris, et beaucoup d'autres dont les bureaux d'ailleurs sont beaucoup plus importants à Londres et à New York qu'en Grèce même. Il est remarquable d'autre part que la très grande majorité des armateurs grecs soient avant tout des entrepreneurs individuels et que les noms des armements soient les noms patronymiques de leurs animateurs.

Avec l'entrée de la Grèce dans la C.E.E. en janvier 1981, la Communauté européenne regroupe désormais plus du quart du tonnage mondial (la France, avec 11 millions de tonneaux, est au neuvième rang).

Une exploitation moins coûteuse

La flotte grecque complète plus qu'elle ne concurrence les armements européens. En effet, les navires battant pavillon bleu et blanc appartiennent, pour 70 % d'entre eux, à la catégorie du « tramping » c'est-à-dire qu'ils ne naviguent pas sur des itinéraires réguliers, à date fixe pour les escales. Transporteurs de pétrole, de minerais, de céréales, de farines ou de produits divers, ou encore de gaz, ces navires effectuent des voyages à la demande, en fonction du jeu de l'offre et de la demande, à la différence de ce que l'on appelle les cargos de lignes régulières.

Autre différence avec les armements de la « vieille Europe » : les navires grecs coûtent en général moins cher, à l'exploitation que les bateaux français, belges, allemands ou suédois, et ce pour deux raisons au moins :

— Les équipages sont rémunérés à des taux de salaires généralement inférieurs à ceux pratiqués sur les navires des autres pays de la C.E.E. La loi grecque limite à 25 % de l'effectif total le nombre de marins étrangers pouvant être employés sur les navires grecs. Les syndicats reprochent aux armateurs de dépasser régulièrement ce plafond. Effectivement fin 1980, 59 500 Grecs et 32 300 étrangers travaillaient à bord de navires grecs. Mais les armateurs ne trouvent pas, dans le pays même, suffisamment de jeunes attirés par les métiers de la mer. C'est pourquoi ils s'efforcent de passer des contrats avec les organisations syndicales de Sri-Lanka, de l'Inde, du Bangladesh, des Philippines, pour embaucher des marins de ces pays (aux postes subalternes).

— Leurs navires étant, en moyenne, plus anciens, les charges d'amortissement sont moins lourdes. La vétusté des navires grecs (les cargos notamment), le non-respect à bord de certaines règles élémentaires de sécurité, d'hygiène, de salaires, ont souvent été dénoncées. Mais les pouvoirs publics et les armateurs ont pris conscience — récemment — de la mauvaise image que pouvait donner le pavillon hellénique et ont entrepris d'y remédier. Une loi récente, qui veut encourager le renouvellement de la flotte nationale, fixe à dix-sept ans la limite d'âge pour l'inscription d'un navire sous pavillon grec.

L'âge moyen des cargos grecs est toutefois de quatorze ans et le taux des pertes est généralement plus élevé que le taux mondial.

L'importance de la flotte a des répercussions bénéfiques sur la balance des paiements du pays bien que les armements grecs soient obligés de verser des sommes considérables à l'étranger pour l'entretien et l'exploitation de leurs navires qui sillonnent toutes les mers du monde, pour les réparations, les assurances, les fournitures, la construction des navires (les chantiers navals n'ont pas une capacité en rapport avec la flotte), et l'envoi des salaires des marins étrangers dans leurs pays d'origine.

Une crise grave

Toutefois, note un récent numéro du *Norwegian Shipping News*, les recettes invisibles provenant de l'activité maritime dépassent certaines années celles du tourisme. En 1981, elles ont été évaluées à 2 milliards de dollars. La même revue ajoute : *« En ce qui concerne l'exploitation des navires, les armateurs ne croient pas que le gouvernement socialiste modifiera sensiblement le cadre juridique relatif aux immatriculations qui leur a permis de rapatrier, du 1er janvier 1978 au 1er août 1981 438 navires, totalisant 9,5 millions de tonneaux auparavant inscrits au Libéria, à Panama ou à Chypre ».*

Comme tous les armateurs du monde, les Grecs ressentent les effets de la crise maritime mondiale due à une surcapacité du tonnage par rapport aux quantités de marchandises à transporter (surcapacité due notamment aux énormes investissements faits par les armateurs de l'Asie du Sud-Est, notamment de Hongkong).

Le nouveau ministre grec de la marine marchande, M. Georges Katsifaras, a d'ailleurs déclaré très récemment que la situation de la marine grecque était beaucoup plus grave qu'on ne l'avait pensé et que le nombre des navires désarmés pourrait atteindre mille d'ici à la fin de l'année.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

CE : La recherche

REVENUS

Optimisme

M. M.

RCHANDE

Une crise grave

FRANÇOIS GROSRICHARD

de voies nouvelles

Cinq millions et demi de touristes

Après la ruée sur le littoral, partir à la découverte de l'intérieur

LA Grèce est blanche et bleue. Il ne s'agit pas ici du costume des Evzones ni même des couleurs du drapeau national. Il s'agit bien plutôt de la mer, la mer Egée et la mer Ionienne, et de la montagne qui se couvre d'un manteau de neige l'hiver venu. Car si l'on sait souvent que ce pays compte plus de 1 500 kilomètres de côtes, plus de 3 000 îles dont près de 300 sont habitées, on sait moins que, sur le mont Parnasse, le mont Vernion ou le mont Pilion, les remontées mécaniques se multiplient pour le plaisir des skieurs.

Le tourisme a donc par là un petit paradis. Il souffre pourtant, ici comme souvent ailleurs, d'un remarquable non-étalement des congés : sur les 5 577 109 entrées de touristes enregistrées en 1981, plus de 40 % l'ont été pour les mois de juillet et d'août. Ce résultat est pourtant très satisfaisant pour les autorités grecques et on peut le rapprocher des 1 609 210 entrées comptabilisées en 1970. Plus qu'un triplement en dix ans...

L'industrie touristique grecque est ainsi devenue la principale ressource en devises pour le pays, devant la marine marchande et les sommes retournées par les travailleurs qui ont émigré. Alors que le tourisme avait rapporté 193 millions de dollars en 1970 en devises, il a rapporté l'an passé un milliard 180 millions de dollars, soit plus de 8 milliards de nos francs.

Les Anglais surtout

Ainsi, la Grèce doit pour une bonne part la modernisation de son appareil productif et de services au tourisme dont les recettes ont financé à concurrence de 64 % en 1981 le déficit de la balance commerciale contre 67 % en 1980 et 70 % en 1979. Cela représente à peu près le paiement de la facture énergétique annuelle de la Grèce.

Ce sont les Anglais, venus en masse l'an passé, qui sont les plus nombreux à gravir les pentes de l'Acropole. Ils étaient 965 000 en 1981. Loin devant les Allemands, 625 000, les Yougoslaves, 629 000 — quoique ce chiffre s'explique par une frontière commune et que la durée de leurs séjours soit beaucoup plus réduite — les Américains, 321 000 et les Français, 296 000.

Le nombre de nos compatriotes avait nettement baissé l'an passé car il s'établissait à 350 000 en 1980. Les premiers résultats de 1982 laissent à penser que ce déficit sera comblé cete année pour revenir à son niveau de 1980. Le changement politique intervenu en Grèce semble avoir été très bien accueilli par les Français et l'on espère à Athènes que le voyage présidentiel ajoutera encore à cet état de fait.

La fin de l'anarchie

Comme l'explique M. Constantin Chryssostalis, directeur de l'Office national hellénique du tourisme à Paris, « *les Français sont très sensibles à la démocratie. Ils n'acceptaient pas que son berceau soit sous la coupe d'un régime totalitaire* ». La dimension culturelle du tourisme en Grèce (et la clientèle que cela suppose) s'est, en effet, très mal accordée, pendant neuf ans, avec une dictature militaire.

D'autre part, l'accueil des Français par la population grecque est toujours excellent. On se souvient là-bas que l'avion qui a ramené M. Constantin Caramanlis à Athènes en 1974 avait été prêté par M. Giscard d'Estaing, que nombre d'intellectuels grecs en exil avaient trouvé refuge à Paris. Une façon peut-être de dire merci.

Globalement, les résultats sont bons et le nombre total des entrées de touristes a progressé en 1981 de 6 % selon un rapport récent de l'O.C.D.E. Le secteur du tourisme comptait 450 000 emplois directs et indirects l'an passé, soit 5 % de la population grecque totale.

Le nouveau gouvernement s'est tout naturellement et de très près intéressé à cette manne économique. Les services officiels ont été renforcés. Sous la tutelle du ministre à la présidence du conseil, deux secrétaires généraux, comparables à notre secrétaire d'Etat, ont été placés à la tête de l'E.O.T., l'Office national du tourisme hellénique.

L'Etat, par l'intermédiaire des grandes banques, depuis longtemps nationalisées en Grèce, et de cet Office, maîtrise donc totalement le développement touristique futur du pays. A l'anarchie qui, dans la période précédente, a présidé à l'aménagement du littoral et de la montagne, on essaie de trouver une riposte par la planification.

Dans le cadre de la préparation du plan quinquennal qui devrait être mis en place dès 1983, le gouvernement s'est fixé plusieurs objectifs. La priorité sera donnée à la réalisation d'infrastructures modernes autour des grands centres d'accueil traditionnels. La construction d'hôtels, de villages de vacances, ne s'était en effet pas toujours accompagnée de la réalisation de nouvelles routes,d' aéroports, ou de réseaux d'adduction d'eau nécessaires à leur bon fonctionnement. Ce pays roi de la plaisance manque aussi de marinas, et l'on s'apprête à les multiplier de manière raisonnable.

Une fois « réparées » les erreurs dues en partie au succès fulgurant du tourisme grec, l'EOT va s'employer à étaler les séjours dans le temps et dans l'espace. Ainsi, on a décidé d'accélérer l'aménagement des trente-neuf « agglomérations traditionnelles » lancées sous le gouvernement précédent. Il s'agit de programmes de restauration de vieilles maisons mises en location sous l'autorité de l'Office.

Tourisme social et environnement

Cette politique vernaculaire s'inscrit dans un contexte qui s'attache désormais à la protection de l'environnement et à la lutte contre toutes les pollutions. Tout comme, en France, on se lance dans un programme de redécouverte de la Grèce et de promotion du tourisme social.

On n'oublie pas pourtant le tourisme du « piège à devises », celui des hôtels de luxe et des affaires. Depuis cinq ans, plusieurs palaces se sont installés dans l'agglomération d'Athènes, tels le Méridien, l'Intercontinental et le Marriot. Cela serait insuffisant si la capitale ne se dotait pas d'un Palais des congrès, actuellement à l'étude.

Si l'on encourage le retour aux petites unités, on ne néglige pas pour autant le tourisme de luxe. Les prix de l'hôtellerie, libérés cette année, ont augmenté d'environ 20 %. L'an prochain, l'augmentation des tarifs sera à nouveau sous contrôle pour ne pas dépasser 10 %.

L'Etat gère lui-même, comme en Espagne, une chaîne d'hôtels très confortables, les hôtels Astir, dont on projette le développement, ainsi que la chaîne Xenia, qui compte une vingtaine d'hôtels dans des sites privilégiés.

On a décidé de renforcer les effectifs de la « police touristique », qui, à l'image de nos syndicats d'initiative, regroupe de nombreux agents, jeunes gens instruits qui parlent le français, l'anglais et l'allemand, et sont capables de donner tout renseignement aux touristes.

L'accent sera mis d'autre part sur la formation des professionnels et l'on étudie actuellement un accord franco-hellénique sur le savoir-faire hôtelier. Cet accord pourrait aussi porter sur des échanges techniques, ce dont on discutera lors du voyage présidentiel.

La Grèce s'apprête enfin à promouvoir sa montagne, qui couvre plus de 80 % du territoire. C'est d'ailleurs une entreprise française qui a fourni le matériel des remontées mécaniques des deux stations de ski du mont Parnasse. Le thermalisme devrait aussi retrouver ses lettres de noblesse après plusieurs années — siècles ? — de déshérence.

Décidément, jamais deux politiques de tourisme, l'une française, l'autre grecque, ne se seront autant ressemblées. Il est vrai qu'en Europe la France et la Grèce ont pris de concert, à contre-pied de leurs voisins, des chemins parallèles.

OLIVIER SCHMITT.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les polémiques sur le gazoduc et les taux d'intérêt

Washington estime qu'il faut « circonscrire aux problèmes sérieux » le débat avec Paris

Les sanctions américaines imposées aux sociétés John Brown (Grande-Bretagne) et Nuovo Pignone (Italie) qui sont en train, à leur tour, d'enfreindre l'embargo de M. Reagan pourraient être plus souples que celles prises à l'encontre des sociétés françaises. M. Speakes, porte-parole de la Maion Blanche a précisé de nouveau que les sanctions ne seraient annoncées qu'après le départ de Glasgow et Livourne des navires chargés de turbines à destinaton de l'U.R.S.S., mai il a ajouté que « plusieurs options étaient encore à l'examen ». M. Shultz, secrétaire d'Etat aurait recommandé à M. Reagan de n'interdire que les exportations de matériels et de technologie liés à l'exploitation des hydrocarbures. Dains le cas des firmes françaises — et particulièrement de Creusot-Loire aux activités multiples — la sanction s'appliquait pour toutes les exportations américaines.

Selon la section C.G.T. de Dresser-France, ces dispositions américaines sont déjà entrées en application. La maison-mère Dresser-Industries aurait d'ores et déjà coupé toutes relations technologiques avec sa filiale. Une délégation intersyndicale de Dresser-France sera reçue le 1er septembre au ministère de la recherche et de l'industrie. Le présentant comme un « symbole de la résistance française » face aux Américains. Dresser-France ou du moins ses syndicats « *comptent sur une intervention du gouvernement* ».

De notre correspondant

Washington. — Les relations franco-américaines sont décidément déroutantes. Elles passaient pour idylliques il y a un an lorsque le premier président socialiste de la Ve République rencontrait le président le plus conservateur de l'histoire récente des Etats-Unis. M. Reagan donnait alors l'impression de se tourner vers l'allié le plus indiscipliné, le dernier de la classe, et de le privilégier, comme pour démontrer ses bonnes intentions à l'égard de l'Europe. Aujourd'hui, alors que les deux pouvoirs se connaissent mieux, que les reaganiens ont quasiment oublié les ministres communistes, Paris et Washington semblent être à couteaux tirés.

A couteaux tirés ? « *Il y a des hauts et des bas depuis plusieurs années*, remarque un haut fonctionnaire américain. *Disons que nous sommes dans une période basse. Mais c'est loin d'être « la crise la » plus sérieuse de l'après-guerre » comme on l'a écrit ici ou là. Les difficultés entre nos deux pays ne doivent pas masquer une excellente coopération dans divers domaines : pour permettre le départ de l'O.L.P. du Liban, pour venir en aide à l'économie mexicaine, pour trouver une solution en Namibie. Nos relations sont solides, fondamentalement bonnes, pour l'alliance atlantique en particulier. La France est un allié très précieux.* »

Washington a deux soucis. Le premier est d'éviter une guerre verbale avec Paris. On a regretté ici « *une rhétorique excessive* » au cours des dernières semaines. « *Heureusement, cela s'est un peu calmé* », dit ce haut fonctionnaire, qui met à part les « *commentaires absurdes de M. Jack Lang* » sur l'impérialisme culturel américain. « *Tellement absurdes que nous avons préféré ne pas réagir de manière formelle.* » Certaines de ces remarques, faites à l'étranger, ont été considérées ici comme « *une ingérence dans les affaires intérieures des Etats-Unis* ». Mais on ne veut pas polémiquer...

Le deuxième souci de Washington est d'éviter que les difficultés actuelles ne fassent tache d'huile. « *Nous avons des problèmes sérieux*, constate ce responsable gouvernemental, *d'autres qui ne le sont pas. Il faudrait circonscrire nos débats aux problèmes sérieux.* »

« Bouc émissaire »

La politique est de ceux-là. On s'étonne à Washington que M. Cheysson s'en soit pris aux taux d'intérêt américains, dans une interview à *Sud-Ouest*, alors que ces taux étaient à la baisse et que le chancelier Schmidt envoyait précisément une lettre à M. Reagan pour l'en féliciter. Les Etats-Unis se sont sentis une fois de plus « bouc émissaire », avec l'impression de fournir aux hommes politiques français des thèmes faciles de discours.

Autre problème sérieux : le gazoduc sibérien. « *Il ne s'agit nullement d'un conflit franco-américain*, affirme ce responsable gouvernemental. *Dresser-France et Creusot-Loire ont seulement eu la malchance d'être les premiers à violer l'interdiction.* » Les Etats-Unis réagiront-ils de la *même façon si des sociétés britanniques*, allemandes ou italiennes livrent à l'U.R.S.S. du matériel interdit ? « *Pas forcément de la même façon, mais de façon similaire* », répond notre interlocuteur.

Chacun sait, en effet, que les secrétaires d'Etat et du commerce font pression sur la Maison Blanche pour que la *société britannique* John Brown ne se voie interdire que les importations de technologie américaine à usage énergétique (alors que Dresser-France et Creusot-Loire sont totalement sur la liste noire). Mais cet assouplissement ne donnerait-il pas à Paris l'impression d'avoir été plus mal traité que les autres ?

« *Nous n'avons aucune intention de singulariser la France dans cette affaire*, dit notre interlocuteur. *C'est le gouvernement français qui s'est distingué lui-même en faisant plus de bruit que les autres gouvernements européens.* » Une remarque, en passant : « *On nous avait dit et répété que le gazoduc était une affaire entre des sociétés indépendantes et l'U.R.S.S. Pourquoi les autorités françaises sont-elles entrées en jeu avec un acte de réquisition dont on peut d'ailleurs discuter la légalité ?* »

Mais Washington ne cherche guère à discuter en ce moment et encore moins à saisir la Cour internationale de La Haye. Son souci est de trouver une porte de sortie honorable, après s'être mis dans une situation très embarrassante, le 18 juin, en étendant son interdiction aux filiales étrangères et au matériel sous licence américaine.

Une crise injustifiée

Officiellement, il n'y a pas de corrélation entre le relatif échec du sommet de Versailles et la décision du 18 juin. Mais on reconnaît ici que, dans la mesure où les pays industrialisés n'avaient pu se mettre d'accord sur une restriction sensible des crédits à l'U.R.S.S., il fallait faire autre chose. Ce séjour en France restera l'un des plus mauvais souvenirs de M. Reagan. Il reproche aux responsables français d'avoir voulu profiter de leur qualité d'hôtes pour orienter le sommet ; puis, par dépit, de l'avoir torpillé en dénigrant publiquement le communiqué final.

Les difficultés franco-américaines ne sont pas nées du sommet ou des sanctions du 18 juin. Avant les divergences de vues sur les rapports Est-Ouest, il y avait des divergences, bien plus importantes, sur les rapports Nord-Sud. Et, aux polémiques sur les taux de change et d'intérêt, s'ajoutait l'incompatibilité des politiques économiques de MM. Reagan et Mitterrand, l'un voulant lutter d'abord contre l'inflation, l'autre contre le chômage.

La crise actuelle n'aurait pas dû éclater. Elle apparaît d'autant moins justifiée que les conditions étaient plus favorables que jamais au resserrement des liens atlantiques. D'une part, les taux d'intérêt américains se mettent enfin à baisser, ce qui devrait desserrer le crédit en Europe. D'autre part, les Etats-Unis sont en train d'assouplir leur position sur le conflit israélo-arabe, donc de se rapprocher un peu de la France avec laquelle ils collaborent déjà pour maintenir la paix dans le Sinaï et à Beyrouth. Enfin, l'Amérique centrale — grand sujet de controverse entre Paris et Washington — est provisoirement absente de l'actualité.

On doit ajouter une autre raison favorable aux rapports atlantiques : la nomination de M. Shultz comme secrétaire d'Etat. Son prédécesseur, le général Haig, n'était pas moins sensible aux problèmes de l'Europe, mais il avait contre lui l'état-major de la Maison Blanche. Une Maison Blanche qui finissait par être anti-européenne par opposition au secrétaire d'Etat...

La crise actuelle est davantage américano-européenne qu'américano-française. Elle n'exige pas moins des initiatives de la part de Paris pour empêcher une dangereuse dégradation. L'éditorialiste Joseph Kraft proposait mardi « *un cessez-le-feu sur le gazoduc* ». Et, se tournant vers « *le gouvernement qui a été le plus loin* » dans cette affaire, il suggérait à M. Mitterrand d'envoyer à Washington « *un homme de confiance, capable de cautériser une plaie qui menace de se gangrener* ». Il se trouve que M. Chevènement doit venir à Washington ce mois-ci. Jouera-t-il ce rôle de secouriste ?

ROBERT SOLÉ.

Le drame des réfugiés salvadoriens

I. — *Un salut précaire au Honduras*

De notre envoyé spécial PHILIPPE BOGGIO

Colomoncagua (frontière du Honduras). — Le Salvador en guerre, presque à portée de voix, dans un décor grandiose. Le représentant du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) désigne la crête voisine, le sommet boisé d'une montagne ventrue aux flancs de laquelle s'accroche un *pueblo* (village) de maisons blanches, abandonné depuis deux ans. Le clocher de l'église est à peu près le seul point de repère dans ce fouillis de végétation censé marquer la frontière entre deux pays qui se contestent plusieurs centaines de kilomètres carrés.

Pour tous ceux qui cherchent refuge, une inquiétude de plus : la territorialité n'est pas, ici, une notion sûre. Ni borne ni barrière, pas même un réseau de barbelés pour avertir le fuyard. Juste une direction — plein nord — difficile à suivre en raison des accidents de terrain. Un point cardinal trompeur, car les troupes salvadoriennes n'ont pas de lignes très définies et peuvent toujours vous couper la route, même en zone hondurienne. Le no man's land a des contours vagues. Deux armées régulières, une guérilla et des populations civiles y décrivent d'incessants mouvements tournants, désespérants pour ceux qui fuient.

« *Ils sont quelque part là-bas, terrorisés et immobiles, terrés dans des trous ou à l'abri sous les arbres, attendant le moment propice.* » Un groupe de Salvadoriens, une centaine de vieillards, de femmes et d'enfants, se cachent, sans doute depuis plusieurs jours, à une heure de marche de notre poste d'observation. « *Impossible de les guider vers la sortie* », dit un médecin. Les militaires honduriens interdisent tout accès à la zone de démarcation et, en face, l'armée salvadorienne a encore renforcé sa surveillance depuis l'offensive déclenchée, fin mai, dans la province du Morazan, contre le Front Farabundo-Marti de libération nationale (F.M.L.N.). Des troupes héliportées ont été déposées le long de la frontière pour prendre la guérilla à revers.

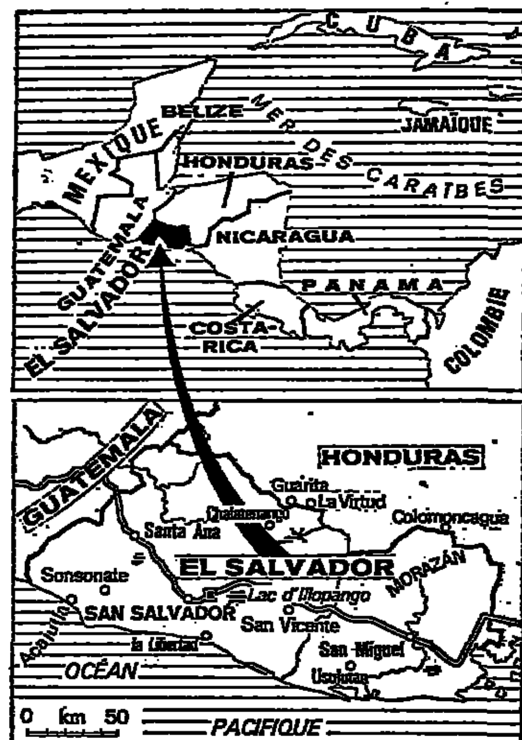
Au pas de course

L'hiver dernier, les candidats à l'exil avaient encore une chance d'être mis en contact avec des religieux ou des bénévoles de l'association Caritas, qui préparaient des « *rendez-vous de franchissement* » ou transmettaient les informations du côté hondurien. Mais les passeurs sont désormais systématiquement recherchés. Ceux qui n'ont pas été tués ou persécutés sont refoulés vers la capitale salvadorienne, et les villages frontaliers on été vidés de leurs habitants par la force.

Le groupe de réfugiés devra donc tenter seul sa chance. « *Peut-être demain, si la nuit est sans lune.* » Depuis que la nouvelle de leur présence à la frontière est parvenue jusqu'au camp d'urgence de Colomoncagua, les représentants du H.C.R. et de Médecins sans frontières veillent, guettant un signe tous les soirs. Ils tentent de négocier le droit de faire des feux et de laisser circuler une voiture phares allumés. Cette autorisation leur est rarement accordée : les observateurs et les médecins ne sont tolérés sur ces crêtes que pour la seule assistance des réfugiés ayant réussi à quitter le Salvador par leurs propres moyens. Tout mouvement serait vite suspect. Il a ainsi fallu des prouesses diplomatiques pour obtenir que trois délégués internationaux sillonnent la ligne de démarcation à dos de mulets, à la recherche des réfugiés ayant *manqué* les points de passage, qui correspondent aux trois camps d'accueil, Colomoncagua, en face du département salvadorien du Morazan, Guarita et la Virtud, face à celui de Chalatenango.

A la Virtud, toutefois, trois cents réfugiés ont pu être guidés à distance. Les médecins s'étaient avancés à trois reprises sur un sommet visible depuis le territoire salvadorien et avaient déployé de grands drapeaux des Nations unies. Sans même attendre l'obscurité, plusieurs groupes ont franchi les derniers cinq cents mètres au pas de course. L'armée salvadorienne n'a pas osé s'opposer à ces passages, suivis à la jumelle par trop d'observateurs.

Certaines familles, avant de s'effondrer dans les bras des médecins, avaient erré *deux semaines* à travers les montagnes, à la recherche du chemin de la Virtud. N'avançant que la nuit, hésitant même à s'approcher des agglomérations. Les plus faibles, ceux qui avaient été blessés au cours d'accrochages, étaient morts en route. L'armée les avait surpris dans leurs villages de la province



de Santa Ana, au nord-ouest, ou de celle de San Vicente, au centre du Salvador. Beaucoup avaient fui avant même l'arrivée des colonnes motorisées parce qu'ils habitaient des zones « *libérées* » par le Front Farabundo-Marti et se savaient donc assimilés à la guérilla. Peu d'hommes parmi ces réfugiés de la Virtud : la plupart sont restés pour combattre avec le Front, mais d'autres se sont volontairement séparés de leurs familles, tentant des diversions pour donner une heure d'avance aux femmes et aux enfants.

« *Plus personne n'aide ces gens*, explique un médecin. *La guérilla, c'est regrettable, a trop à faire pour prendre en charge ces paysans, drainer ceux qui veulent s'expatrier parce qu'ils sont menacés, et le gouvernement salvadorien nous refuse toujours tout moyen d'intervention dans les provinces soumises aux combats. Leur seule chance est de forcer le passage de la frontière.* »

Premier effets, côté hondurien, *de la reprise de la guerre au Salvador*. Le canon tonne au loin et on entend régulièrement des rafales d'armes automatiques. Les informations recueillies dans la zone frontalière sur ce conflit en vase clos, qui se déroule toujours sans observateurs, comportent sans doute les mêmes contradictions que celles parvenues à Tegucigalpa ou à San Salvador : affaiblissement de la guérilla, pour la première fois contrainte d'aller au combat, soumise à la pression des trois bataillons d'élite entraînés aux Etats-Unis, ou au contraire pertes sévères dans les rangs de l'armée salvadorienne qui piétine et s'enlise... Reprise de Perquin, la principale ville du Morazan, annoncée par l'un puis par l'autre camp, etc.

Une seule certitude, ici : de nouvelles vagues de réfugiés, pris entre deux feux, affluent au Honduras, ce point de passage obligé, comme en mars 1980, comme au printemps 1981, avant d'être disséminés aux quatre coins de l'Amérique centrale. La région toute entière ressent ce nouveau choc d'immigration forcée, après l'exil de cent mille Nicaraguayens en 1979 et la lente dérive, depuis deux ans, de trois cent mille Salvadoriens (1).

Combien seront-ils dans trois mois à avoir gagné les crêtes honduriennes ? Les combats passés, les persécutions de 1980 avaient provoqué l'arrivée désordonnée de vingt-cinq mille personnes à La Virtud, de vingt mille en quelques jours à Colomoncagua, d'autant à Guarita, sur l'autre rive du rio Sumpul.

Seront-ils assurés d'être plus en sécurité au Honduras ? Les réfugiés de Colomoncagua se demandent si, pour eux, le pire est vraiment passé, tant est médiocre la réputation d'hospitalité du pays. Avant l'élection, le 29 novembre 1981, du nouveau président, M. Roberto Suazo Cordova, les autorités de Tegucigalpa avaient toujours prêté une oreille plus attentive aux demandes de soutien actif lancées par la junte salvadorienne qu'aux malheurs des réfugiés. Cette solidarité a même souvent confiné à la complicité pure et simple. Selon des estimations « basses » portant sur ces deux dernières années, plus de cinq cents personnes ont été bloquées dans la montagne ou au milieu d'un rio par les troupes honduriennes et abattues, comme dans un stand de tir, par l'armée salvadorienne.

Le rôle du pays riverain

Les gardes-frontières ont laissé, à plusieurs reprises, leurs homologues salvadoriens donner eux-mêmes la chasse aux suspects dans les allées du camp de Colomancagua. Ils ont fermé les yeux sur le meurtre, devant une centaine de témoins, d'un employé hondurien de Caritas qui tentait de s'interposer. Trois autres bénévoles de cette organisation humanitaire ont été tués dans des circonstances mystérieuses. Quatre sont portés disparus à Tegucigalpa, tout comme une cinquantaine de réfugiés, soupçonnés d'appartenir au Front Farabundo-Marti.

Aux protestations du H.C.R., les autorités de Tegucigalpa répondaient invariablement en 1981, que le Honduras se devait, par fidélité à ses engagements régionaux, de participer à la lutte contre la « *guérilla castriste* ». Le rôle d'un riverain du Salvador consistait donc à enrayer la « *contagion* » par réfugiés interposés. L'armée hondurienne savait, en effet, que près de 50 % des exilés étaient proches du Front salvadorien. Et certains officiers n'hésitaient pas à accuser les réfugiés de ravitailler les maquis en armes, à soupçonner les médecins internationaux de fournir médicaments et nourriture.

Depuis l'élection inattendue de M. Suazo Cordova et la nomination du premier gouvernement à dominante civile depuis dix-huit ans (*le Monde* daté 6-7 décembre 1981), la situation des réfugiés paraît plus confuse. Des rumeurs de massacres frontaliers, démenties dans la capitale, parviennent toujours dans les camps d'assistance. Mais, dans le même temps, le nouveau président hondurien multiplie les gestes d'apaisement et affirme vouloir pratiquer une politique d'accueil plus souple.

A peine nommé, M. Suazo Cordova aa demandé au H.C.R. d'intensifier son action et il a annoncé son intention de signer prochainement la convention de l'ONU sur les réfugiés. L'acte par lequel un pays s'engage formellement à assurer la sécurité et la libre circulation des expatriés devrait être ratifié avant l'automne.

Jugé très proche de l'aile gauche du parti libéral, M. Eduardo Paz Barnica, ministre des affaires étrangères, reconnaît « *les erreurs passées dont on été victimes des réfugiés* ». « *Il est possible*, nous explique-t-il, *que des irrégularités aient été commises aux frontières, mais nous voulons les corriger.* »

Un désaccord interne

Les diplomates en poste à Tegucipgalpa assistent ainsi à la mise en place apparente d'une politique plus conforme aux vœux de la communauté internationale. A chaque mesure annoncée, après chaque prise de position, les observateurs se retournent vers les forces armées honduriennes, guettant leurs réactions. Car, bien que désavoués aux dernières élections, les militaires conservent, au sein et à l'extérieur du gouvernement, une influence importante et, bien évidemment, d'abord pour toutes les questions intéressant la défense et la sécurité aux frontières. Et c'est un match serré qui se joue entre les deux composantes du pouvoir hondurien à travers le sort fait aux réfugiés.

Les officiers jugés les plus favorables à la junte salvadorienne ont été contraints d'accepter le déplacement vers l'intérieur du pays de la population des camps de la frontière, une initiative que le H.C.R. réclamait depuis deux ans. L'armée s'y est résigné non sans résistance, affirmant, une fois de plus, que le Honduras risquait d'éparpiller la guérilla salvadorienne sur son propre territoire. Pour donner plus de poids à leur conviction, les officiers n'ont pas hésité à rapprocher certains actes de terrorisme urbain, survenus ces derniers mois à Tegucigalpa, de la présence d'une immigration salvadorienne moins surveillée.

Durant les premiers mois de la présidence de M. Suazo Cordova, cette rivalité, sur le thème des réfugiés, semble avoir tourné à l'avantage des membres civils du gouvernement. Mais les militaires disposent d'un atout sérieux : l'empressement des Etats-Unis à fournir une aide militaire accrue et à prôner auprès de Tegucigalpa une attitude plus offensive à l'égard de la résistance salvadorienne.

De damnés, de laissés-pour-compte qu'ils étaient au début du conflit, les réfugiés deviennent donc peu à peu un enjeu direct de politique intérieure. Tous les pays voisins qui ouvrent, bon gré mal gré, leurs portes à des milliers d'exilés, suivent avec inquiétude l'évolution d'une situation qui risque de ne pas les épargner.

(1) Il s'agit du chiffre des réfugiés de l'extérieur. Le H.C.R. considère que deux cent mille Salvadoriens, déplacés de force à l'intérieur de leur pays ou qui ont fui les zones de combat, répondent aux mêmes critères.

Prochain article :

L'EMBARRAS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

Argentine

UN QUOTIDIEN D'OPPOSITION D'INSPIRATION PÉRONISTE SERA LANCÉ LE 6 SEPTEMBRE

(Correspondance.)

Buenos-Aires — L'Argentine comptera, à partir du 6 septembre, un nouveau quotidien, *la Voz* (la Voix), « *La voix de ceux qui n'ont pas droit à la parole* », selon son directeur général et principal actionnaire, M. Vicente Leonidas Saadi. « *Nous voulons exprimer le point de vue de tous ceux qui ont été réduits au silence par la dictature militaire* », affirme ce dernier. Saadi est le leader, au sein du mouvement péroniste, de la tendance « *intransigeante* », considérée comme proche de l'extrême gauche, mais qualifiée par certains de « *néocamporiste* » (du nom du président élu en mars 1973, M. Hector Campora). Si l'on en croit son directeur, cette origine bien marquée n'empêchera pas *la Voz* d'être un journal « *indépendant et pluraliste* », défendant « *la dignité humaine* » et « *les intérêts nationaux* ».

M. Saadi n'a pas lésiné sur les moyens : 7 millions de dollars ont été investis dans l'achat de machines ultra-modernes, les responsables de *la Voz* misent sur un tirage initial de soixante mille exemplaires, ce qui représente un pari audacieux, la presse ayant enregistré une chute vertigineuse de ses ventes après le conflit des Malouines, en grande partie à cause du triomphalisme qu'elle a affiché durant la crise. — J. D.

Équateur

LE PRÉSIDENT HURTADO NE DISPOSE PLUS D'UNE MAJORITÉ AU PARLEMENT

Quito (*A.F.P., UPI*). — Le gouvernement du président démocrate-chrétien Osvaldo Hurtado fait face à une crise grave après la décision, mardi 31 août, de la Concentration des forces populaires (C.F.P.), un parti de centre-gauche qui faisait partie de la coalition gouvernementale, de lui retirer son soutien. Le président Hurtado ne dispose plus désormais d'une majorité au Parlement.

Deux ministres appartenant à la C.F.P., MM. Rafael Robles (travaux publics) et Patricio del Pozo (affaires sociales), ont démissionné de leurs fonctions. Depuis le 18 août, un débat très vif se déroule au Parlement sur la gestion du ministre des ressources naturelles et de l'énergie, M. Eduardo Ortega (indépendant), président en exercice de l'OPEP. La gauche et le parti social-chrétien reprochent à M. Ortega d'avoir procédé à une importante hausse du prix de l'électricitée La défection de la C.F.P. pourrait entraîner un vote du Parlement destituant M. Ortega. La majorité simple y suffit en effet.

L'opposition, désormais rejointe par la C.F.P., reproche également à M. Ortega sa politique pétrolière. L'Equateur, qui est un des plus petits pays producteurs de l'OPEP, a du mal à écouler sa production.

● **LES GUERILLEROS AURAIENT REMIS CINQUANTE-DEUX PRISONNIERS A LA CROIX-ROUGE.** Un porte-parole du Front Farabundo Marti de libération natoinale (F.M.L.N.) a affirmé, mardi 31 août, à San-José (Costa-Rica), que cinquante-deux prisonniers de guerre avaient été remis à la Croix-Rouge internationale dans le département de Morazan, au nord-est du pays. Le Front détient toujours soixante autres prisonniers dans ce même département, a ajouté le porte-parole. — (*A.F.P.*)

SERVICES SECRETS ET TERRORISME

LE DÉNOUEMENT DE L'AFFAIRE TANASE

« Monsieur Z » et ses victimes

Les autorités françaises continuent de respecter la règle de silence qu'elles ont décidé d'observer au sujet de l'affaire Virgil Tanase et de son dénouement. L'écrivain d'origine roumaine, opposant au régime de M. Ceaucescu a, pour sa part, confirmé en tous points, mardi 31 août à Paris, la version des événements présentée par la presse. Il a précisé que la D.S.T. (Direction de la surveillance du territoire) l'avait bien « enlevé » — avec son accord — le 20 mai pour le mettre à l'abri (dans les Côtes-du-Nord) des menaces pesant sur sa vie du fait des services secrets roumains.

Cette conférence de presse a été marquée par la participation d'un certain « Monsieur Z » qui s'est présenté comme l'officier des services roumains chargé d'éliminer M. Tanase et M. Paul Goma, mais qui avait vendu la mèche à la D.S.T.

M. Tanase a estimé que M. Mitterrand devait être au courant de l'affaire depuis longtemps puisque la D.S.T. avait été avertie dès le 9 avril. Il a aussi affirmé que le juge d'instruction chargé du dossier était au courant « depuis le début ». En réalité, le magistrat a eu certaines difficultés à se faire confirmer par la D.S.T. qu'il s'agissait d'une opération montée par ses soins.

M. Tanase a, d'autre part, déclaré que les exilés roumains « désiraient obtenir la garantie que de telles affaires ne pourraient pas se reproduire en France ». « Nous attendons, a-t-il conclu, un communiqué du gouvernement français à ce sujet. »

« Je suis absolument sûr que l'ordre de me tuer a été donné par Ceausescu »,

nous déclare l'écrivain

Voici le texte de l'interview que nous a accordée ce mercredi 1er septembre M. Virgil Tanase :

« Aviez-vous déjà rencontré « Z » avant votre conférence de presse commune de mardi ?

— Jamais. Je sais que nous avions des relations communes et qu'il aurait pu me rencontrer facilement s'il l'avait voulu. Mais il ne l'a jamais fait.

— Quelle impression cela fait-il de rencontrer l'homme chargé de vous tuer ?

— Rien de spécial. On se rend compte que, en définitive, c'est un homme comme nous tous. Vous savez, ce n'est pas une brute. C'est un homme très capable dans les deux métiers qu'il exerce, celui d'ingénieur et celui d'espion. Il m'a lui-même expliqué que s'il s'était agi d'éliminer un membre de son réseau qui aurait trahi, il l'aurait fait sans hésiter...

— Comment devait-il vous tuer ?

— On lui avait suggéré à Bucarest deux scénarios : sonner à ma porte et me tuer à coups de revolver, ou m'envoyer un engin explosif. Finalement, il avait convaincu ses supérieurs d'engager des truands. Il s'est rendu hors de France, à Vienne je crois, pour se faire remettre par un autre agent roumain la somme nécessaire à l'embauche des tueurs.

— A combien évaluait-t-on votre vie ?

— Dix mille dollars, mais l'agent de transmission a expliqué à « Z » qu'il avait beaucoup perdu au change.

— Etes-vous persuadé que l'ordre de vous tuer ait été donné par M. Ceausescu ?

— J'en suis absolument sûr. Aucun service n'aurait pris la responsabilité d'un acte aussi grave sans l'aval de Ceausescu. Je crois d'ailleurs que la D.S.T. détient des preuves en ce sens.

— Si « Z » ne veut pas donner son identité, pourquoi se montre-t-il à la télévision ?

— Il pense sans doute que la publicité est sa meilleure protection.

— De combien d'identités disposait « Z » ?

— Actuellement, il en a deux : son identité de citoyen français et son identité d'agent roumain. C'est sous ce dernier nom qu'il a été récemment décoré à Bucarest quand on croyait qu'il m'avait éliminé. Mais je sais qu'on est en train de lui forger, en France, une troisième identité.

— Où exactement avez-vous résidé en Bretagne pendant les derniers mois ?

— Dans un hameau de trois maisons près de Plouaret.

— Que faisiez-vous ?

— Je lisais, je m'occupais de mes enfants, je me promenais sur la plage.

— Comment avez-vous vécu financièrement ?

— Grâce à une importante avance de mon éditeur Flammarion qui avait été mis au courant de l'affaire dès le début.

— Vous ne vous êtes jamais senti mal à l'aise d'avoir monté cette mise en scène ? En cas de nouvel enlèvement d'un opposant, plus personne n'y croira dorénavant.

— C'était un risque à prendre, et puis je n'ai pas pensé du tout que ma disparition susciterait une telle réaction. Je me souviens, quand un journaliste roumain de Radio-Europe libre a été agressé, c'est en vain que j'ai essayé d'agiter l'opinion publique en sa faveur.

« Agent de Moscou »

— Que pensez-vous des rapports entre M. Ceausescu et l'Union soviétique ?

— J'ai toujours cru que Ceausescu était un agent de Moscou. Le verbe est moins important que les faits. Ses discours ne dérangent pas du tout Moscou qui est au contraire très content de sa politique intérieure. D'autre part, Ceausescu permet à l'U.R.S.S. d'avoir ses entrées dans certains milieux très éloignés du Kremlin comme Israël ou le Chili.

— Si c'est bien un agent de Moscou, ne risque-t-il pas de devenir un agent encombrant ?

— Deux éléments incitent à répondre oui. Premièrement il existe une solidarité entre les dirigeants communistes, mais cette solidarité se dissou lorsque l'un d'entre eux risque de tomber. L'esprit de conservation pousse à se séparer de lui pour ne pas être entraîné par sa chute. C'est ce qui pourrait se produire à Bucarest où parmi les dirigeants il y a certains hommes qui pourraient être positifs en ce moment, comme Ion Iliescu ou Cornel Burtica. Deuxièmement, la situation économique et sociale est si grave en Roumanie qu'une agitation importante pourrait se produire. Et ça, ça ne conviendrait pas du tout à Moscou. »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC.

Trois hommes écrasés sous les flashes, mitraillés, pointés par vingt caméras sous un feu roulant de questions dans les locaux exigus du journal *Actuel*, là, espere-t-on, à l'abri des agents secrets X ou Y et de leurs gadgets qui tuent. Deux purs et un repenti racontant leur histoire, incroyable mais vraie, d'un ton presque détaché sans doute pour qu'elle ne ressemble pas trop à un roman d'espionnage.

Deux écrivains pourtant, Virgil Tanase et Paul Goma, des habitués du récit, et un officier des services secrets roumains tracassé par sa conscience : un professionnel du mensonge. Du mystère et de l'action à revendre, assez pour qu'on les croie, qu'on veuille bien les croire, et pourtant ils n'aident guère, avec leur calme, à partager leur peur.

D'abord Z, l'ancien espion roumain peut-être devenu agent double prenant des airs d'agent triple : *« Ceausescu m'a donné la mission de faire disparaître Goma à cause de son activité dissidente et Tanase pour un article très virulent paru dans* Actuel ». Mais au dernier moment la conscience de Z aurait parlé : *« C'était une mission qui dépassait tout ce qu'on dit — et j'en passe — sur l'amour de la patrie. »* Par amour donc, Z veut bien reconnaître qu'il a autrefois dénoncé des Roumains à la D.S.T. Mais lui, c'était surtout un spécialiste de l'espionnage industriel. Sa qualité d'ingénieur lui aurait permis d'obtenir un poste de responsabilité dans une centrale nucléaire où on l'aurait chargé d'étudier les problèmes de sécurité.

Non, vraiment, Z n'est pas un tueur, bien qu'il ait pris contact avec des truands français dans une autre affaire qu'il préfère ne pas évoquer. Z est d'ailleurs enroué et il faut tendre l'oreille. Oui, avec un stylo truqué contenant un poison extrêmement violent provoquant un arrêt cardiaque, il devait, au cours d'un dîner-débat à Paris, supprimer M. Goma. Mais — c'est bien vrai — la D.S.T. avertie a pu intervenir à temps, et le verre de l'écrivain fut renversé avant qu'il y mette les lèvres.

Quant à Virgil Tanase, *« je n'avais pas besoin de gants,* dit-il. *On voulait son élimination physique par n'importe quel moyen, au pistolet, à l'explosif ».* Z révèle alors sa dernière supercherie : il a prévenu la D.S.T., qui s'est chargée de l'enlèvement de M. Tanase pour lui permettre de continuer son travail d'espion en Roumanie pendant six mois. Le temps qu'il fallait à Z pour expatrier des êtres chers : son frère et sa mère. La mission était presque accomplie quand un article paru mardi 31 août dans « *le Matin de Paris* » aurait dérangé ses plans. Mme Z mère au dernier moment n'aurait pu prendre l'avion à Bucarest. *« Je ne serais pas étonné,* dit son fils, de cette voix enrouée, dépassionnée, *qu'elle ait là-bas un accident. »*

Le récit de M. Goma, moins prolixe, n'est pas moins neutre. Il confirme l'affaire du poison mais il n'en sait pas davantage. Et M. Tanase à son tour raconte, toujours un ton au-dessous de l'incroyable aventure : il a bien été enlevé par la D.S.T. Deux agents ont été pendant six mois ses seuls contacts. Il était au vert dans un endroit introuvable en Bretagne, entre Lannion, Morlaix et Guingamp. *« Même ceux de la D.S.T. qui venaient me voir ne trouvaient pas leur chemin. »* Ma femme qui était au courant n'a rien dit aux inspecteurs de la brigade criminelle : *« Nous étions en danger de mort, il ne fallait pas que trop de gens soient informés. »* Au point que Virgil Tanase n'en a rien dit non plus à sa mère qui le croit donc disparu, et qui entre-temps est retournée en Roumanie courir des risques. C'est une vérité sans l'accent. Des pièces à conviction figurent au dossier du juge, le cachet de poison, le stylo — la D.S.T. aurait, selon M. Tanase, travaillé sous contrôle judiciaire.

Et pourquoi un chef d'Etat tyrannique n'enverrait-il pas tuer en mission ? On comprend que pour ces trois hommes le grand déballage ait été une façon de sauver leur peau. Mais il y avait foule à cette conférence de presse et l'émotion ne passait pas. *« Nous étions menacés de mort et peut-être nous le sommes encore,* ajoutera Virgil Tanase. *On ne survit que par notre nom. »* On éteignit les spots et le flot des journalistes s'écoula.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Le rôle du juge d'instruction

Quatre jours après la « disparition » de M. Tanase à Paris, et son faux enlèvement par la D.S.T. — destiné à le protéger — un juge d'instruction au tribunal de Paris, M. Jean-Louis Debré, était chargé, le 24 mai, du dossier et de l'information ouverte pour « arrestation illégale et séquestration de personne ». A partir de quel moment M. Debré a-t-il été mis au courant des dessous de l'affaire et compris qu'il pourrait clore cette information — comme il le fera prochainement — par un non-lieu ?

Si l'on en croit M. Tanase, le juge d'instruction, lorsqu'il l'a entendu à Paris, le 23 août, dans le plus grand secret (huit jours avant les révélations de la presse), l'aurait « *atuorisé à dire que toute l'opération avait été faite sous contrôle judiciaire et sous sa surveillance* ». « *Cela figure au dossier de ma déposition* », nous a déclaré mercredi 1er septembre M. Tanase. Cela signifie-t-il que, dès le 24 mai, M. Debré savait que le « disparu » était en lieu sûr ? Nullement.

Selon ce que nous savons de source sûre, le magistrat instructeur a eu au contraire, au début de l'instruction, de sérieuses difficultés à y voir clair, et il s'est écoulé, entre le moment où il a eu en charge le dossier et celui où il a compris la mystification, une quinzaine de jours. Le 28 mai il entend Mme Tanase et décide de la faire placer sur écoutes téléphoniques.

Pendant quelques jours il éprouvera des difficultés à se faire communiquer des comptes rendus corrects et complets de ces écoutes. L'un de ces documents lui met finalement la puce à l'oreille. Le magistrat comprend qu'un interlocuteur de Mme Tanase est un membre de la D.S.T. Ordonnant une enquête, le magistrat obtient le nom de ce commissaire de la D.S.T. et le convoque le 11 juin.

Ce policier reste vague et ne dit rien d'essentiel, mais la religion de M. Debré, désormais, est faite.

Le 6 juillet, Mme Tanase, à nouveau entendue, déclare au juge d'instruction que son mari est en lieu sûr, en Bretagne. Entre-temps, le 2 juillet, M. Debré a entendu de nouveau le commissaire de la D.S.T. Ce n'est que le 8 juillet — un mois et demi après l'enlèvement — que le directeur de la D.S.T. lui-même, M. Chalet, est entendu par M. Debré.

C'est donc dans les premiers jours de juillet que le magistrat rend compte au procureur de la République de l'état de son information. *Via* le procureur général, ce rapport sera naturellement transmis au garde des sceaux. On peut supposer que le ministre de tutelle de la D.S.T., alors le ministre de l'intérieur, avait été au courant par d'autres voies et bien antérieurement.

De même pour le chef de l'Etat, qui avait fait, lors de sa conférence de presse du 9 juin (1), une déclaration ambiguë. M. Tanase nous a affirmé que, ce jour-là, « *M. Mitterrand savait tout* ». Mais l'écrivain ignore à quel moment précis la D.S.T. a mis le chef de l'Etat au courant des révélations de l'officier roumain, le fameux « Monsieur Z ». Un M. Z... que M. Debré entendra prochainement, avant de clore ce dossier. — Br. F.

(1) Et non du 9 juillet, comme un lapsus nous l'a fait écrire par erreur dans *le Monde* du 1er septembre.

APRÈS L'ARRESTATION DE M. SCALZONE

Les Italiens réfugiés à Paris s'inquiètent du « tournant » de la politique française

M. Oreste Scalzone, arrêté dimanche 29 août à Paris, à la demande des autorités italiennes, doit comparaître jeudi 2 août devant la chambre d'accusation de la cour d'appel. La demande d'extradition le concernant ne sera pas examinée au fond. Cette demande n'était pas encore parvenue au parquet général ce mercredi matin, et elle doit encore être traduite avant que ne s'engagent les débats sur sa recevabilité.

L'audience de jeudi devrait avoir simplement pour objet de notifier à M. Scalzone le mandat d'arrêt international qui le vise et de procéder à son interrogatoire. Il n'est pas exclu, en outre, que ses avocats demandent sa mise en liberté.

Ancien dirigeant de l'Autonomie italienne, M. Scalzone a été arrêté par les policiers de la brigade criminelle qui avaient reçu au milieu de la semaine dernière la visite de collègues transalpins porteurs d'un mandat de justice exécutable sur-le-champ.

La demande d'extradition a été expédiée de Milan mardi 31 août et doit être acheminée par la voie diplomatique normale, comme il est d'usage en pareille circonstance. M. Scalzone est l'objet d'un mandat d'arrêt du substitut au procureur de la République de Milan, M. Armando Spataro, sous l'accusation de deux tentatives d'homicides en 1977 : « jambisations » (tirs dans les jabes) du responsable sanitaire de Seveso (la zone dévastée par la dioxine de l'usine Icmesa Givaudan, près de Milan) et d'un chef d'atelier des usines Breda.

Il avait déjà été incarcéré par la magistrature romaine en 1979 dans le cadre de l'enquête sur les liens entre Autonomie ouvrière et le terrorisme. Remis en liberté surveillée en raison de son état de santé en septembre 1980, il avait disparu en mars 1981 et s'était installé à Paris.

L'arrestation de M. Scalzone a provoqué une certaine inquiétude des autres Italiens dans la même situation, nombreux à s'être réfugiés en France après le changement de majorité et les déclarations de MM. Mitterrand et Mauroy, notamment sur le droit d'asile.

Dans un communiqué, publié mardi, l'Association des réfugiés politiques italiens considère que l'arrestation de M. Scalzone « *marque un tournant de la politique française* » dans ce domaine et souligne qu'« *il n'y a pas eu un seul acte transgressant la loi française émanant des réfugiés italiens* ».

● *M. Pierre Salvi*, sénateur centriste (U.C.D.P.) du Val-d'Oise, demande le rétablissement partiel et pour « *une période déterminée* » de la peine de mort, à l'encontre des « *responsables français ou étrangers d'actes de terrorisme caractérisé* ». Dans une question écrite au premier ministre, M. Salvi souhaite qu'une discussion en ce sens s'engage au moment où le Sénat examinera, à l'automne prochain, le projet de loi modifiant la loi « *sécurité et liberté* ».

● *Le rapport de la commission d'enquête sur les activités du service d'Action civique (le Monde* du 25 juin) vient d'être publié par les éditions Alain Moreau. Deux tomes y ont été consacrés. Le premier contient le rapport proprement dit et les documents recueillis par la commission, le second a reproduit des extraits des procès-verbaux d'auditions. En couverture, l'éditeur a reproduit quelques lignes de la préface dans laquelle les commissaires, à propos du SAC, déclarent : « *Ce que nous avons découvert nous a surpris, émus, amusés, indignés, stupéfaits, scandalisés. Nous avons compris que parfois on se moquait de nous. Nous avons senti le mensonge mais nous avons eu aussi parfois l'impression de toucher la réalité de près...* »

★ Rapport de la commission d'enquête sur les statuts du service d'action civique. Editions Alain Moreau. Deux tomes, 1008 pages, 135 francs.

...adoriens

Un désaccord interne

Prochain article : L'EMBARRAS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

TERRORISME

Après l'arrestation à Vincennes de trois Irlandais

Les polices européennes ne sont pas charitables

Ce n'est pas encore l'éclat de rire général. Mais une ironie discrète, un amusement poli, qui se décèlent sans mal sous les informations brèves des dépêches d'agences : les polices européennes, à Londres, à La Haye, à Bonn et même à Dublin ne sont pas charitables.

Après les services de police français qui s'étranglent de colère, après la presse parisienne qui enfonce le clou du ridicule, voilà que ces polices ajoutent encore à l'atmosphère de fort soupçon qui entoure, depuis lundi, l'exploitation faite, *par l'Elysée, de l'arrestation des* trois activistes irlandais. C'est Londres, d'abord, qui signale que ses propres services ne *recherchaient pas les trois militants* de l'INLA, et qui donne l'impression de s'étonner que la France puisse les considérer comme des « terroristes », même à l'échelle britannique.

C'est La Haye, ensuite, qui, pleine de bonne volonté, a demandé à ses limiers d'inspecter, pour la forme, quelques appartements d'Amsterdam, peut-être fréquentés par des Irlandais. *« Des contrôles de routine »*, indique-t-on à la police néerlandaise. Et, comme pour mettre fin à tout malentendu, La Haye affirme avoir réclamé, à Paris, un supplément d'information à propos de l'éventuel projet d'attentat contre l'attaché militaire britannique aux Pays-Bas et n'avoir reçu aucune réponse. Le renseignement ne devait donc pas être de si grande valeur.

La République fédérale d'Allemagne manifeste à peine moins de scepticisme. Sa police, en l'occurrence le fameux B.K.A. (Bundes Kriminal AMT), a bien retrouvé dans ses archives la trace de quelques attentats anti-britanniques pour lesquels elle n'avait pas de soupçons précis. Pourquoi pas, après tout ? Mais ces trois Irlandais-là ne figurent pas en bonne place dans le meilleur fichier européen du terrorisme international.

L'Irlande, enfin, qu'on pourrait croire concernée au premier chef, paraît n'avoir réclamé l'extradition de ses ressortissants que pour la forme. Michael Plunkett et Stephan King, davantage considérés à Dublin comme des « politiques » que comme des « militaires » de l'INLA, *n'étaient, en fait, recherchés que* pour s'être soustraits à un contrôle judiciaire après une *mise en liberté qui remonte déjà* à deux ans.

L'Europe, manifestement, ne renvoie l'écho que d'une prise modeste et pour le moins inattendue. Elle se réjouit, bonne camarade, d'une arrestation qu'elle situe tout en bas de l'échelle de la dangerosité terroriste et se retient à peine d'exprimer sa méfiance. A preuve : quatre enquêteurs, deux britanniques et deux allemands, sont arrivés mardi à Paris pour consulter les documents saisis à Vincennes. Avant de rencontrer les policiers de la brigade criminelle, ils se sont rendus, fait inhabituel, au ministère de l'intérieur. Comme s'ils avaient à cœur, avant d'entamer leurs recherches, de vérifier quelques doutes.

PHILIPPE BOGGIO.

● *En R.F.A., 300 000 francs pour un terroriste.* — L'office criminel fédéral (B.K.A.) a décidé le 31 août de doubler la récompense pour toute personne qui fournira des renseignements permettant l'arrestation d'un des quatre terroristes les plus recherchés en R.F.A. Cent mille marks (300 000 F) seront ainsi attribués à qui permettra de retrouver l'un des quatre membres du noyau « dur » de la Fraction armée rouge : Christian Klar, Brigitte Monhaupt, Adelheid Schulz et Inge Viett. — *(A.F.P.)*

● *Le comité de défense des prisonniers politiques irlandais* proteste contre l'utilisation du mot « terroriste » à l'égard des républicains irlandais résistant à l'occupation britannique. Il invite l'opinion publique française à dénoncer le véritable terrorisme existant en Irlande du Nord : celui de l'armée britannique qui vient d'assassiner Eamon Bradley, ancien prisonnier de Long-Kesh achevé d'une balle dans la tête, celui des balles en plastique qui ont tué depuis la grève de la faim cinq enfants sans qu'aucun soldat ait été poursuivi, celui du harcèlement de la population nationaliste irlandaise par l'armée et la police. Il rappelle que Boby Sands ainsi que ses camarades ont sacrifié leur vie pour leur reconnaissance comme prisonniers politiques appartenant à un mouvement de libération nationale.

● *Selon M. Alain Krivine,* membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), le combat des *« nationalistes irlandais (...) n'est nullement assimilable au terrorisme »*, et l'arrestation de trois militants de l'INLA est *« d'autant plus curieuse que jamais les organisations irlandaises ne s'en sont prises à des objectifs français ou situés en France »*. Dans une déclaration, mardi 31 août, le dirigeant trotskiste s'est inquiété *« des menaces qui pèsent sur les militants étrangers séjournant en France »*. *« La lutte contre le terrorisme*, a-t-il ajouté, *ne saurait justifier (...) que l'on s'engage dans un processus dangereux pour nos libertés. »*

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons attribué, dans nos éditions du 1er septembre, à la C.F.D.T. un communiqué du syndicat C.F.T.C. du personnel en civil de la police nationale qui s'étonnait que *« les super-gendarmes du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale se consacrent à présent à la lutte antiterroriste sur le terrain »*.

Un faux gendarme du G.I.G.N.

Impassible avec sa pipe à la bouche, vêtu d'un imperméable, un porte-documents sous le bras, l'homme, trente-cinq ans environ, brandit poliment une carte tricolore qu'il montre au gérant du restaurant des Halles, l'Alsace, M. Bernard Bouchard. Il est 11 h. 30, lundi 30 août.

« J'appartiens au G.I.G.N. (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), dit-il. *Nous avons libéré la femme arrêtée à Vincennes avec les deux terroristes irlandais et nous la tenons sous surveillance car nous savons que demain elle a rendez-vous dans votre établissement avec un complice, et c'est là que nous les pincerons. Je viens vous demander votre aide, car il faut préparer la souricière. Faites-moi visiter les lieux. Je dois, bien entendu, vous demander le secret le plus total. »*

Crédule et coopératif, M. Bouchard fait visiter son établissement mais, arrivés au deuxième étage, au bureau de la direction, le policier devient brigand, sort une arme et une grenade et fait main basse sur les 70 000 F que contenait le coffre avant de ligoter et bâillonner M. Bouchard.

Les employés du restaurant l'on vu repartir comme il est venu. Impassible, la pipe à la bouche, toujours poli, saluant de la tête, le porte-documents sous le bras légèrement plus gonflé que quelques minutes auparavant.

Le Monde

société

RELIGION

LES GROUPES DE FORMATION UNIVERSITAIRES

Une voie originale vers le sacerdoce

De notre envoyé spécial

Solignac. — Tous les ans, au mois d'août, une centaine de jeunes se rassemblent à l'abbaye de Solignac, près de Limoges (Haute-Vienne), pour suivre les différentes sessions G.F.U. (Groupes de formation universitaires). Il s'agit de jeunes qui, tout en continuant leurs études supérieures, ou qui, pour quelques-uns, sont déjà engagés dans la vie professionnelle, ont comme « projet possible » une vocation sacerdotale. Pour ceux qui persévèrent, cette formation en G.F.U. remplacera le premier cycle du séminaire classique ; telle est la principale originalité de cette expérience.

« Dieu est une hypothèse inutile. » La phrase, tracée à la bombe sur les grandes portes de l'abbaye de Solignac, près de Limoges, il y a longtemps par quelque soixante-huitard, mais encore lisible aujourd'hui, n'a pas de quoi effaroucher les jeunes des G.F.U. qui y pénètrent pour leur méditation et la messe quotidienne : pour la plupart ils sont étudiants en université.

L'itinéraire de Marc est exemplaire. En deuxième année de droit, pour devenir avocat, il a *« entendu un appel »* au ministère presbytéral. *« J'ai eu beaucoup de mal à l'accepter*, reconnaît-il aujourd'hui, *et j'ai décidé, en tout état de cause, de terminer mes études avant d'entrer au séminaire. »* C'est alors qu'il apprit l'existence des G.F.U., réponse providentielle à son problème. *« Par la suite*, ajoute-t-il, *j'ai compris que, loin d'être un compromis facile, la formation en G.F.U. est très riche en soi. L'Eglise de France aura beaucoup à gagner de ses futurs prêtres s'ils sont des hommes à part entière, qui ont porté les mêmes questions et les mêmes doutes que ceux qui les entourent. »*

Une orientation conciliaire

Le cas de Matthieu est un peu différent. Il termine sa sixième année de médecine, mais son projet de ministère remonte loin. *« J'aurais voulu entrer au séminaire après mon bac*, dit-il, *mais ma famille ne voulait pas en entendre parler. Alors, j'ai promis de terminer mes études, tout en me préparant au sacerdoce. Et, maintenant je ne regrette rien, car j'espère me servir de mes connaissances médicales, une fois ordonné prêtre. »*

Cette expérience originale est née en France peu de temps après Vatican II. D'abord, dans les années 60, c'est la Mission de France qui institue des équipes d'étudiants envisageant d'entrer dans son séminaire. Puis, lors de la fermeture progressive des petits séminaires, des « groupes de recherche » sur la vocation se forment dans plusieurs diocèses, notamment dans les milieux universitaires et quelques-uns en milieu ouvrier. Au début des années 70, l'expérience est prise en charge par la conférence épiscopales, et les G.F.U. et G.F.O. (Groupes de formation ouvriers) sont enfin reconnus comme « filière officielle » vers le sacerdoce par l'épiscopat français, qui nomme un évêque responsable de l'expérience, et — au moins implicitement — par Rome.

Malgré cet aval officiel, des réticences demeurent chez certains évêques isolés, qui craignent d'une part que cette formation « sur le tas » ne produise des prêtres au rabais, et de l'autre que l'insertion prolongée dans son milieu d'origine, universitaire ou ouvrier, ne mène à un clergé divisé, voire à une lutte des classes cléricale. Depuis dix ans, les responsables des G.F.U. se sont efforcés de montrer que ces craintes sont vaines : d'abord, par le sérieux de la formation intellectuelle et spirituelle donnée aux jeunes ; ensuite, en rappelant que le passage en G.F.U. ne remplace pas le second cycle, accompli obligatoirement dans un séminaire classique, un institut catholique ou un noviciat religieux (1).

En fait, la formation en G.F.U. est plus exigeante que le parcours normal du séminaire, car, disent les responsables à Solignac, *« elle vise à favoriser la maturité d'un homme et d'un chrétien, en situation étudiante ou professionnelle, en vue d'un ministère. Elle nécessite donc l'intégration des divers secteurs de l'activité en G.F.U. : études profanes ou activité professionnelle, insertions sociale et ecclésiale, cheminement en G.F.U. avec ses exigences et ses seuils, avancée dans la vie spirituelle, réflexion théologique. »*

Concrètement, en G.F.U., des équipes, de quatre à cinq membres, se réunissent avec un aumônier, pendant l'année universitaire, tous les quinze jours ; ensuite, les équipes d'une même région se rencontrent pour des week-ends et des soirées d'études bibliques, philosophiques et théologiques ; enfin, tous les étudiants en G.F.U. se rassemblent, chaque année, pendant les vacances, à Solignac pour un temps fort d'étude, de réflexion, de ressourcement spirituel.

Le groupe — ils étaient 108 cette année — se répartit en sessions, selon le stade d'avancement. Le niveau de départ (33 personnes), qui dure dix jours, est une session de discernement des vocations dans l'Eglise, accompagné d'une initiation biblique, d'une réflexion sur la foi, l'Eglise, le ministère dans le monde d'aujourd'hui. Ensuite vient une session de base de vingt jours (66 personnes), qui a pour but de donner à chacun des éléments pour situer sa vocation et son histoire dans le monde et dans l'Eglise. Après cette session, on participe chaque année à des sessions dites « à thème », pendant vingt et un jours, centrées sur les mystères chrétiens ; le troisième temps (9 personnes), au cours duquel le choix du ministère s'affine avant l'entrée en deuxième cycle, fait l'objet de sessions propres.

Des prêtres au travail ?

Les avantages d'un système aussi souple et qui insiste autant sur la maturité et la coresponsabilité des étudiants sont évidents. Mais de nombreuses questions viennent aussi à l'esprit. D'abord la « rentabilité » de cette filière par rapport au chemin habituel. Entre un tiers et la moitié des séminaristes quittent le premier cycle avant d'avoir terminé, alors que la proportion des abandons dans les G.F.U. se situe entre la moitié et les deux tiers. Mais, font remarquer les responsables, la plupart des étudiants en G.F.U. répondent à des « vocations tardives », et ils ne seraient pas entrés au séminaire, en tout état de cause.

Quel est le « profil » des jeunes en formation ? Peut-on faire une comparaison avec l'image plutôt classique des séminaristes révélée par la récente enquête du Père Julien Potel auprès des futurs prêtres et religieux (*le Monde* du 27 mai) ? S'il y a moins de « traditionalistes » et moins de « charismatiques » que parmi les séminaristes, les jeunes en G.F.U. ressemblent, pour l'essentiel, aux étudiants de leur âge, c'est-à-dire qu'ils sont moins politisés que leurs aînés et plus méfiants pour s'engager dans des structures ou des institutions, mais ils partagent la générosité (aide au tiers-monde, Amnesty International, Association des chrétiens pour l'abolition de la torture) et sont avant tout à la recherche d'une formation solide et d'une spiritualité vraie.

La question de fond, bien entendu, est de savoir si l'expérience est concluante au point de préfigurer l'avenir. Les G.F.U. remplaceront-ils un jour les séminaires traditionnels, y compris le second cycle, et les prêtres qui auront suivi cette nouvelle filière exerceront-ils leur ministère d'une autre manière, pour ce qui est, par exemple de l'insertion dans le monde, le travail professionnel ? En clair, est-ce que la théologie du sacerdoce développée actuellement par un Edouard Schillebeeckx — qui préconise des prêtres « suscités de la base » et éventuellement exerçant leur ministère à mi-temps, pour une durée limitée, sans quitter la vie professionnelle, voire familiale — trouve grâce aux yeux des G.F.U. ?

Les responsables se montrent prudents. *« Actuellement*, nous ont-ils dit, *nous n'envisageons pas les G.F.U. sans relation avec un centre de formation. D'ailleurs, les séminaires aussi ont évolué et les séminaristes connaissent une insertion pastorale plus grande qu'auparavant. On ne devient pas prêtre n'importe comment, et il faut une vie communautaire longue pour discerner certaines choses, et pour que le futur prêtre fasse l'expérience de l'institution dans laquelle il entrera ainsi que des autres prêtres, de milieux divers, avec qui il collaborera. L'hypothèse d'un remplacement du premier cycle du séminaire par les G.F.U. demeure cependant. »*

Pour ce qui est de la théologie du sacerdoce, il est clair que les G.F.U. ne se veulent pas un laboratoire pour produire le ministère de demain, mais un lieu de formation sérieuse, *« davantage dans la ligne de Vatican II que du concile de Trente »*, certes, mais soucieux de conserver l'agrément de l'épiscopat. Cela étant, le fait même de tabler sur la responsabilité des étudiants, qui dégagent eux-mêmes en équipe le sens de leur propre vocation, entr'ouvre quelques portes sur l'avenir.

« Si nous insistons sur l'importance des études, disent les responsables, *c'est parce qu'elles sont à la fois une occasion de maturation et un excellent révélateur de la vocation. Mais le ministère reste l'axe central. On garde ouverte la question du travail dans le ministère. A Paris, trois de nos étudiants en G.F.U. continuent d'exercer la médecine, et il y a actuellement un prêtre-avocat. »*

Et les étudiants eux-mêmes ? Ils se montrent enthousiastes pour l'expérience qu'ils vivent et trouvent que *« le séminaire est trop souvent considéré comme modèle unique »*. Ils ont conscience de vivre dans une Eglise où *« des chemins nouveaux sont à inventer. Malgré nous, nous allons bousculer le* statu quo ». Est-il possible d'être à la fois médecin et prêtre ? *« Le prêtre-médecin est évidemment une figure originale*, répond un étudiant en médecine. *Ce qui est premier, c'est l'annonce de l'Evangile ; si cela peut s'insérer dans un métier, tant mieux, mais c'est à l'Eglise de décider. »*

Ce que les étudiants apprécient sans doute le plus dans cette expérience, c'est leur liberté et surtout la confiance qu'on place en eux. *« Nous avons un projet possible de sacerdoce*, dit Luc, *et si nous changeons d'orientation nous ne serons pas considérés comme des prêtres manqués. Je trouve formidable que c'est précisément au moment où la pénurie de prêtres se fait le plus sentir que l'Eglise ne cherche pas à nous embrigader. C'est un signe de foi, non ? »*

ALAIN WOODROW.

(1) Dans les groupes de formation ouvriers, si les futurs prêtres n'entrent pas dans le deuxième cycle au séminaire, ils interrompent leurs activités professionnelles pour entrer à plein temps dans une deuxième étape de formation.

PRESSE

LE GÉNÉRAL LAURE VA QUITTER « L'EQUIPE »

Le général René Laure, président-directeur général de la Sopusi, société éditrice de *l'Equipe*, quittera ses fonctions le 30 septembre prochain.

Agé de soixante-dix ans, ancien général de brigade, M. René Laure est entré en 1965 dans l'équipe directoriale du quotidien *l'Equipe*, qui dépend du groupe *le Parisien libéré*. Il est P.-D.G. de la Sopusi depuis 1973.

Le successeur de M. Laure n'est pas encore officiellement désigné, mais le nom de M. Guy Mosseri, conseiller technique à la direction générale du *Parisien libéré*, n'est pas sans avoir été déjà prononcé.

● *M. Jean-François Kahn*, ancien directeur de la rédaction des *Nouvelles littéraires* — démissionnaire en avril dernier pour « divergences politiques » avec M. Philippe Tesson, — entre à la rédaction du *Matin de Paris* à partir du 2 septembre.

MÉDECINE

Un nouveau progrès dans la maîtrise des greffes d'organes

L'administration d'un médicament, la cyclosporine, après une greffe d'organe, devrait permettre de considérables améliorations dans l'évolution post-opératoire des patients et en particulier une maîtrise accrue des phénomènes de rejet. Telle est la principale conclusion du neuvième congrès international de la Société de transplantation qui vient d'avoir lieu à Brighton en Grande-Bretagne.

La cyclosporine est un produit de la « famille » des antibiotiques, un métabolite d'un micro-organisme, le *« trichoderma polysporum »*. On ne connait pas encore le mécanisme intime de son action, quoiqu'il ait été découvert dès 1972 par les laboratoires Sandoz à Bâle. Depuis 1977, Sandoz a fait procéder à un certain nombre d'essais cliniques, à partir de cette substance. A partir de 1979, la cyclosporine est employée à une plus large échelle et le congrès de Brighton a permis de faire une première évaluation de son utilisation.

L'essentiel de l'amélioration que constatent les spécialistes dans l'évoultion des « greffés », grâce à l'administration de cyclosporine est dû au fait que cette substance permet de diminuer considérablement les doses de cortisone, destinées à maîtriser le rejet.

Selon le professeur Norman Shumway, de l'université de Stanford, aux Etats-Unis, qui a pratiqué avec son équipe le plus grand nombre de transplantations cardiaques au monde, l'amélioration serait considérable dans dix à quinze pour cent des cas.

Mais l'utilisation la plus attendue concerne des interventions moins exceptionnelles, en particulier les greffes du rein. Selon le professeur Terasaki, président de la société américaine de transplantation, 64 000 greffes de rein ont eu lieu jusqu'à présent à l'échelle mondiale. Les progrès dans ce domaine sont rapides mais la demande est énorme. Ainsi, en France, sur les treize mille insuffisants rénaux chroniques actuellement taités, seulement trois mille survivent grâce à une greffe rénale : les autres doivent être traités par l'hémodialyse (rein artificiel), de loin plus contraignante pour le malade et plus coûteuse à terme.

Sur ces trois mille greffés du rein, on estime que quelque deux cents échouent à cause du phénomène de rejet (*le Monde* du 28 avril). Le développement des possibilités de transplantations rénales annoncé par M. Jack Ralite, ministre de la santé (*le Monde* du 2 mars), ainsi que des améliorations techniques telles que l'on doit à la cyclosporine, permettront peut-être une croissance plus rapide de ces progrès.

LA ONZIÈME CONFÉRENCE D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ DEMANDE LE BANNISSEMENT DES ARMES NUCLÉAIRES

« Le monde ne peut éternellement s'accommoder des inégalités sociales concernant non seulement les pays insuffisamment développés mais aussi les nations industrialisées. » C'est par ces mots que le docteur Halfdan Mahler, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, a donné le ton de la onzième conférence internationale d'éducation pour la santé, qui a eu lieu du 15 au 20 août, à Hobart (Australie).

L'amélioration de la santé, dans le tiers-monde comme dans les pays industrialisés, passe par une nouvelle dynamique commune, intégrant les facteurs sanitaires et sociaux, ont souligné les congressistes. Mais la volonté d'assurer concrètement développement sanitaire et développement socio-économique n'a pas fait l'unanimité ; certains membres de l'assemblée estimant qu'une telle orientation impliquait un engagement politique.

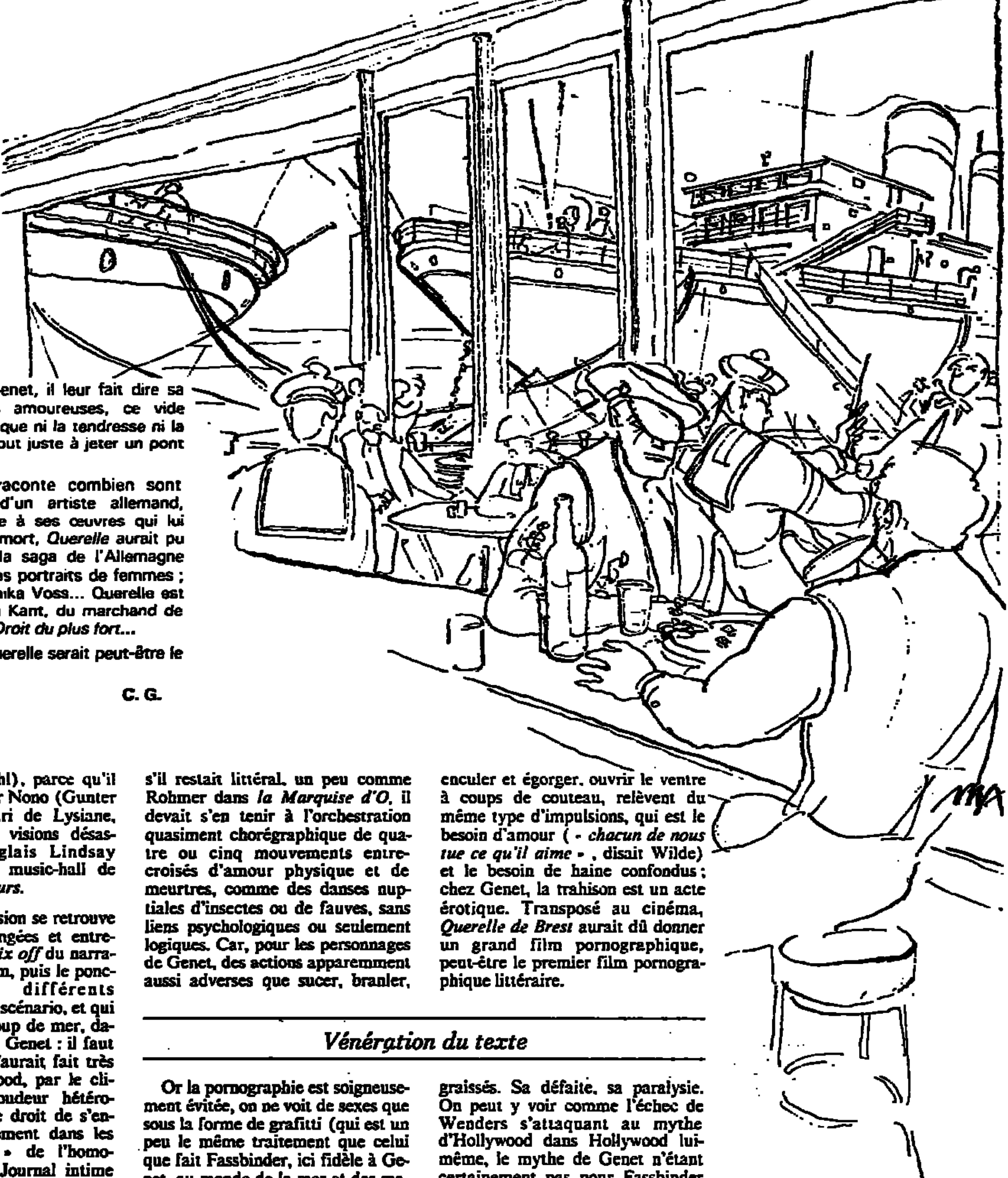
De son côté, le docteur Jean-Martin Cohen-Solal, délégué général du comité français d'éducation pour la santé, a souligné que des actions privilégiées devraient s'adresser aux milieux qui cumulent les conditions de vie les plus inégalitaires.

Enfin, la conférence d'Hobart a adopté une motion finale dans laquelle elle demande notamment le bannissement des armes nucléaires et la reconnaissance du rôle majeur que doit jouer l'éducation sanitaire dans la promotion de la santé des individus et des groupes.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LA MOSTRA DU CINÉMA A VENISE



« Querelle » de Fassbinder

La braise du vitrail

Fassbinder prend les héros de Genet, il leur fait dire sa solitude, la précarité des relations amoureuses, ce vide terrifiant creusé entre les hommes et que ni la tendresse ni la sexualité ne parviennent à combler, tout juste à jeter un pont éphémère.

Une fois encore, Fassbinder raconte combien sont aléatoires les identités, angoisse d'un artiste allemand, déraciné dans son propre pays, face à ses œuvres qui lui échappent. Si Fassbinder n'était pas mort, *Querelle* aurait pu apparaître comme une pause dans la saga de l'Allemagne contemporaine entreprise à travers des portraits de femmes ; Maria Braun, Lili Marleen, Lola, Veronika Voss... Querelle est leur frère. Il est le frère de Petra von Kant, du marchand de quatre saisons, du garçon qui subit *le Droit du plus fort*...

Si Fassbinder n'était pas mort, Querelle serait peut-être le premier homme d'une autre lignée.

C. G.

DANS la braise d'un crépuscule de vitrail, sur le pont du navire immobile amarré dans un studio de cinéma à Berlin, des matelots s'agitent autour de filins qui ne peuvent avoir prise dans le vent et ne conduire à aucune voile. Le bateau n'a ni quille ni soute, et les corps musclés des figurants sont huilés, comme sur les revues culturistes des années 50. C'est un bateau de rêve, de carte postale, de fantasme. On n'essaie même pas de le faire tanguer un tout petit peu. La graisse, le cambouis des machines invisibles ne sont que des atours érotiques. La caméra, qui tourne presque imperceptiblement autour des corps, les enserre dans des griffes de désir, davantage que les acteurs peuvent s'en lancer entre eux sur l'espace du plateau. Ce désir, pour l'allumer, les personnages de Genet ont le recours de l'électrocircuiter, d'un corps à l'autre (et le corps du milieu, qui est le prétexte, grille), de jouer à saute-mouton sur celui des femmes, des sœurs, des morts ou sur la simple parure, travestissement du mataf et du traître.

Querelle, le beau marin (Brad Davis), quatre ans après *Midnight Express* porte, écrit sur sa casquette, le nom « Vengeur ». Mario (Burkhard Driest), le flic, sur la sienne, porte écrit « Police ». Typage immédiat. Querelle sera successivement torse nu, puis aura un débardeur blanc qui laissera bien découvertes ses puissantes épaules ; un moment très bref on verra sur son chef l'éclat rouge d'un pompon, puis, vers la fin, il mettra sur sa vareuse un trop grand manteau noir de théâtre, de tragédie.

Besoin d'amour

Curieux mélange des images, une fois que l'imagerie du studio a implanté son port de Brest sans autre ciel que des toiles rougeoyantes et sans autre brise que l'air saturé des projecteurs voilés d'un même rouge (au fait, n'est-on pas ici en enfer ?) : un gros phallus de pierre qui sert de figure de proue au bouge suspendu de Mme Lysiane (Jeanne Moreau), et les motifs peints sur les vitres rappellent fortement les dessins d'Aubrey Beardley. D'ailleurs, cette Mme Lysiane ne chante-t-elle pas, sur une musique de Peer Raben, quelques mots d'Oscar Wilde, qui se fit illustrer par Deardsley ? Le lieutenant Seblon (Franco Nero), qui observe tout depuis sa cabine de commandement, feuillette successivement des détails de torse pris à Michel-Ange, puis bute à l'image d'une femme seule et prostrée, égarée dans une chambre d'hôtel, peinte par Edward Hopper. C'est sans doute le reflet décalé de l'attente interminable que lui impose son désir, comme une torture abstraite d'absence, et puis Hopper, n'est-il pas contemporain du moment où Genet a écrit ses livres ? Tous ces noms ne sont pas cités au générique et, pour en finir avec la « couleur » du film, disons seulement que sa facture d'ensemble est celle d'un film américain des années 50, et, simple détail vestimentaire, que les policiers de Brest, avec leur ciré de cuir noir, sont vêtus comme des gestapistes. Le simulacre du chemin de croix imposé à Querelle par son frère (Hanno Toschl), parce qu'il se fait sodomiser par Nono (Gunter Kaufmann), le mari de Lysiane, rappelle plutôt les visions désastreuses que l'Anglais Lindsay Kemp a tirées au music-hall de *Notre-Dame des fleurs*.

Une même confusion se retrouve dans les voix mélangées et entrecroisées du film. *Voix off* du narrateur qui ouvre le film, puis le ponctue dans les différents écarts-précipices du scénario, et qui est celle du vieux loup de mer, davantage Conrad que Genet : il faut en passer, comme l'aurait fait très exactement Hollywood, par le cliché vocal du baroudeur hétérosexuel pour avoir le droit de s'enfouir plus profondément dans les « fleurs vénéneuses » de l'homosexualité. Voix du Journal intime du lieutenant Seblon, qui pour des raisons cinématographiques, tout bonnement pratiques, mais aussi un petit peu wanderiennes (ce n'est pas Rudiger Wogler dans *Alice dans les villes*, mais on n'en est pas loin), et dit en direct, tout près de la bouche, souffle du désir dans un mini-appareil noir à cassette. Comme la version originale du film est en américain, la plupart des seconds rôles, matelots et flics, disent le texte de Genet traduit en américain avec un accent bavarois (le bistrot de Mme Lysiane ressemble à n'importe quelle boîte « cuir » de Munich ou de Berlin). La musique fait alterner des guitares hawaïennes et des orgues d'église.

Venons-en maintenant à ce texte de Genet, adapté pour la première fois au cinéma. En lisant, il y a six mois par hasard, le très beau livre de Jean Genet *Querelle de Brest*, on se demandait quel traitement Fassbinder allait pouvoir en faire : s'il restait littéral, un peu comme Rohmer dans *la Marquise d'O*, il devait s'en tenir à l'orchestration quasiment chorégraphique de quatre ou cinq mouvements entrecroisés d'amour physique et de meurtres, comme des danses nuptiales d'insectes ou de fauves, sans liens psychologiques ou seulement logiques. Car, pour les personnages de Genet, des actions apparemment aussi adverses que sucer, branler, enculer et égorger, ouvrir le ventre à coups de couteau, relèvent du même type d'impulsions, qui est le besoin d'amour (« *chacun de nous tue ce qu'il aime* » , disait Wilde) et le besoin de haine confondus ; chez Genet, la trahison est un acte érotique. Transposé au cinéma, *Querelle de Brest* aurait dû donner un grand film pornographique, peut-être le premier film pornographique littéraire.

Vénération du texte

Or la pornographie est soigneusement évitée, on ne voit de sexes que sous la forme de grafitti (qui est un peu le même traitement que celui que fait Fassbinder, ici fidèle à Genet, au monde de la mer et des marins avec ses cartons-pâtes). L'obscénité est refoulée de l'image, elle n'éclate que dans les dialogues copiés du livre. Si Genet insémine constamment de la sainteté dans la pornographie en entremêlant à deux mailles ordurières un crochet blanc d'aube d'enfant de chœur, Fassbinder, lui, essaie un de ces partis pris les plus forts et les plus dérangeants, insuffle au film de cette blancheur céleste par l'intermédiaire de cartons, d'inserts, citations, pures reproductions et vénérations du texte, percés de lumière aveuglante dans la trame rougeoyante et infernale de l'image. Cet effet de sacralisation est accentué par des chœurs religieux. Pour Fassbinder, le désir de la littérature s'avère plus fort que le désir du sexe : pour être désirable, le sexe doit passer par l'écriture. Le texte lui-même, pris à la lettre, est une atteinte au film plus obscène que la mise en jeu des corps dénudés et graissés. Sa défaite, sa paralysie. On peut y voir comme l'échec de Wenders s'attaquant au mythe d'Hollywood dans Hollywood lui-même, le mythe de Genet n'étant certainement pas pour Fassbinder un mythe moins considérable : comme Wenders pouvait bien mettre, dans ses films antérieurs à *Hammett*, son désir d'Hollywood en jeu, Fassbinder pouvait bien mettre dans ce film, comme un moteur secret, son admiration pour Genet, mais pas de face, pas de plein fouet, dans la chair même du texte.

On nous dit que le montage définitif a été assuré par la femme qui a partagé les derniers mois de la vie de Fassbinder, Juliane Lorenz (à qui la mère de Fassbinder ferait un procès). Mais il n'y a là pas un trop grand mal car les plans sont très longs, très médités au tournage et peu découpés. Et puis, Juliane Lorenz se serait-elle risquée toute seule à des effets aussi énormes que l'arrêt sur le montage d'un rictus de Jeanne Moreau, si Fassbinder ne l'avait décidé avant de mourir (mais il aurait pu aussi revenir dessus) ?

Non, pour nous, le dernier vrai film de Fassbinder, son testament, si testament il doit y avoir, ce sera *le Secret de Veronika Voss*, qu'on a pu revoir à Venise, dimanche soir. Balafré par la mort, troué par la lumière de toutes parts, emballé comme si la vis de la caméra sur sa grue s'était défaite pour l'emmener jusqu'au ciel, ou comme si les rails du travelling se réemboîtaient les uns dans les autres pour ne jamais plus finir. Film sur le rêve et les crimes du cinéma, sur l'ombre et la lumière, cette lumière qui s'accroche au beau visage de Rosel Zech, et qui fait croire à sa pérennité, tout en l'enfermant dans le caveau facial des gros plans.

HERVÉ GUIBERT.

UN ROMAN TRÈS OUVERT

QUERELLE DE BREST, de Jean Genet, est l'un des livres le moins « livre » qui soit. Le lecteur de ce texte se voit embarqué dans une équipée tout à fait inhabituelle, car l' « histoire », celle du matelot Georges Querelle, dont l'aviso *le Vengeur* est à l'ancre en rade de Brest, cette histoire échappe sans cesse, comme si elle n'était que les brises à peine perceptibles d'une illusion, les apparitions décomposées d'un mirage né de la brume, de la mer, de la nuit, des herbes folles incolores qui tremblent dans les fissures du granit gris dont sont faites les architectures du port ou de l'ancien bagne de Brest.

Quand Jean Genet publia ce livre en décembre 1947, il écrivit tranquillement, sur la première page qu'il ne serait achevé, ce livre, qu'au printemps 1948. Et, à travers les pages, Genet n'arrête pas d'annoncer des choses, des détails, qui, dit-il, seront lus plus loin, et qui presque jamais n'arrivent. Jamais roman ne fut moins posé, moins assis. Il est perçu comme un animal qui court, qui court en tous sens, revenant sur ses pas, se coupant la route.

Quand le souffle manque au coureur, se dressent sous notre nez sans crier gare les énormes maçonneries de la citadelle, sur les toits desquelles sont couchés les couvreurs, ou la masse d'acier des navires en construction dans quoi s'affairent les ouvriers. Ouvriers, maçons, dockers, matelots, êtres fragiles, transitoires, prennent momentanément des chemins de traverse.

L'océan ou la citadelle, d'une part, l'organe du cœur et les consciences, d'une autre, ne sont pas à la même échelle. Qu'un marin — Georges Querelle — en tue un autre, qu'un ouvrier — le Polonais Gilbert Turko — en tue un autre, ces actes apparaissent diminués, comme en comparaison d'une charge historique trop intense, ou comme par l'éloignement infini d'une perspective, et cela même si l'assassin, comme dit Genet, sait qu'il « joue sa tête ».

A ce propos, il faut noter que tout un influx nerveux et sanguin des trois grandes œuvres de Genet, *Notre-Dame-des-Fleurs*, *Miracle de la rose* et *Querelle de Brest*, n'existe qu'en regard de la menace, de l'imminence, de la peine de mort. Lire ces textes aujourd'hui, quand la peine de mort est abolie, accentue la nuance irréelle, fabuleuse, des images.

Le caractère particulier de *Querelle de Brest*, c'est que tout se passe comme si Jean Genet ne voulait à aucun prix imposer une vision, un projet, une mémoire, au lecteur. Tout se passe comme si, à partir de fragments, de vestiges, sur lesquels nous butons comme par hasard, dans un désordre apparent, nous étions conduits à imaginer, à nous raconter nous-mêmes, peu à peu, et les pluies et les herbes et les lumières et les murailles de cette ville de Brest, et les cheminements ténus de quelques matelots ou maçons.

Cette imagination créatrice du lecteur s'appuie souvent sur le fait que Jean Genet, l'auteur réel, « passe le relais » au moyen d'une métamorphose des paroles.

Description, analyse, introspection, incroyablement fouillées, profondes, tournent court à peine entreprises pour éclater en choses palpables, souvent des fleurs ou des végétaux, bien connus de nous tous, et que par la magie de Genet nous avons le sentiment de réellement tenir en main. La main fermée sur cette chose si connue suscite un calme, une assurance, et le lecteur de lui-même va plus loin dans la page entreprise, la prend sur lui. Genet faisant semblant, en retrait, de changer sans plus quelques ustensiles, alors que cette incitation à l'imagination créatrice partagée repose sur une invention poétique sans exemple.

Cette invention poétique agit, chez Genet, et cela d'une manière continue, sans brisure, comme un révélateur de la vie de la société (et de chaque personne dans la société). A cet égard, il faut noter l'implication, dans *Querelle de Brest*, du rôle de la police.

« A la société la police est ce qu'est le rêve à l'activité quotidienne ; ce qu'elle s'interdit à soi-même, dès qu'elle le peut la société polie autorise la police à l'évoquer. De là peut-être vient le sentiment de dégoût et d'attirance mêlés qu'on a à son égard. »

Querelle de Brest, livre hors normes, hors lois, avec ses temps vides, ses inversions, ses reprises incompatibles, ses lignes de fuite, ses « libertés » sur tous les plans, a été imaginé par Jean Genet comme un *« appareil de méditation privée »*, dont chaque lecteur fait son usage, au point qu'il serait, semble-t-il, incongru de donner à son propos des informations plus précises, plus « partiales ». Autant laisser ce livre trembler de loin dans cette musique que Jean Genet fait tourner autour du matelot Georges Querelle, *« musique basée sur le contraire de l'harmonie, ou plutôt musique qui est ce qui demeure quand l'harmonie est usée, passée à la meule »*.

De même qu'il aurait été préférable — mais c'était rêver — que les mots de cet article, par fidélité au livre, restent enfouis, silencieux, un peu comme les paroles de Georges Querelle lui-même, qui, écrit Genet, *« n'étaient jamais prononcées d'une façon claire, mais plutôt murmurées d'une voix un peu sourde, et comme en dedans, sans les voir. Ces expressions n'étant pas projetées, son langage n'éclairait pas Querelle, si nous l'osons dire, ne le dessinait pas. Elles semblaient au contraire entrer par sa bouche, s'amasser en lui, s'y déposer, et former une boue épaisse d'où parfois remontait une bulle transparente explosant délicatement à ses lèvres »*.

Ces quelques notes ayant été écrites ici à l'occasion de la projection au Festival de Venise du film de Rainer Werner Fassbinder, *Querelle*, il m'est en toute conscience nécessaire d'ajouter qu'à mon sentiment il n'y a pas de point commun, sauf une ligne élémentaire de canevas, entre l'œuvre de Genet et cette adaptation cinématographique.

MICHEL COURNOT.

Portrait-conversation de Youssef Chahine

L'innocence d'un vétéran

Qualifié, il y a déjà longtemps par Georges Sadoul de « meilleur cinéaste égyptien de la génération de 1952 », *Youssef Chahine est l'auteur de vingt-cinq longs métrages, certains ayant été primés dans plusieurs festivals dont Carthage et Berlin. Les plus célèbres de ses films,* Gare centrale *(1957),* la Terre *(1967) et même la plus récente trilogie* (le Moineau, le Retour de l'enfant prodigue *et* Alexandrie pourquoi ?), *font figure aujourd'hui de classiques du septième art.* Gare centrale *a été programmé cet été par la nouvelle émission de FR 3,* « Cinéma sans visa ». *Youssef Chahine a présenté cette semaine à Venise sa dernière œuvre* Une histoire égyptienne *(voir l'article de Louis Marcorelles dans* le Monde *du 1er septembre).*

ÇA, on ne peut pas dire qu'il ménage ses amis... En plein mois d'août, dans l'atroce chaleur cairote aggravée encore cette année par les machines françaises perçant le métro (ce sera un exploit du type canal de Suez), ne voilà-t-il pas qu'il me donne rendez-vous à son bureau, au cœur de la journée, *« à l'heure où, en Egypte, seuls sortent les Anglais et les chiens »*. Et naturellement l'ascenseur était en panne...

Dans son antichambre, qui ressemble à celle d'un politicien, avec quémandeurs, amis et petits cafés turcs un *garsoun* (1) déluré me bloque pile devant la porte de l'*oustâz* (2) : *« Il est en conférence ! »*. De toute façon, sachez que Youssef Chahine, le plus célèbre et le plus controversé des cinéastes arabes, l'orgueil du tiers-monde cinématographique, ne sait pas, n'a jamais su ce qu'est un rendez-vous ! Cinq ou six personnes autour de lui, pas moins, ont pour tâche, quasi unique, de lui faire respecter, le couteau sous la gorge, ses engagements les plus importants...

Au bout d'une heure il sort, se jette dans mes bras, tout étonné de me voir, alors que je l'ai appelé la veille de Paris. J'entre dans le saint des saints. Je n'y trouve que sa nièce, une jolie fille aux longs cils, fraîche à la rose, miraculeusement dans la torpeur ambiante. Que faisait « Jo » (3) ? Il essayait de dénouer un imbroglio familial du genre *les Amants d'Alexandrie* ou *la Fiancée du Nil.*

Une émeute au bord de la mer

Bon. En Orient, il faut admettre ce constant entremêlement des affaires privées et professionnelles (ou publiques). Au reste, c'est humanisant. Dans certains films de Youssef Chahine, l'inspiration est restée si proche de la vie de l'auteur que, pour peu qu'on ait pénétré dans son intimité, on est comme gêné de le voir balancer sur l'écran, à la face de tous, ses hantises sensuelles (dans *Gare centrale* notamment, un film de 1957, que la télévision du 10 mai a enfin permis de voir à des millions de téléspectateurs) ou ses problèmes familiaux. En tournant *Une histoire égyptienne*, que Chahine vient de présenter à Venise, le réalisateur est allé si loin, la séparation est devenue si mince entre l'art et sa source, que Chahine confiait avoir rougi en tournant certaines scènes.

Oh ! il ne s'agit pas de fesses en gros plan. La censure égyptienne, d'ailleurs, empêcherait, Dieu merci, que toutes ces ennuyeuses scènes de coït infligées par le septième art occidental fussent transposées en arabe, et puis ne faisons pas l'injure à Chahine de penser qu'il pourrait avoir recours à de tels procédés. Non, l'indécence est mille fois plus profonde (et plus captivante) quand s'étale le psychodrame familial chahinien montrant l'auteur aux prises, dans un déluge d'amour et de violence, avec sa mère, sa sœur, sa femme — les trois femmes de sa vie auxquelles, au train où vont les choses, il faudra peut-être ajouter bientôt une quatrième larronne : la nièce.

Mme Chahine mère, cette vieille Alexandrine pas du tout sortie de l'univers huppé de Lawrence Durrell, mais roulant du sang grec et arabe, parlant quatre ou cinq langues, joueuse de cartes avec les derniers juifs du grand port, fervente chrétienne de rite byzantin et vivant heureuse au milieu des musulmans, avait mis plusieurs mois avant d'affronter *Alexandrie pourquoi ?* (1978), qui la montrait dans sa jeunesse, quand il fallait vendre le piano parce que son mari était un avocat sans cause. Elle avait pleuré, et finalement aimé. Beaucoup doutent qu'elle puisse accepter, dans *Une histoire égyptienne*, la mise à nue des cruels mariages arrangés : le sien, avec un demi-vieillard, celui de sa fille, avec un poussah — qui plus est, dans le second cas, le jour d'un enterrement, car, de crainte que le bon parti ne s'esquivât, on était passé outre à un décès familial tombé la veille de la noce ! C'est là sans doute la scène la plus « intime » d'*Une histoire égyptienne*, la plus forte, la plus originale, étant, à mon sens, celle d'une émeute au bord de la mer au temps du roi Farouk.

« Bonaparte en Egypte »

Là on rejoint l'histoire. Youssef Chahine s'y est plongé jusqu'à la cervelle, surtout la cervelle, dès la fin du tournage de *Une histoire égyptienne*, son vingt-cinquième ou vingt-sixième long métrage — il ne sait plus très bien lui-même — depuis *Papa Amine* (1950), ce film qui restituait l'existence d'un petit-bourgeois cairote ayant préféré réussir sa vie que réussir dans la vie. *« Un peu comme mon père »*, précise le réalisateur.

Donc, aujourd'hui, c'est l'histoire. Celle de *Bonaparte en Egypte*. *« Mon film le plus important ! »* (Il dit cela à chaque nouvelle œuvre, dans laquelle il se jette chaque fois à corps et fonds perdus.) Pour *Bonaparte*, il ne sera peut-être pas obligé d'engager jusqu'à sa chemise ou d'aller chercher une aide avare et soupçonneuse à Bagdad ou à Alger (au Caire, ce n'est même pas la peine d'y penser !), puisque le film sera aussi un peu l'enfant de Jack Lang. Le ministre français de la culture a réellement donné consistance au projet en concluant l'an passé avec l'Egypte un accord de coproduction cinématographique.

« Oui, Bonaparte a été un abominable dévastateur, comme Sharon (4), *mais, finalement, il a été l'un des personnages les moins importants de l'expédition. Ce sont les intellectuels, parce qu'ils prennent si souvent plaisir à se mettre à plat ventre devant les conquérants, qui ont donné le rôle dominant au futur empereur en Egypte, où il a finalement abandonné ses hommes quand son rêve d'empire oriental lui a claqué entre les doigts. Au moment où il avait débarqué chez nous, il s'était trouvé à une intersection du hasard et de la nécessité. C'était juste le moment opportun. Mais ce qui a compté pour l'avenir des Egyptiens, ce n'était pas Bonaparte, c'étaient les âmes universelles et cultivées dont il avait eu l'idée lumineuse de s'entourer, des gens comme Monge ou Caffarelli. Ce type-là, un Montpelliérain d'origine italienne, directeur du génie, était aussi un humaniste, tout autant plein d'humour et de bonhommie que de science. Et il a aimé l'Orient, avant d'y mourir durant l'expédition. Notre grand historien Djabarti* (5) *pensait que cette disparition était une des raisons de la déroute finale de Bonaparte. Caffarelli est le symbole de cet amour que les Français de 1799 éprouvèrent pour l'Egypte. Du coup, leur image chez nous est restée celle d'amants et non pas d'oppresseurs. Un mélange de science et de curiosité amoureuse ont fécondé l'Egypte, et l'Egypte moderne est née. Le colonialisme anglais, au contraire, fut sec, fermé. »*

Youssef Chahine n'a connu que les lointaines conséquences de l'ouragan français sur la vallée du Nil. Elevé au sévère Victoria College d'Alexandrie, il a en revanche tâté du système britannique. Ce fut sans passion. Il n'y a pas eu de Lawrence d'Egypte. Ce que les Anglo-Saxons d'Europe ne lui avaient pas apporté, le jeune Youssef alla le chercher chez ceux d'Amérique. Vingt ans plus tard, il nous a montré dans *Alexandrie, pourquoi ?* qu'il avait trouvé les dents gâtées à la Liberté statufiée. Entre-temps, il avait cru au panarabisme. Son *Saladin*, premier film arabe à grand spectacle (1962), se voulait une glorification de Nasser, restaurateur de la grandeur arabe. Mais la pièce finit mal : le cinéaste dut ensuite se réfugier un temps à Beyrouth avec sa femme — une « pied-noir » d'Alexandrie ayant choisi l'Egypte lors du drame de Suez en 1956 — pour échapper à l'étouffement intellectuel du Caire des années 60.

Chez cet Arabe de première éducation anglaise, la référence française, découverte plus tard, a, au contraire, tenu le coup. Pourquoi ? *« Parce que Paris, tout compte fait, est aujourd'hui la seule vraie grande ville cosmopolite, universaliste. L'Alexandrie de ma jeunesse, à une autre échelle, c'était un peu cet esprit. On nous parle toujours de New-York, mais c'est fou ce que j'ai trouvé comme sectarisme, comme bigoterie dans cette ville. Bien sûr, il n'y a pas que ça, comme à Paris il n'y a pas que l'ouverture humaniste, mais à Paris c'est quand même ce trait-là qui, dans les enjeux importants, domine les autres.*

» C'est pour cela que, quand j'ai vu les réactions hostiles d'esprits français que je respecte au discours de Jack Lang (6), *à Mexico, contre le « rabotage » des identités nationales consécutif aux entreprises de l'*« immense empire du profit », *organisé par les Américains, les bras m'en sont tombés. A moi et à bien d'autres, ici au Proche-Orient. Quoi ? la France jouait son rôle de toujours et vous tombiez à bras raccourcis sur votre ministre de la culture ! Mais les propos de Jack Lang sont l'illustration même de votre universalisme. C'est l'américanisation qui représente la négation de l'universalisme. Oui à la culture nord-américaine, celle des Hemingway ou des Henry Miller, mais ce n'est pas celle-là que les multinationales déversent sur nous : c'est une sous-culture — faute d'autre mot, le terme même de culture étant ici de trop — déshumanisée, glacée, standardisée, qui est bombardée sur nous, à travers nos écrans petits et grands, pour nous rétrécir le cerveau. Si la francophonie a perdu son caractère colonialiste, c'est précisément parce qu'elle est devenue un instrument, un lien, un liant entre les identités nationales des bords de la Méditerranée, face au rouleau compresseur venu de l'Atlantique. »*

Rue Champollion

Les heures ont passé, entrecoupées par les appels de Tunis, de Palerme, de Paris, les télex de Lydie Trigano pour son Forum méditerranéen, les lunettes perdues, retrouvées, reperdues, les faux retours de Marianne, la jolie nièce, et les éternels cafés *« noirs comme la nuit, forts comme l'amour et brûlants comme l'enfer »*. Il me faut redescendre vers l'autre fournaise, la rue Champollion, *« la rue de Chahine »*, cette frontière entre Le Caire des affaires et Le Caire populaire, avec ses limousines bloquées par les carrioles dégringolantes de mangues et de goyaves, ses carrossiers sur le trottoir, ses démarcheurs japonais, et ses chalands allant *« au pain »* en pyjama. J'y suis presque, mais « Jo » me rattrape dans l'escalier : *« Qu'est-ce qu'il est devenu votre ancien directeur, Fauvet ? Quand tu le verras, dis-lui merci d'avoir fait de son journal le seul au monde où il y a tous les jours à la « une » une nouvelle culturelle, quelque chose qui est propre au milieu des saletés de la politique. »* Et il reprend la poudre d'escampette.

A cinquante ans passés, malgré vingt-cinq films, les cicatrices de cent batailles et l'adulation de la jeunesse arabe, tu as conservé, Youssef, une part d'innocence qui est peut-être en toi ce qui est le plus arabe.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Garçon, serveur en francarabe.

(2) Maître, au sens intellectuel du terme.

(3) Youssef est la traduction arabe de Joseph.

(4) Ministre israélien de la défense actuel.

(5) Chroniqueur égyptien contemporain de Bonaparte.

(6) *Le Monde* du 7 août 1982.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

HOMMAGE A GEORGES BRAQUE. — Jusqu'au 27 septembre (visite-animation : lundi, jeudi, samedi, 20 h ; mer. et vend. : 16 h).

CLAUDE VIALLAT. Galeries contemporaines et forum. — Jusqu'au 20 septembre.

YVES TANGUY. Rétrospective 1925-1955. — Jusqu'au 27 septembre.

CHOIX DES ACQUISITIONS RÉCENTES. Parcours des collections permanentes. — Jusqu'au 11 octobre.

CONTRASTES. Acquisitions du cabinet d'art graphique. — Jusqu'au 6 septembre.

WYNDHAM LEWIS. — Salle animation, entrée libre. Jusqu'au 6 septembre.

JEAN RENOIR. — Carrefour des régions, jusqu'au 13 septembre.

DAVID HOCKNEY, photographe. — Jusqu'au 12 septembre.

PHOTOGRAPHIE. Acquisitions récentes. — Jusqu'au 26 septembre.

C.C.I.

PECHES MARITIMES : traditions et innovations. — Jusqu'au 19 septembre.

ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN EN CHINE. — Jusqu'au 20 septembre.

GÉNÉRATIONS INFOGRAPHIQUES. Images du futur. — Jusqu'au 6 septembre.

B.P.I.

VACANCES EN FRANCE 1860-1982. — Jusqu'au 4 octobre.

Musées

LE PORTRAIT EN ITALIE au siècle de Tiepolo. — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Entrée : 14 F. Jusqu'au 5 septembre.

J.-H. LARTIGUE : Paysages. — Grand Palais, entrée avenue W.-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 19 septembre.

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL EN PROVENCE. Grand Palais (Porte D). — Sauf sam. et dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LA PIOCHE ET L'AIGUILLE. Grand Palais (espace 404). — Sauf mardi, de 10 à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LE XVe SIECLE FLORENTIN AU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 6 septembre.

REVOIR DELACROIX. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre. — Musée national E. Delacroix, 6, place Furstenberg. Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 23 septembre.

POL BURY. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 octobre.

JOAN MITCHELL. Choix de peintures 1970-1982. **UNE EXPÉRIENCE MUSÉOGRAPHIQUE** : Echange entre artistes 1931-1982 Pologne-U.S.A. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 septembre.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; Visages de l'homme : Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants ; Picasso, l'atelier du sculpteur ; Sauley et la terre sainte. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

PARIS POSTERS. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (246-13-09). sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LE DESSIN D'ANIMATION FRANÇAIS : un siècle de création. — Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

BACCHANALES ET CHEVRE-PIEDS. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 27 septembre.

MUSICIENNES DU SILENCE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F (le dim. : 4 F ; gratuite le mercredi). Jusqu'au 4 octobre.

LA CLÉ, LE SCEAU, LA BALANCE DANS LA BYZANCE MÉDIÉVALE. — Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LES PEINTRES INDÉPENDANTS DE MONTMARTRE (1920-1940). — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 octobre.

LES PREMIERS HABITANTS DE L'EUROPE. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril 1983.

L'ATLANTIDE. Jean Delpech, l'imagination d'un artiste confrontée aux images du Cnexo. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70), sauf le mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 8 f. Jusqu'au 27 septembre.

PATRIMOINE ET PROTECTION. — Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

LA MODE DU CHALE CACHEMIRE EN FRANCE. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 10 octobre.

PIAUBERT A LA MONNAIE DE PARIS. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

SERGIO TELLES. Peintures, lithographies. Carnets de croquis. Chaillot, Passy-Auteuil. Promenade historique dans le 16e arrondissement. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 3 octobre.

LE MUSÉE IMAGINAIRE DE TINTIN. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

Centres culturels

LA VILLA LAURENTINE ET L'INVENTION DE LA VILLA ROMAINE, jusqu'au 11 septembre. — **KISHO KUROKAWA.** Une architecture de symbiose. Jusqu'au 18 septembre. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h.

PICASSO. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52), sauf mardi, de 11 h à 18 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 25 octobre.

PIERRE-JOSEPH REDOUTÉ. Le Raphaël des fleurs, 1759-1840. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 octobre.

TRENTE-CINQ ANS D'AFFICHES DU FESTIVAL DE CANNES — 1946-1982. — Cinémathèque, Palais de Chaillot (704-24-24). De 14 h 30 à 20 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

L'ART ET L'OISEAU. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 octobre.

AUX CONFINS DE GASCOGNE. « Salles » et châteaux en Lomagne. — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 septembre.

ARTISTES BOURSIERS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS (CROUS). FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). Jusqu'à fin septembre.

LE LOUVRE ET SON QUARTIER : huit cents ans d'histoire architecturale. — Mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 23 septembre.

En région parisienne

CRÉTEIL. — L'histoire des pompiers. Centre régional Créteil-Soleil. Sauf dim., de 10 h à 22 h. Jusqu'au 18 septembre.

PONTOISE. Norbert Gœneutte. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre. Claude Groberty. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS. Rencontre internationale de sculpture. — Parc Pierre. Jusqu'au 30 septembre.

En province

ANNECY. Gravures de Lars Bo. Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 30 septembre.

ANTIBES. A travers Picasso. Rétrospective Martial Raysse. — Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

ARNAY-LE-DUC. L'hôtellerie en Bourgogne, présence d'une tradition. Maison régionale des arts de la table, 12, rue Saint-Jacques (90-11-59). Jusqu'au 3 octobre.

AUBUSSON. L'aventure aubussonnaise de la tapisserie, XVIe-XVIIe siècle. Musée de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 15 septembre.

AUTUN. La statuaire en bois dans les collections du musée Rolin (52-09-76). Jusqu'à fin octobre.

AUXERRE. Céramique 82. Abbaye Saint-Germain. Jusqu'au 26 septembre.

AVALLON. Céramique 82. Salle Saint-Pierre. Jusqu'au 26 septembre.

AVIGNON. Rebeyrolle : les évasions manquées. Hospice Saint-Louis. Jusqu'au 10 septembre. — Charles Combe (1828-1877) : dessins, caricatures, eaux-fortes. Palais du Roure. Jusqu'au 15 octobre.

BAYONNE. Les rites de l'éternité dans l'Égypte ancienne. Musée Bonnat, rue Jacques-Laffitte (59-08-52).

BEAULIEU-EN-ROUERGUE. Claude Georges : panorama d'une œuvre, 1952-1982. Abbaye. Jusqu'au 12 septembre.

BILLOM. Bataille, vingt ans après. Salle Saint-Loup (70-40-22). Jusqu'au 10 septembre.

CAEN. Dieux de l'Inde du Sud dans l'imagerie populaire. Musée des beaux-arts, esplanade du château (85-28-63). Jusqu'au 15 septembre.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de la peinture. Château-musée (20-87-29). Jusqu'au 30 septembre.

CALAIS. Wolf Vostel : pour mémoire. Tableaux et dessins, 1954-1982. Musée, 25, rue Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 15 novembre.

CAVAILLON. Fernand Léger : tapisseries, œuvres murales. Chapelle du Grand-Couvent (78-10-01). Jusqu'au 12 septembre.

COLMAR. Pierre Bonnard : autour d'une acquisition. Musée d'Unterlinden (41-32-11). Jusqu'au 26 septembre.

DOLE. Vachement beau : portraits de quelques bovins en Franche-Comté. Musée des beaux-arts, 85, rue des Arênes (80) (21-47-48). Jusqu'au 27 septembre.

DUNKERQUE. Carpeaux. Dessins du musée de Valenciennes. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (65-98-00). Jusqu'au 30 septembre.

FEURS. Objets de la vie domestique, des origines à nos jours en Forez. Musée d'Assier, route de Saint-Étienne. Jusqu'en novembre.

GORDES. Moines-paysans : l'économie cistercienne de 1112 à 1250. Jusqu'au 30 septembre. — Jan Dibbets. Saenredam-Senanque. Jusqu'au 10 octobre.

GRENOBLE. Andry Farcy, un conservateur novateur - Franta : grand lavis. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 11 octobre.

LA ROCHELLE. Jean Aujame (1905-1965). Rétrospective. Musée des beaux-arts (41-18-83). Jusqu'au 14 septembre.

LE MANS. Vivre en Sarthe, 1870-1940. Abbaye de l'Epau (84-55-55). Jusqu'au 31 octobre. — Grau-Garriga : tapisseries, environnements, collages, peintures. Palais des Congrès, square Stalingrad (24-22-44). Jusqu'au 30 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Acquisitions récentes d'art moderne et contemporain-Gilles-Ehrmann. Photographies. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Lyon au fil des fleuves. ELAC, Centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 15 septembre — Trois siècles d'opéra. Bibliothèque municipale de La Part-Dieu. Jusqu'au 25 septembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Henri Laurens, 1885-1954. Fondation Prouvost, Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 10 octobre.

MORLAIX. Hommage à Mathurin Meheut, 1882-1958. Musée des Jacobins, 6, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'au 31 octobre.

MOUILLERON-EN-PAREDS. Henri IV et Sully. Musée national des Deux-Victoires (00-32-49). Jusqu'au 4 octobre.

NANTES. Orients, visions du XIXe siècle. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 septembre.

NICE. Le temple, représentation de l'architecture sacrée. Musée message biblique Marc-Chagall (81-75-75). Jusqu'au 4 octobre. - Cent dessins des musées d'Angers - Dessins de P. Klossowski. Musée des beaux-arts Jules-Cheret, 33, avenue des Beaumettes (88-53-18). Jusqu'à fin septembre.

PERPIGNAN. Christian Gardair. Musée Rigaud, rue du Musée (61-66-30). Jusqu'au 19 septembre.

POGGIO DI VENACO (Corse). Salon international de la fondation Michel-Ange : peinture, sculpture, artisanat. Jusqu'au 25 octobre.

ROUEN. Comment la Préhistoire ? Muséum, 198, rue Beauvoisine. Jusqu'au 7 novembre.

SAINT-ETIENNE. Mythe, drame, tragédie. Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Septembre.

SAINT-TROPEZ. Fleurs de Fantin-Latour à Marquet (France, 1865-1925). Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 27 septembre.

STRASBOURG. Maîtres de l'aquarelle anglaise XIIIe-XIXe siècle (collection du Leicestershire Museum-Art Gallery). Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (35-47-27). Jusqu'au 19 septembre. - Gâteaux et pâtisseries d'Alsace : moules et formes. Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-29-06). Jusqu'au 9 janvier 1983.

TORIGNI-SUR-VIRE. Œuvres de Miro. Château des Matignon. Septembre.

TOULON. Sans titre : quatre années d'acquisitions. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

VILLARS. Collages de Prévert (exposition de la Bibliothèque nationale). Château de Puyguilhem (09-76-76). Jusqu'au 12 septembre.

VILLEURBANNE. Boltanski, Buren, Cragg, Holzer, Nadin. Propositions I. — Nouveau Musée (84-55-10). Jusqu'au 31 août.

« YOL », UN FILM DE YILMAZ GUNEY

Les murs de toutes les prisons

Présenté, par surprise, en compétition au Festival de Cannes, Yol *y fut un événement et partagea la Palme d'Or avec* Missing, *de Costa-Gavras.* Yol *est l'œuvre de Yilmaz Güney, acteur et cinéaste célèbre en Turquie, mais qui eut maintes fois maille à partir avec les autorités, pour raisons politiques. Souvent emprisonné, il réussit à s'évader quelque temps après la prise du pouvoir (12 septembre 1981) de la junte militaire. C'est en Suisse qu'il a terminé* Yol, *réalisé, selon ses indications, par son assistant Serif Gören. Yilmaz Güney est un cas unique dans l'histoire du cinéma. Il a, de ses prisons, conçu, écrit, produit et dirigé des films sans être présent, physiquement, au tournage. Avant* Yol, *il y eut* le Troupeau *et* l'Ennemi, *mis en scène par Zeki Okten. De passage à Paris pour la sortie de son dernier film, Yilmaz Güney raconte son étonnante aventure.*

« *Comment se fait-il que la prison semi-ouverte avec permissions existe encore — on le voit dans* Yol *— sous le régime des militaires ?*

— On a toujours, en Turquie, appliqué des peines très lourdes : vingt-quatre à trente-six ans de prison pour un homicide, seize ans pour un vol avec voies de fait, deux ans et demi pour avoir fumé un peu de haschich. Le système pénitentiaire, quel que soit le régime, est destiné à faire peur. Les conditions de vie sont très dures dans les pénitenciers. Des révoltes éclataient fréquemment. On a trouvé une soupape de sûreté avec l'institution des prisons semi-ouvertes. Pour y être admis, il fallait bien se comporter en pénitencier et avoir purgé un tiers de sa peine. Cela incitait beaucoup de détenus à se tenir tranquilles. La Turquie est un pays pauvre. Le pénitencier coûte cher. En prison semi-ouverte, les détenus travaillent, et c'est un profit économique. Après le coup d'Etat, la junte n'a pas supprimé la prison semi-ouverte mais a institué des conditions plus dures : une visite tous les quinze jours seulement, la suppression des colis de vivres et de vêtements apportés par les familles, une diminution des rations alimentaires, des normes de rendement du travail plus élevées ; pour la tapisserie, par exemple, il faut faire sept mille cinq cents nœuds par jour au lieu de quatre mille. Les permissions ne sont pas facilement accordées mais existent toujours. Avant, on comptait environ 20 % de permissionnaires qui ne rentraient pas. C'était admis comme le pourcentage de vol passé aux profits et pertes dans les supermarchés ! Maintenant, les fuites sont rares.

Rushes au réfectoire

» Le pays est entièrement surveillé. On peut se faire prendre, se faire tuer. De plus, des pressions sont exercées sur les familles des évadés : convocations fréquentes à la police, mise en garde à vue. C'est un système d'intimidation pour les permissionnaires. Alors, ils reviennent. Le régime peut donc garder la soupape de sûreté. Dans mon cas, le départ avait été préparé par des complicités, et on a su, tout de suite, que j'avais quitté la Turquie. Ma famille et mes amis n'ont pas été inquiétés, mais ils ne peuvent plus obtenir de passeports.

— Et votre travail de cinéaste en prison ?

— Au début de mon emprisonnement, en 1974, j'avais fondé une société de production, Güney Films. Des amis s'en occupaient au-dehors. J'ai écrit deux scénarios et trouvé deux jeunes metteurs en scène pour une coopération classique. Mais je n'ai pu intervenir sur le tournage et il en est résulté deux films, *la Permission* et *Un jour certainement*, qui n'ont pas marché. J'ai refondu la société et tenté des expériences nouvelles. J'ai écrit, pour *le Troupeau* et *l'Ennemi*, des scénarios extrêmement détaillés, avec tous les mouvements de caméra, les éclairages. J'ai choisi ceux qui voulaient travailler avec moi, selon mes directives. L'argent venait de Güney Films qui, constituée en société anonyme, n'a pas été confisquée. J'ai choisi aussi les acteurs. Ils venaient me rendre visite et je leur indiquais la façon de jouer leurs rôles. A ce propos, Zeki Okten, qui a réalisé *le Troupeau*, m'a dit que, si je sortais de prison, sa plus grande joie serait de me filmer en train de jouer tout le film comme je l'avais fait en cellule. Je gardais des contacts permanents pendant le tournage, une supervision constante. Il faut bien préciser, sans que j'en tire orgueil, que j'étais un homme très populaire et que je trouvais des alliances même auprès des gardiens. Ils ne sont pas tous méchants. On m'apportait tout le matériel tourné et je le contrôlais.

» Au moment du *Troupeau*, j'étais en pénitencier à Toptashi. Le gouvernement était plus libéral. On a fait des projections de rushes au réfectoire, sur un drap de lit en guise d'écran. Je donnais des notes pour le montage et le son. Cela s'est passé de la même façon pour *l'Ennemi*. Pour *Yol*, il y a une grande différence. J'avais une coproduction avec une société suisse qui a fourni la pellicule et le matériel technique. J'avais pu faire sortir tout mon argent de Turquie. Et, quand je suis arrivé en Suisse, j'ai trouvé toute la matière du film, que j'ai refait entièrement au montage. Il y a beaucoup de moi dans ces œuvres mais elles n'auraient pas été possibles sans la compétence artistique, le dévouement, la coordination parfaite des amis qui y ont travaillé.



La lutte des sexes

— Yol *a-t-il été tourné entièrement en Turquie ? Aviez-vous une autorisation ?*

— Oui. Selon le système turc, il faut déposer un scénario à la commission de censure pour autorisation. Nous avons présenté un scénario édulcoré de vingt-quatre pages (au lieu des cent cinquante écrites) qui a été accepté. Une fois l'autorisation accordée, il peut y avoir une censure ultérieure sur le film mais on n'a pas le droit de poursuivre les responsables du tournage. L'équipe avait loué un train, sur une ligne déserte, et des paysans amateurs ont prêté leur concours aux scènes qui se passent dans ce train. L'île prison a été filmée clandestinement, de loin, mais les scènes du début ont été réalisées ailleurs. L'équipée de Seyit et de Ziné, sa femme adultère, dans la neige a été tournée dans le département de Bingöl, en altitude. J'avais profité d'une permission pour y faire des repérages. Il y avait dans la montagne un poste d'alpiniste non utilisé. Le personnel a prêté son concours à l'équipe du film en transportant le matériel sur des skis et des traîneaux. Bingöl est une de « mes régions », c'est-à-dire un de ces endroits où l'on ferait tout pour moi, par amitié. Là, le tournage a été assez long et difficile. Pour le reste, l'équipe bougeait sans cesse d'un lieu à un autre, et on ne pouvait pas l'empêcher d'agir, même dans les villes.

— *Sur les cinq permissionnaires de* Yol, *deux, Yusuf et Melvüt, n'ont que des petits rôles. Les trois autres, Seyit, Mehmet et Omer, sont beaucoup plus importants et se ressemblent physiquement. Ceux-là vous représentent-ils ?*

— Je n'en étais pas très conscient au départ, mais tout cela a pris forme au cours du travail de finition. Ces personnages sont, tous, des condamnés de droit commun (pas des « politiques ») comme j'en ai connu en prison. Les deux qui sont en retrait épicent le film. J'ai réduit leur présence au montage. Celui qui reste en chemin et celui qui ne peut pas sortir librement avec sa fiancée apportent un complément à l'attitude et à la mentalité des trois autres qui subissent l'aliénation du pouvoir social mais gardent le pouvoir masculin. Au cinéma, j'ai toujours voulu donner une vision claire et nette du monde à travers des personnages écartelés. Ces hommes dominent les femmes mais ils portent en eux l'humiliation générale et sont, aussi, lâches et impuissants. Omer rencontre dans le village kurde une jeune femme qu'il aime. Il n'ose pas le lui dire. Courageux, en principe, parce qu'il choisit la révolte, il est lâche, en réalité, puisque, à la mort de son frère, il déclare à la veuve qu'il va l'épouser, selon l'usage patriarcal. Seyit et Mehmet eux aussi sont dépassés, prisonniers des coutumes auxquelles ils doivent se soumettre. Cela ne vient pas de la dictature militaire en Turquie mais de traditions, de chaînes invisibles, legs d'un long passé féodal. Que demain une démocratie bourgeoise s'installe en Turquie, les mentalités ne changeront pas, pour autant, du jour au lendemain. J'ai voulu signaler ces chaînes invisibles, inséparables, d'ailleurs, des structures économiques. Il faudra mener une lutte de longue haleine contre les murs et les conditionnements des esprits. Il faudra extirper les survivances féodales et donner une autre éducation. Il n'y a pas, en Turquie, de séparation entre la lutte des classes et la lutte des sexes. Dans le film, les femmes payent durement l'aliénation du monde des hommes.

— *Et la Palme d'or de Cannes ?*

— Elle a, pour moi, une très grande valeur. C'est une victoire personnelle, une reconnaissance à l'échelle internationale mais aussi et surtout une victoire du peuple turc, un espoir pour tous ceux qui luttent contre la junte en Turquie. Bien sûr, la Palme d'or me donne une plus grande marge de manœuvre pour mon activité de cinéaste. Je suis d'autant plus sensible à son importance politique ».

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

Voyages au bout de l'oppression

SELON le système des prisons semi-ouvertes en Turquie, cinq hommes, condamnés de droit commun, reçoivent une permission de quelques jours. Ils pourront retrouver, dans un semblant de liberté, leurs familles ou des êtres chers. Cinq hommes, cinq voyages dont aucun ne sera heureux. Pour Yusuf, c'est vite réglé. Ayant perdu ses papiers, il est arrêté en route. Mevlüt rejoint sa fiancée mais n'a le droit de sortir avec elle que sous la surveillance de deux chaperons en robes et voiles noirs. Mehmet, auquel on reproche d'avoir laissé mourir son beau-frère au cours d'un hold-up, arrache sa femme et ses deux enfants à sa belle-famille. Seyit doit se montrer implacable à l'égard de son épouse adultère. Omer, décidé d'avance à ne pas rentrer en prison, vit le drame de son village kurde assiégé par les forces de l'ordre.

Cinq hommes, cinq destins entrecroisés s'assemblant, comme les morceaux d'un puzzle, pour reconstituer certains paysages sociaux et moraux de la Turquie des gens du peuple. Yilmaz Güney, prisonnier politique évadé, qui a trouvé asile en Suisse, est le maître d'œuvre de ce film tragique, réalisé, sous son contrôle, par Serif Gören. Film tragique parce qu'on y trouve, partout, l'oppression. Celle, militaire et policière, de la dictature, celle des traditions et des préjugés archaïques. Hors de l'univers carcéral, les permissionnaires — et qu'importe, au fond, les délits qu'ils ont commis — restent prisonniers de leur mentalité. Même Omer, qui se joint au combat, à la résistance des Kurdes massacrés, n'est pas libre.

On ne peut pas parler de *Yol* sans émotion. La douleur y règne, fait tache d'huile. Un régime de terreur et de violence accentue l'aliénation d'hommes portant en eux leur propre malheur et semant, autour d'eux, la souffrance. Mevlüt, agacé de ne jamais être seul avec sa fiancée, tient, pourtant, à celle-ci le discours de la domination. Elle devra lui obéir en tout, n'exister que par lui. Après avoir, ainsi, affirmé son pouvoir, Mevlüt va assouvir son désir sexuel dans un bordel peuplé de putains grasses, fardées ; c'est triste à pleurer. Et la petite fiancée, déjà soumise, connaîtra, sans doute, le sort de la femme de Mehmet ou de celle de Seyit. Car, à l'illusion de la liberté répond, comme un écho sonore, l'enchaînement de la condition féminine. La veuve du frère d'Omer revient, de droit patriarcal, à celui-ci, sans qu'elle ait son mot à dire. Encore cet exemple est-il enrobé par le problème de la minorité kurde. Parmi le foisonnement des situations et des affrontements, Yilmaz Güney a privilégié deux cas particulièrement atroces. Dans un train qui rappelle celui du *Troupeau*, l'épouse de Mehmet subit l'humiliation d'une foule hurlante pour s'être enfermée avec lui dans les toilettes. Victime de la frustration de son compagnon et de la morale populaire, elle est, ensuite, massacrée, ainsi que Mehmet, par le vengeur de la famille, qui voulait la garder. Deux orphelins hurlent de peur après cette « exécution ». Si la mise en scène se montre, là, d'une grande force dramatique, elle atteint au plus haut de la tragédie dans l'histoire de Ziné, l'adultère.

Seyit, le mari trompé, traverse un désert de neige et de tempête pour atteindre la maison où la coupable est retenue, depuis huit mois, enchaînée dans une cave sans avoir pu se laver. Jugée par Seyit et par son fils, déjà fidèle à la loi masculine, elle va repartir avec eux, dans la neige, dont la blancheur envahit l'écran. Cette nature, d'une beauté insoutenable, est son calvaire. Loin derrière l'homme et l'adolescent, chaussés de raquettes, Ziné se traîne comme une bête blessée, mordue par le froid des pieds à la tête, s'effondrant, se relevant, suppliant qu'on l'aide alors que, à l'horizon, les deux silhouettes emmitouflées deviennent de plus en plus petites, disparaissent. Elle est comme la carcasse du cheval de Mehmet, mort à l'aller. Ses cris emplissent l'espace, pitoyable révolte contre le sacrifice auquel elle est promise, sursaut d'une vie qui ne veut pas s'éteindre dans cette solitude glacée.

Trop tard, Seyit aura, à l'instigation de son fils, un geste de pitié. Trop tard, il comprendra que, en laissant mourir Ziné, il s'est condamné lui-même. Ainsi Yilmaz Güney témoigne-t-il, en grand cinéaste, du sort injuste et terrible fait aux humains par une société où l'héritage de traditions barbares s'ajoute aux chaînes de l'oppression politique.

J. S.

SÉLECTION

CINÉMA

Yol de Yilmaz Güney

(voir article).

Easy Rider de Dennis Hopper

Reprise grâce au triomphe de *Mad Max*. Intéressant de comparer les dérives des années 60, où les héros sont des victimes, et l'humour barbare des desperados sur les autoroutes désertées.

ET AUSSI : *Vice Squad* de Gary Sherman (Los Angeles by night). *Hammet* de Wim Wenders (les nuits rouges de la série noire).

MUSIQUE

Septembre en Franche-Comté

Avec trente-cinq ans d'expérience, le Festival de Besançon demeure la dernière grande manifestation de l'été ou le premier événement de la rentrée. Le concours international des jeunes chefs d'orchestre reste l'un de ses temps forts : du 10 au 14 septembre, c'est cette fois l'orchestre symphonique du Rhin qui servira de révélateur. Pour le concert inaugural, le 3 septembre, le Palais des sports accueillera l'orchestre de la radio de Bratislava pour un programme Dvorak (soliste Yvan Chiffoleau) ; les manifestations décentralisées seront nombreuses. A signaler également les cours d'interprétation de musique contemporaine pour piano de Claude Helffer, du 6 au 10 septembre, la venue de l'Orchestre de Paris, le 8, et le colloque international sur la musique et la danse aux époques Renaissance et Baroque, du 15 au 18 septembre. Renseignements : tél. (81) 80-73-26.

Les 7e Rencontres méditerranéennes à Arles

Des musiciens grecs, catalans, turcs, arabes, se retrouvent autour des musiciens occitans « Mont-Joia ». Du traditionnel classique ou populaire à la musique de variétés : toujours une rencontre de qualité et toujours un climat (jusqu'au 4 septembre).

EXPOSITIONS

Andry Farcy à Grenoble « Sans titre » à Toulon

Andry Farcy : un conservateur novateur de l'entre-deux-guerres de Grenoble lui rend hommage, et c'est justice : ce musée-là, c'est lui qui l'a fait, modelé, enrichi d'œuvres d'art moderne, comme *le Remorqueur* de Léger, ou l'*Intérieur aux aubergines* de Matisse.

« Sans titre » est le titre de l'exposition des quatre années d'acquisitions pour le musée de Toulon, où Marie-Claude Beaud, une conservatrice novatrice, prend des risques avec le très contemporain. Avant Toulon elle était à Grenoble. Une coïncidence ?

Paul Rebeyrolle à Avignon

Les prisonniers, les torturés, les suicidés... une terrible mise à nu en quarante peintures, de 1979 à 1982, réunies sous le titre « Les évasions manquées ». La dernière série de Paul Rebeyrolle est présentée à l'hospice Saint-Louis. Un lieu qui n'est pas innocent pour ces peintures plus violentes que jamais du grand fauve solitaire.

RADIO-TELEVISION

Semaine du 3 au 9 septembre

Les programmes des mercredi 1er et jeudi 2 septembre sont en page 28.

Vendredi 3 septembre

Un film

HOMMAGE A INGRID BERGMAN

JEANNE D'ARC

Film américain de V. Fleming (1948), avec I. Bergman, F. L. Sullivan, J. Ferrer, J. Carrol-Naish, W. Bond, R. Ney.

A 2, 23 h 05.

★ *Cette vie de « notre » Jeanne d'Arc (des voix de Domrémy au bûcher de Rouen), racontées par Hollywood, fut très mal reçue en France pour avoir, par sa trop puissante concurrence commerciale, empêché la réalisation d'un projet d'Aurenche, Bost et Delannoy. Ingrid Bergman apporte une vibrante présence humaine, une conviction profonde, dans cette imagerie en technicolor. Se méfier du doublage.* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : les Faucheurs de marguerites.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Amicalement vôtre.
Le coureur de dot (rediffusion).
16 h 50 Croque vacances.
18 h 20 Série : Nick Verlaine.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Monte-Carlo show.
réal. M. Pasetta.
Avec Ben Vereen, Stephane Grappelli, Shields and Yarnell, Adriana Malipoate, Barbi Benton, etc.
21 h 35 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams.
D'après l'œuvre de W. Goldwin, réalisation H. Wise.
Dernier épisode : Caleb retourne dans sa ville natale pour dénoncer Falkland auquel il rend hommage.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : les Arpents verts.
La promotion (rediffusion).
14 h Aujourd'hui la vie.
Vivre avec des dettes.
15 h 05 Série : la Taupe.
15 h 55 Sports : Voile.
18 h Récré A 2.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : les Confessions de Félix Krull.
Feuilleton allemand, d'après le roman de T. Mann, scénario B. Sinkel et A. Brustellin.
Dernier épisode des aventures galantes de Félix Krull qui mène notre ami à Lisbonne. Dans le train il rencontre le professeur Kuckuck, sa femme et sa fille. Laquelle de ces deux merveilleuses créatures séduira-t-il ?
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Seront-ils couronnés en novembre ?
Avec M. Cerf (*Maria Thisfenthaler*), H. Dufour (*le Bouchot*), A. Gerber (*le Lapin de Lune*), A. Hebert (*les Fous de Bassan*), C. Riboit (*la Favorite*), F. Trystan (*la Cendre et la Foudre*).
22 h 55 Journal.
23 h 05 Ciné-club (cinéma d'été, cinéma d'auteurs) : Jeanne d'Arc.
De V. Flemming.

Une tragédie sans fin

LE NOUVEAU VENDREDI : LES LARMES AMERES DU SOLEIL HAITIEN.

FR 3, 20 h 35.

Le 12 juillet, le président à vie Jean-Claude Duvalier, procédait à un remaniement ministériel, dont l'objet principal était d'écarter le ministre des finances, M. Marc Bazin, ancien haut fonctionnaire du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui s'était montré très critique sur les « méthodes » financières du régime et *sur la situation* économique du pays. Fin août, on apprenait qu'une vague d'arrestations avait suivi cette mise à l'écart (*le Monde* du 20 août). Arrestations d'un côté, boat-people de l'autre : le peuple haïtien connaît depuis le régime Duvalier une tragédie sans fin. Le reportage de Gerald Mury et Yayan Dalain (effectué bien avant les événements au début de l'année 1981), est un regard sur la réalité quotidienne — politique, économique et sociale — de ce pays qui reçoit l'aide financière internationale l'une des plus importantes du monde et dont *le revenu* (par *habitant*) est cependant le plus faible de l'Amérique latine. Le peuple haïtien ne mange pas tous les jours.

On y verra beaucoup de choses, on y entendra les Haïtiens de toutes appartenances sociales, depuis des lavandières, des prêtres, jusqu'à quelques représentants de cette bourgeoisie haïtienne ultra privilégiée, et même le président à vie Jean-Claude Duvalier. — *CH.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
La nuit, des rêves et des fantômes.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été (à Aix-les-Bains).
20 h 35 Le nouveau vendredi : les Larmes amères du soleil haïtien.
Reportage de G. Hury, réalisation Y. Dalain.
(Lire notre sélection.)
21 h 35 Téléfilm : le Coq noir.
D'après un conte d'Erckmann-Chatrian. Réal. J.-C. Cabanis.
Un peintre, miné par la faim, le froid et le plus profond désespoir reconstitue trait pour trait, dans un ultime dessin, la scène de l'assassinat d'une vieille maraîchère survenu la même nuit.
22 h 30 Journal.
23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de Cl.-J. Philippe (rediffusion). L'école du court-métrage.
L'école du court-métrage des années 40 et 50 avec En passant par la Lorraine, *de Georges Franju,* le Charron et le Tonnelier, *de Georges Rouquier, etc.*
23 h 30 Prélude à la nuit.
Sonates nos 48 et 90, *de Soler, par E. Chojnacka, clavecin.*

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechai Schamz, de M. Cholodenko (et à 14 h et 23 h 50).
7 h 7, Matinales : Colportage (l'Auvergne s'appelle fromage).
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie ; à 8 h 32 : Paroles de fil ; à 8 h 50 : Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Joseph II », avec F. Fejto.
11 h 2, Congrès de la société internationale de musicologie de Strasbourg (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama, avec Jacques Duvignaud.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Charif Muhieddin et Jamil Bachir.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le nom de la rose », de Umberto Eco.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Les inconnus de l'histoire : Pierre Semard ; à 15 h 45, contact.
16 h, Pouvoirs de la musique, à Strasbourg : Un portrait de la vie musicale alsacienne.
18 h 30, La vie *entre les lignes* : L. Bodard, la vallée des roses.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Himalaya, toit du monde : La physiologie de haute altitude (Redif.).
20 h, Emission médicale : Le sang (en liaison avec TF 1).
21 h 30, Black and blue : Jazz et littérature (« Steamin with Duke »).
22 h 30, Nuits magnétiques : Rester, partir, oublier, écouter.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Rameau, Wagner, Gossec, Ventadour, Liszt, Haydn.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Mendelssohn, Ravel, Schütz, Sor, C.P.E. Bach, Beethoven, Varèse, Scarlatti.
12 h, Histoire de chanter.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Schubert, Brahms, Ravel, Duparc.
14 h 4, Mémoires de l'Orchestre national : œuvres de Haydn, Roussel, Varèse, Tchaïkovsky, Nono, dir. H. Schercher ; œuvres de Mozart, Blacher, J. Brahms, R. Strauss, dir. H. Rosbaud.
16 h, L'histoire de la musique.
18 h, Concert (donné le 29 mai à Bremen) : œuvres de *Le Sage,* et anonyme, par l'ensemble Hesperion XX.
19 h 28, Jazz-annuaire : 1965.
20 h, Equivalences : œuvres de Couperin.
20 h 20, Concert (émis de Baden) : « Rituel », de Boulez ; « Danses sacrées et profanes pour harpe et orchestre » de Debussy ; « le Sacre du printemps » de Stravinsky, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. K. Kord, sol. A. Schmeisser, harpe.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

● « *Rituel* », de Boulez (F.M., 20 h 20). — Dédié à la mémoire du chef d'orchestre Bruno Maderna, et créé à Londres, en 1975, *Rituel* se présente, selon *le compositeur,* comme une sorte de cérémonie *où alternent,* ainsi que dans la liturgie, versets et *répons.* Une cérémonie du souvenir — les répétitions toujours *semblables quant à la* forme, *mais dont* la perspective change peu à peu en témoignent — mais aussi de la *renaissance, un rituel du changement* et de la survivance. L'œuvre est conçue pour huit groupes instrumentaux diversement composés, mais tous réunis autour d'un percussionniste qui donne à chacun sa propre pulsation ; dans les sections non dirigées, chaque groupe va à son rythme, comme autant d'individus dont les battements cardiaques ne coïncident pas ; dans les sections dirigées, tous se retrouvent : doutes et certitudes, dispersion et fusion, il s'agit là d'une fresque, simple dans ses grandes lignes, mais qui garde ses secrets. — G. C.

Samedi 4 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : les Faucheurs de marguerites.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Amicalement vôtre.
Un drôle d'oiseau.
14 h 30 Accordéon, accordéons.
14 h 55 Cuisine : Les recettes de mon village.
Aveyron : la coupertade.
15 h 10 Document : Les grands explorateurs.
Smith, réal. : J. Irvin.
Jedediah Smith, âgé de vingt-sept ans, au cours d'une expédition, découvrit le passage du sud à travers les montagnes Rocheuses.
16 h 05 Croque vacances.
17 h 35 Magazine : Auto-moto.
18 h S.O.S Animaux perdus.
18 h 10 Série : Nick Verlaine.
Comment voler la tour Eiffel.
19 h D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Serpico.
réalisation. A. March.
Serpico a des ennuis d'argent, de femmes et des difficultés pour défendre sa vie au cours d'une chasse à l'homme dans les docks new-yorkais. Serpico viendra heureusement au bout de ses ennuis.
21 h 35 Variétés : Rêve d'ouest, rêve d'est.
Anna Prucnal, réal. J. Mailland.
22 h 35 Magazine d'actualités : Sept sur sept.
de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 : Wonder Woman.
Féminin singulier.
14 h 25 Les carnets de l'aventure.
Sur les traces de la croisière Noire, réal P Zanone.
La première traversée automobile de l'Afrique, de l'Algérie jusqu'à l'océan Indien en 1925.
14 h 50 Les jeux du stade : cyclisme ; hippisme.
18 h Récré A 2.
Casper et ses amis ; Mister Magoo.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Messieurs les jurés : l'Affaire Baudières.
De F. Claude, réal. A. Michel. Avec G. Goubert, J. Lalande, etc. de F. Claude, réal. A. Michel, avec G. Goubert, J. Lalande, etc.
A l'instigation d'une épouse ambitieuse, Jean-Marc Baudières, jeune chanteur de talent, est enrôlé dans le labyrinthe du show-business.
22 h 45 Magazine : Cinéma-cinémas.
De M. Boujat, A. Andrew et C. Ventura.
Au sommaire : une interview de Charlton Heston, hôte d'honneur du Festival de Deauville ; un reportage sur le tournage du nouveau film de Francis Coppola, etc.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Nono ; Cinq semaines en ballon ; Ordinaquiz.
19 h 55 Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été (à Sisteron).
20 h 35 On sort ce soir. Théâtre : le Canard sauvage.
Pièces en cinq actes de Henri Ibsen, avec A. Rignault, M. Bozonnet, M. Robin. Mise en scène de L. Pintilie, réal. G. Lessertisseur.
Pour avoir défriché quelques lopins de terre, un ex-militaire subit la dégradation, la prison finit sa vie dans le rêve et élève un canard sauvage dans un grenier.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Prélude à la nuit.
Concerto pour flûte, basson, violon, etc, *de Vivaldi, par l'ensemble Seccolo Barrocco.*

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechai Schamz (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, Matinales : Un samedi comme les autres.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science (centième anniversaire de la mort de Darwin).
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : L'entrée des médecines naturelles dans l'enseignement universitaire.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec Pierre de Fenoyl (chefs-d'œuvre de la photo anonyme).
11 h 2, La musique prend la parole : Concertos pour piano et orchestre de Mozart.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : Mali, les empires de l'or et les rois légendaires.
16 h 20, Le livre d'or : V. Hoelscher, violon, M. Beroff, piano (Mozart, Schubert, Szymanovski).
17 h 27, Sons à Dijon.
17 h 32, Pour mémoire : Victor Serge ou l'histoire d'une hérésie (Redif.).
19 h 10, Disques.
19 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : la Paupière gauche, de F. Sagan, lue par Suzanne Flon.
20 h, « Le Ring », de I. Grigoresco. Avec F. Chaumette, L. Fregis, C. Dasset, P. Nègre, A. Natanson, G. Darrieu, réal. G. Godebert (Redif.).
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-Matin : œuvres de Vivaldi, Chopin, Milhaud, D'Indy, Suk, Massenet, Tomasi.
8 h 2, Avis de recherche : œuvres de Paisiello, Beethoven, Schnabel, Glass, Wilson, Poulenc, Gershwin, Sibelius ; 11 h, La tribune des critiques de disques : « Le chant de la terre », de Mahler (première parution) ; 12 h 35, Avis de recherche : œuvres de Tchaïkovski, Heise.
13 h 30, Tous en scène.
14 h 4, Atelier de musique.
15 h 30, Dossier disque : l'œuvre concertante de R. Strauss.
16 h 30, Concert (donné le 6 novembre 1981 au Palais des sports de Lille) : œuvres de Rossini, Britten, Respighi, par l'Orchestre symphonique de la R.A.I. de Turin, dir A. Ceccato.
18 h, Le disque de la tribune : « Le chant de la terre », de Mahler (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : œuvres de J.S. Bach, Lauro, Cervantes
19 h 35, Les pêcheurs de perles, œuvres de Ravel
20 h 30, Concert (donné en l'église Saint-Merri à Paris le 29 juillet 1982) : « De profundis, grand motet pour soli » de Delalande ; « Grand Te Deum à double chœur », de Lulli, par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, chœurs de la cathédrale de Worcester, dir. J.-C. Malgoire, sol. P. Esswood, haute-contre ; J. Elwes, ténor, N. Tuller, baryton, G. Reinhardt, basse.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit : œuvres de Bridge ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Poissons d'or : œuvres de Nyman, Lampard.

Dimanche 5 septembre

Deux films

HOMMAGE A INGRID BERGMAN

POUR QUI SONNE LE GLAS

★ Film américain de S. Wood (1943), avec G. Cooper, I. Bergman, A. Tamiroff, A. de Cordova, TF 1, 20 h 35.

En Espagne, pendant la guerre civile, un Américain, qui se bat du côté des républicains, est chargé de faire sauter un pont tenu par les fascistes. Il s'éprend d'une jeune fille recueillie par son groupe de partisans.

Fidélité au roman d'Hemingway. Soigneusement mis en scène, le film connut un succès retentissant pour l'interprétation de Gary Cooper et Ingrid Bergman.

L'AFFAIRE CICERON

Film américain de Joseph-L. Mankiewicz (1952), avec J. Mason, D. Darrieux, M. Rennie, W. Hampden, O. Karlweiss.

FR 3, 22 h 30.

★ *L'histoire vraie d'une affaire d'espionnage à Ankara, qui aurait pu changer le cours de la deuxième guerre mondiale. Mankiewicz s'est moins intéressé à la reconstitution historique et au suspense qu'à la peinture de personnages cyniques, corrompus et parés d'une étrange séduction : James Mason en valet humilié, se vengeant d'une société décadente. Danielle Darrieux en comtesse polonaise (ce rôle a été inventé), aventurière à la beauté dangereuse.* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
célébrée avec la paroisse de les Aix-d'Angillon (Cher). Prédicateur : Père G. Nissim.
12 h Série : L'aventure des plantes.
de J.-M. Pelt et J.-P. Cuny. Le contrat avec les insectes.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 La clé sous le paillasson.
(et à 14 h, 15 h 40, 18 h).
13 h 30 Série : Spiderman.
14 h 30 Sports dimanche.
Cyclisme : championnat du monde à Goodwood ; Tiercé à Longchamp.
18 h 10 Série : Pour l'amour du risque.
19 h 30 Les animaux du monde.
Le lagon extraordinaire.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Pour qui sonne le glas.
de Sam Wood.
22 h 10 Sports dimanche soir.
23 h 40 Journal.
23 h 05 A Bible ouverte.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 40 Cours d'anglais.
12 h Platine 45.
Avec Roxy Music, C. Puterflam, B. Baxter, Motels, A. Ant, Asia, etc., etc.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Hunter.
Le groupe K.
14 h 05 Londres-Paris.
Arrivée de la course des avions ULM, en direct du bois de Boulogne.
15 h 05 Feuilleton : les Amours de la Belle Epoque.
Ces dames aux chapeaux verts.
16 h 05 Document INA : Botaniques.
Série proposée par Françoise Dumas.
Troisième volet de cette merveilleuse et très imaginative série sur la végétation. Ici rencontre avec un jardinier et sa passion (par. Dominique Page) ; une langue gourmande sur l'arbre à pain (par Valeria Sarmiento) ; et pour terminer un minuscule chef-d'œuvre, une étude comparative — et combien subjective ! — de Raul Ruiz sur le jardin anglais et français.
16 h 25 Le Muppet show.
16 h 55 Série : le Journal.
Réalisation : P. Lefebvre no 1.
A partir d'un fait divers la découverte des rouages d'un quotidien d'information.
17 h 55 La chasse aux trésors.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontières.
De G. Lux et C. Savarit. A Gand (Belgique).
22 h Série documentaire : Des hommes.
les charpentiers, réalisation J.-M. Soyez.
Le métier de charpentier : la conception d'une charpente, la fabrication des différents éléments, etc.
22 h 50 La grande parade.
de J.-C. Averty.
Avec John Lewis et Svend Asmussen.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme.
20 h 35 L'homme et la musique : Yehudi Menuhin.
par Y. Menuhin et W. Davis, avec Ch. Weir. Réal. R. Bocking et J. Thompson.
No 5. Au carrefour de la musique.
A l'aube du vingtième siècle, on peut croire que tout le monde fait de la musique, chaque salon a son piano, chaque music-hall a ses rengaines larmoyantes, et chaque salle de concert ses poèmes symphoniques. Yehudi Menuhin nous parle de Stravinski et de Nijinsky, de Debussy et du début du phonographe. De la vieille télévision.
21 h 25 Courts métrages français.
Rupture, de Pierre Etaix et Jean-Claude Carrière. *Et vogue la malassise,* de Marie-Eve et Marie-France Molle.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Danielle Darrieux) l'Affaire Cicéron.
film de Joseph L. Mankiewicz.
0 h 25 Prélude à la nuit.
Pièces en concert, la Tromba, Air du diable, *de Couperin, par R. Flachot, violoncelle.*

● « *Padmavati* », de Roussel (F.C., 20 heures). — L'insuccès a — en musique — mille raisons. Mais de l'avis commun, *Padmavati,* qu'on plaçait à sa création, en 1923, au même rang que Pélléas doit sa relative impopularité aux limites d'une intrigue simple et compliquée à la fois, trop exotique en tout cas pour faire de cette tragédie de l'amour et de l'honneur un drame captivant. *Padmavati,* inspiré par les voyages de Roussel en Indes, affronte dans une atmosphère de légende Mongols et Hindous, décrit laborieusement du point de vue de l'action l'héroïsme louable d'une reine, qui préfère la mort au vil désir de l'oppresseur. Plutôt qu'au livret, c'est à la musique qu'il faut s'intéresser : elle renoue avec la tradition de l'opéra-ballet de Lully, sans en être pour autant un pâle succédané, on retrouve le meilleur style de Roussel, son raffinement harmonique, son sens de l'architecture, sans vaine rhétorique. — T. Fr.

FRANCE-CULTURE

7 h 9, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : Visages de l'œcuménisme.
7 h 40, Chasseurs de son : Fêtes de la vigne et du folklore à Dijon.
8 h, Orthodoxie : L'icône.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand-Orient de France.
10 h, Messe dans la chapelle des bénédictins de Vanves.
11 h, Regards sur la musique : la Fille de Mme Angot.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Disques rares de V. Kalabis.
14 h, Sons à Dijon.
14 h 5, La Comédie française présente : « Messe pour un sacre viennois » et « Trio pour deux canaris », de B. Da Costa.
16 h 5, Marcel Mihalovici, témoin de son temps : Autoportrait.
17 h 30, Escales de l'esprit : La comtesse de Ségur (« l'Ourson », textes lus par F. Descault, G. Touret, M. Thierry, etc.).
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Opéras français : « Naissance de la lyre » (création à l'Opéra le 17-6-1939) ; « Padmavati » (création le 1-6-1923), « Aeneas », d'Albert Roussel : « Oriane et le Prince d'amour », de Florent Schmitt.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : œuvres *de Gabaye,* Waldteufel, Grothe, Schulenburg, Rubinstein, Lanner, Saint-Saëns, Kalmann, Pugnani-Kreisler, Thomas, Donizetti, J. Strauss, Weber, Abraham.
8 h 2, Cantate (Intégrale des Cantates, de J.-S. Bach).
9 h 2, Magazine international.
12 h 5, Concert, œuvres de Haydn, Bartok, Beethoven.
14 h, D'une oreille l'autre.
17 h, Comment l'entendez-vous ?, par B. Kruysen, baryton ; œuvres de Debussy, Schubert, J.-S. Bach, Dargomijki, Tchaïkovski, Monteverdi, Martinu, Chopin, Duparc.
19 h, Jazz vivant : le pianiste R. Blake, le pianiste M. Nock.
20 h, Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin), « Lieder nach Gedichten von E.A. Poe », de Reimann ; « Das klagende Kied », de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Berlin et les chœurs de la cathédrale Sainte-Hedwige, dir. H. Zender ; chef des chœurs, R. Bader ; sol. C. Gayer, soprano ; R. Yakar, soprano ; B. Finnila, alto ; M. Jung, ténor.
22 h, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit, œuvres de Mahler, Berwald, Mozart, Borodine, Haydn, Chopin, Auffret ; 0 h 5, Ruptures.

TÉLÉVISIONS

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *Un shérif à New-York,* film de J. Arnold.
- T.M.C., 20 h 35, Jeux de l'été ; 21 h, *Elisabeth R* : La joie et l'orgueil de l'Angleterre (6e et dernier épisode), film de R. Graham.
- R.T.B., 20 h 5, *Chronique des saisons d'acier,* film de T. Michel ; 21 h 40, *Théâtre* : Dialogue d'une prostituée avec son client.
- T.S.R., 20 h 55, Nostraçaginus ; 22 h 35, *Uramat,* film de G. Poffini.

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

- R.T.L. 21 h, *l'Adieu aux armes,* film de C. Vidor.
- T.M.C., 21 h, *Chotar et Cie,* film de J. Renoir.
- R.T.B., 20 h 25, *Bête, mais discipliné,* film de C. Zidi ; 21 h 55, Variétés.
- T.S.R., 20 h 5, *Ce n'est qu'un au revoir,* film de J. Ford.

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *Qui a peur de Virginia Woolf ?,* film de M. Nichols.
- T.M.C., 21 h, *Fraud,* film de D. Monat.
- R.T.B., 20 h 55, Feuilleton : Les poneys sauvages.
- T.S.R., 20 h, Duel à cache-cache ; 21 h, La mémoire des peuples francophones.

LUNDI 6 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *la Poursuite impitoyable,* film d'A. Penn.
- T.M.C., 21 h, *Du sang, de la sueur et des larmes,* film de A. Osborn et J. Le Vien.

Lundi 6 septembre

Trois films

GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE
Film américain de Richard-A. Colla (1978), avec R. Hatch, D. Benedict, L. Greene, R. Milland, L. Ayres.
TF 1, 20 h 35.

Ce fut, à l'origine, une série réalisée pour la télévision américaine. La version cinéma de cette bataille de planètes est, malgré la qualité des truquages (supervisés par John Dikstra, principal collaborateur de George Lucas, une *copie pâlichonne de* la Guerre des étoiles.

STORMY WEATHER (SYMPHONIE MAGIQUE)
Film américain d'A. Stone (1943), avec L. Horne, B. Robinson, F. Waller, C. Calloway, K. Dunham.
A 2, 21 h 35.

★ *Les grands moments du music-hall noir américain, de 1918 à 1943. Sur le fil ténu d'un scénario de fiction une suite de numéros éblouissants, particulièrement destinés aux amateurs de jazz. Ce film est une rareté. Profitons-en.*

SENECHAL LE MAGNIFIQUE
Film français de Jean Boyer (1957), avec Fernandel, N. Gray, J. Aubert, G. Chamarat, Armontel.
FR 3, 20 h 35.

Un comédien sans talent découvre, grâce à ses costumes de scène portés à la ville, que l'habit fait le moine. Un scénario amusant traité à la va-vite par un réalisateur confondant la mise en scène avec une course de fond. — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Série : L'aventure des plantes.
de J.-M. Pelt et J.-P. Cuny. La communication avec l'extra-végétal.
12 h 30 Feuilleton : les Faucheurs des marguerites.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Amicalement vôtre.
14 h 25 Le monde et les hommes.
réalisation P. Benders.
les dieux de l'Orient : le Panthéon hindou.
Premier volet d'une série tournée en Inde consacrée aux rites et symboles de la pensée mystique et de la spiritualité hindoue.
15 h 15 La spéléologie.
de M. Siffre et J. Beccont.
La plongée, avec pour tout matériel deux bougies et des allumettes, du célèbre spéléologue Norbert Casteret dans la rivière souterraine de Montespan dans les Pyrénées en 1932.
15 h 30 Croque vacances.
17 h 05 Série : Vidocq
n° 1 : la Caisse de fer.
18 h Sport : Athlétisme.
championnat du monde.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 L'avenir du futur : Galactica, la bataille de l'espace.
Film de R.-A. Colla.
22 h 05 Débat : Le troisième millénaire, c'est demain.
Avec les professeurs J. Lesourne, économiste, F. Gros, biochimiste, MM. J. Dondoux, directeur général des postes et télécommunications, J. Stern, P.-D.G. de C.I.I.-Honeywell-Bull.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : les Arpents verts.
L'école.
14 h Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
15 h Série : la Taupe.
15 h 50 Sports.
18 h Récré A 2.
Casper et ses amis ; Kum-Kum.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Jazz : Festival de Montreux.
réal. P. Gandrey-Réty.
Avec Dave Brubeck, le Modern Jazz Quartet, B. B. King, D. Lockwood, L. Hampton, M. Allison, W. Marsalis, les Lounge Lizards.
21 h 35 Cinéma : Stormy Weather.
d'Andrew Stone.
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Laser.
18 h 55 Tribune libre : Consistoire central israélite de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de 20 heures.
20 h 35 Cinéma (cycle Fernandel) : Sénéchal le magnifique.
film de Jean Boyer.
22 h 05 Journal.
22 h 35 Musiclub.
Soirée de ballet exceptionnelle avec les ballets Balanchine.
Tzigane de Ravel. *Divertissement n° 15* de Mozart.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Les satellites de diffusion en Europe ; Le monde au futur ; El Salvador ; Moins cinq : A. Finkielkraut.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie ; à 8 h 32, Paroles de fil : le tissu, expression des sociétés ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : bicentenaire de Lamennais (1782-1854) : sa vie, son œuvre.
10 h 45, Le texte et la marge : « la Vendée en armes : les géants », de J.-P. Chiappe.
11 h 2, Evénement musique.
12 h 5, Nous tous chacun, avec le père Philippe (Redif.).
12 h 45, Panorama, avec J.-C. Lagrée.
13 h 30, Atelier de recherche vocale et instrumentale : le Roy Hart Theatre (la rencontre et le voyage).
14 h, Sons à Dijon.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Fête noire », d'Yvonne Quilès.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Points de repère ; à 16 h 30, Le rendez-vous ; à 17 h, Roue libre.
17 h 32, Charles Ives ou la transcendance : le précurseur.
18 h 30, La vie entre les lignes : Lucien Bodard, « la Vallée des roses ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Pol Bury.
20 h, La petite envie d'Arthur Marche, de S. Ganzl. Avec J. Leuvrais, S. Artel, A. Weber, etc.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Karl Marx et la philosophie.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Franck, J.-C. Bach, R. Strauss, Sammartini, Debussy, Mendelssohn.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : le diable musical (1re), œuvres de Purcell, Mendelssohn, Massenet, Dvorak, Ravel, Wagner, Johnson.
12 h, Chasseurs de son stéréo : œuvres de Vivaldi, Cimarosa.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Couperin, Haendel, avec O. Baumont.
14 h, Mémoires de l'Orchestre national : œuvres de Beethoven, dir. S. Koussevitsky.
16 h, Repères contemporains : œuvres de Ohana.
17 h 2, Les intégrales : les quintettes de Mozart.
18 h, Concert.
19 h 38, Jazz-annuaire : 1948.
20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Concert (donné le 29 avril 1982 au Centre Georges-Pompidou à Paris) : « Jour/contrejour », de Grisey ; « Sonatine pour piano et ensemble de Mosca ; « Chants de Tse-Yeh », de Denis ; « Altitudes », de Ratiu, par l'Ensemble de l'intinéraire, dir. Y. Prin, sol. M. Levinas, piano.
21 h 45, La nuit sur France-Musique, musiques de nuit : œuvres de Slavik, Brahms, Schoenberg, Wieniawski ; 23 h 5, Aspects de la musique française : œuvres de La Rue, Leclair, Pignolet de Montéclair.

● **Mémoires de l'orchestre national (F.M., 14 heures).** — La contrebasse était son instrument ; il en jouait en virtuose, et c'est pour elle qu'il a écrit, dans sa jeunesse, un concerto qui reste le principal témoignage de ses dons de compositeur. Pourtant, c'est à son activité de chef d'orchestre que le nom de Serge Koussevitzki (1874-1951) est surtout lié. Directeur permanent de l'orchestre de Boston à partir de 1924, il y reste vingt-cinq ans, juste le temps de faire de cette formation l'une des meilleures du monde. Loin de se limiter au grand répertoire, Koussevitzki a toujours réservé dans ses programmes une part importante à la musique de ses contemporains. Son nom reste attaché à la fondation qu'il a instituée quelques mois avant sa mort, destinée à favoriser la création musicale de quelque tendance qu'elle soit, prolongeant ainsi l'action qu'il avait menée toute sa vie. — G. C.

Mardi 7 septembre

Un film

UN CAVE
Film français de Gilles Grangier (1972), avec Cl. Brasseur, A. Weber, M. Keller, P. Tornade, H. Garcin.
FR 3, 20 h 35.

★ *Une histoire de « série noire » bien racontée par un réalisateur qui sait doser l'action dramatique et les recettes commerciales ; et, surtout, bien servie par Claude Brasseur, qui a su donner à son personnage de « petit truand » une vérité humaine et psychologique.* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Série : l'Aventure des plantes.
de J.-M. Pelt et J.-P. Cuny. La protection maternelle infantile.
12 h 30 Feuilleton : les Faucheurs de marguerites.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Amicalement vôtre.
14 h 25 Le monde et les hommes.
réal. T. Besbes.
L'olivier en Tunisie, symbole de richesse, de douceur, de durée et de fraîcheur, d'ombre et de lumière...
15 h 20 La spéléologie.
réal. J. Bescont.
Vie et mort de Marcel Loubens.
L'exploration en 1951 au gouffre de la Pierre-St-Martin (234 mètres), qui vit la chute mortelle du spéléologue Marcel Loubens dont le corps a été retrouvé en 1954.
17 h 30 Croque vacances.
17 h 05 Série : Vidocq.
Les trois crimes de Vidocq (rediffusion).
18 h Sport : Athlétisme.
championnat d'Europe.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Retransmission théâtrale : le Pain dur.
de P. Claudel, mise en scène R. Hanin. Avec J. Le Poulain, D. Dubreuil, H. Arie, D. Sarky, L. Layani, E. Mellul.
Suite du drame l'Otage, le Pain dur, *filmé par Lazare Iglesis, met en scène le révolutionnaire Turelure aux prises avec l'usurier juif allemand Ali, dont la fille est devenue la maîtresse de Turelure. Louis, fils de ce dernier, s'est endetté et a accepté l'argent de Lumir, une patriote polonaise. Louis ne veut pas lui rendre l'argent à moins que Lumir n'accepte de l'épouser... Un drame de la cupidité.*
22 h 35 Sport : Football.
Résumé du match Saint-Etienne-Bayern.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : les Arpents verts.
14 h Aujourd'hui la vie.
Votre Brassens.
15 h 05 Série : la Taupe.
15 h 55 Sports.
18 h Récré A 2.
Les quat'z'amis ; Spectreman.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : les Yeux pour pleurer.
d'André Cayatte. Avec F. Brion, M. Biraud, J. Dacqmine, M. Cheminat, D. Manuel...
(Lire notre sélection.)
22 h Débat : Mort d'une entreprise.
Avec Maîtres B. Meille, syndic, R. Rebut, administrateur judiciaire, Y. Klenico, avocat ; MM. R. Bernasconi, président de la confédération générale des P.M.E., G. Tiebot, président du centre des jeunes dirigeants de la région Nord, B. Mallet, président du tribunal de commerce de Nantes.
23 h 30 Journal.

Le métier de syndic

LES DOSSIERS DE L'ECRAN. LES YEUX POUR PLEURER.
A 2, 20 h 40.

Un beau matin, un méchant homme confortablement installé dans une somptueuse limousine blanche arrive à l'imprimerie Rouvet. C'est M. Ryquart, l'administrateur-syndic chargé par le tribunal de commerce d'enquêter sur l'entreprise d'Odette et Claude Balland, une petite entreprise familiale en difficulté financière. Quand *les Yeux pour pleurer*, d'André Cayatte, commence, l'imprimerie a définitivement fermé ses portes et Odette Balland (Françoise Brion) est à la barre du tribunal, accusée par M. Ryquart de propos diffamatoires. Claude Balland (Maurice Biraud), quant à lui, a mis fin à ses jours.

L'accusé, on le comprend aisément au fil de ce téléfilm médiocre et manichéen, n'est autre que ce sombre M. Ryquart et le métier de syndic. La crise économique (plus de 200 000 entreprises ont déposé leur bilan en 1981) les a placées sur le devant de la scène. L'augmentation du nombre des dossiers comme celui des réclamations, des doléances dont ils font l'objet a contribué à les discréditer. Ici, nous avons affaire à un individu peu recommandable, qui ne saurait représenter la profession tout entière. *Les Yeux pour pleurer* sera heureusement suivi d'un débat auquel participeront des avocats, des responsables de petites et moyennes entreprises et des administrateurs-syndics. Ce sera le premier numéro des « Dossiers de l'écran » de cette rentrée. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les sorciers de l'écran.
18 h 55 Tribune libre : Vérités sur les disparitions.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de 20 heures.
20 h 35 Cinéma : un Cave.
film de Gilles Grangier.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de Cl.-J. Philippe.
Naissance de la nouvelle vague ou l'évidence retrouvée.
La passion du réel avec les metteurs en scène Franju, Bouch, Marker, etc.
23 h 05 Prélude à la nuit.
Récital Bruno Rigutto au piano Sonatine, *de Ravel.*

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Les satellites de diffusion en Europe ; Un livre pour le mois ; E. Salvador ; Moins cinq : A. Finkielkraut.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie ; à 8 h 32, Paroles de fil ; à 8 h 50, Destins et sortilèges.
9 h 7, La matinée des autres : La danse balinaise ; la malangan.
10 h 45, Un quart d'heure avec... Claude Poulain (Jacques Cœur).
11 h 2, Charles Ives ou la transcendance : le transcendantalisme (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons à Dijon.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Remontée » d'A. Sernin.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 30 Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, La vie entre les lignes : Lucien Bodard, « Monsieur le consul ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Himalaya, toit du monde : La vie de tous les jours.
20 h, Dialogues : La science au service de l'art, avec M. Hours et J. Rigaud.
21 h, Musiques de notre temps : Ebauches pour un alphabet (M comme musiciens - Prélude de A à Z : Bach, Chopin, Liszt, Debussy).
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Massenet, Telemann, Paganini, Mozart, Wieniawski, Hummel, Schumann.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Le diable musical (2e), œuvres de Berlioz, Franck, Penderecki, Dargomijski, Boito, Bartok, Smetana, Nabokov.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : tout Duke.
13 h, Opérette : œuvres d'Offenbach.
14 h 4, Mémoires de l'Orchestre national : œuvres de Mahler, dir. C. Schuricht.
16 h, Repères contemporains : œuvres de Barraud.
17 h 2, Les intégrales : les quintettes de Mozart.
18 h, Concert (Festival estival de Paris), œuvres de Xenakis, Beethoven, par C. Helffer, piano.
19 h 38, Jazz-annuaire : 1961.
20 h, Premières loges : œuvres de Mozart.
20 h 30, Concert (en direct de l'église Saint-Merri) : œuvres de R. de Lassus, par le Landini Consort.
22 h, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit, œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven : 23 h 35, Jazz-Club.

● **« La Vie parisienne », d'Offenbach (F.M., 13 heures).** — « Et voilà la vie parisienne, du plaisir à perdre haleine, voilà, voilà, le bonheur est là », entament sans sourciller les acteurs d'Offenbach. « Rien de moins sûr », leur répliquerait pourtant le Parisien d'aujourd'hui, mais voilà, devenus mélomanes, on acquiesce sans problèmes *la Vie parisienne ;* celle d'Offenbach, en tout cas, souffle immanquablement des sentiments hédonistes, communique en vagues de bonheur naïves son énergie désopilante, son ironie musclée. Jeunes lions, fêtards, cocottes enjôleuses, valets finauds, aristocrates snobs et désargentés, le petit monde de l'opérette impériale est à nouveau réuni à France-Musique pour une étourdissante bacchanale, parodie du Paris de 1860 ; cette fois le vicomte de Gardefeu, plumé par la comtesse de La Roche Trompette, se venge en abusant d'une baronne. Au travers de tout cela le mélomane-sociologue prendra le pouls de la société de l'époque. Mais c'est encore à la présentation avisée de Sylvie Février qu'il faut prêter attention. — T. Fr.

Mercredi 8 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Série : L'aventure des plantes.
de J.-M. Pelt et J.-P. Cuny. La fleur enceinte.
12 h 30 Feuilleton : les Faucheurs de marguerites.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 45 Série : Amicalement vôtre.
14 h 25 Le monde et les hommes.
réal. H. Abdel Madjid.
le Tassili, civilisation et histoire.
Les vestiges d'une des plus anciennes civilisations à l'extrême sud-est de l'Algérie.
15 h 20 La spéléologie.
réal. J. Bescont.
2 milliards dans un gouffre.
La découverte au milieu de ce siècle au fond du Cenote, lac souterrain dans la péninsule du Yucatan au Mexique de quarante-deux disques d'or mayas.
15 h 30 Croque vacances.
17 h 05 Série : Vidocq.
Les chevaliers de la nuit.
18 h Sport : Athlétisme.
Championnats d'Europe.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
19 h 53 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Djibouti, la République en uniforme, un reportage de M. Honorin et G. Mercinier.
Quatre mille soldats français, en station dans un désert africain calciné, protègent Djibouti. Si cette république de trois cent cinquante mille habitants soutenue par la France tombe, la mer Rouge et le canal de Suez au bout passerait aux mains des Soviétiques. Cette république est présidée par M. Hassan Gouled Aptidon qui a imposé le parti unique. La plupart des membres du parti populaire djiboutien de M. Ahmed Dini sont passés par les prisons où la torture est couramment pratiquée.
21 h 30 Jazz : Festival d'Antibes.
réal. J.-C. Averty.
Avec S. Vaughan et M. Legrand.
L'une des grandes chanteuses noires du jazz bop à écouter religieusement.
22 h 30 Le jeune cinéma français de court métrage.
le Voyage d'hiver, de F. de Foucaud.
A travers ses dessins, un homme tente de retrouver un rêve ou de ressusciter un souvenir.
23 h Journal.

FRANCOPHONES

- R.T.B., 20 h 20, *le Banquet des fraudeurs,* film de H. Storck.
- T.S.R., 20 h 5, *Chacal,* film de F. Zinneman ; 22 h 35, L'antenne est à vous.

MARDI 7 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *les Malheurs d'Alfred,* film de P. Richard.
- T.M.C., 21 h, La chasse aux trésors ; 22 h 5, Télé-cinéma-Magazine.
- R.T.B., 20 h 10, Les sentiers du monde : Equateur ; 21 h 20, *la Poupée sanglante.*
- T.S.R., 20 h 5, Feuilleton : « Capitaine X » ; 21 h 5, La mémoire des peuples francophones.

MERCREDI 8 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *Un shérif à New-York,* film de W. Doniger.
- T.M.C., 21 h, *l'Homme au masque de fer,* film de M. Newell.
- R.T.B., 20 h 5, La chasse aux trésors.
- T.S.R., 20 h 5, Jeux sans frontières.

JEUDI 9 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *la Bande à Bonnot,* film de P. Fourastié ou *Ouragan sur le Caine,* film de E. Dmytryk.
- T.M.C., 21 h, *Ciné-Roman,* film de S. Moati.
- R.T.B., 20 h 30, *Pile ou face,* film de R. Enrico.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent ; 21 h 10, Les poneys sauvages.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : les Arpents verts.
Retour à la terre.
14 h Le livre de nos amies les bêtes.
15 h Série : la Taupe.
15 h 50 Sports.
18 h Récré A 2.
Qua Qua O ; Mister Magoo.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Bernard Lavilliers.
réal. G. Daude.
Un chanteur rock musclé enregistré au Palais des Sports de Paris.
21 h 40 Téléfilm : Mr. Horn.
N° 2. Réal. J. Starrett, avec D. Carradine, R. Widmark, etc.
Suite des aventures du cow-boy Tom Horn qui rencontre seul à seul le légendaire Geronimo. Tom Horn sera le témoin impuissant de l'humiliation des Apaches avant de devenir shérif et détective.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 40 Pour les jeunes.
Tour du monde en quarante-deux jours.
18 h 55 Tribune libre : Allo six à quinze ans.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Série : De bien étranges affaires.
n° 1. La soucoupe volante.
D'après une nouvelle de Théodore Sturgeon. Réal. Philippe Monnier et Michel Picard.
21 h 35 Les records fous du passé.
d'A. Halimi.
A partir de documents noir et blanc, tous anciens, une émission drolatique sur ce qui faisait rire nos ancêtres.
22 h 35 Journal.
23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de Cl.-J. Philippe (redif.), Jacques Becker.
Dans la lignée de Renoir, Jacques Becker va s'imposer comme le chroniqueur d'une génération avec Rendez-vous de juillet, Casque d'or, *etc.*
23 h 25 Prélude à la nuit.
Concert Barbizet-Rampal, Sonate en sol mineur, *de J.-S. Bach.*

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Les satellites de diffusion en Europe ; Le retour des gazogènes ; El Salvador ; Moins cinq : A. Finkielkraut.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie ; à 8 h 32, Paroles de fil ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Robots », de W. Camus et J.-F. Penichoux.
11 h 2, Charles Ives ou la transcendance (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : Les émigrés (l'Afrique du Nord).
13 h 30, Solistes : T. de Clauzade, piano ; A. d'Amico, violoncelle ; L. Wright, piano.
14 h, Sons à Dijon.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Favorite », de C. Rihoit.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Tel père, tel fils.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 45, Promenade, avec J.-H. Fragonard ; à 16 h 45, Contact ; à 17 h., Roue libre.
18 h 30, La vie entre les lignes : Lucien Bodard, « Monsieur le consul ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Himalaya, toit du monde : religions et fêtes.
20 h, La musique et les hommes : Mozart, Stendhal, E. Schwarzkopf et moi-même, par P. Hartière : airs de Mozart ; prélude et fugue n° 8, de J.S. Bach ; concerts pour piano K 595 et quintette pour clarinette, de Mozart.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Kalman, Cappeletti, Mirador et Murol, Aichleitner, de Barro et Ribiero, Sussman, Feldman, et Manilou, Alder, Anderson.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Liszt, Dvorak, Holland, Jummel, Grieg, Mozart.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : le diable musical (3e) : œuvres de Weber, Philidor, Rousseau, Menotti, Glinka, Bondon, Donizetti, de Falla.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : tout Duke.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Haendel, J.-S. Bach, Schumann, Poulenc, Ibert.
14 h 4, Mémoires de l'Orchestre national : œuvres de Roussel, Mozart, Tchaïkovski, Prokofiev ; dir. H. Scherchen.
16 h, Repères contemporains : œuvres de Schwarz.
17 h 2, Les intégrales : les quintettes de Mozart.
18 h, Concert : œuvres de Méfano, Cavanna, par l'ensemble 2 E 2 M, l'ensemble vocal « le Madrigal de Paris » et les membres de l'ensemble A Sei Voci ; dir. R. Safir.
19 h 38, Jazz-annuaire : 1976.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné au musée de Cluny à Paris) « Quatuors à cordes », de Haydn, Bartok, Schubert, par le quatuor Takacs, avec N. Gabor, A. Fefer, K. Schranz, G. Ormai.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : le club des archives, œuvres de J.-S. Bach, Haydn.

Jeudi 9 septembre

Un film

UNE FEMME FATALE

Film Franco-allemand de Jacques Doniol-Valcroze (1974) avec A. Alvina, H. Bennett, J. Webber, T. Breitenbach.

FR 3, 20 h 35.

Adultère et tentative de crime parfait à Munich. Les problèmes auxquels s'est heurté Jacques Doniol-Valcroze pour ce film, commandé par la Bavaria, ont fait que l'intrigue a sombré dans les conventions du « roman de gare ». Dommage, car le raffinement esthétique de certaines scènes crée le climat de fatalité et de mort immanente qui aurait dû imprégner toute l'œuvre. — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Série : L'Aventure des plantes.
de J.-M. Pelt et J.-P. Cuny. La socialisation des fleurs.
12 h 30 Feuilleton : Les Faucheurs de marguerites.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Amicalement vôtre.
14 h 25 Objectif santé : le jardinage au troisième âge.
14 h 35 Des puces trop savantes.
15 h 30 La spéléologie.
Au fond d'un gouffre, un cerveau de dix mille ans. La découverte d'un cerveau humain fossilisé, par le plongeur américain Bill Royal. Réal. : J. Bescont.
15 h 40 Croque vacances.
17 h 5 Série : Vidoc.
18 h Sport : Athlétisme.
Championnat du monde.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
La C.F.T.C.
20 h Journal.
20 h 35 Le « policier » du jeudi : le Truqueur, d'après « Pour l'honneur du mitan ». A. Caroff, adaptation A. Isker. Avec R. Pellegrin, F. Bonnal, C. Brosset, A. Mottet, M. Meriko...
Robert Colnat, étudiant en médecine, condamné à la détention à perpétuité pour meurtre s'est évadé. Pierre Berger se lance à la poursuite du tueur et n'a qu'un seul objectif : venger son fils.
22 h 20 Série documentaire : Mémoire, Federico Fellini (deuxième partie)
Lire notre sélection.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les arpents verts.
C'est humain.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de la maternité : mythes et symboles.
15 h 05 Série : L'Echange.
15 h 55 Sports.
18 h Récré A 2.
Balour et Balu ; Les quat'z'amis ; kumkum.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord. (I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
Opposition : R.P.R. - U.D.F.
20 h Journal.
20 h 35 Club des télévisions du monde : Bon voyage
Téléfilm allemand de l'A.R.D., réal. W. Dotzel.
C'est dit-on la meilleure chaîne de télévision allemande qui nous présente un trajet en chemin de fer, à première vue normal mais qui se transforme au fil des kilomètres en repas gastronomique.
21 h 50 Variétés : Rock Palast Festival, réal. C. Wagner.
Avec Frankie Miller Band et le groupe Bap.
22 h 30 Document : René Magritte : L'assassin menacé,
réal. Viktoria von Flemming.
Le cadavre d'une femme nue est étendu sur un divan, un jeune homme de dos près d'elle ; quatre messieurs regardent par la fenêtre, quatre autres se dissimulent près de la porte. C'est « L'assassin menacé » tableau du peintre surréaliste René Magritte peint à Bruxelle en 1927. Des scènes filmées tentent de décripter les rêves, les craintes et les phantasmes du peintre belge disparu en 1967.
23 h15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'histoire du pain et des hommes ; Clic, clac.
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de 20 heures.
20 h 35 Cinéma : Une femme fatale.
Un film de Jacques Doniol-Valcrose.
22 h 15 Journal.
23 h 50 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.). Du Carrosse d'or au petit théâtre de J. Renoir.
Le rapport entre le cinéma et le théâtre avec Jean Renoir, metteur en scène de « French cancan », « Le caporal épinglé » etc...
23 h 05 Prélude à la nuit.
Concert Barbizet-Rampal « Sonate pour piano et flûte » de Poulenc.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : les satellites de diffusion en Europe ; dialogue avec des adolescents ; El Salvador ; Moins cinq : A. Finkiel-Kraut.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie ; à 8 h 32, Paroles de fil ; à 8 h 50, Destins et sortilèges.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : avec B. Caceres pour « Les deux rivages ».
11 h 2, Charles Ives ou la transcendance (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama, avec P. Lainé.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Orgue et temple de Fusterie, à Genève.
14 h, Sons à Dijon.
14 h 5, Un livre, des voix : « La catastrophe », de M. Taurinc.
14 h 45, Les après-midi de France Culture : Départementale à Saint-Quentin-en-Yvelines : Les villes nouvelles, une décennie après ; à 17 h, Roue libre : Quatre fois l'état d'héroïne.
18 h 30, La vie entre les lignes : Lucien Bodard « Monsieur le Consul ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Himalaya, toit du monde : architecture et art.
20 h, Théâtre ouvert, à Marseille : « Entrevue au parloir », de F. Seitz ; extraits de « Ce lointain coin de terre et toute sa peine », de C. Pellet ; « Bistro » de P. Suzan ; extraits de « Leçons de bonheur » de L. Atlan et d'une répétition des « Trois Mousquetaires ».
22 h, Disques.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Granados, Salieri, Chopin, Vivaldi, Monteverdi, Chausson, Berwald, Debussy.
8 h 7, Quotidien-Musique : Le diable musical (4e) œuvres de Grieg, Bartok, D'Indy, Beethoven, Vivaldi, Wagner, Mozart ;
12 h, Le royaume de la musique : œuvres de Saint-Saëns.
12 h 35, Jazz ;
13 h, Musique légère ; œuvres de Devevey, Bonneau, Porte, Ketelbey, Delibes, Génin ;
14 h 4, Mémoires de l'orchestre national ; œuvres de Honegger ; Roussel, Bartok, J.-S. Bach ; Dir. E. Bour ;
16 h, Repères contemporains ; œuvres de Auric, Jolivet Mefano ;
17 h 2, Les intégrales ; Quintettes et variations pour piano de Mozart ;
18 h, Concert ; Jazz ;
19 h 38, Jazz-annuaire ; 1936 ;
20 h, Actualités lyriques ;
20 h 30, Concert ; (donné le 6 août dernier au Grosses Festzfielhaus de Salzbourg) « Symphonie nº 98 » de Haydn ; « Concerto pour piano et orchestre » de Mozart ; « Symphonie nº 4 » de Mendelssohn ; par l'Academy of Saint-Martin-in-the-fields ; Dir. N. Marriner ; Sol. B. L. Gelber, piano ;
22 h15, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; œuvres de Chausson, Janacek ; 23 h, Studio de recherche radiophonique, œuvres de Albin, Komives ; 0 h 5, Nocturnes ; œuvres de Crumb, Bartok, Schubert, Mozart ;

L'INSTALLATION OFFICIELLE DE LA HAUTE AUTORITÉ

M. Mitterrand : pluralisme et création, impératifs essentiels du service public de l'audiovisuel

L'atmosphère était austère, mardi après-midi, dans l'enceinte du studio 103 de la Maison de Radio-France, mais la cérémonie d'installation de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle a eu le mérite d'être très courte — vingt-cinq minutes — et très sobre. Une manifestation réservée aux personnalités — dont les membres de la commission Moinot, auteur du rapport qui a préludé à l'élaboration de la « loi Fillioud » — et aux journalistes, soit une centaine de personnes.

M. François Mitterrand était entouré de MM. Pierre Mauroy, premier ministre, Alain Poher, président du Sénat, Martin Malvy, vice-président de l'Assemblée nationale (représentant de M. Louis Mermaz, en voyage en Chine), Georges Fillioud, ministre de la communication, Jack Lang, ministre de la culture, et Louis Mexandeau, ministre des P.T.T.

M. Fillioud, s'adressant au chef de l'État, a déclaré tout d'abord : *« Vous avez voulu ce que le pouvoir en France n'avait jamais osé avant vous : établir la distance de liberté nécessaire entre l'exécutif politique et la fonction de communication. »*

Puis, M. Mitterrand a assuré : *« La Haute Autorité est la clé de voûte de l'édifice audiovisuel. Elle est le signe le plus visible de la rupture avec le passé. Le législateur a transféré à cette institution des pouvoirs dont aucun gouvernement, en France, n'avait envisagé de se dessaisir. »* Le président de la République a ajouté : *« La fin du monopole de programmation, la liberté d'accès aux divers réseaux et la décentralisation des outils de communication organisent cette liberté nouvelle. »*

Insistant sur les notions de *« pluralisme »* et de *« création »*, qui doivent être, selon lui, les *« impératifs essentiels »* du service public de la radio-télévision — *« pluralisme de croyances, de familles de pensée, de courants d'opinion, mais aussi de goûts, de communautés, de cultures et de langages »*, — M. Mitterrand a assigné une triple mission aux moyens de communication : *« former, informer, distraire »*, avant de conclure : *« Il faut apporter à la vie de très nombreux Français ce dont ils ont besoin, pour accroître leur réflexion, pour rendre plus sûres encore leurs connaissances et leur information, pour trouver goût à la vie qui est la leur et sortir de leur vie quotidienne. »*

Répondant à l'intervention du chef de l'État, Mme Michèle Cotta a souligné le *« paradoxe »* de voir réunis autour de M. Mitterrand *« plus de ministres qu'il n'y en eut jamais simultanément à la maison de la radio »*, mais elle a indiqué que c'était pour signifier que désormais *« le pouvoir exécutif et l'audiovisuel public se séparaient par consentement mutuel »* et *« d'une manière irréversible »*. *« Le plus remarquable*, a-t-elle dit, *est que l'exécutif ait organisé lui-même cet envol de l'audiovisuel public hors de la cage du pouvoir. »* Evoquant enfin les rapports futurs entre la Haute Autorité et l'État, Mme Cotta, soulignant l'indépendance de l'instance qu'elle préside, a déclaré : *« Nous vivrons séparés sans nous perdre de vue, sans complaisance, mais en bonne harmonie, sans indulgence mais sans agressivité. »*

Une robe rouge et huit costumes sombres

La « photo de famille », prise mardi 31 août à la Maison de Radio-France, était éclairante : une robe rouge entourée par huit costumes sombres. Mais l'accession de Mme Michèle Cotta à la présidence de la Haute Autorité compense-t-elle l'absence de toute autre femme au sein de cette instance ? Curieusement, on ne se pose pas vraiment la question dans les milieux professionnels et syndicaux de la communication audiovisuelle. S'il y a à ce propos des réactions individuelles, aucune organisation représentative ne s'est manifestée sur ce sujet.

Pourtant, si les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat avaient suivi l'exemple du président de la République, en choisissant au moins une femme, la « sensibilité » de la Haute Autorité aurait été, à coup sûr, différente. Peu importe, bien sûr, si l'on ne croit pas au pouvoir réel de cette institution. A l'inverse, si l'on a confiance en son indépendance, les féministes peuvent craindre que les décisions de la Haute Autorité ne soient marquées de connotations sexistes, qu'il s'agisse du choix des responsables de chaînes ou du regard porté sur la qualité des programmes.

Quelles que soient la personnalité et les qualités reconnues de Mme Michèle Cotta, la femme n'aura-t-elle pas tendance à s'effacer derrière la présidente, ne serait-ce qu'en raison de la voix prépondérante qui est dévolue au poste suprême, c'est-à-dire au pouvoir ? On connaît le problème à Radio-France, où l'on affirme, du moins dans les sphères syndicales, que la présence d'une présidente — Mme Baudrier, Mme Cotta — a souvent constitué un alibi, pour minimiser la sensibilité féminine, en freinant, par exemple, l'engagement ou la promotion de femmes journalistes ou cadres.

MICHEL CASTAING.

A VOIR

Fellini par lui-même

Après avoir raconté son enfance à Rimini au temps où l'Italie était fasciste, après avoir dit ses admirations, Federico Fellini parle cette fois... de cinéma. Du cinéma — au sens strict du mot : Cinecitta, *deuxième et dernier chapitre. Splendide leçon. Le metteur en scène de* Huit et demi, *après avoir expliqué notamment son goût pour les images en noir et blanc, décrit étape par étape les surprises et les bonheurs du montage : tout ce qui advient entre le moment où défilent pour la première fois les images tournées et tel soir où le film sera massacré en salle à cause d'un projecteur mal réglé ou d'un mur trop brillant. Ici la prise de son aussi devient roman d'aventure, épopée ou poème, comme on voudra.*

Fellini ? Non seulement l'artiste de génie mais ici un conteur inégalable. L'interview réalisée par Benjamino Placido a été montée (précisément) par Jean-Noël Jeanneney. Il paraît que bien des réponses encore offertes — comme ça, calmement — par Fellini ont été engrangées à l'INA à l'occasion de ce premier numéro de la série Mémoires. *Toutes aussi denses ? On a l'eau à la bouche.*

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ TF 1. 22 h. 5. *Mémoires* : Cinecitta.

Les nouveaux cahiers des charges confirment l'effort en faveur du cinéma français.

Publiées au *Journal officiel* du 29 août, les modifications apportées au cahier des charges des trois chaînes de télévision pour 1982 confirment les mesures décidées — et déjà appliquées — par le gouvernement en faveur d'une relance du cinéma français.

Ces nouvelles obligations prévoient d'abord le doublement de la contribution forfaitaire des chaînes au fonds de soutien à la création cinématographique. Cette contribution, qui était, en 1981, de 55 000 F par film diffusé, passe à 110 000 F en 1982. Elles imposent ensuite une augmentation de 30 % des dotations des chaînes à leurs filiales de production cinématographique (de l'ordre de 9 millions de francs en 1981 à 12 millions de francs en 1982).

D'autre part, il s'est agi de favoriser la diffusion de films d'origine française et européenne, qui devront représenter au moins 60 % de la programmation. Un délai de trois ans devra être observé entre l'obtention du visa d'exploitation des films et leur passage sur l'antenne.

Des mesures d'aide sont aussi instituées en faveur de la création musicale et théâtrale. Enfin, l'information du consommateur est renforcée, avec des émissions de deux à quatre minutes, plusieurs fois par semaine, aux grandes heures d'écoute de la soirée, sur les trois chaînes.

De nouveaux cahiers des charges entreront cependant en vigueur à partir de janvier 1983.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 2 SEPTEMBRE

— *M. Christian Pierret*, député socialiste des Vosges et rapporteur du budget de l'Assemblée nationale, est reçu par Gilles Brinon au « Plaidoyer » de R.M.C., à 8 h 30.

— *M. Laurent Fabius*, ministre chargé du budget, participe au journal de R.M.C., à 12 h 45.

Mercredi 1er septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Il était une fois la télé : Le Lys dans la vallée.
D'après H. de Balzac, adapt. : A. Lanoux, réal. : M. Cravenne. Avec D. Seyrig, R. Leduc, G. Marchal, A. Stewart... (redif.).
22 h 40 Le jeune cinéma français de court métrage.
Le Dernier Jour, de J. Cortal.
Les derniers jours de la vie de Lyne Chardonnet, morte d'un cancer à l'âge de trente-cinq ans.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Julio Iglésias.
Réal. : G. Barrier.
Le chanteur de charme interprète Fidèle, Aimer la vie, etc.
21 h 40 Téléfilm : Mister Horn.
De W. Goldman, réal. J. Starrett. Avec D. Carradine, R. Widmark, K. Black, C. Tanner... (première partie).
Les aventures épiques de Tom Horn, personnage légendaire du Far-West à la fin du dix-neuvième siècle.
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : L'Enfant et les magiciens.
Un téléfilm de P. Wagner et P. Arnal. Avec : M. Noël, E. Bierry, A. Sterling, C. Jean, A. Libolt, C. Nelson, etc.
A la suite d'un accident de voiture, dans lequel ses parents trouvent la mort, Christian, dix ans, quitte la ville pour la campagne chez ses « nouveaux parents ». Des sorciers du village essaient sur lui leurs pouvoirs magiques...
22 h 05 Journal.
22 h 35 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de J.-C. Philippe (redif.). Cocteau sur le théâtre de l'amour.
23 h Prélude à la nuit.
Ouverture de « Benvenuto Cellini », de Berlioz

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : El teatro all moda, de B. Marcello et l'Opéra à Venise.
22 h 30, Nuits magnétiques : Rester, partir, oublier, couter.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15, Concert : 37e Festival de musique Montreux-Vevey 1982 ; « Concerto grosso », de Haendel ; « Concerto nº 5 », de Scarlatti/Avison ; « Symphonie nº 9 », de Mendelssohn ; « Sérénade en ut majeur », de Tchaïkovski, par l'Academie of Saint-Martin in the Fields. Dir. : I. Brown.
22 h 30, La nuit sur France Musique : Le club des archives.
23 h, Wanda Landowska. Œuvres de J.-S. Bach, Poulenc Haendel, Couperin, Rameau.

Jeudi 2 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Les Faucheurs de marguerites.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Amicalement vôtre.
Fortune à vendre (Redif.).
14 h 20 Objectif santé
16 h 50 Croque vacances.
18 h 20 Série : Nick Verlaine.
Nick Verlaine prend la route (Redif.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression. La C.F.T.C.
20 h Journal.
20 h 35 Le « policier » du jeudi : Mettez du sel sur la queue de l'oiseau pour l'attraper.
Réalisation P. Ducrest, avec M. Constantin, A. Pousse, J. Riberolles, S. Hillel...
L'inspecteur Lebouvier assassiné est vengé par son confrère Vardier.
22 h Série documentaire : Mémoire.
de J.-N. Jeanneney. Réal. J.-C. Rose. Federico Fellini (première partie : traversées et rencontres).
Le cinéaste évoque son enfance à Rimini, le fascisme et la guerre, ce que furent pour lui Jung et Rossellini, ses maîtres.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Fricassée de lotte.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les arpents verts.
L'ovale des points carrés (Redif.).
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de la maternité : progrès et dangers de la science.
15 h 05 Série : La Taupe.
15 h 55 Sports : Tennis.
18 h Récré A 2.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord, (I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Club des télévisions du monde : Aide-moi à rêver
Téléfilm italien de la R.A.I., réal. P. Avati.
Une femme réfugiée en 1943 avec trois filles dans une villa d'Emilie régulièrement survolée par un avion américain. A la suite d'une avarie, un pilote s'est vu contraint de se poser près de la villa. Fascinée par le mythe américain, celle-ci va tenter de retenir près d'elle le pilote.
22 h 40 Variétés : Adriano Celentano.
A la place de l'inévitable chanteur de charme Celentano, la R.A.I. a manqué de nous faire connaître le partage politique des chaînes.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Papiers, s'il vous plaît ; Clic, clac.
19 h 55 Dessins animés.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma : Violette Nozière.
Film français de Claude Chabrol (1978), avec I. Hupert, S. Audran, J. Carmet, L. Langlois, J.-F. Garreaud, B. Ane, B. Lafont.
Au début des années 30, l'histoire vraie d'une jeune fille issue d'un milieu modeste, menant une double vie et qui empoisonna ses parents (le père mourut, la mère survécut), fut condamnée à mort et graciée par le président de la République, Albert Lebrun. Maîtrise de la mise en scène de Chabrol pour une étude de comportement et d'environnement social essayant de faire comprendre les raisons d'un geste meurtrier. L'ombre et le mystère d'Isabelle Huppert, et une remarquable distribution.
22 h 35 Journal.
23 h 10 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.). Max Ophüls... le confident des bonheurs graves.
Max Ophüls l'exilé, nourri de culture germanique, cinéaste américain : « le Plaisir », « Madame de... », « Lola Montes », etc.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Pastorella pour flûte, violon, basson, etc. d'A. Vivaldi.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechaï Schamz : de M. Cholodenko (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, Matinales, Colportage (L'Auvergne s'appelle fromage).
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie (Inventaire des premiers berceaux) ; à 8 h 32, Paroles de fil : les pouvoirs du tissu ; à 8 h 50, Destins et sortilèges.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : « Les commandos en France », avec Maja Destrem.
11 h 2, Congrès de la société internationale de musicologie de Strasbourg (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Actualité des festivals et de la province.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Saint-Rémy de Provence.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les allées cavalières », de V. Forrester.
14 h 45, Départementale : à Cergy-Pontoise.
17 h, Roue libre : Paris autres (le gay-Paris).
17 h 32, Sons : Fêtes de la vigne à Dijon.
18 h 30, La vie entre les lignes : « La vallée des roses », de L. Bodard.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Himalaya, toit du monde : le peuplement de l'Himalaya.
20 h , La chute d'Icare, de S. Ganzl et J.-P. Colas.
22 h , Nuits magnétiques : Rester, partir, oublier, écouter.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Ventadour, Beethoven, Vivaldi, Verdi, Sibelius, Berezowsky, Saint-Saëns, Mozart, Grieg.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre ; œuvres de Schubert, Monteverdi, Dutilleux, Smetana, Chemirani, Reichardt, Dallapicola, Tchaïkosvki, Charpentier ;
12 h, Histoire de chanter ;
12 h 35 Jazz :
13 h, D'une oreille l'autre ; G. Bumbry, Puccini, Schubert, Schumann ;
14 h 4, Mémoires de l'Orchestre national ; œuvres de Couperin/Milhaud, Beethoven, Debussy, Respighi. Dir. P. Monteux ;
16 h, Repères contemporains ; œuvres de Maxwell-Davies ;
17 h 2, Les intégrales : G. Bizet ;
18 h, Concert : Jazz ;
19 h 38, Jazz-annuaire ; 1947 ;
20 h, Actualités lyriques ;
20 h 30, Concert ; Festival de Vienne 1982 : œuvres de Haydn, Schumann, Schubert, Liszt, par A. Brendel, piano ;
22 h, La nuit sur France-Musique : 22 h 30, Musiques de nuit ; œuvres de Prokofiev ; Studio de recherche radiophonique, œuvres de Kayn ; 0 h 5, Musiques de nuit ; œuvres de Dvorak.

هكذا من الأصل

FESTIVALS

A Paris

XVII[e] FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

MERCREDI 1[er] SEPTEMBRE

Musée de Cluny, 18 h 30 : Quatuor Via Nova (Schubert, Ravel).

Radio-France, 20 h 30 : Orchestre de la radio de Bratislava. Dir. : O. Lenard. Sol. : Y. Chiffoleau (Dvorak).

JEUDI 2

Eglise Sainte-Eustache, 20 h 30 : Orchestre de la radio de Bratislava et les chœurs de Lausanne. Dir. : R. Faller (Verdi).

Conciergerie, 18 h 30 et 20 h 30 : M. Sadanowsky (Sor, de Narvaez, de Mudarra, Rodrigo).

VENDREDI 3

Station Auber/R.E.R., 16 h 30 : Ensemble de trompettes J.-B. Arban (Molter, Passereau, Rossini, Bach, Britten).

SAMEDI 4

Bateaux-Mouches, 15 h 30 : voir le 3 (RER Auber).

Musée Carnavalet, 18 h 30 : A.-L. Savin, harpe ; Ph. Dussol, alto ; Ph. Pierlot, flûte (Salzedo, Donizetti, Debussy).

LUNDI 6

Radio-France, 20 h 30 : Martine Joste, Sylvaine Billier, pianos ; T. Murail, ondes Martenot (Wyschnegradsky).

MARDI 7

Église Saint-Merri, 18 h 30 et 20 h 30 : Landini Consort (Lassus).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Carreau du Temple, tous les soirs, à 20 heures : Mélodrame ma non troppo ; les 6, 7, à 20 h 30 ; le 5, à 17 h et 20 h 30 : le Journal d'Anne Frank ; les 3, 4, 5, 6, 7, à 20 h : Arlequin poli par l'amour ; le 1[er], à 16 h : l'Orgue de Barbarie ; les 2, 3, à 22 h : l'Herbe rouge ; les 2, 3, 4, à 20 h : Atout cœur ; les 3, 4, 5, 6, 7, à 18 h 30 : le Sicilien ; les 6 et 7, à 18 h : la Cour des miracles ; les 3, 4, 5, 6, à 16 h : l'Acrobate pâtissier.

IV[e] FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE (387-65-32)

Église Saint-Jean de Montmartre, le 1[er], à 20 h 30 : Mainzer Kammerorchester. Dir. : G. Kehr (Bach, Cimarosa, Vivaldi).

Salle Saint-Vincent, les 2, 3, à 20 h 30 : Chiquinho et ses musiciens brésiliens.

Crypte de la basilique du Sacré-Cœur, le 7, à 20 h 30 : Duo Annette Gruel, luth ; Etienne Lestringant, ténor, théorbe (airs de cour des seizième et dix-septième siècles français).

MUSIQUE A LA DÉFENSE (979-80-15)

Fontaine Agam, ven., sam., 21 h 30 : l'Oiseau de feu (Stravinski).

XIV[e] FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Orangerie, le 3, à 21 h : Trio Rivière (Beethoven, Martinu, Brahms) ; le 4, à 17 h 30 : Jack Dieval Trio (de Gershwin à Duke Ellington) ; le 5, à 17 h 30 : F.-R. Duchable, piano (Brahms, Beethoven, Chopin).

En province

ALSACE

STRASBOURG : la musique et le rire : Eglise Saint-Pierre-le-Jeune (32-43-10), le 2, à 20 h 30 : The London Early Music Group, dir. J. Tyler (musique baroque en Europe).

AUVERGNE

LA CHAISE-DIEU : XV[e] Festival de musique française (09-24-12), Abbatiale, le 2, à 21 h 15 : Orchestre philharmonique de Dresde, Chœurs du Nord-Pas-de-Calais, Ensemble vocal du Puy, Chœurs G. Bony, dir. J.-C. Malgoire (M.-A. Charpentier) ; le 3, à 21 h 15 : Orchestre philharmonique de Dresde, dir. J. Belohlavek, sol. J.-P. Rampal (Saint-Saëns, Mozart, Franck) ; le 4, à 21 h 15 : voir le 3, sol. A. Grumiaux (Berlioz, Bruch, Berlioz) ; le 5, à 11 h : Ensemble Da Camera, dir. D. Moïer (Colin) ; Chapelle des Pénitents, le 4, à 16 h 30 : L. Laskine, M. Nordmann, harpes (Weber, Thomas, Debussy).

VICHY : Saison (31-68-88), Casino, le 8, à 21 h : Ensemble baroque de Paris.

FRANCHE-COMTÉ

ARC-ET-SENANS : XXXV[e] Festival de Besançon (80-73-26), Salines, le 2, à 20 h 45 : Orchestre français des jeunes, dir. J. Kaltenbach (Messiaen, Debussy, Brahms).

ARBOIS : Festival de Besançon, Eglise Saint-Just, le 4, à 15 h 30 : Quatuor Enesco (Haydn, Enesco, Debussy).

AUDINCOURT : Festival de Besançon, Eglise de l'Immaculée-Conception, le 4, à 20 h 45 : Orchestre de la radio de Bratislava (Dvorak).

BESANÇON : XXXV[e] Festival, Palais des sports, le 3, à 20 h 45 : Orchestre de la radio de Bratislava, dir. O. Lenard, sol. Y. Chiffoleau (Dvorak) ; le 8, à 20 h 45 : Orchestre de Paris, dir. C. Dutoit, sol. M. Beroff (Penderecki, Schumann, Stravinski) ; Théâtre, le 4, à 20 h 45 : A. Weissenberg, piano (Bach, Schumann) ; le 5, à 20 h 45 : I Solisti Veneti, dir. Cl. Scimone (Corelli) ; le 6, à 20 h 45 : la Grande Écurie et la Chambre du roi (Lully, Couperin, Bach) ; le 7, à 20 h 45 : M. Beroff, piano (Brahms, Moussorgski) ; Casino, le 9, à 17 h 45 : Catherine Joly, piano (Mozart, Brahms, Busoni, Saint-Saëns, Messiaen) ; Chapelle du Grand-Séminaire, le 9, à 20 h 45 : Trio Esterhazy (Haydn, Datkin, Beethoven).

DOLE : Festival de Besançon, Eglise Saint-Jean, le 5, à 20 h 45 : Quatuor Enesco (Enesco, Beethoven).

LONS-LE-SAUNIER : Festival de Besançon, Salle omnisport du COSEC, le 9, à 20 h 45 : Orchestre de Paris, dir. C. Dutoit (Penderecki, Mozart, Stravinski).

MONTBENOIT : Festival de Besançon, Abbaye, le 5, à 11 h : Maneccanterie de Sainte-Madeleine, dir. G. Lousement (messe grégorienne).

MONTLEBON : Festival de Besançon, Eglise restaurée, le 11, à 15 h 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du roi, dir. J.-C. Malgoire (M.-A. Charpentier).

PONTARLIER : Festival de Besançon, Théâtre, le 6, à 20 h 45 : I Solisti Veneti, dir. Cl. Scimone (Vivaldi).

SAINT-CLAUDE : Festival de Besançon, Palais des sports, le 7, à 20 h 45 : voir Pontarlier.

MIDI-PYRÉNÉES

CASTRES. — XXVII[e] Festival J.-S. Bach (61-27-07). Auditorium de la Bibliothèque, le 8 à 21 h : Rama Jucker, violoncelle.

MAZAMET. — Festival J.-S. Bach. Salle Lagoutine, le 3 à 21 h : Jean-Patrice Brosse, clavecin ; Grand Temple, le 5 à 21 h : Chœurs de la Session, dir. José Aquino (Schubert, Brahms).

SOREZE. — Festival J.-S. Bach. École, le 4 à 21 h : voir Mazamet le 5.

CORDES-S./CIEL. — XI[e] Festival (56-00-44). Église Saint-Michel, le 2 à 21 h 30 : Maîtrise G. Fauré, dir. Farré Fizio (Fauré, Caplet, Debussy).

SAINT-LIZIER. — XI[e] Festival (66-14-11). Cathédrale, le 3 à 21 h 30 : Michèle Command, soprano, D. Lively, piano (Debussy, Duparc) ; le 4 à 21 h 30 : Brigitte Engerer, piano (Schumann, Schubert, Moussorgsky) ; le 5 à 15 h : Ensemble vocal M. Piquemal, sol. M. Rousseau, piano (Schubert, Brahms, Fauré, Rossini).

TOULOUSE. — De Messidor à Vendémiaire (23-32-00). Salle Capitulaire du Cloître des Jacobins, le 3 à 21 h : E. Mirzoian (Mozart, Chopin) ; le 8 à 21 h : Ensemble G. de Machaut (Musique du Moyen Age : le temps des cathédrales).

NORMANDIE

BONNEVAL. — Moulin du Pont (47-48-59). Festival rock, le 3 à 20 h 30 : Groupes régionaux ; le 4 à 16 h : aux bords du Loir.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

LUBERON. — Fontaine de Vaucluse, église, le 9 à 21 h : C. Bernard, R. des Graviers, violons ; N. Henon, clavecin ; L. Hoevenars, violoncelle (Bach, Rameau, Vivaldi).

RHONE-ALPES

AIX-LES-BAINS. — X[e] Festival (35-05-92). Auditorium du Palais des Fleurs, le 8 à 21 h : Orchestre philharmonique de Dresde, dir. J. Belohlavek (Mozart, Strauss, Beethoven).

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

BEAUBOURG (277-12-33) (Mar.), 15 h, 17 h et 20 h : cinéma-vidéo : Hommage à Jean Renoir.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), le 6 à 20 h 30 : Philadelphia Orchestra (Tchaïkovski, Prokofiev).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (Dim. soir, L.), 20 h, matinée dim. 16 h : Macunaima.

Les autres salles

BOUFFES PARISIENS, (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Diable d'homme.

COMÉDIE CAUMARTIN, (742-43-41) (Mer., D soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45 : Ça ira comme ça (à partir du 6, except.).

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 22 h : Figaro solo ; 18 h 30 : l'Eveil du printemps (à partir du 6).

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : La vie est trop courte.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D., L.). 21 h : Diableries amoureuses.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), (D.) 20 h 30 : la Planque.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), (D., L.), 20 h 30 : la Mouette ; (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim. 18 h : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Et nos amours (à partir du 7).

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), (D.), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan ; 22 h : le P'tit Vélo.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 20 h 30, Mon cul sur la commode ; 22 h 15 : Vacances romaines. — II. 20 h 30 : Tchoufa. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste.

MADELEINE (265-07-09) (D., L.). 20 h 45 ; mat. sam. 15 h : l'Alouette.

MATHURINS (265-90-00), (D.) 21 h : Emballage perdu.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 15, mat. dim. 15 h 30 : On dînera au lit (à partir du 3).

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Joyeuses Pâques.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.) 21 h, mat. dim. 16 h : Trahisons. — Petit Montparnasse, 21 h : Lettre au père (à partir du 7).

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Folle Amanda.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D., L.), 20 h 45, sam., 19 h 15 et 22 h : Pauvre France.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : le Songe d'une nuit d'été.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Une fille drôlement gonflée (dern. le 5).

PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : 1929 ou le Rêve américain (à partir du 2).

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : le Charimari.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Baba cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DES 400-COUPS (633-01-21) (D., L.), 20 h 30 : Enivrez-vous.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), le 7 à 20 h 30 : Fin de partie.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : le Troisième Témoin.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) : I 20 h 30 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. II : 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (L., Mar.), 20 h 15 : les Damnés de la septième planète ; (D., L.) 22 h 30 : Seaside rendez-vous.

LE CONNÉTABLE (277-41-40) (Jeu. Ven. Sam.), 22 h. Des maux pour laidir.

FANAL (233-91-17) (D.) 20 h. La manipule. 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 21 h : Raoul je t'aime.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D. L.), 21 h. Douby... be good. 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. L.), 20 h 30 : Papy fait de la résistance ; 22 h : Bunny's Bar.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D. soir, L.), 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; Sam., 16 h. : la Timbale.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets.

THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D., L.), 22 h 30 : Pourquoi pas vous ?

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Achetez François.

THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : C'est pas tout rose (à partir du 4).

MUSIQUE

Les concerts

Voir F.E.P. et FESTIVAL DE MONTMARTRE

MERCREDI 1[er] SEPTEMBRE

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 19 h et 21 h : Ars Antiqua de Paris (Musique élisabéthaine, trouvères).

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 19 h et 21 h : voir le 1[er].

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Trio Liveoak (musique médiévale espagnole)

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Barbara Marcinkowska, Irena Szymczak-Krainik (Bach).

NOTRE-DAME, 17 h 45 : Germann (Mulet, Liszt, Bach, Rheinberger).

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : M. Guyard, (Bach, Mozart).

LUNDI 6 SEPTEMBRE

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, voir théâtres subventionnés. **ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE**, 19 h et 21 h. : (voir le mercredi 1[er] septembre).

MARDI 7 SEPTEMBRE

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h : G. Fumet, M. Geliot (Bach, Mozart, Donizetti, Fauré, Debussy).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz. Dir. : P. Kuentz. Sol. J.M. Labylle, F. Corbillon, R. Manceau, M. Frasca-Colombier (Telemann, Vivaldi, Bach).

En région parisienne

BRETEUIL, Château : (052-05-11), le 5, à 17 h : G. Iglesia, R. Thomas, Cl. Suné, T. Tanaka (Haydn, Vivaldi, Sor, Ponce).

LAGNY, Eglise, le 3, à 20 h 45 : A. Isoir.

MEAUX, Cathédrale, le 5, à 20 h 45 : G. Litaize.

MITRY-MORY, Eglise, le 5, à 20 h 45 : O. Bailleux.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-34-40), mar. et mer. à 22 h 30 : Black Stars.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : René Franc orchestra.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.) 22 h : Agbavia.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h, mer., jeu., ven., sam. : Los Salseros ; dim. : Xalam ; mar. : Concert-surprise.

CONNETABLE (277-41-40) (D., L., mar.), 22 h : Paris Summer Jazz Quintet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Roques, A. Jean-Marie, P. Caratini, R. Portier (dern. le 5) ; à partir du 6 : E. Lelann, O. Hutman, C. Alvim, A. Ceccarelli.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h : Juan Carlos Carrasco.

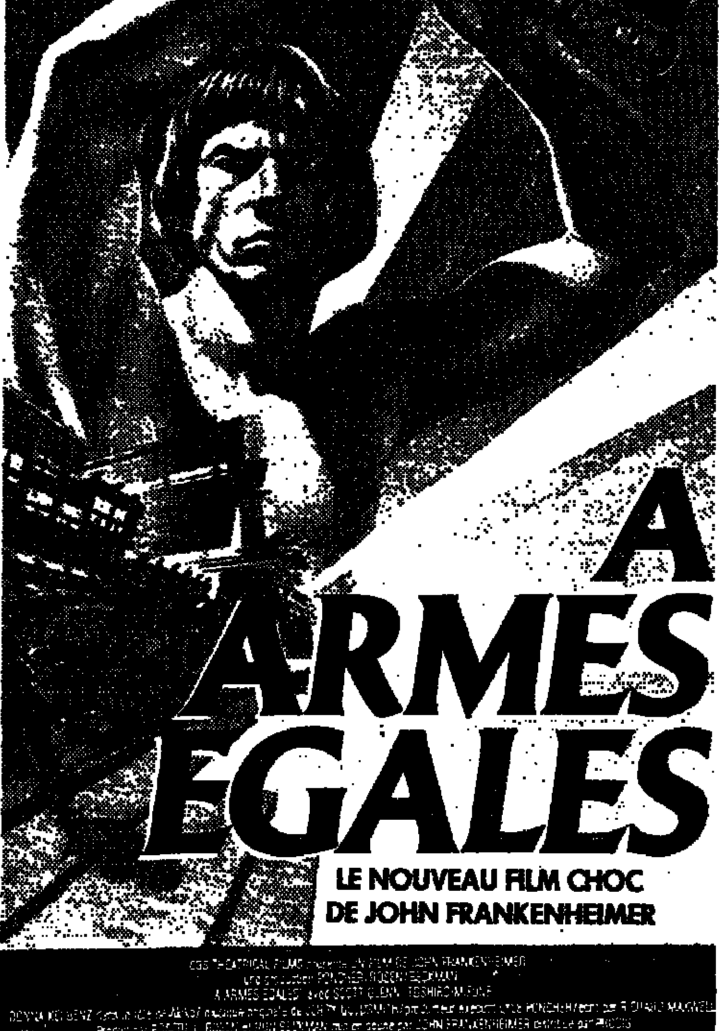
Le music-hall

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Je persiste et signe... Brel.

OLYMPIA (742-25-49), les 3, 4, 5, 21 h : Suède fantastique ; à 21 h : Hervé Vilard (à partir du 7).

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D.), 21 h : Chopelia.

PARC MONCEAU, le 4, 17 h : Marie-José Vilar, Pierre Bensusan.



VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT SPECTACLES

FLORA DANICA 142, Champs-Elysées, 8e	ÉLY. 20-41 t.l.j.	19 h. à 22 h. Vue agréable sur jardin. Spéc. danoises et scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de saumon. Mignon de renne. Canard.

DINERS

RIVE DROITE

VISHNOU Angle rue Volney et rue Daunou, 2e.	297-56-54. F/dim.	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par l'AMBASSADE et le BUREAU DE TOURISME INDIEN. P.M.R. : 120 F. Salle pour récept., cocktail, mariage.
RELAIS BELLMAN 37, rue François-1er, 8e	723-54-42 F/s. soir-dim.	Jusq. 22 h. Cadre élégant, confort, salle climatisée. Cuisine française trad. Sole aux courgettes. COTE DE BŒUF. Soufflé glacé chocolat.
LES TROIS LIMOUSINS 8, rue de Berry, 8e	562-35-97 F/dim.	Ouvert après le spectacle. Le spécialiste des grillades de BŒUF. Menu d'été : 130 F T.C. Salle climatisée.
LES TROIS MOUTONS 63, avenue F.-Roosevelt, 8e	225-26-95 T.l.jrs.	Ouvert après le spectacle. Grillades d'AGNEAU et de BŒUF. Menu d'été : 130 F T.C. Salle climatisée.
LE BŒUF 96, rue La Boétie, 8e.	225-37-19 F/dim.	L'ŒUF et le BŒUF bien traités. Spécialités du Chef. PLAT DU JOUR. P.M.R. : 80 F, dans le cadre d'un bistrot sympathique.
AUB. DE RIQUEWIHR 12, rue du Fg-Montmartre, 9e.	770-62-39 T.l.j.	De 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale. Spécialités alsaciennes. Vins d'Alsace et sa CARTE DES DESSERTS.
AU PETIT RICHE 25, rue Le Peletier, 9e.	770-86-50/68-68 F/dim.	Dîners, de 19 h à 0 h 15, Bistro 1880. - Cuisine bourgeoise. Environ 120 -. Vins du Val de Loire. Salons privés jusqu'à 45 pers. DESSERT MAISON.
DOUCET EST 8, rue du 8-Mai-1945, 10e.	206-40-62 T.l.jrs	J. 24 h. Cadre nouveau au rez-de-chaussée. Brasserie, menu 46 F s.c. et carte. Rest. gastronomique au premier. Spéc. du chef : les poissons.
LE LOUIS XIV 8, bd Saint-Denis, 10e.	208-56-56/19-90 F/mardi	Déjeuner, Dîner, SOUPER APRÈS MINUIT. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés, Rôtisserie, Gibiers. Salons. Parkg privé assuré par voiturier.
L'ORÉE DU BOIS Pte Maillot, bois de Boulogne.	747-92-25 T.l.jrs	Nouveau cadre élégant. Déjeuners d'affaires. Dîners dansants, Orchestre animation. Salons pour réceptions de 10 à 800 personnes. Parking assuré.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PÉRIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e.		DÉJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. : 331-69-20. Ouv. T.l.j. Parking gratuit. OUVERT TOUT L'ÉTÉ.
AISSA FILS 5, rue Sainte-Beuve, 6e	F. dim. et lundi. 548-07-22	J. 0 h 30, dans un cadre typique. Cuisine marocaine de FES. Pastilla. Couscous - Beurre - DESSERT MAISON. Réservation à partir de 17 h.
LE MAHARAJAH 15, rue J.-Chaplain, 6e.	325-12-84 F/mardi	J. 23 h 30. Dans un agréable dépaysement gastronomique, venez déguster les spécial. de TANDOOR. Également 72, bd St-Germain, 354-26-07. Ouv. T.l.j.
LA PÉROUSE 51, qu. Grands-Augustins, 6e	326-90-14 et 68-04 F/dim.	J. 23 h Grande carte. Menu d'affaires : 100 F s.n.c. Menu dégustation : 200 F s.n.c. Salons de 2 à 50 couv. Cadre ancien et réputation mondiale.
Ch. FRANÇOISE Aérogare des Invalides, 7e	551-87-20/705-49-03	Son menu à 85 F et carte. Foie gras frais maison. Pot-au-feu de turbot. Grands crus de Bordeaux en carafe, 44 F. Ouvert dim. au déj. F/dim. soir et lundi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 - 354-21-68
Au piano : Yvan MEYER

LA CHAMPAGNE 10 bd, pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h.
Huîtres - Coquillages toute l'année
GRANDE BRASSERIE DE LA MER

LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 F. mardi
8, bd St-Denis. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtiss. Gibiers. Park. privé assur. par voiturier.

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
cadre élégant et confort. T.l.jrs de 12 h à 1 h 15 mat. Grill. Poissons.

WEPLER 14, place Clichy, 18e 522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foie gras frais - Poissons

LE MODULE 106, bd Montparnasse 354-98-64
FRUITS DE MER
ET GRILLADES
de 12 h à 3 h du matin
sans interruption
Parking - Mo Vavin

Chez HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 548-96-42.
F. Tour Montparnasse, J. 3 h. mat.
CHOUCROUTE
FRUITS DE MER

AUBERGE DAB 161, av. Malakoff 500-32-22. T.l.j.
FRUITS DE MER
ROTISSERIE.

CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 1er SEPTEMBRE

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : Jéricho de Henri Calef ; 19 h : Le pays sans étoiles, de Georges Lacombe ; 21 h : L'opéra des gueux, de Peter Brook.

JEUDI 2 SEPTEMBRE

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : L'amour autour de la maison, de Pierre de Herain ; 19 h : L'arche de Noé, de Henry Jacques ; 21 h : Les légions de Cléopâtre, de Vittorio Cottafavi.

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : Les portes de la nuit, de Marcel Carné ; 19 h : Nuages à la dérive, de Mikio Naruse ; 21 h : Horizons perdus, de Frank Capra.

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : Les amants de Vérone, d'André Cayatte ; 17 h : Le secret de Monte Cristo, d'Albert Valentin ; 19 h : Le journal d'une femme de chambre, de Jean Renoir ; 21 h : Ce bon vieux Sam, de Léo Mac Carey.

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : Julie de Carneilhan, de Jacques Manuel ; 17 h : Portrait d'un assassin, de Bernard Rolland ; 19 h : La pointe courte, d'Agnès Varda ; 21 h : Les nuits blanches, de Luchino Visconti.

LUNDI 6 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 7 SEPTEMBRE

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : Maître après Dieu, de Louis Daquin ; 19 h : Synanon, de Richard Quine ; 21 h : Révolte au Mexique, de Budd Boetticher.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 1er SEPTEMBRE

15 h : Erokiton, de Mauritz Stiller ; 17 h : Le chevalier blanc, de Giacomo Gentilomo ; 19 h : La comédie musicale ; Quarante deuxième rue.

JEUDI 2 SEPTEMBRE

15 h : L'oiseau bleu, de Maurice Tourneur ; 17 h : Des enfants, des mères et un général, de Laslo Benedek ; 19 h : La comédie musicale : Dames de Ray Enright.

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

15 h : Loin vers l'Est, de Tod Browning ; 17 h : Pages galantes de Boccace, de Hugo Fregonese ; 19 h : La comédie musicale : Sur la rivière, de Walter Lang.

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

15 h : La poupée, de Lubitsch ; 17 h : Le détachement féminin rouge, de Siè Kin ; 19 h 15 : La comédie musicale : Un étranger au paradis, de Vincente Minelli ; 21 h 30 : Tout le plaisir est pour moi, de H.C. Potter.

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

15 h : Le voyage au Congo, de Marc Allégret ; 17 h : Reconnaissance à travers le Yan-Tse, de Tang Huada ; 19 h 15 : La comédie musicale : Damn Yankee, de Stanley Donen ; 21 h 30 : Un numéro du tonnerre, de Vincente Minelli.

LUNDI 6 SEPTEMBRE

15 h : Le miracle de Saint-Giorgian, de Jacob Protozanov ; 17 h : Le retour de Topper, de Roy del Ruth ; 19 h : La comédie musicale : Pique-nique en pyjama, de Stanley Donen et Georges Abbott.

MARDI 7 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'ANGE DE LA VENGEANCE (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

APHRODITE (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Mer., Jeudi.

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

BREL (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Studio 28, 18e (606-36-07), Ven.

BUTTERFLY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).

CALIGULA ET MESSALINE (Fr.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA CHÈVRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

COUNTRYMAN (Ang., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

DESCENTE AUX ENFERS (VICE SQUAD) (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.

FAMILY ROCK (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

GEORGIA (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

GREASE II (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v. f.) : Maxéville, 9e (770-

72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

L'INDISCRÉTION (Fr.) : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE LION DU DÉSERT (A.-Libye) (v. ang.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

MAD MAX II (Austr.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA MAISON DU LAC (A.) (v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.

MEGAFORCE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES FILMS NOUVEAUX

A ARMES EGALES, film américain de John Frankenheimer ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

BONGO MAN, film germano-jamaïcain de Stefan Paul ; v.o. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LEGITIME VIOLENCE, film français de Serge Leroy ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ETRE HEUREUX ? film français de Coline Serreau ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Arcades (ex-Omnia), 2e (233-39-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

YOL (LA PERMISSION), film turc de Yilmaz Güney ; v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

A PARTIR DU VENDREDI 3

JAMAIS AVANT LE MARIAGE, film français de Daniel Ceccaldi ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MON CURÉ CHEZ LES NUDISTES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (342-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PASSION (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gloria, 17e (627-60-20) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Br., v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74).

PORKY'S (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (287-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24), mer., j.

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES 40es RUGISSANTS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), mer., j. ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

REDS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

TAG, LE JEU DE L'ASSASSINAT (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76), mer., j.

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

ACCIDENT (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (357-74-39).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-90-50) ; Ambassade 8e (359-19-08).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e

هكذا من الاصل

CINEMA

(575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) : Parnassiens 14e (329-83-11).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It.) (**) : V.O. : Movies, 1er (260-43-99).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Athéna, 12e (343-00-65).

BANANAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) : George-V, 8e (562-41-46) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81) à partir du vendredi 3

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHAUSSURE A SON PIED (Ang., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

COUP DE TÊTE (Fr.) Lucernaire 6e (544-57-34).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*), Studio Cujas, 5e (354-89-22).

DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A. v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-52).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) : Colisée, 8e (359-29-46) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

EXTÉRIEUR NUIT (F.) : Studio Cujas 5e (354-89-22).

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Studio 28, 8e (606-36-07).

LA FUREUR DU DRAGON (Hongk., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Clichy-Pathé, (522-46-01)

GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (F.) (**) ; Denfert, 14e (321-41-01).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA HONTE DE LA JUNGLE (F.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

HOTEL DES AMÉRIQUES Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Astros, 17e (627-60-20).

LE LAUREAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LOVE STORY (A., v.f.), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

NOSFERATU (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70), mer., jeudi.

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91), mer., j. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

OSSESSIONE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

PAPILLON (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), mer., j. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 3e (272-63-32).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82)

LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SAMSON ET DALILA (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-39-36).

SERPICO (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SOUPÇONS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

SWEET MOVIE (Fr.-Can.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

FASSBINDER (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : 12 h : Gibier de passage ; jeu., sam., lun., 11 h. 45 : Despair ; mer., ven., dim., mar. 11 h 45 : l'Année des treize lunes.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), mer. : le Mecano de la Générale ; jeu. : Sherlock Jr. ; ven. : les Lois de l'hospitalité ; sam. : Fiancées en folie ; dim. : le Dernier Round ; lun. : la Croisière du Navigator ; mar. : Ma vache et moi.

CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Indiscrétion ; jeu. : Mon épouse favorite ; ven., lun., : Sylvia Scarlett ; sam. : l'Impossible M. Bébé ; dim. : Honeymoon ; mar. : Soupçons.

HOMMAGE A ROBERT RYAN (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), dim., mer., sam. : la Femme sur la plage ; jeu., lun. : le Garçon aux cheveux verts ; ven., mar. : Berlin-Express.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : les Passagers de la nuit ; jeu. : le Mystérieux Dr Clitterhouse ; ven. : En marge de l'enquête : sam. : Key Largo ; dim. : la Mort n'était pas au rendez-vous ; lun. : la Femme à abattre ; mar. : Echec à la gestapo.

FRITZ LANG (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : les Espions ; ven., sam. : Règlements de comptes ; dim., lun. : M Le Maudit ; mar. : Furie.

TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h (sf lun., mar.).

CARLOS SAURA (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), 14 h., 18 h., 22 h. : Elisa Vida Mia ; 15 h. 50, 19 h. 50 : Vivre vite (*).

UNE HISTOIRE DU CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : le prince de New-York ; ven. : Ruby Gentry ; sam. : Luke la main froide ; dim. : Scarface ; lun., mar. : le Dernier Rivage.

IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : les Deux Cavaliers ; ven., sam. : les Charognards ; dim. : les Aventures de Buffalo Bill ; lun., mar. : Bad Compagny.

LUIS BUNUEL (la carrière de Serge Silberman), Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : le Journal d'une femme de chambre ; les Ministères de la nuit ; la Voie lactée ; le Charme discret de la bourgeoisie ; le Fantôme de la liberté ; Cet obscur objet du désir ; l'Age d'or ; Tristana

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : La Péniche des Arts, 16e (527-77-35), t.l.s., 20 h 30 et 22 h.

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) : Boite à Films, 17e (622-44-21), 22 h.

AMERICAN GIGOLO : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 30.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 15 + vend., 0 h 40.

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h.

BUFFET FROID (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), mer., jeud., ven., lun., mar., 18 h.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 21 h, mer. 18 h 30.

LA CIOCIARA (It. v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), Sam. 18 h 15.

CLAIR DE FEMME (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

DARK VICTORY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 17 h 15, jeu. 21 h 15, lun. 21 h, mar. 16 h.

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ven. 21 h, sam., mar. 19 h.

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) : 12 h et 24 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 18 h 15.

LA FIEVRE AU CORPS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), vend., sam. 24 h.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 15.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) Olympic, 14e, (542-67-42) 18 h (sf sam., dim.).

MON ONCLE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 16 h 15.

1900 (It., v.o.) (**) : Boite à Films, 17e (622-44-21), sam., dim., 14 h.

1900 (2e époque) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), sam., dim., 17 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e, (700-89-16), jeu., 18 h 45 ; ven., 18 h 30 ; lun., 21 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 40.

REMBRANDT FECIT (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 19 h ; mer., 21 h 45.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., dim., 20 h 30 ; lun., 18 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 14 h, 15 h 40.

STROMBOLI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 35 + 0 h 20.

THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), ven., sam, 24 h.

TOMMY (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., 20 h 30 ; dim., 18 h 30.

TAXI DRIVER (A) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), mer., jeud., ven., lun., mar., 13 h 45.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

SCIENCES

Le repérage des avions et navires en détresse

Les satellites au service d'un système international de sauvetage

Les Etats-Unis, le Canada, la France et l'Union soviétique vont commencer les premiers essais d'un système d'aide au repérage et à la localisation des avions et des navires en détresse. Ce programme connu sous le sigle de COSPAS-SARSAT (COSPAS pour la partie soviétique et SARSAT (1) pour la partie réalisée par les Américains, les Canadiens et les Français) prévoit, dans un premier temps, la mise en orbite de deux satellites capables, depuis l'espace, d'interroger les balises installées sur les aéronefs ou les navires afin de connaître avec précision leur position, la nationalité et l'identité du bâtiment en difficulté, ainsi que certaines informations relatives à la nature du sinistre auquel son équipage est confronté.

La mise en orbite récente — le 30 juin dernier — du satellite soviétique Cosmos-1383 rebaptisé depuis COSPAS-1, devrait permettre de tester le « système d'écoute » mis en place par les Soviétiques sur leur satellite. Celui-ci, pour ses repérages, travaille dans la bande de fréquence internationale de 121,5 mégahertz pour laquelle sont déjà commercialisées des radiobalises dont l'Organisation de l'aviation civile internationale recommande l'installation notamment sur les avions de ligne et de tourisme.

Ces matériels présentent cependant quelques inconvénients — détection du signal émis délicate, localisation peu précise (20 à 30 kilomètres espère-t-on avec les satellites), faible puissance d'émission, brouillage possible de l'émission, et absence d'identification du sinistré — qui ont amené les Etats-Unis, le Canada, la France et l'Union soviétique à rechercher un système plus efficace. Aussi, les satellites utilisés pour le programme COSPAS-SARSAT travailleront-ils sur une autre gamme de fréquence (406 mégahertz) dont on pense qu'elle devrait permettre la mise au point de matériels capables de repérer les émissions des radiobalises avec une précision de 2 à 5 kilomètres.

Le satellite soviétique COSPAS-1 est équipé d'un tel système, de même que le satellite météorologique américain de type TIROS-N/NOAA que les Etats-Unis devraient lancer en février 1983. En plus, des répéteurs fonctionnant sur les fréquences de 121,5 et 406 mégahertz, cet engin devrait être équipé d'un répéteur utilisant une autre fréquence internationale (243 mégahertz). Ainsi, les responsables du programme COSPAS-SARSAT pourront-ils évaluer les avantages et les inconvénients des matériels utilisant les trois fréquences radio retenues.

A dater du 1er septembre, commence donc une période de contrôle technique de douze à dix-huit mois pour les quatre pays responsables du projet, à laquelle devraient être associés la Norvège, la Grande-Bretagne et peut-être le Japon. Si, comme quelques experts le pensent, la fréquence 406 mégahertz venait à donner de meilleurs résultats, il ne resterait plus qu'à tenter de mettre en place un réseau opérationnel de satellites et, ce qui n'est pas le moins difficile, convaincre l'ensemble des pays d'équiper leurs avions et navires de radiobalises pour réduire le coût des recherches et amener à pied d'œuvre les sauveteurs en un temps record.

(1) *Le Monde* du 26 mars 1980.

UN PRIMATE VIEUX DE HUIT MILLIONS D'ANNÉES ?

Nairobi *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — Deux paléontologues, M. Richard Leakey, directeur des musées nationaux du Kenya, et M. Hidemi Ishida, professeur à l'université d'Osaka, viennent de trouver au Kenya une mandibule de primate, encore garnie de cinq dents, qui serait vieille de huit millions d'années.

[Cette datation est encore très incertaine. Mais, si elle est confirmée, elle promet d'être particulièrement intéressante. Parmi les primates, dont l'évolution a abouti à la lignée humaine, il y a, en effet, un « trou » de 6 à 8 millions d'années : les plus récents Kenyapithèques d'Afrique et Ramapithèques d'Asie que certains paléontologues pensent être les ancêtres de l'homme, datant en effet, de 10 à 12 millions d'années, alors que le plus vieux Australopithèque connu sans aucun doute possible — l'Australopithèque est le premier hominidé — a vécu en Ethiopie orientale, il y a 3,5 millions d'années. On peut, certes, reculer l'apparition des Australopithèques à 4,5 ou 5 millions d'années, grâce à quelques dents trouvées en Afrique orientale. Mais, il n'en subsiste pas moins un « trou » paléontologique important pour la période où le rameau humain se serait séparé de celui des singes anthropoïdes.]

AÉRONAUTIQUE

L'avion Super-Étendard équipé du missil e Exocet sera exposé au Salon de Farnborough

Farnborough (Grande-Bretagne) *(Reuter)*. — En dépit de la crise qui frappe l'aéronautique civile dans le monde, l'industrie aérospatiale en Grande-Bretagne s'attend à recevoir d'importantes commandes pendant le Salon international de Farnborough, qui s'ouvrira le lundi 6 septembre et qui devrait s'achever à la fin de la semaine suivante. Plus de quatre cents sociétés exposent leurs matériels, parmi lesquels cent trente avions de tous les modèles.

Parmi les vedettes incontestées de ce salon figurent l'avion Harrier à décollage vertical et le Super-Etendard (équipé du missile air-mer Exocet AM-39) qui s'affrontèrent lors de la guerre entre le Royaume-Uni et l'Argentine pour la possession des îles Malouines en Atlantique sud. Le Super-Etendard français sera présenté au sol. Selon le quotidien britannique *Daily Express*, la présentation du Super-Etendard et du missile Exocet provoquera certainement d'amères controverses en Grande-Bretagne, où l'on n'a pas oublié le pouvoir destructeur de ce système d'armes qui a coulé l'escorteur *Sheffield* et le porte-conteneurs *Atlantic-Conveyor*.

Le nouveau bombardier stratégique américain Rockwell International B-1 sera présenté pour la première fois en public à Farnborough. Cet appareil à flèche variable, dont le président Ronald Reagan a demandé la production dans le cadre du renforcement du potentiel de défense, n'a pas encore été montré aux Etats-Unis. Comme le Super-Etendard, le B-1 ne fera pas de démonstration en vol.

Les organisateurs du salon s'attendent à une reprise des ventes d'appareils militaires, missiles et divers autres équipements, qui devraient plus que compenser le marasme enregistré actuellement dans le marché des avions civils.

A contre-courant de la récession dans laquelle se débat l'économie britannique d'une manière générale, l'industrie aérospatiale au Royaume-Uni enregistre une augmentation régulière de ses exportations militaires. En revanche, il n'y a pas eu de reprise rapide des ventes civiles, beaucoup de compagnies ayant des difficultés financières pour renouveler leurs flottes. Toutefois, les spécialistes considèrent qu'il existera avant la fin du siècle un marché pour deux mille cinq cents appareils d'une nouvelle génération d'avions biréacteurs de cent cinquante places, qui combleront un vide entre l'avion classique de cent places pour les courtes distances et l'avion géant de deux cent cinquante places et plus.

Deux nouveaux modèles dans la catégorie des cent cinquante à deux cents places — le Boeing-757 et son rival européen l'Airbus A-310 — seront parmi les principales attractions du Salon de Farnborough.

JUSTICE

Quinze détenus ont trouvé la mort depuis le début de l'année

Assassinats en tous genres dans les prisons italiennes

Rome. — Les prisons italiennes sont des endroits dangereux. Albert Bergamelli, un gangster d'origine marseillaise, impliqué dans plusieurs affaires criminelles en a fait la triste expérience : il a été assassiné, mardi 31 août, dans la prison spéciale de Tascoli-Piceno. Les gardiens l'ont retrouvé la gorge tranchée par un autre détenu, Paolo Dongo, petit truand lié aux Brigades rouges. Ce dernier aurait agi pour des raisons de « rivalité personnelle ». Albert Bergamelli avait été condamné à la prison à vie en février 1981 pour avoir commis un hold-up à Rome, en 1975, au cours duquel un policier avait été tué (« le Monde » du 28 février). Le meurtre de Bergamelli est la quinzième dans les prisons italiennes depuis le début de l'année.

Rixes, fusillades, règlements de comptes, trafics en tous genres, dont la drogue, et lieu de recrutement pour les bandes de gangsters, les prisons italiennes sont régulièrement le théâtre d'incidents meurtriers. Celle de Tascoli-Piceno est surtout connue parce qu'y fut incarcéré Raffaele Cutolo, chef de la Nuova Camorra Organizzata : c'est de là qu'il aurait négocié avec les Brigades rouges la libération de l'assesseur régional Cirillo, « recevant », dans sa cellule, des membres des services secrets. Depuis, il a été transféré ailleurs, mais c'est vraisemblablement dans le cadre de la lutte entre clans pour la suprématie à l'intérieur de la prison qu'a été assassiné Bergamelli.

La prison la plus « célèbre » pour sa violence est celle de Poggioreale, à Naples, au point que certains « camorristes » supplient qu'on ne les y envoient pas. Récemment, à la suite d'une fusillade entre détenus, une perquisition permit de découvrir pistolets, couteaux, gourdins, massues et barres de dynamite dans les cellules. Il ne fallut pas moins d'un camion de l'armée pour évacuer toutes ces armes. Les règlements de comptes entre bandes rivales sont fréquents : existent, en fait, dans les différents pavillons du pénitencier de véritables « tribunaux invisibles » qui font régler leur ordre par la menace et la violence. Aux règlements de comptes s'ajoutent, en effet, les rivalités des bandes, celles de Cutolo et de ses adversaires de la Nuova Familia, pour avoir la suprématie sur la prison. La nuit du tremblement de terre (23 novembre 1980) avait été particulièrement meurtrière, certains détenus ayant été tués par d'autres par empalement sur des balais.

Corruption, intimidation

Le nombre des détenus qui dépasse de près du double l'effectif prévu (neuf cents) est certainement une explication à la situation de Poggioreale. Cela dit, celle-ci est un peu la même partout : il y a actuellement trente-quatre mille détenus en Italie — dont 70 % sont en attente de jugement — alors que les équipements pénitenciers ne sont faits pour en recevoir que vingt-quatre mille.

Les autres prisons ne fonctionnent guère mieux que Poggioreale : six meurtres à San Vittore à Milan en 1981 ; dans le « bunker » qu'est la prison spéciale de Palmi, on a retrouvé le mois dernier un pain entier de dynamite ; à Trani, toujours en août, a été poignardé un membre des Brigades rouges, Ennio Di Rocco ; dans la prison de Novarra, en août aussi, le néofasciste Concutelli étrangle un codétenu (Concutelli avait déjà été l'auteur d'un autre meurtre dans la même prison en mars 1981) ; dans la même prison, le même mois, avaient été tout bonnement décapités par d'autres détenus deux « droit commun », et leur tête abandonnée dans les cuvettes des toilettes... La corruption, l'intimidation, la violence, l'« ordre » que font régner les « politiques » ou les « droit commun » dans les prisons italiennes tient davantage du contre-pouvoir organisé que de l'anarchie.

PHILIPPE PONS.

● *Le nombre des victimes des inondations* en Indes, consécutives aux pluies de la mousson, s'élevait, mardi 31 août, à cent cinquante-huit morts, selon l'agence indienne P.T.I. Plusieurs fleuves — et notamment le Gange — ainsi que leurs affluents sont en crue et les eaux submergent de vastes régions, en particulier dans l'Etat de l'Uttarpradesh, où deux millions et demi de personnes sont affectées. De nombreuses habitations ont été détruites. Les Etats de l'Orissa, du Madhyapradesh et du Tripura comptent également des victimes. — *(U.P.I., A.F.P.)*

ÉDUCATION

● *Un nouveau proviseur au lycée franco-libanais de Beyrouth*. — M. Claude Ricard, proviseur du lycée Gérard-Philipe de Bagnols-sur-Cèze (Gard, a été nommé proviseur du Grand Lycée franco-libanais à Beyrouth. Agé de cinquante-trois ans, M. Ricard était depuis un an à Bagnols-sur-Cèze, après avoir exercé en Tunisie, en Haute-Volta, au Sénégal, en République Centrafricaine et en France. Le Grand lycée franco-libanais, dont il prendra la direction à la rentrée prochaine — prévue d'ici quelques semaines — assure un enseignement de la maternelle au baccalauréat. Il accueillait l'an dernier mille huit cents élèves, et n'a jamais cessé complètement de fonctionner en dépit des événements à Beyrouth.

● *Transports gratuits pour les élèves nantais les mercredi et dimanche.* — A la demande des associations de parents d'élèves et des enseignants le maire de Nantes, M. Alain Chenard (P.S.), a annoncé son intention d'instaurer, à la rentrée scolaire, la gratuité des autobus pour les enfants du primaire les seuls jours de congé et lors des déplacements en ville avec les seuls enseignants. Ainsi, selon le maire, *« les jours où il n'y a pas école, la carte scolaire délivrée par les enseignants permettra aux enfants de bénéficier de la gratuité dans les transports en commun le mercredi et le dimanche »*. Cette formule est également envisagée pour le samedi, a ajouté M. Chenard, en précisant que la municipalité *« surveillera l'effort financier que l'expérience implique »*.

CARNET

Naissance

— Michel et Isabelle Weulersse, Sabrina, Renaud, Bastien et Cyril ont la joie d'annoncer la naissance de

Lorraine,

le 16 août 1982.
3, rue Bainy-d'Avricourt,
75017 Paris.

Décès

— Mlle Marguerite Bardon,
M. et Mme Pierre Caron,
M. Pierre Bardon,
Mlle Laurence Caron et M. Christophe Louvet, son fiancé,
ont le chagrin de faire part du décès, le 27 août 1982, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de leur mère et grand-mère,

Mme Jacques BARDON,
née Marie GRISEL,

et rappellent le souvenir de

M. Jacques BARDON,
son époux,

décédé le 29 mars 1979.

Les obsèques ont lieu, mercredi 1er septembre 1982, à 16 h. 30, en l'église de Taninges (Haute-Savoie).
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, avenue de Chambéry,
74000 Annecy.
54, rue Perronet,
922000 Neuilly-sur-Seine.
6, rue des Carmélites,
14300 Caen.

— Le comité de rédaction du *Mouvement Social* a la tristesse de faire part du décès (*le Monde* du 26 août) d'un de ses membres,

Guy BOURDÉ,

[Agrégé d'histoire, maître-assistant d'histoire contemporaine à l'université de Haute-Bretagne, Guy Bourdé était membre du comité de rédaction du Mouvement Social depuis 1969. Il avait publié deux livres importants : « Buenos-Aires aux XIXe et XXe siècles » (1974) et « la Défaite du Front populaire » (1977).]

— Danièle et Robert Estivals,
Anne et Angel Bilbatua,
ses enfants,
Paul et Marguerite Cordier, ses frère et sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre CORDIER,

le 22 août à Nice.
9, cité Malesherbes,
75009 Paris.

— La famille de

M. Jean LERAY,
président de la Société Européenne des biomatériaux,

décédé accidentellement, le 27 mars 1981, au col de Trièves (Savoie), nous prie d'annoncer que ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Paris, le 30 août 1982.

— Mme Raclot et sa famille, vous font part du décès de

M. Michel RACLOT,
ingénieur retraité Usinor-Longwy,

survenu, le 13 août 1982, et inhumé, le 17 août, dans la plus stricte intimité à Lonlay-l'Abbaye (Orne).

— Charles Scemama, son époux,
Bernard, Marie-Louise, Jean et Daniella, ses enfants,
Nathalie, Olivier, Céline, Hans, ses petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles SCEMAMA,
née Simone MIMOUN,

Les obsèques auront lieu, jeudi 2 septembre 1982 à 11 heures, au cimetière d'Epinay-sur-Seine (93).
Cet avis tient lieu de faire-part.
18 bis, rue Henri-Heine,
75016 Paris.

Remerciements

— M. et Mme Charles Nabout et leurs enfants, ainsi que leur nombreuse famille, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de leurs fils

Jean-Robert,

survenu dramatiquement en Italie, et remercient également Europe Assistance de son aide efficace.

Anniversaires

— Il y a six ans, nous perdions notre fils

Vincent CAZES

dans un accident de voiture, à l'âge de vingt et un ans.

« Ceux que je chérissais sont morts, ils sont descendus non pas dans la terre mais dans ma mémoire, et je sais à présent que tant que je vivrai ils vivront aussi. »

(Kazantzakis.)

Messes anniversaires

— Une messe anniversaire à la mémoire de

Yves ANTELME,

sera célébrée, le 3 septembre 1982, à 18 h. 45, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e.

— Une messe de souvenir est célébrée, le samedi 4 septembre, à Montapas (Nièvre), à la mémoire de

Mme Paul CORNU,
née Maxence DELAFON,

pour le troisième anniversaire de son rappel à Dieu.

PATRIMOINE

LA DISPARITION DU MANUSCRIT PRÉ-COLOMBIEN A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Vol ou récupération légitime ?

Après avoir constaté, le 19 juin dernier, la disparition d'un rarissime manuscrit précolombien, un codex aztèque (*le Monde* du 1er septembre), emporté par un lecteur mexicain, M. José Luis Castaneda del Valle, la Bibliothèque nationale de Paris a porté plainte pour vol. Le parquet de Paris a donc ouvert une instruction de l'affaire. L'enquête d'Interpol et des polices française et mexicaine a permis de retrouver le codex aztèque le 16 août à Cancun, au domicile de M. Castaneda del Valle. Celui-ci a été arrêté, mais remis en liberté provisoire le 18 août, et le codex confié à l'Institut national mexicain d'anthropologie et d'histoire.

Le ministère français des relations extérieures a entamé, la semaine dernière, des démarches pour obtenir du gouvernement mexicain la restitution du codex.

M. Castaneda del Valle a déclaré, lors de sa libération, qu'il avait « *récupéré un bien inaliénable du patrimoine national* » [mexicain] et « *qu'il s'efforcerait de récupérer d'autres documents mexicains préhispaniques se trouvant dans des musées européens* ».

Quelles qu'aient été ses intentions initiales, — vendre l'objet ou le donner à son pays — M. Castaneda s'appuie maintenant sur le principe de la restitution des pièces appartenant à un patrimoine national et possédées par un autre pays. Depuis plusieurs années, un certain nombre de nations en voie de développement, pour la plupart, *réclament* que leur soient rendues les reliques de leur passé que, selon elles, des pays ou des particuliers se sont appropriés. Les Nations unies se préoccupent de ce problème depuis 1973 et M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a lancé, en 1978, un appel « *pour le retour, à ceux qui l'ont créé, d'un patrimoine culturel irremplaçable* ».

Le problème n'est pas simple. Certes, il y a eu dans le passé des vols, des achats ou des trocs abusifs, dont certains ont été réparés. Ainsi, la France a-t-elle rendu ce qu'elle avait pris dans toute l'Europe au cours des guerres napoléoniennes : les quatre chevaux de Saint-Marc (volés pourtant en 1204 par les croisés à Constantinople) sont retournés à Venise, les manuscrits de Philippe Le Bon ont été rapportés à Bruxelles.

En revanche, les Pay-Bas ont oublié, en 1815, de réclamer la restitution de L'Evangéliaire de l'abbaye d'Echternach (actuellement au Luxembourg). Celui-ci est toujours à la Bibliothèque nationale, qui l'a prêté, il y a une quinzaine d'années, pour une exposition à l'abbaye d'Echternach puis l'a récupéré sans aucune difficulté.

On peut aussi évoquer le vol de la *Joconde*. Ce tableau, célèbre entre tous, a été subtilisé au musée du Louvre en 1911 par un Italien, Perugia. La *Joconde*, réapparue à Florence lorsque Perugia l'a proposée à un antiquaire, a été restituée en 1913, par l'Italie à la France.

Tout récemment, l'Equateur a obtenu du tribunal de Turin, que lui soit rendue une collection unique (dix mille pièces précolombiennes provenant de fouilles clandestines) apparue en 1974 en Italie. Toutefois, le procès doit revenir en appel en octobre prochain. Mais il faut rappeler qu'une convention a été signée en 1970 par de nombreux pays (mais peu l'ont ratifiée) pour lutter contre les trafics illicites.

Très différents sont les cas des objets acquis régulièrement dans le passé : par exemple la frise du Parthénon ou la *Vénus de Milo* que la Grèce réclame à la Grande-Bretagne et à la France, mais que ces deux pays n'ont nullement l'intention — ni la possibilité juridique — de rendre.

Si on se place sur ce terrain, la France pourrait réclamer au musée — admirable — des Cloisters de New-York la restitution des trois cloîtres médiévaux qui ont été vendus à des Américains il y a une centaine d'années...

On peut aussi se demander combien d'objets, laissés sur place, auraient disparu ou auraient été gravement détériorés, comme le sont maintenant les quelques sculptures restées sur le Parthénon d'Athènes.

Un certain nombre d'objets sont cependant revenus dans leur pays d'origine par échanges, dons ou prêts de très longue durée.

Mais ces retours éventuels posent des problèmes de conservation. Encore faut-il, en effet, que les objets soient gardés dans les conditions propres à assurer leur préservation physique et à les soustraire aux vols. On a cité le cas d'objets qui ont été rendus à leur pays d'origine mais qui sont réapparus sur le marché après quelques mois...

En outre, faut-il vraiment qu'un pays, quel qu'il soit, possède chez lui tous les vestiges de son passé ? La dispersion des pièces dans les musées étrangers est parfois un facteur de sécurité (on ne met pas tous ses œufs dans le même panier). Elle est surtout le seul moyen de faire connaître des cultures dans le monde entier.

YVONNE REBEYROL.

SPORTS

TENNIS

L'OPEN DES ETATS-UNIS

Flushing Meadow le plus fou des grands tournois

Sept têtes de série, Gerulaïtis, Connors, McEnroe, Clerc, Denton, Tanner et Teltscher, devaient entrer en lice ce mercredi 1er septembre pour le premier tour de l'Open des Etats-Unis. La veille, les neuf autres têtes de série engagées, Wilander, Lendl, Teacher, Vilas, Krick, Ramirez, Edmondson, Mayer, s'étaient qualifiés pour le second tour avec Noah, victorieux de Curren (6-3, 7-6, 6-3). Deux autres Français, Tulasne et Potier, ont également franchi ce cap, tandis que Goven et Vanier étaient éliminés.

De notre envoyé spécial

New-York. — Les organisateurs de l'Open des Etats-Unis (U.S.T.A.) revendiquent depuis longtemps le label de plus grand tournoi de tennis du monde pour la quinzaine new-yorkaise. Jusqu'alors, le All England Club de Wimbledon tenait cette prétention pour *ridicule* et Roland-Garros soutenait un train comparable à Flushing-Meadow. Toutefois, les faits semblent avoir fini par donner raison à l'U.S.T.A.

En juin, la terre battue parisienne a été boudée par la plupart des joueurs américains ; véritable fleur de ciment, le numéro un mondial, John McEnroe, étant, pour sa part, forcé de s'abstenir en raison d'une cheville blessée. Et, en juillet, le gazon londonien n'a reçu ni le Tchécoslovaque Ivan Lendl, pourtant farouche prétendant à la couronne mondiale, ni les Argentins Vilas et Clerc, indésirables outre-Manche en raison du conflit des Malouines.

Si bien que, en 1982, le plus prestigieux plateau se produit du 31 août au 12 septembre dans le Queens : à l'exception du Suédois Bjorn Borg, momentanément en chômage technique, de Higueras, de Sandy Mayer et de Gomez, blessés, les seize têtes de série du tableau de cent vingt-huit sont classées dans les vingt meilleurs joueurs mondiaux. C'était loin d'être le cas à Paris et à Londres... Autre argument en faveur de la suprématie new-yorkaise : le ciment synthétique, plus rapide que la brique pilée et plus régulier que l'herbe rase, donne des chances égales à l'attaquant et au renvoyeur. L'intérêt de la compétition se trouve d'autant plus renforcé que l'issue en est particulièrement incertaine cette année : cinq ou six joueurs *briguent légitimement* le titre. A cet optimun sportif, s'ajoutent une dotation totale (1 million 516 000 dollars) et une affluence potentielle (plus de trois cent cinquante mille entrées) qui consacrent bien la prééminence de l'Open américain.

Tumulte habituel

Si ce tournoi est bien désormais le plus important, il reste néanmoins le plus fou. Mardi 31 août, on commença de jouer dans le tumulte et la moiteur habituels, alors que les divers aménagements n'étaient pas complètement achevés.

Mais qu'importe, puisque, sur les courts, *le spectacle* fut d'entrée à la hauteur des ambitions. Hasard du tirage au sort et bonheur de la programmation, dès la première balle, le jeu en valut *la chandelle*, contrairement aux deux tournois précédents du grand chelem.

Ainsi, le jeune champion de Roland-Garros inaugura le « stadium ». « *Ici, les gens bougent sans arrêt. Cela rend les choses plus difficiles. Il faut se concentrer à fond, oublier ce qu'il y a autour du cour* », dit Wilander après sa victoire sur l'Américain Scanlon. Après quelques minutes de flottement qui lui firent perdre trois fois son service et être mené 4-2 dans la première manche, le Suédois parvint, en effet, à se préoccuper exclusivement de la partie. Il gagna le premier set en alignant derechef quatre jeux, puis, en servant avec application et en délivrant de puissants passings de revers, il empocha les autres manches (6-4, 6-3, 6-1).

Taillé dans une matière différente mais aussi noble, Lendl, qui devrait rencontrer Wilander au quatrième tour, comme à Roland-Garros, était également l'objet d'interrogations. Depuis sa défaite contre Noah en Coupe Davis, ses résultats étaient en dents de scie. De tempérament dominateur, il ne brille jamais autant que face à des adversaires qui cèdent inexorablement tout en résistant farouchement. L'Indien Krishnan est précisément de ceux-là. Ses longs coups plats le long des lignes, ses montées au filet à contre-temps, sont d'une perfidie que dissimule un service apparemment inoffensif. Déjà l'an dernier, au cours de la finale, McEnroe avait failli se laisser prendre à ce jeu. Bougonnant à son habitude contre le vent, les spectateurs et le juge de ligne, le Tchécoslovaque n'assura le deuxième set qu'au tie-break, et difficilement encore (8-6). Mais à force d'être pilonné par le redoutable coup droit de Lendl, l'Indien resta sans réaction dans la troisième manche (6-4, 7-6, 6-1).

Un Américain repêché des qualifications, Chris Dunk, dont on trouve trace seulement à la deux cent huitième ligne du classement de l'Association des joueurs professionnels, *réserva* à Vilas des difficultés analogues. Après la perte de la première manche au tie-break, le poète argentin s'appliqua à utiliser son énorme bras gauche autrement que comme un fléau d'arme, et il réussit ainsi de très belles opérations au filet dans les trois sets suivants, qui furent résolument à son avantage (6-7, 6-3, 6-4, 6-2)

Quatre sets furent également nécessaires à Thierry Tulasne à la peine depuis plusieurs mois, pour passer le premier obstacle, en l'occurrence le Californien Rennert, qui vola en éclats dès que l'ancien champion du monde junior alourdit sa frappe de balle. Le courageux *Dick Stockton*, vieux briscard des courts, explosa également sous la pression du Sud-Africain Krick, qui frappait et courait comme un damné, délivrant un tennis électrochoc. Son compatriote Kevin Curren, qui a une stature pourtant plus importante, n'eut pas la même énergie. A lui seul, son service n'était pas suffisant pour mettre en danger Yannick Noah. Le numéro un français pêcha néanmoins par précipitation dans la seconde manche, où il gâcha onze balles de break avant de s'engager malhabilement dans le tie-break. Mené 6-4, il renversa cependant la vapeur grâce à des retours amortis et de très bons services, face auxquels le Sud-Africain resta impuissant. Remis en confiance, Noah imposa facilement son jeu à haut risque dans la troisième et dernière manche (6-3, 7-6, 6-3).

Le service fut l'arme déterminante dans les victoires de Krick et de Noah. Mais il le fut plus encore dans le succès de l'Américain Teacher sur son compatriote Sadri. Un nombreux public s'était d'ailleurs déplacé uniquement pour voir ce grand félin engager et réussir à passer comme un métronome ses premières balles, sept sur dix en moyenne : sept fusées.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

POLOGNE BAT FRANCE : 4-0

Les retrouvailles manquées

Si semaines après la Coupe du monde de football où elle avait pris la quatrième place derrière l'Italie, la R.F.A. et la Pologne, l'équipe de France a subi, mardi 31 août, au Parc des Princes, une défaite sévère (4-0) devant l'équipe polonaise. Quatre buts marqués par Jalocha (1), Kupcewicz (2) et Buncol (1).

« *Croyez-moi*, avait lancé avec l'assurance des gens qui connaissent leur sujet l'un des serveurs d'un restaurant de la porte de Saint-Cloud, *les vraies matches n'ont pas lieu à la fin du mois d'août. Revenez en janvier ou en février pour un match de rugby. Vous verrez, c'est autre chose. Dans ces occasions-là, d'ailleurs nous, on travaille.* »

Avant même que ne débute ce France-Pologne organisé au profit de la Ligue nationale de football et de l'Union nationale des joueurs professionnels, le ton était donné. Curieux quand même que le public parisien — à qui finalement on ne la fait jamais — n'ait pas envahi le Parc des Princes pour ovationner une équipe qui, il y a six semaines, terminait la Coupe du monde à la quatrième place et venait, au terme d'un combat homérique, d'échouer contre la prestigieuse équipe d'Allemagne fédérale et encore aux penalties.

Douze mille spectateurs. Pas plus que pour un match de championnat de France. Une misère. Les absents, qui ont toujours tort, auraient-ils subodoré la supercherie ? Mais *a contrario* n'est-ce pas parce que les tribunes étaient clairsemées que les Français se sont montrés indignes de leur nouvelle réputation ?

Cette soirée qui aurait dû être la fête des retrouvailles de l'équipe de France avec la capitale fut finalement d'une banale médiocrité. Heureusement, il y eut quand même, côté polonais, quatre buts qui ne manqueront pas de faire réfléchir Michel Hidalgo, directeur technique national. Certes, si on ne veut pas se poser de questions, on peut toujours considérer que les absences de Michel Platini, Didier Six, Dominique Rocheteau et Alain Giresse ont largement affaibli l'équipe nationale ; mais à ce jeu-là les Polonais victorieux peuvent de la même façon faire valoir qu'ils étaient privés de sept de leurs meilleurs joueurs, dont Boniek et Lato.

Ces absences n'expliquent pas cependant pourquoi les Français ont eu mardi 31 août un comportement aussi peu professionnel.

A deux ans du championnat d'Europe des nations, pour lequel la France, pays organisateur, est qualifiée d'office, il est sans doute un peu tôt pour s'inquiéter de ce comportement. Reste qu'on peut raisonnablement se poser des questions sur la capacité de l'équipe nationale de football à se maintenir longtemps au plus haut niveau. Au risque de déplaire, ne doit-on pas se poser la question de savoir si les résultats acquis en Espagne étaient plutôt heureux ?

GILLES MARTINEAU.

ATHLETISME. — *Le record d'Europe du 2 000 mètres, détenu depuis 1966 par le Français Michel Jazy, a été battu, mardi 31 août, à Ingelheim (R.F.A.), par l'Allemand de l'Ouest Tomas Wessinghage, en 4 min 52 sec 20, un temps inférieur de 4 secondes au précédent record.*

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Sols en plastique contemporains

Les qualités des sols en plastique (solidité, imputrescibilité) étaient, jusqu'à présent, entachées d'une carence au niveau décoratif. Voués aux imitations de tomettes, carrelages ou parquets, ces revêtements ne tentaient guère les amateurs de contemporain.

Un louable effort de création des fabricants pour rajeunir les dessins et les coloris va donner un nouvel élan à ces sols. On pourra les poser non seulement dans la cuisine et la salle d'eau, mais aussi dans une chambre d'enfants, un vestibule ou un séjour de campagne.

Ces nouveaux décors, où le blanc et les tons clairs dominent, s'appliquent aux revêtements en vinyl expansé à relief (VER), composés d'une couche d'usure, d'une autre en mousse et d'une armature. Cette dernière, sur la plupart des VER, est désormais assez souple pour que le revêtement soit pliable, ce qui facilite son transport et sa manipulation.

Balade-Dalami a été un précurseur, dans le renouveau décoratif, avec un dessin de sa série « Balastar », créé il y a quelques années et ressemblant à un agrandissement de papier millimétré. Trois nouveautés s'y ajoutent : lignes croisées formant damiers, soit colorées sur fond blanc (Beta), soit blanches sur fond couleur (Gamma) ; larges rayures ton sur ton (Harmonie). Cinq couleurs animent la collection : rose framboise, vert, bleu azur, beige, gris (60 F environ le mètre carré, en 2 m ou 4 m de large).

La collection « Graphic » de Pégulan comprend des quadrillages tracés en noir sur blanc, des carrés reliés par des cabochons de couleur (bleu, brun, brique) et des motifs en relief : pastilles, octogones, rectangles, en tout blanc, beige, kaki, et un étonnant gris métallisé. Cette série, dont les dessins et les coloris se coordonnent, convient aux murs comme aux sols (50 F environ le mètre carré en 2 m de large).

La gamme « Minimetric » de D.L.W. est placée sous le signe du carré. Ses diverses interprétations sont traitées sur fond blanc cassé : effet de grille en bleu, vert, brun ou noir ; carrés encadrés d'un double filet rouge, bleu ou noir ; carreaux ponctués de cabochons brun clair ou gris souris ; lignes entrecroisées en bleu ou vert bronze. La collection existe en 2 m et 4 m et une nouvelle largeur de 2,75 m (75 F environ le mètre carré).

Conception graphique différente pour le « S.R.A. design » Gerflex, qui comprend quatre motifs en coloris unis : « Quarto », pastilles beige, brique ou bleu marine ; « Domino », damier à fines striures vert clair, sable ou mandarine ; « Coro », alignement de bâtonnets ton paille, mordoré ou bleu Nattier ; « Solo », moucheté de mini-triangles vert menthe ou grège. Ces revêtements ont une largeur de 2 m (83 F environ le mètre carré).

Le nouveau « Sarlon mousse » de Sarlino adopte, lui aussi, un style moderne. On y trouve un quadrillé de tons pastel, des hexagones tracés en gris sur fond blanc, un jeu de lignes enserrant des pastilles dans des duos gris clair-gris foncé, miel-brun, sable-beige et deux tons de bleu, des pavés unicolores en beige, brique ou bleu outremer (75 F environ le mètre carré en 2 m de large).

Sommer sort, courant septembre, une gamme contemporaine de son « Tapiflex 411 » (60 F environ le mètre carré en 4 m de large). Cette collection « Conjugaison » a des tons vifs (jaune, vert, vermillon) ou adoucis (bleu et brun grisé). Quatre décors sont proposés : des pastilles — ton sur ton ou blanches sur fond coloré, — un effet de grille en uni, un quadrillage en couleur sur fond blanc.

De l'ensemble de ces nouveautés se dégage un style résolument contemporain. Si les thèmes du carré et des pastilles se retrouvent chez tous les fabricants, la diversité des coloris permet le choix d'un sol en harmonie avec tous les décors ambiants.

JANY AUJAME.

★ Balade-Dalami, 59780 Baisieux. Tél. (20) 84-01-41.

★ Pégulan, 32, rue de Cambrai, 75019 Paris. Tél. (1) 200-33-50.

★ D.L.W.-France, 2, rue Nicolas-Ledoux, SILIC 211, 94518 Rungis-Cedex. Tél. (1) 687-32-24.

★ Gerflex, 50, cours de la République, 69625 Villeurbanne-Cedex. Tél. (7) 884-64-01.

★ Forbo-Sarlino, 63, rue Gosset, 51100 Reims. Tél. (26) 07-96-22.

★ Somer, 20, boulevard du Parc, 92521 Neuilly-sur-Seine-Cedex. Tél. (1) 747-53-50.

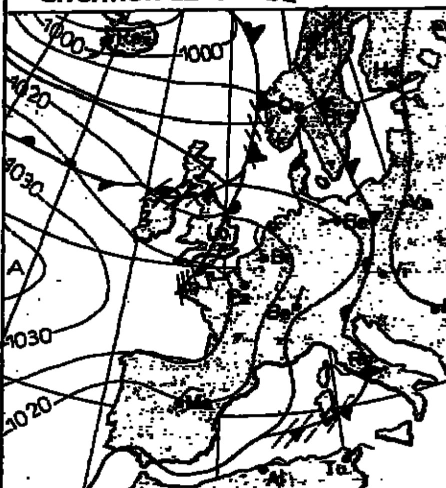
Ces fabricants donnent la liste de leurs dépositaires.

NOUVEAU ROBOT. — Un nouveau robot de cuisine permet toutes les préparations dans un récipient d'une capacité de 0,75 litre (ou 1,4 kg de pâte à gateau). Ce « Multipratic plus » de Braun est équipé d'un couteau pour hacher, broyer ou pétrir et de deux disques pour émincer, râper ou tailler des frites. Son moteur fonctionne sur deux vitesses (lente pour émincer ou rapide pour malaxer) plus une vitesse instantanée pour le hachage des ingrédients fragiles.

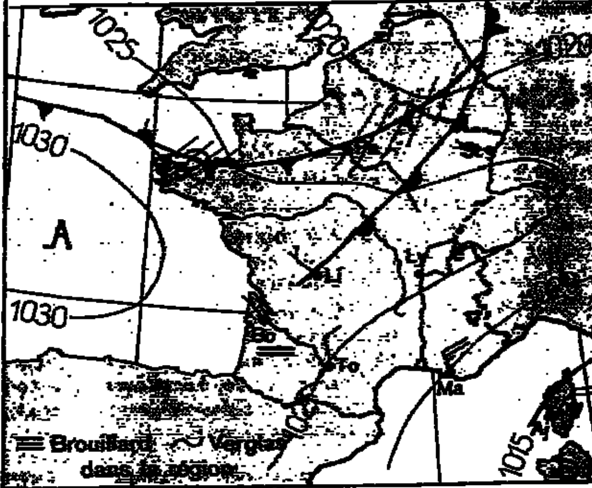
★ « Multipratic plus » Braun, 725 F maximum. En vente dans les grands magasins et chez les électroménagistes.

MÉTÉOROLOGIE

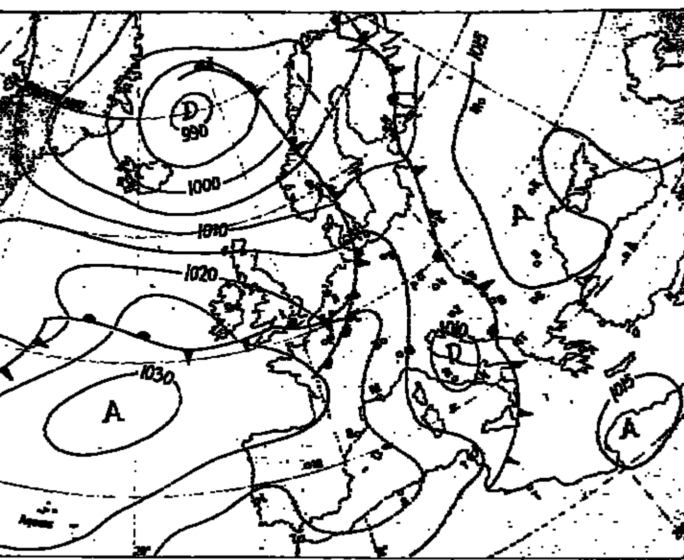
SITUATION LE 1.9.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 2.9.82 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 2 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er septembre à 0 heure et le jeudi 2 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions du proche Atlantique prolongées par une dorsale vers le Danemark repousseront les dépressions vers l'Angleterre puis l'Allemagne. Seules des zones nuageuses peu actives traverseront nos régions septentrionales. L'air froid s'élimine progressivement vers la Méditerranée.

Jeudi, au nord de la Loire, sur le nord et le nord-est de la France, des nuages assez abondants la matin. Quelques gouttes de pluies ou un peu de bruine au nord-est de la Seine. L'après-midi, un espoir d'éclaircies dans la converture nuageuse des régions de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Au sud de la Loire, dans le Centre et le Sud-Est, du beau temps, ciel bien dégagé et soleil du matin au soir. Le vent soufflera du secteur nord sur la moitié est du pays. Il sera modéré.

Températures assez basses le matin dans le Centre, 7 à 8 degrés, plutôt élevées ailleurs : 13 à 14 degrés sur la moitié nord et près de l'Atlantique, 15 à 16 degrés en Méditerranée. L'après-midi 20 à 26 degrés du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 1er septembre à 8 heures, de 1010,2 millibars, soit 757,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 août ; le second, le minimum de la nuit du 31 août au 1er septembre) : Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 19 et 7 ; Bourges, 17 et 7 ; Brest, 16 et 13 ; Caen, 15 et 8 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 17 et 11 ; Dijon, 17 et 13 ; Grenoble, 17 et 11 ; Lille, 17 et 7 ; Lyon, 17 et 12 ; Marseille-Marignane, 24 et 15 ; Nancy, 17 et 11 ; Nantes, 19 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 17 ; Paris-Le Bourget, 17 et 6 ; Pau, 20 et 8 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 17 et 7 ; Strasbourg, 19 et 11 ; Tours, 17 et 5 ; Toulouse, 20 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 21 degrés ; Amsterdam, 17 et 8 ; Athènes, 32 et 21 ; Berlin, 24 et 13 ; Bonn, 19 et 12 ; Bruxelles, 17 et 12 ; Le Caire, 36 et 22 ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 20 et 12 ; Dakar, 29 et 24 ; Djerba, 35 et 24 ; Genève, 17 et 12 ; Jérusalem, 28 et 19 ; Lisbonne, 34 et 23 ; Londres, 17 et 9 ; Luxembourg, 17 et 9 ; Madrid, 28 et 12 ; Moscou, 23 et 14 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, 23 et 14 ; Palma-de-Majorque, 28 et 17 ; Rome, 28 et 20 ; Stockholm, 20 et 13 ; Tozeur, 40 et 27 ; Tunis, 36 et 25.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CIRCULATION

CORRESPONDANCE

L'autoroute, ses voitures et... leurs conducteurs

Mme Antonina Sparta, d'Aix-en-Provence, nous écrit :

J'ai « emprunté », récemment, l'autoroute Esterel-Côte d'Azur, de Cannes à Aix-en-Provence, et j'y ai fait d'étranges constatations.

J'ai constaté qu'après 22 h 15, par suite d'une décision réglementaire, il est impossible de se désaltérer, de souffler et se reposer dans les aires de service de l'autoroute. Nos voitures ont plus de chance ! Servies par nous-mêmes en carburant or (je ne regretterai jamais assez la disparition des pompistes avec qui discuter huile, état de la route, force du mistral (...) nos voitures trouvent, même après 22 h 15, un caissier toujours prêt à empocher pour la Compagnie pétrolière et l'Etat le prix de leur soif.

Je ne comprends plus. Si j'emprunte l'autoroute c'est pour voyager plus sûrement. Je veux bien payer cette sécurité aux péages mais il est bien clair que la sécurité c'est aussi la faculté de pouvoir s'arrêter, laisser sa voiture bien garée, aller boire un café — la fameuse pause café de je ne sais plus quelle campagne publicitaire — ou un simple verre d'eau avec un minimum de confort. Je dis « minimum » alors que je devrais dire avec le confort auquel les hommes ont droit.

La solution n'est pas aux gadgets genre distributeurs de boissons, qui sont d'ailleurs en panne une fois sur deux. *J'ai compris hier, l'envie qu'on peut avoir de les briser.*

J'avais vraiment très soif, le pays est chaud, mais il ne sait pas offrir un verre d'eau à un voyageur.

Puisque l'autoroute ne ferme pas et continue à accueillir des automobilistes, pourquoi pas des restaurants-bars-boutiques ouverts la nuit ? A-t-on plus de respect pour le bon fonctionnement de nos mécaniques que pour nous-mêmes ? Et, puisque c'est encore nous qui conduisons nos machines, la sécurité n'y gagnerait-elle pas ? (et peut-être les statistiques du chômage ?).

BREF

CONCOURS

PROTECTION MARTERNELLE ET INFANTILE. — Un concours sur titres est ouvert pour deux postes de médecin à temps plein au service départemental du Val-de-Marne de protection maternelle et infantile. Les candidatures sont à adresser avant la fin du mois de septembre à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Val-de-Marne, service unifié de l'enfance, P.M.I., 38-40, rue Saint-Simon, 94010 Créteil cedex.

D'autre part, un concours sur titres est ouvert pour un poste de médecin à temps plein au service de la protection maternelle et infantile pour le département de l'Aude. Les candidatures sont à adresser, avant le 15 septembre, à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, service de l'administration générale, 14, rue du 4-Septembre, 11012 Carcassonne cedex.

FORMATION PERMANENTE

ECONOMIE SOCIALE. — Le service de formation permanente de l'université de Paris-VIII-Vincennes, à Saint-Denis, organise un stage de huit cents heures pour la formation de cadres pour la gestion et l'administration des différents secteurs de l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles). Ce stage s'adresse à des personnes niveau BAC + 2, à la recherche d'un emploi et désireuses de s'orienter vers ces secteurs. Du 2 novembre 1982 au 28 mai 1983.

★ 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis cedex. Tél. : 829-23-00, 821-63-64, poste 15-97.

TEMPS LIBRE

POUR LES COLLECTIONNEURS. — L'Amicale des collectionneurs organise à Pacy-sur-Eure, le dimanche 12 septembre, la dix-huitième rencontre « toutes collections ». Une cinquantaine de stands permettront à tous les collectionneurs et amateurs de découvrir l'objet de leurs recherches.

★ B.P. 41, 27120 Pacy-sur-Eure. Tél. : (32) 36-07-38.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3267

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■				
IV									■
V			■						
VI					■		■		
VII							■		
VIII						■			
IX		■		■					
X								■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Retient les expressions sans conserver les accents. — II. Son traitement l'oblige à se séparer de certaines propriétés. — III. Peut être mené à la baguette. Arrive dans le désordre. — IV. On y trouve la cornette. — V. Touché. Se trouve à la parade aussi bien qu'à l'attaque. — VI. Il lui est toujours demandé une bonne tenue. Cœur de rave. — VII. On peut trouver le bon dans les simples. Pronom. — VIII. A obtenu quelques avantages. Tête de division française. — IX. L'as de la belote. — X. Réunion de capes et d'épées. — XI. Familière aux habitués des cercles.

VERTICALEMENT

1. Son milieu est souvent « cochon » sous des dehors dorés. — 2. Un moyen de communiquer qui n'est pas toujours bien ressenti. Symbole. — 3. Une mauvaise langue qui a le mauvais œil. Il n'y a pas d'âge pour le courir. — 4. Tendue à l'extrême. Participe. — 5. Caractère grec. N'est pas limitatif. Ses moyens lui permettent de voir venir. — 6. Tiré de l'oseille. Preneur de son. — 7. Dur à faire quand on a son mot à dire. Evêché de Saint Maclou. — 8. Elle coupe toujours dans une partie litigieuse. — 9. Sont lancés dans la vie. Victime des courants d'air.

Solution du problème n° 3266

Horizontalement

I. Miroir. Le. — II. Etang. Rut. — III. Me. Index. — IV. Ombre. Duc. — V. RO. Curé. — VI. Rhumerie. — VII. Eu. Août. — VIII. Sienne. Pu. — IX. Tac. Zoo. — X. Bruiteur. — XI. Sexe. Etex.

Verticalement

1. Mémoires. BS. — 2. Item. Huître. — 3. Râ. Bru. Eaux. — 4. Oniromancie. — 5. Igné. Eon. — 6. Crue. EE. — 7. Réduit. Zut. — 8. Luxure. Pore. — 9. Et. Ce. Duo.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

« La maison du Compagnonnage », 15 h, devant l'église Saint-Gervais, Mme Bachelier.

« L'Eglise russe », 15 heures, 12, rue Daru, Mme Hulot.

« Quartier de l'Horloge », 18 h 30, métro Rambuteau, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, porche (Approche de l'art).

« Palais de justice », 15 heures, métro Cité (M. Czarny).

« Passy », 15 heures, métro Passy (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« La Sorbonne », 15 heures, entrée (Paris et son histoire).

« Jardins et églises des Epinettes Batignolles », 14 h 30, métro Brochant (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 21 heures, devant Saint-Gervais (Mme Rouch-Gain).

« Rue de la Parcheminerie », 14 h 30, 1, rue des Carmes (Le vieux Paris).

BIBLIOGRAPHIE

Au sommaire des revues

— *La Revue des Deux-Mondes* ne propose certes pas un sommaire de vacances, c'est-à-dire un peu creux. Non que cet été soit, lui, en vacances, mais il est encore un peu tôt pour que les revues aient eu le temps de s'intéresser au Liban.

Charles Hernu traite des relations franco-africaines. On se félicitera que la *Revue*, dont la tradition est de se faire l'écho de la politique par les voix les plus autorisées, ouvre sa tribune — c'était sa tradition aussi — à celles qui expriment le pouvoir, quel que soit ce pouvoir. Non sans conserver l'équilibre : M. Hernu voisine avec M. Jacques Chirac, qui pose l'alternative : « Renouveau ou déclin ». Mais il ne s'agit pas de politique intérieure : de l'Europe, de sa civilisation, « le plus important », pour l'heure et pour longtemps, étant sa défense. P.-M. de la Gorce, qui vient de publier *l'Etat de jungle*, trace de Constantin Caramanlis un portrait digne du modèle. Enfin — mais nous en passons, et non des moindres — le spirituel avec un beau parallèle Lacordaire-Lamennais (dont c'est le deuxième centenaire) par le R.P. Carré. (Août, 256 pages, 20 F. 15, rue de l'Université (7e).

— Puique nous en sommes aux lectures sérieuses, signalons avec un peu de retard l'important numéro qu'Esprit vient de consacrer à Merleau-Ponty. Il ne s'agit pas d'idéologie ni d'engagement — encore qu'il soit difficile de penser sans s'engager, — mais de philosophie « pure ». Profitons d'un loisir pour prendre connaissance de celle-là, non moins capitale, et peut-être davantage, que celle de Sartre. (Juin, 256 pages, 55 F, 19, rue Jacob, Paris-6e.)

— Le dernier numéro de la *Revue d'histoire du théâtre* est une petite histoire du théâtre en France sous l'occupation. Est-il paradoxal que ce fut, comme pour le cinéma d'ailleurs, une période d'activité intense et de création, qui préludait au renouveau dramatique d'après la Libération ? Le théâtre fut aussi un lieu de combat, de résistance, de défoulement, de défi ; et de représailles, de persécution, de collaboration éhontée. Vu de l'extérieur, le gros point noir, ou plutôt vert-de-gris, c'était la partie « occupante » du public. Quelques comédiens, dont Béatrice Bretty, préfèrent quitter la scène pour ne pas les voir. Nombre de spectateurs se refusèrent à entrer dans certaines salles, celle de Sacha Guitry par exemple, où le rouge des fauteuils était entièrement devenu *feldgraū*. On trouvera un peu de tout cela dans le bon travail de Patrick Marsh. (42 F, 98, bd Kellermann, Paris-13e.)

— *Les Cahiers des amis de Milosz* présentent une « nouvelle lecture » du poète polonais de langue française : celle de Laurent Terzieff. Lecture en action. Terzieff a, pour sa part, véritablement révélé le *Don Juan* de Milosz. Ces textes, ces « scènes » en marquent la trace. (Servis aux membres de l'Association. Cotis., 35 F, 20, rue Domat, Paris-5e.)

— En marge de sa belle revue, *Poésie présente*, Rougerie publie une comédie à peu près inconnue, et qu'on croyait perdue, de Max Jacob : *le Terrain Bouchaballe*. Nous comptons y revenir d'autre part. (39 F.; Rougerie, Mortemart, 87330, Mézières-sur-Issoire).

— Un numéro spécial de *Stendhal Club* : « Stendhal dans les pays germanophones. » Excellent préambule au colloque Stendhal de Mayence, en septembre. (N° 96, 65 F. Beauragard, 3, monté M.-Gignoux, 38000 Grenoble).

— Finissons tout de même sur un air d'écologie : « Tant qu'il aura des arbres ». A travers un siècle — pratiques et politiques de nature, 1870-1960 — et sur le seul thème de la forêt, *Recherches* trace une voie entre deux extrêmes : le caractère déclaré anti-progrès, anti-histoire du problème ; et l'alternative Apocalypse ou Eden, qu'il poserait (N° 45.272 p., 60 F., 9, rue Pleyel, Paris-12e).

YVES FLORENNE

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 1er septembre :

DES DÉCRETS

● Fixant l'étendue des zones et les servitudes applicables au voisinage de stations et sur le parcours de faisceaux hertziens.

● Définissant les conditions de production de certains vins de pays.

Le Monde

régions

DESTINÉES A PROTÉGER LES SITES NATURELS

Les études d'impact ont été mal utilisées et inefficaces

A plusieurs reprises, au cours de ces dernières semaines, des tribunaux administratifs ont annulé les autorisations délivrées à des projets d'équipement pour « *insuffisance de l'étude d'impact* ». L'attention est ainsi attirée sur cette procédure relativement récente, encore peu connue du public et, si l'on en croit les juges, mal utilisés par les aménageurs. Elle est pourtant en vigueur depuis quatre ans et demi. Au cours des états régionaux de l'environnement l'inefficacité des études d'impact a été maintes fois soulignée. Plusieurs spécialistes viennent proposer de les réformer.

C'est la loi de protection de la nature, votée à l'unanimité en 1976, qui a introduit en France une pratique imaginée aux Etats-Unis quelques années auparavant. L'idée est ingénieuse. Pour obliger les promoteurs et les aménageurs à épargner l'environnement, ils doivent eux-mêmes joindre à leur projet une étude d'impact, c'est-à-dire un document décrivant l'état zéro du site, les modifications qui seront apportées par l'ouvrage, les variantes proposées et les mesures destinées à atténuer les effets négatifs prévisibles.

Ces documents sont théoriquement soumis à un quadruple contrôle : celui de l'opinion lors de l'enquête publique, celui des administrations concernées, celui du ministère de l'environnement qui peut se saisir du dossier, celui des tribunaux devant lesquels les études d'impact peuvent être contestées. Comme le disait en 1977 M. Michel d'Ornano, alors ministre de l'environnement, la création des études d'impact équivalait à « *une révolution tranquille* ». Parlementaires, fonctionnaires, responsables d'associations, tout le monde pensait que, désormais, les exigences de l'environnement s'imposeraient dans toutes les décisions d'aménagement. Au point même de faire renoncer à certaines.

Aujourd'hui, il faut déchanter. La révolution promise a été si « tranquille » qu'elle est passée inaperçue. On serait bien en peine de citer un seul projet d'usine, d'autoroute, de remembrement, de ligne électrique, de lotissement officiellement abandonné après examen contradictoire parce que « *trop destructeur pour l'environnement* ».

C'est vrai, reconnaît-on, mais l'obligation de l'étude préalable d'impact décourage à l'avance les projets « écologiquement impensables ». La procédure agit en amont, par la dissuasion. Ses effets sont par conséquent invisibles.

L'argument n'est pas dénué d'intérêt mais il ne peut abuser ceux qui ont un peu de mémoire et qui suivent depuis longtemps les grands projets privés et publics. Stations de sports d'hiver, lignes électriques, centrales, ports de plaisance, barrages, canaux, peuvent être ajournés, déplacés, modifiés. Aucun projet n'a été définitivement abandonné. Les dossiers « retoqués » comme on dit dans l'administration, dorment dans quelque tiroir. Ils ressortent un jour ou l'autre comme des diables de leur boîte.

Une formalité comme les autres

Où le bât blesse-t-il donc ? Certainement pas dans le nombre des études. Aménageurs et promoteurs en présentent environ 4 000 par an. On a rédigé en France en quatre ans et demi plus d'études d'impact qu'en douze ans aux Etats-Unis. Depuis 1978, date de son entrée effective en application, on en a même étendu le champ d'action. Les carrières de plus de 5 hectares, les projets touchant les zones humides, les nouvelles stations de ski, la plupart des ZAC (zones d'aménagement concerté), y ont été soumis au fil des ans.

En réalité, les études d'impact sont devenues une formalité comme les autres, une occasion supplémentaire de produire de la paperasse. Tout ce que la France compte d'ingénieurs, d'aménageurs et de promoteurs a su admirablement « récupérer » une obligation qui, au départ, les épouvantait. Ils firent des pieds et des mains avant le vote de la loi en 1976 pour l'éliminer, puis pendant dix-huit mois après le vote pour empêcher la publication des décrets d'application. Depuis, « ils ont fait avec », comme on dit, et se sont aperçus que la nouvelle obligation n'était qu'un tigre de papier.

D'abord, les études d'impact se réduisent souvent à peu de chose car on connaît fort mal les milieux naturels. On aurait pu s'attendre que les écologistes universitaires soient alors mobilisés, qu'un corps de spécialiste, se crée. En fait, les bureaux d'études privés et publics, ceux qui travaillent pour les industriels, l'équipement, l'agriculture, mais aussi les services des sociétés autoroutières, d'E.D.F., du C.E.A., les géomètres, les architectes se sont mis à faire de l'écologie comme M. Jourdain faisait de la prose. L'Association française des ingénieurs écologues a toutes les peines du monde à grouper cent-vingt professionnels.

D'où la pauvreté des documents présentés, notamment ceux qui accompagnent les projets de lotissement, les défrichements, les remembrements, l'installation d'élevages industriels. En revanche, à force d'être harcelés, les constructeurs d'autoroutes, d'usines chimiques, de centrales électriques commencent à sortir des dossiers convenables.

Encore faudrait-il qu'ils soient examinés, jugés, contrôlés. Le public et les associations n'ont accès aux études d'impact que lors des enquêtes publiques, dont on connaît le caractère discret. Si discret que le premier ministre lui-même a éprouvé le besoin d'en réformer tout récemment la pratique (voir *le Monde* du 9 juillet et du 19 août). Au reste, le commun des mortels n'a pas les moyens d'apprécier le caractère scientifique ou non des affirmations contenues dans les dossiers. C'est pourquoi, même les écologistes « purs et durs » ont vite renoncé, pour la plupart, à utiliser l'arme des études d'impact. Ils ne songent même pas à demander au ministre de l'environnement de se saisir d'un dossier. Une vingtaine de particuliers ou d'associations usent seulement de ce droit tous les ans.

L'administration, qui autorise la réalisation des aménagements, reste donc seule juge. Or on voit mal un fonctionnaire départemental responsable des transports, de l'urbanisme, de l'agriculture ou de l'industrie refuser une étude d'impact mitonnée par ses propres bureaux d'études. Pendant des années, les délégués régionaux à l'environnnement n'avaient même pas communication des dossiers. Encore aujourd'hui, faute de personnel, ils sont dans l'incapacité de les examiner tous. Quant aux vingt-cinq spécialistes de l'atelier central d'environnement à Paris, ils contrôlent bon an mal an une centaine de projets majeurs, pas davantage.

Restent les recours devant les tribunaux administratifs. Faute de s'aider de contre-expertises, ceux-ci n'apprécient, le plus souvent, que la régularité de la procédure et non la validité scientifique de l'étude. Une statistique établie pour les années 1978 et 1979 (1) fait état de quarante-trois affaires seulement. Deux ont donné lieu à une annulation du projet, une à une suspension provisoire et cinq à un sursis à exécution. Même dans ce cas, la lenteur de la justice est telle que l'ouvrage était soit terminé, soit trop avancé pour que la décision du tribunal soit exécutée. En tout état de cause, le Conseil d'État, qui juge en appel, donne systématiquement tort à ceux qui se plaignent de l'insuffisance des études d'impact.

L'appel aux spécialistes

Inopérante la procédure des études d'impact doit donc être réformée. Tel est l'avis de l'Association française des ingénieurs écologues (2) et de plusieurs spécialistes qui ont récemment publié sur ce problème (3). Leurs suggestions en gros concordent. Il faut d'abord modifier le champ d'application des études d'impact. Les simplifier pour une foule de petits projets, mais les rendre obligatoires pour d'autres qui y échappent actuellement : aménagement des forêts domaniales, plans d'occupation des sols, plans d'aménagement régionaux, équipement des bassins hydrographiques, schéma national des lignes haute tension et des autoroutes, etc. Ce n'est pas en « saucissonnant » les projets pour les rendre acceptables mais en examinant de vastes ensembles qu'on évaluera vraiment l'impact réel des équipements.

Il faudrait aussi améliorer la qualité des études en faisant appel davantage à des spécialistes en écologie. Et au moins profiter du capital de connaissances accumulées dans les quinze mille études déjà faites. Aux États-Unis la liste des études d'impact sur micro-fiches sont disponibles. En France, il est pratiquement impossible d'avoir accès aux études et même d'en obtenir la liste exhaustive. Il y a pourtant là une banque de données qui s'enrichit chaque jour sans profit pour personne.

Enfin, il paraît indispensable d'organiser un contrôle des études d'impact digne de ce nom. D'abord celui du public en assurant la publicité des dossiers, en multipliant les auditions publiques et contradictoires. Ensuite, celui de l'administration en créant au niveau du département une instance indépendante et compétente pour juger de la validité des dossiers.

De nombreuses autres améliorations de détail pourraient être apportées à la procédure. Or, curieusement, aucun projet officiel de réforme des études d'impact n'est actuellement avancé. Les législateurs de 1976 avaient eu une heureuse inspiration. Il serait temps aujourd'hui de la rendre enfin opérationnelle. Mais le veut-on réellement ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) « Etudes d'impact sur l'environnement. Etat de la jurisprudence 1977-1979. » Ministère de l'environnement.

(2) « Pour une politique de l'environnement propositions techniques et structurelles. » A.F.I.E. 26, rue Montmartre, 75001 Paris.

(3) « Les études d'impact. Analyse critique et prospective », par Max Falque, SOMI : Le Tholonet, hameau de Palette, 13100 Aix-en-Provence.

« L'étude d'impact sur l'environnement : révolution ou évolution dans l'aménagement du territoire ? » Thèse de doctorat, par Serge Hebrard, 16, rue Gabriel-Péri, La Garenne-Colombes.

Faits et projets

MAUVAISE SAISON POUR L'HOTELLERIE

Selon la Chambre nationale de la restauration et de l'hôtellerie (C.N.R.H.), toutes les catégories d'hôtels ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires durant la dernière saison. Les « quatre étoiles de luxe » ne semblent pas « *dans l'ensemble avoir trop souffert des effets de la crise* » dans la mesure où ils ont pu conserver leur clientèle traditionnelle. En revanche, les « quatre étoiles » sont de loin les plus touchés, avec une réduction de leur taux d'occupation de 10 % à 30 %. Leur clientèle a préféré les « trois ou deux étoiles ». Néanmoins, même dans les « deux étoiles », le taux d'occupation n'a pas augmenté dans les proportions escomptées (il ne s'est accru que de + 2 % à + 5 %). Les annulations de groupe notamment se seraient accrues de 15 % à 20 % par rapport à 1981, notamment à la fin du mois d'août à Paris.

En outre, la durée moyenne des séjours à l'hôtel tend encore à diminuer : de cinq à six jours par rapport à l'année dernière.

LES POMPIERS ET LES INCENDIES DE FORET

Après les récents incendies de forêt dans le Midi, l'union fédérale C.F.D.T. Les sapeurs-pompiers professionnels demande « *une véritable réorganisation et un renforcement du système national de protection civile* ».

« *Chaque année*, déclarent les responsables syndicaux, *on constate, chaque année on s'alarme et chaque année le bilan des incendies de forêt est aussi catastrophique. Il est vrai que durant cette saison un effort a été consenti par le gouvernement pour améliorer les conditions de lutte. Cet effort s'avère insuffisant, le retard accumulé depuis des années ne doit pas servir d'excuse.* »

La C.F.D.T. demande une « *transformation profonde des structures existantes* » et la création de conseils régionaux de la sécurité civile, comprenant des élus, des représentants des partenaires sociaux, des chercheurs... Ce conseil élaborerait une carte des risques régionaux, organiserait les campagnes de prévention, définirait les structures.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Société appartenant à un grand groupe industriel français rech. pour région Sud de Paris

UN ADJOINT AU CHEF DE FABRICATION

Cet agent de maîtrise, 30 ans minimum, titulaire d'un BTS, DEST ou équivalent, CNAM... aura une solide expérience en régulation, automatismes, électricité, mécanique et hautes températures.
En relation directe avec le chef de fabrication, il sera à même :
- de diriger le personnel de fabrication,
- d'assurer le fonctionnement des installations,
- de suivre les essais,
- d'améliorer les procédures et les équipements.

Env. lettre man., C.V., photo ss nº 2.295 à Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

GROUPE FINANCIER PRIVÉ (8e)

recherche

CADRE COMPTABLE

adjoint au Chef de Service de Gestion comptable, juridique et fiscal de ses

SICAV et F.C.P.

niveau D.E.C.S. minimum connaissant très bien valeurs mobilières et bien accoutumé au traitement informatique

Adresser lettre manuscrite, photo et curriculum vitae à : DELORME, sous le nº 1.210, 98, rue de la Victoire, Paris (9e), qui transmettra.

Administrateur de biens, rech.

PERSONNEL

POUR SERVICE COMPTABILITÉ SYNDICAT SERVICE GÉRANCE Ecrire ou se présenter sur rendez-vs à SOGI, 33, rue Orphila, Paris (20e), tél. : 366-11-10.

La Ville de

TREMBLAY-LES-GONESSE

(30.000 habitants) recrute
— Pour son service documentation :
● Un sous-archiviste par concours sur titres (titulaire du diplôme technique de documentation ou d'un DUT, carrières de l'information, option documentation) ; ou par concours sur épreuves (niveau baccalauréat ou équivalent).
— Pour sa bibliothèque :
● Un sous-bibliothécaire titulaire du CAFB, option jeunesse.
— Pour son bibliobus :
● Un sous-bibliothécaire titulaire du CAFB, permis poids-lourd souhaité.
● Un employé de bibliothèque par concours sur épreuves; permis poids lourd souhaité.
— Pour le cinéma municipal :
● Un programmateur
● Un projectionniste
Les candidatures sont à adresser avant le 1er octobre 1982, accompagnées d'un C.V. détaillé à M. le Maire, Service du Personnel, Hôtel de Ville, 93290 T. le 6.

RANDSTAD FRANCE

travail temporaire recherche pour PARIS

ASSISTANTE DE GESTION

Niveau sciences éco. ou bonnes connaissances en statistiques.

Tél. pour R.-V. au 322-14-87.

Ingénieur ou Docteur pour thèse ou recherches : thermodynamique (appareils de mesures et théorie), calculs d'écoulements, programme général de génie chimique. Envoyer C.V. à M. Renon, ÉCOLE DES MINES DE PARIS, 60, bd St-Michel, 75006 PARIS.

Société importation distribution matériel électro-acoustique, banlieue Est, recherche pour son service après-vente

DEUX TECHNICIENS

ÉLECTRONIQUE B.F.

UN TECHNICIEN

spécialisé T.V. et magnétoscope VHF

UNE SECRÉTAIRE

confirmée connaissant anglais

UN MAGASINIER RÉCEPTIONNISTE

Ecrire avec C.V. ss réf. 8.800 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS cedex 02, qui transmettra.

CENTRE DE CALCULS DU C.N.R.S.
(IBM 370/168 et AMDAHL V7, (MVS, TSO – 400 terminaux, 3.000 utilisateurs)
recherche

ANALYSTE RÉSEAU

pour s'intégrer à une équipe support technique du réseau de télétraitement dans une architecture S.N.A.

Diplôme : ingénieur ou 3e cycle, dégagé des O.M.
Nationalité française.

Adresser curric. vitae détaillé au secrétariat du CIRCE, B.P. 63, 91406 ORSAY cedex.

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

propose emplois à :
- ÉLECTRONICIENS MICRO.
- ANALYSTES temps réel (pratique MICRAL souhaitée).
- FORMATEURS LANGAGES.
- INGÉNIEURS LOGICIEL.

T. 205-24-83 – 241-83-83. 118, r. de Crimée, 75019 Paris.

STÉ EXPERTISE COMPTABLE PARIS (8e), recherche :
1) ASSISTANTS(ES) CONFIRMÉS(ÉES)
Minimum 2 ans de cabinet
Niveau D.E.C.S.
Salaire départ 80.000 F/an.
2) COLLABORATEURS (TRICES) DÉBUTANTS (TES)
Niveau D.E.C.S. ou B.T.S.
3) COLLABORATEURS (TRICES)
travaux intermittents niveau B.P.
4) COMPTABLES QUALIFIÉS(ÉES)
pour clients PARIS.
Tél. de préférence après 18 h ou samedi matin au 523-52-20.

Aéroport du Bourget : Sté de services domaine aviation d'affaires, leader sur son marché, recherche

CONTROLEUR DE GESTION

E.S.C. ou équivalent, 3 ans d'expér. en cabinet d'audit et 2 ans d'expér. dans une fonction similaire en P.M.E. La rémunération dépendra de la formation et de l'expérience du candidat. Env. C.V. et prétent. à SOFINAREX, 6, rue de Madrid, 75008 Paris.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE RECHERCHE recrute :

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

- Formation supérieure de gestion.
- Bonnes connaissances en informatique.
- Quelques années d'expérience nécessaires dans un poste similaire.

Env. C.V., photo, prétentions : C.S.T.B. — 4, av. du Recteur-Poincaré, 75016 PARIS.

PIANOS HAMM

recherche :

ATTACHÉ COMMERCIAL

« PIANOS »
Qualités exigées :
- avoir le sens commercial ;
- très bien connaître les méthodes de vente modernes (crédits) ;
- bonnes connaissances de l'administration commerciale ;
- bonne présentation.

Envoyer C.V. + photo à : PIANOS HAMM, 135/139, rue de Rennes — 75006 Paris.

Centre Jean-Moulin Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne) recrute :

GESTIONNAIRE

Pour direction administrative. Centre réadaptation professionnelle pour handicapés. Renseignements : Secrétaire général, F.N.D.I.R.P. — 10, rue Leroux, 75116 PARIS.

Rech. pr le 1er septembre 82

UNE ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

Halte, garderie, animation, P.M.I., crèche. Expér. souhait. Adr. candidature à M. le Maire, Serv. socx, 93420 Villepinte.

Ecole commerciale (94) recherche

PROFESSEURS

- COMPTABILITÉ
- INFORMATIQUE DE GESTION
- SECRÉTARIAT

Tél. 389-01-81

représentation offres

Importante collection BIJOUTERIE or et plaqué haut de gamme, prix compétitifs, disponible dans plusieurs secteurs pour multicartes bien introduits. Contacter (1) 563-92-81.

secrétaires secrétaires

Important Groupe de Presse et d'Edition
recherche pour le Directeur Général Adjoint

SECRETAIRE DE DIRECTION

La candidate retenue devra pouvoir assurer :
- la préparation et la coordination de dossiers
- des contacts à haut niveau
- l'ensemble des activités de secrétariat et de dactylographie.

Une bonne culture générale, un niveau BTS et une expérience de plusieurs années de secrétariat sont nécessaires.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence SD/MN à ORION - 35, rue du Rocher 75008 PARIS.

ORION
l'homme et l'entreprise

PROCHE BANLIEUE PARIS

secrétaire de direction

LANGUE MATERNELLE ALLEMANDE + FRANÇAIS ET ANGLAIS

recherchée par Filiale française important groupe allemand.
Rédaction et steno aussi bien en français qu'en allemand.
Secretariat classique ; qualités d'ordre et de méthode. Ambiance agréable. Horaires souples.
Envoyez C.V. + rémunération souhaitée sous réf. 6859-M à MAMREGIES, 3, rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

Important établissement financier de crédit-bail mobilier recherche

secrétaire sténodactylo confirmée

pour son directeur international.

Une formation type BTS suivie d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans est importante pour postuler à cette fonction.
Une connaissance de base de la langue anglaise est indispensable.

Lieu de travail : quartier Etoile

Adresser CV photo et prétentions s/réf. 1399 à PIERRE LICHAU S.A. B.P. 220 — 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra

Recherchons

SECRÉTAIRE BILINGUE

(Anglais - Français)

- Connaissances second œuvre, bâtiment.
- Capable initiatives.
- Aimant contacts humains.
- Possédant une bonne habitude du téléphone et de la correspondance.

Lieu de travail : Montreuil (93)

Envoyer C.V. à COGEP H.D., 39 bis, rue de Marseille 69007 LYON, qui transmettra.

Importante société publicité quartier Bourse recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Jeune, dynamique, bonne culture générale, 2 ans d'expérience, disponible, esprit d'initiative et d'équipe.

Envoyer C.V. + photo et prétentions sous la référ. 989 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Recherche

DACTYLO

- Frappe rapport.
- Délai rapide.
- Très grande compétence souhaitée.

202-42-40, de 10 à 10 h 30.

Société d'édition juridique 6e arrond., recherche

LA SÉCRETAIRE À MI-TEMPS

D'UN DIRECTEUR DE COLLECTION

Sténodactylo confirmée, connaissances juridiques acquises dans un cabinet ou sanctionnées par un diplôme. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions sous nº ET 319 à OPLEC, 2, rue Séguier, Paris (6e), qui transm.

Import. association s'occupant de personnes âgées recherche

SECRÉTAIRE

STÉNODACTYLO
Pour une de ses unités PARIS (11e).
Travail étroit en liaison avec une équipe jeune et dynamique. Adresser C.V., lettre manuscrite, photo à (LA) LEBEUF, 8, pl. Madeleine, 75008 Paris, qui transmettra.

Une société de conseils, quartier Invalides, recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

EXPÉRIMENTÉE
Poste à responsabilités.
Activités variées.
Adresser C.V. et photo sous réf. JBL 41 à GRH Conseils, 3, av. de Ségur, 75007 Paris.

SECRÉTAIRE, excel. st. dact., BTS ou équiv., mi-temps après-midi, recherchée pour expert judiciaire, cabinet rive gauche. J. FERRE, 15, rue Robert de Flers, 75015 PARIS

formation professionnelle

FORMATION-INFORMATIQUE
GARANTIE D'EMPLOI
(PAR CONTRAT)
SAPIAS FORMATION
forme

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

qui recevront une formation privée (4 mois) très complète (COBOL, BASIC, TELETRAITEMENT)
BAC - Adresser C.V. lettre manuscrite au responsable
SAPIAS FORMATION
121, rue de Tocqueville, 75017 PARIS
Tél. : 380.36.47 / 766.04.34 Poste 573 ou 388

DEMANDES D'EMPLOI

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES CHERCHE EMPLOIS

pour

EMPLOYÉS(ÉES)

de service commercial connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie. Disponibles immédiatement.

Téléphoner au 547-18-30 (poste 86).

J.F. MAITRISE littérat. américaine, expér. trad. dom. juridique, psych., musical, rech. traduct. ts dom et travx dactylo. TROCHET, 11, rue Hélène-Boucher, 58000 Nevers.

J.F., titulaire d'une maîtrise en Sciences économiques, option gestion, rech. emploi en relation avec diplôme. Etud. toutes propositions. Accepterai stage de formation. Tél. 846-29-85.

Prof. d'allemand (traducteur interprète d'angl.), national. allem. (D.E.S. fr., STAATS examen), 20 ans expérience dans enseign. de l'allem./angl. (université Goethe-Institute, lycées français et allem.), ch. emploi ttes régions, éventuel. mi-tps. Libre de suite, 621-11-54 ou 19-49-6221-26924 le soir.

Homme 29 ans, sérieuses références hôtelières, expérience 1 an Catering, Arabie Saoudite. Etudierait toutes propos. en France ou étranger. Ecrire : M. TOURET, 34, rue Saint-Louis, 27000 Évreux ou Téléphone : (16) 32-30-71-50.

Dame 50 ans, bonne présent., réf., aimant contact clientèle souh. emploi stable vendeuse, récept., petit secrétariat. Ecr. s/nº 2.932 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR conseil en organisation multidimension disponible immédiatement. M. Tronchet, 38, r. Lanchy, 25000 Besançon (81) 53-40-76.

DIRECTION

44 a., rech. direct. P.M.E. ou direct. cciale France-Export connaiss. pays Proche-Orient, anglais, arabe, italien, ou vers toutes opportunités. Tél. 003-34-93 ou écrire M. AREF, 4, rue Moret, 77330 Lésigny.

Styliste décoratrice confirmée. Nombreuses réf., rech. emploi stable, Paris de préférence. Téléphone : 539-40-57.

Traductrice indépendante juridique/littéraire. Angl. + dact. T. 664-04-11.

Jeune fille cherche place au pair Paris, nombreuses références. Tél. soir (42) 26-69-10.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.

38 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po.).
- Une expérience de directeur P.M.E + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, clientèle française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissances allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou poste de directeur de P.M.I.-P.M.E. ou grande sté française ou internationale. Ecr. s/nº 6.344 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5 rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 40 ans

RÉDACTEUR VIE. GRANDE BRANCHE

8 ans d'expérience, recherche emploi sédentaire, compagnie ou courtage.

Notions comptabilité et informatique

Ecr. s/nº 6.330 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 37 ans, dynam., respons. DECS-INTEC, niveau CSJF, connaiss. informat., 2 années cabinet, rech. poste motivant. Ecr. s/nº 8.884 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 30 ans, B.P. comptable probatoire DECS, 13 ans expér. dont 2 cabinet expert-comptable, recherche poste COMPTABLE Il Paris sud, Rambouillet, Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines. Ecrire sous nº 43.545 à Contesse, Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

LA MICHODIÈRE, studio pour pied à terre. 280.000 F DORESSAY — 637-23-47.

5e arrdt

MAISON 7/8 PIÈCES

refait neuf, JARDIN privatif 2 300 000, SDG 634-06-20.

7e arrdt

PRÉ AUX CLERCS, Elégant triple récept., 2 chbres + bains, 140 m² + studio, serv. DORESSAY — 637-23-47.

RUE SAINT-DOMINIQUE imm. gd stdg luxueux, double liv. + 2 chbres, 2 bains, balcon, box. GARBI, 567-22-88.

8e arrdt

PRÈS MADELEINE
28, RUE GODOT-DE-MAUROY bel immeuble ravalé, asc. TRÈS BEAUX STUDIOS et 2 pièces refaits neufs, équipés 4e et 5e. Téléphone : 551-21-06.

12e arrdt

DAUMESNIL près place, imm. récent, ét. élevé, séj. + 4 chbres, tt cft, rue et jard. 1.050.000 F, MICOT. 344-43-87.

LEDRU-ROLLIN, beau studio, récent. 260.000 F. C.F.I. 227-96-84.

13e arrdt

13e, PARIEL, 622-22-56. Séj. + chbre, bains, jolie cuis., 55 m², 3e ét., réc., 485.000 F. Studio, cuisine, bains, 30 m², 10e ét., réc., vue, 240.000 F.

Particulier à particulier
140 m² + appentis sur jardin privé 100 m².
Rez-de-chaussée et 1er ét.
Partie à rénover.
CALME. CHARME.
Prix : 1.450.000 F.
Visible sur place : les mardi 31 août et mercredi 1er septembre de 16 h à 19 h 30. 92, rue Broca, au fond de la cour. Ou téléphoner avant 8 h/ap. 20 h au 272-97-28.

15e arrdt

Me BALARD IMMEUB. PIERRE

3 P. CFT 560 000 F

Charme 1900 - 577-47-74.

SÈVRES LECOURBE 2 pièces refait à neuf, 315 000 F C.C.F.I. 227-96-84

16e arrdt

AV. KLÉBER, 7 pièces

Seul à l'étage 4e asc., balcon Immeuble 1900 - 577-47-74.

17e arrdt

PEREIRE. Dans petite maison, séj. + 2 chbres, 68 m² + jard. privé. S/jard., 590.000 F. Jeudi 14-17 h., 130, rue, Tocqueville.

18e arrdt

CUSTINE idéal célibataire 45 m², 2 p., cuis., bns, plac. Vue sur arbres - 524-50-10

92 Hauts-de-Seine

92 Boulogne vol. de caractère 60 m² à amén. ds h.p. ref. nf. pl. soleil s/verd., 878-41-65.

BOULOGNE (BOIS)

4 P., bonne occas. 603-29-51 (ou 604-63-74 de 18 à 20 h.).

BOULOGNE

Résid., gd séj., s. à manger, 3 chbres, s. de bns, 2 s. d'eau, chf. cent., cuis. équipée, cheminée, poutres, terrasse, jardinet. BONNE OCCASION. 603-29-51

NEUILLY, bd du Général-Kœnig, proche Mo, bel imm. 1930, tt cft, appt 170 m² + park. dble. NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

NEUILLY 45 m²

Studio, 1er ét., calme soleil 1977. 450 000 F – 526-92-13

Province

SAINT-TROPEZ

Studio ville neuve, équipé, moquette, ds pet. imm., 2e ét., idéal placement ou détente, 320.000 F. Tél. (94) 97-42-16 h bur., (42) 92-41-80 h repas.

appartements achats

Recherche 1 à 2 pces, Paris préf : 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appts et de pav. neufs. Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.

525-25-25

49, av. Kléber, 75116 Paris.

locations non meublées offres

Région parisienne

ENGHIEN résidentiel
Imm. NEUF GD STANDING

24, BD DU LAC

27 appts du 2 au 5 p., duplex, terrasse, balcon, jardin, parc. Rendez-vous : 524-60-14.

locations non meublées demandes

Paris

Étudiante chambre, coin/cuis. ou petit studio vide ou meublé à Paris ou banlieue proche S.-O. Tél. le soir au 008-32-24.

**PROPRIÉTAIRE
LOUER SANS FRAIS**
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

J.F. ét. 4e ann. médecine rech. ch. 6e arrdt. Loyer garanti par parents. Max. 600 F/mois c.c. Téléphone : 948-95-33.

PROPRIÉTAIRES, LOUEZ rapidement — clientèle assurée. Service gratuit — 770-88-65.

Urgent rech. 3/4 pièces, Paris solvabilité garantie. Tél. H.B. 634-06-20 SIMON

PROPRIÉTAIRES

Pour louer rapidement SANS FRAIS et sans AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Tél. au 282-12-50.

Région parisienne

Etude cherche, pour CADRES, villas, pavill., ttes banl. Loyer garanti, 8.000 F. - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

Association AIGLON recherche logements pour étudiants. Téléphoner au 260-98-86.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

manoirs

3 km DEAUVILLE, manoir anglo-normand, vue mer impr., tt cft, ayant gdes réceptions, 5 ch. avec s. de bs, bureau, 4 p. princ. avec san., dép., park. 1 ha. Tél. 256-02-82 heures bureaux.

pavillons

IVRY-LA-BATAILLE, 75 km PARIS, pavillon s/garage, cuis. et pièce d'été, séjour, salon, 3 chbres, cuis., w.-c., s. de bains, chauf. central, tél., façade et balcon fer forgé, jardin d'agrém. et potager, 730 m² entièr. clos: Prix : 425.000 F Tél. : 782-84-18 ou 733-81-58.

propriétés

A VENDRE de préfér. de part. à partic. 1 km mer, 10 km de LA BAULE, Maison rénov., 5 pces 130 m² (séj. 50 m²), poutres appar., cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave, 2 gar., dont un pour bateau, terrain 1 700 m² clôturé et planté avec bassin. Tél. : 588-37-38 après 18 h.

Part. vd Golf de ST-Tropez Ste-Maxime, maison individuelle, surface 250 m² env., terrain 1 600 m², vue s/mer et colline, 1 800 000 F. Tél. 16 (94) 79-20-25 ou 96-05-27

villas

SCEAUX Particulier à particulier

S. d. séjour, 40 m², 3 ch., 2 s. de b., gar. Terr. 250 m². 1 150 000 F. T. 661-16-88 à partir de 18 H.

fonds de commerce

Vends, Sud-Ouest, Hôtel rest.-pension, 22 pièces, 1.200 m² couv., parc 2 ha, possib. plus, le tout clôturé. Fonds : 800.000 F ; murs et fonds + 2 ha : 2.000.000 F ; le tout avec la ferme 5 hectares : 2.800.000 F. Conv. aff. famil., gens de métier, etc.
Ecr. s/nº 8.865 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique.
355-17-50
MEMBRE F.F.E.D.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TELEX.
Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE SA 261-80-88 +

AV. DES CHAMPS-ÉLYSÉES. Disp. : 1 à 3 BUREAUX, gd stand., meublés. Tél./télex. Tél. entre 15 h/18 h, 723-62-16.

Tres domiciliations immédiates, 11e, 18e ou 20e. — L.I.V. 38, r. Servan (11e). 357-21-51.

SIÈGE SOCIÉTÉ
Domiciliation R.C. — R.M.
Secrétariat, bureaux nfs, s. de réunions. SODEC. 341-81-81. 150, av. Daumesnil, Paris-12e.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e
Bureaux, Télex, Secrétariat
TOUTES DÉMARCHES
AGECO : 294-95-28
MEMBRE F.F.E.D.

l'agenda du Monde

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Caravanes

Emplacements caravanes sous hangar près de Dreux à louer à l'année. BUQUET (16-37) 48-78-01 à partir de 18 heures.

BILLARDS
Vente exceptionnelle

Du 4 au 18 septembre.
ECONOMISEZ
de 1.500 F à 11.000 F sur un billard. Venez directem. au magasin, le samedi :

LEISCO R.N. 12 78760 Pontchartrain ou téléph. : (3) 489-41-10.

Enseignement

INSTITUT DU CHATELET
Accueille les élèves de 4e à terminale, A, B, C, D. Effectif réduit. Résult. hebdomadaires. Renseignem. au 236-09.12. A Saint-Germain : 973-35-84.

Devenez secrétaire artistique ou de publicité en suivant les cours de l'ISSAP. Admission av. le bac ou examen d'entrée. Renseign. au (1) 272-93-04.

Livres

Cherche anciens Dale Carnegie pour m'aider à faire connaître mon livre. Merci.
Elise Gautier, B.P. 144
13675 Aubagne Cedex
Tél. : (91) 38-05-98.

Vidéo

CAMERA 7
Photo - Ciné - Son
VIDÉO
Location cassettes
Abonnement : 500 F
15 F par jour
WEEK-END
4 cassettes pour 100 F
très nombreux titres disponibles
7, rue La Fayette 75009 Paris.
Tél. : 874-84-43 ou 878-37-26.

Stages

Formation par stages Paris
OPÉRATRICE I.B.M.
PROGRAMMATEUR I.B.M.
Cours I.F.A. - Tél. : 770-01-11.

Afin de suivre stage DATA rech. renseign. auprès analyste program. ayant suivi stage simil. (99) 95-81-82.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

R16 TX, 97.000 km, pneus neufs, mécanique très bon état, tôlerie moins bonne, 3.800 F. Téléphone : 964.43.28.

A vendre 504 TI 76, boîte et peint. nves, px Argus. Tél. au 227-33-31 après 18 h.

Le Monde

économie

SOCIAL

Pour sortir du blocage : des contrats de responsabilité

(Suite de la première page.)

A cet égard, l'année 1982 est marquée par deux occasions qu'on peut qualifier d'historiques.

La première à propos de la réduction de la durée légale du travail à trente-neuf heures. Et pourtant trop peu d'entreprises du secteur productif ont saisi l'opportunité – avec les contrats de solidarité sur la durée du travail ou les nouvelles facilités du « temps choisi » – de repenser leur organisation du travail, voire de répondre à l'accroissement de la demande que la relance du second semestre de 1981 avait suscitée. L'avenir donnera raison à ceux qui ont eu la clairvoyance, le courage et le dynamisme de faire travailler moins les hommes et davantage les machines. D'autant que l'emploi y a été gagnant.

La seconde occasion se présente aujourd'hui avec la sortie d'un blocage qui concerne tous les Français, actifs ou non. La sortie doit être à la fois intelligente et utile.

D'abord, il faut sortir intelligemment et collectivement du blocage, c'est-à-dire en tirant le meilleur profit de ce moment sévère de la reconquête de notre santé économique. Par une double prise de conscience : de la rudesse des réalités économiques, nationales et internationales, certes, mais aussi de la volonté d'un gouvernement qui, fidèle à ses choix politiques, s'attaque avec vigueur aux racines mêmes de l'inflation.

Ces efforts commencent déjà à porter leurs fruits. Les Français les apprécieront avec le bon sens qui les caractérisent. Mais il faut qu'ils sachent aussi ne pas gâcher l'acquis économique de leurs sacrifices. Ils doivent au contraire avoir à cœur de prolonger ces premiers résultats.

Ensuite, il faut sortir utilement du blocage. A situation nouvelle, comportement nouveau. Ce serait myopie et contresens que de se contenter de relancer une politique contractuelle sur les mêmes rails, les mêmes habitudes, voire les mêmes travers,que par le passé. C'est-à-dire comme dans un autre contexte politique qui condamnait à la fatalité de la crise, de l'inflation et du chômage... faute de réformes structurelles.

Les accords de sortie élaborés au niveau des branches et des entreprises elles-mêmes devront certes prendre en compte les problèmes de l'évolution du pouvoir d'achat. Mais ils n'auront d'efficacité durable que s'ils prennent en compte les contraintes de la compétitivité.

Le discours du gouvernement s'articule donc autour de deux thèmes essentiels.

Le premier consiste à réaffirmer le maintien du niveau du pouvoir d'achat du salaire moyen entre le 1er janvier 1982 et le 31 décembre 1983. Cet objectif est important quand on le compare à ce qui se passe chez nos partenaires étrangers. Seule la date de fin 1983 constitue un engagement. Sauf pour les « bas salaires », en faveur desquels les partenaires sociaux pourront négocier des dispositions spécifiques intervenant plus tôt.Cette clause entraînera évidemment des conséquences pour les « salaires moyens » et « élevés », qui devront contribuer à l'effort de solidarité.

Le second thème souligne la nécessité de « sortir » progressivement du blocage afin de briser tous les mécanismes d'indexation. Ceux-ci (dont on connaît les conséquences sur l'inflation) constituent une garantie illusoire. Car, à terme, ce sont les plus démunis qui en sont les principales victimes, et les inégalités qui s'amplifient. Il y a donc lieu de s'engager dans la prédétermination des hausses de salaires jusqu'à la fin de l'année 1983 pour permettre d'atteindre l'objectif retenu en matière d'inflation.

Lors des négociations qui vont s'ouvrir au niveau des branches, le jumelage « salaires-temps de travail » se justifie amplement car si le pouvoir d'achat est un problème qui concerne directement toutes les familles, le problème de l'emploi, lui, demeure central. Le gouvernement a fondé son action sur l'exercice d'une solidarité active entre titulaires d'un emploi et chômeurs. Cette solidarité s'exerce à la fois dans le domaine de l'évolution du pouvoir d'achat à durée de travail constante et dans celui de la compensation salariale liée à la réduction des horaires.

Ce « jumelage » des thèmes de négociation peut sembler, à l'heure actuelle, trop difficile à assurer et exiger trop de sacrifices aux salariés. Il n'est jamais agréable à des socialistes d'engager un tel débat. Mais le courage conduit, et c'est un des privilèges du pouvoir politique, à demander beaucoup à ses mandants en modifiant, à leur profit, les rapports de forces qui prévalent dans la société productrice.

C'est pour cela qu'il convient d'insérer les négociations qui se préparent dans les transformations structurelles qui vont intervenir dans les relations sociales après le vote des lois sur les droits des travailleurs.

Cette meilleure information et cette plus grande participation sont les gages d'une plus grande responsabilité. L'exercice de la responsabilité appelle à surmonter ses propres intérêts à court terme au profit de l'intérêt collectif. Or, en l'espèce, quel est le véritable enjeu de la négociation ? Moins le seul salaire ou la seule durée du travail que les coûts de production et, parmi eux, les coûts salariaux unitaires de production.

Contrats sociaux de compétitivité

Sur cette idée qui progressivement fera son chemin est fondée la notion de contrats sociaux de compétitivité avancée par le ministre de l'économie et des finances. La compétitivité, c'est en fin de compte la productivité physique du travail et les coûts des facteurs de production. Dans ce cadre globalisateur peuvent être abordés de façon économiquement raisonnable et socialement équitable les problèmes de l'emploi et du niveau de vie.

Certes, ces négociations-là n'ont-elles de sens que dans l'entreprise, seul endroit où la productivité a un aspect concret. On voit ainsi, mais était-il besoin de le clarifier une nouvelle fois, l'articulation entre négociation d'entreprise et négociation de branche. Le gouvernement souhaite la signature de tels accords pour compléter les négociations par branche.

Je souhaite enfin préciser les intentions du gouvernement en matière d'évolution des bas salaires. Il est des catégories entières de travailleurs qui doivent être épargnées par les rigueurs économiques. Le gouvernement continuera la politique qu'il a menée en matière de SMIC, même si la progression du pouvoir d'achat envisagée doit être éventuellement adaptée. Si cela écrase les hiérarchies ouvrières – et nous en sommes conscients, – que les partenaires en tirent les conséquences en négociant les grilles indiciaires. Ce n'est pas aux plus démunis de faire les frais de réticences catégorielles.

Quant aux mécanismes de fixation des salaires, j'ai engagé des travaux au sein de la commission supérieure des conventions collectives. Ils seront poursuivis. Il s'agit de briser tout ce qui dans les modes de détermination des revenus peut favoriser l'inflation. Il appartient aux partenaires sociaux de s'entendre sur des formules nouvelles – comme par exemple le salaire binôme – pour éviter la répercussion généralisée des hausses des bas salaires. Bien qu'illégale depuis l'ordonnance de 1959, l'indexation perdure, avec l'accord tacite de tous.

Dès lors, dans le cadre d'une politique gouvernementale volontaire, cohérente et clairement affichée, de réformes de structures très largement engagées, d'une prise de conscience porteuse d'une volonté nationale, cette politique contractuelle rénovée peut apporter concrètement sur le terrain la réponse à bien des problèmes.

Elle exigera de la part des acteurs sociaux plus de courage que de complaisance ou de démagogie. Le chemin du socialisme auquel nous aspirons n'est pas celui de l'attente stérile et facile, mais celui de la création, dans le dialogue, la solidarité et la liberté.

Quand, demain, les partenaires se mettront autour de la table de négociation, ils devront savoir qu'ils ont à négocier des « contrats de responsabilité » au regard de la nation tout entière. Je sais bien qu'ils en sont aussi conscients que capables.

JEAN AUROUX.

LA C.G.T. ET LA C.F.T.C. CHEZ M. BÉRÉGOVOY

L'aide financière de l'État à la préretraite sera transférée au nouveau régime spécial

Recevant successivement M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., et M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., le ministre des affaires sociales, M. Pierre Bérégovoy, a clairement indiqué que l'État était prêt à transférer l'aide financière actuellement versée pour la garantie de ressources (ou préretraite) à un système intermédiaire ou spécial pour faciliter les départs à la retraite à soixante ans au lieu de soixante-cinq ans.

Pour la C.F.T.C., cette interdiction éclaircit quelque peu le ténébreux dossier de la retraite à soixante ans. Assurés de cette aide (actuellement les pouvoirs publics financent à peu près 30 % de la garantie de ressources dont le coût total est d'environ 30 milliards de francs), les partenaires sociaux devront choisir entre un alignement des régimes de retraite complémentaire sur le régime général et la création d'une formule transitoire à laquelle M. Bérégovoy n'est pas opposé.

Au sujet du financement de la Sécurité sociale, M. Krasucki a présenté au ministre des propositions d'économies (révision du conditionnement des médicaments, meilleure gestion des hôpitaux) et de recettes (récupération des dettes patronales). *« On peut trouver des solutions sans augmenter les cotisations »*, a estimé le leader de la C.G.T. Quant à la retraite à soixante ans, elle ne doit pas être inférieure à *« ce qui est perçu actuellement grâce au système de préretraite »*, a rappelé M. Krasucki.

Les fonctionnaires devraient bénéficier d'une augmentation salariale d'environ 3 % dès le 1er novembre

« Il y aura certaines mesures salariales qui interviendront en 1982, notamment au 1er novembre », a indiqué M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, le 31 août, à l'issue d'une entrevue avec M. Mauroy. Il a affirmé avoir obtenu l'assurance qu'un *« rattrapage partiel du pouvoir d'achat »* aurait lieu dès le 1er novembre. Conformément à l'accord salarial du 10 mars dernier, les fonctionnaires devaient être augmentés de 3 % au 1er juillet,de 2,5 % au 1er septembre, et de 2,4 % au 1er décembre.

A Matignon, on précise qu'il n'est pas question de rattraper l'ensemble du pouvoir d'achat perdu pendant la période de blocage. Mais une augmentation importante – touchant sans doute particulièrement les bas salaires – interviendra dès le 1er novembre ; pour tous les fonctionnaires, la majoration des traitements pourrait être d'environ 3 %.

M. Pommatau a indiqué à la presse qu'il s'était adressé en ces termes au premier ministre : *« Vous n'entendrez pas la FEN tenir le langage de l'opposition ou le langage qu'elle tiendrait face à un gouvernement qui aurait pris les mêmes mesures conjoncturelles sans offrir les perspectives sociales qui sont celles du gouvernement de la gauche. »* La FEN est reçue ce 1er septembre par M. Le Pors, ministre de la fonction publique, qui rencontre aussi les autonomes. Le ministre a reçu la C.F.D.T. le 26 août, la C.F.T.C., F.O. et la C.G.T. le 31 août, et il s'entretiendra avec la C.G.C le 2 septembre. C'est à la mi-septembre que pourrait s'engager effectivement la négociation sur les modalités de sortie du blocage des salaires dans la fonction publique, sortie qui, pour le gouvernement, doit être exemplaire.

CONJONCTURE

La modération prévaudra dans le budget 1983

(Suite de la première page.)

Les innovations sont très limitées. La décision de créer une tranche à 65 % dans le barème de l'impôt sur le revenu n'était toujours pas prise mercredi 1er septembre avant le conseil des ministres. Les « prudents » faisaient valoir que, pour un rapport assez faible (moins de 2 milliards de francs), on risquait d'inquiéter le marché des changes dont dépend la tenue du franc, d'étriller davantage les cadres salariés déjà mis à contribution par la majoration exceptionnelle de 10 % et le plafonnement du quotient familial, tout en aggravant les inégalités de traitement créées par la fraude fiscale.

Les partisans d'une telle mesure faisaient au contraire valoir que dans une période difficile, au cours de laquelle le pouvoir d'achat de la plus grande partie des Français va baisser, il était indispensable de faire quelque chose pour rendre l'effort proportionnel aux moyens de chacun. Ces remarques avaient d'autant plus de poids que s'engage avec les syndicats un difficile dialogue sur la sortie du blocage des salaires.

Si le débat sur la tranche à 65 % demeurait ouvert, il semblait avoir été tranché mardi après-midi 31 août sur les droits de succession. L'abattement à la base pour les héritages en ligne directe devait être relevé de 250 000 F à 275 000 F. Autre innovation : un taux assez lourd, dépassant largement le taux marginal actuel de 20 %, devait être créé pour la fraction d'héritage dépassant 10 millions de francs. Mardi, décision avait été prise de ne rien faire : ni allègement ni durcissement. Mais, mercredi, le débat rebondissait au cours du conseil des ministres.

La partie fiscale du budget de 1983 comporte de bonnes surprises et notamment le relèvement de 3 à 3,2 millions de francs du seuil à partir duquel est calculé l'impôt sur les grandes fortunes. Ce seuil est porté de 5 à 5,4 millions de francs lorsque les contribuables imposables possèdent des biens professionnels.

Bonne surprise également que le relèvement de toutes les tranches du barème de l'impôt sur le revenu pour tenir compte de l'inflation (+10 %). Cette mesure évitera un accroissement insidieux de la pression fiscale.

L'aspect fiscal des mesures annoncées fin août pour encourager l'épargne longue et l'orienter vers l'industrie comporte aussi des aspects favorables pour les contribuables : relèvement de 3 000 à 5 000 F de l'abattement à la base sur les revenus et les obligations ; institution d'un crédit d'impôt de 20 % applicable aux achats nets d'actions françaises effectués par les futurs détenteurs de C.E.A. (comptes d'épargne en actions) ; remplacement de l'avoir fiscal par un système de crédit d'impôt pour les revenus d'actions. Mesures favorables également pour les sociétés qui pourront déduite de l'impôt sur les bénéfices les dividendes versés aux actions nouvelles.

Le budget de 1983 pourrait comporter également l'allègement et la simplification du système actuel d'imposition des plus-values au bénéfice d'une taxation forfaitaire de 15 %. L'ensemble de ces mesures favorisant l'épargne longue est, il est vrai, tempéré par le relèvement de 42 à 50 % du prélèvement libératoire sur les placements anonymes et de 38 à 45 % sur les placements nominatifs. L'ensemble de l'opération coûterait quelques centaines de millions à l'Etat en 1983 et serait équilibré en 1984. Le budget de 1983 comporte enfin quelques majorations d'impôt et de taxes : sur le tabac (+ 8 %) et sur la vignette (+ 8 % en moyenne). Davantage pour les grosses cylindrées.

ALAIN VERNHOLES.

LE BON DÉFICIT ?

(Suite de la première page.)

Sans doute la « neutralité budgétaire » n'existe pas. Une excellente démonstration en est faite dans un livre de François Eck, qui vient de paraître (2). A côté des « soldes » budgétaires, les « masses » de la loi des finances doivent être autant prises en considération, leur croissance même parallèle et sans déséquilibre n'étant pas indifférente pour l'économie. Cela dit, l'absence de découvert avait été l'un des dogmes de M. Giscard d'Estaing, à partir de 1964, alors qu'il était ministre des finances. Il avait même songé à faire inscrire cette obligation dans une loi organique. Ces principes en tout cas (sauf pendant la période 1967-1969) ont été largement respectés jusqu'en 1975 puis se sont effilochés ensuite au niveau des réalisations effectives du budget. M. Raymond Barre prenait des libertés avec le principe de l'équilibre absolu pour la loi de finances de 1978 et déclarait devant la commission de l'économie générale et du financement du Ve Plan que son respect systématique ne pouvait se justifier *« par aucune rationalité économique »*. *« J'attends avec sérénité*, poursuivait-il, *qu'on me démontre le contraire. Bien plus, un tel comportement sur le plan financier peut être dangereux, tant du point de vue de la conjoncture que de la croissance. Nous rencontrons déjà suffisamment de contraintes techniques, économiques et sociales pour que nous n'y ajoutions pas une contrainte supplémentaire en transformant de surcroît en contrainte une importante variable d'action. »* Mais il précisait ensuite qu'il n'était pas opposé à la rigueur financière, ce qu'il devait prouver dans le budget de 1980.

Il est tout aussi irrationnel de fixer la barre du découvert budgétaire à zéro que de la placer à 3 % du P.I.B. La seule « justification » – elle est bien mince, – c'est peut-être que la moyenne mondiale des déficits des administrations publiques centrales, selon les derniers chiffres connus, est de 3,33 % du P.I.B. (3). Mais il faut savoir qu'il y a moins de dix ans, cette moyenne était de 1,5 %. La tendance vers des déficits plus élevés est donc générale. Ce phénomène n'a rien de rassurant. Encore moins dans les pays comme la France où l'inflation est plus forte que chez les voisins.

Sur les anciennes mappemondes, autour des quinzième et seizième siècles, apparaissaient de larges zones blanches sur lesquelles on lisait seulement : *Hic Sunt Leones*. Là étaient les territoires du mystère, présumés dangereux, où ne devaient errer que des lions à la recherche d'une proie.

Sur les cartes économiques du monde, devraient apparaître de telles mises en garde lorsque les déficits budgétaires se révèlent par trop importants. Pour ce qui regarde la France, nul doute qu'elle sera jugée sur la manière dont elle saura maîtriser l'évolution de ses finances publiques. La solidité de sa monnaie en dépendra. Le gouvernement en est parfaitement conscient, mais il se trouve dans un carcan, du fait d'un certain nombre d'engagements difficiles à récuser en bloc. Du moins pourrait-il montrer dès maintenant l'inflexion qu'il propose pour les années budgétaires à venir.

On sait comment s'est déformée la structure des charges budgétaires au cours des vingt dernières années. Deux postes se sont gonflés par rapport aux autres, les dépenses de fonctionnement courant et de transferts. Or c'est justement sur ces chapitres que le nouveau gouvernement a fait porter l'accent dès son premier budget. Un coup de frein doit maintenant être donné, et notamment sur les postes de fonctionnement, pour une double raison : 1) un gouvernement de gauche a constamment envie de renforcer les effectifs administratifs. Bien des critiques de l'opposition sur la tentation bureaucratique seraient désarmées si le gouvernement montrait qu'après un premier geste correspondant aux promesses de M. Mitterrand on « fermait le rideau » ; 2) en revanche, il faudrait être plus prudent sur le freinage des « transferts », car c'est là surtout que se manifeste la coloration de gauche d'un budget. Une politique de rigueur des finances publiques ne doit pas être la même sous M. Mitterrand que sous M. Giscard d'Estaing.

Lorsqu'un Etat a entamé une bataille d'aussi grande envergure, il se doit de donner l'exemple. Et notamment de comparer toujours le déficit accepté à l'épargne disponible sur le marché. N'est-ce pas aussi important que de se référer au produit intérieur brut ? Ce dernier paramètre conduirait à penser que l'on peut faire « aussi bien » que l'Allemagne et les Etats-Unis en matière de déficit. C'est faux, précisément parce que ces pays peuvent recourir plus aisément au marché financier. La tentation de la « planche à billets » est, hélas ! pour nous, beaucoup plus forte.

PIERRE DROUIN.

(2) *Le Trésor*. Presses universitaires de France, 1982.

(3) Selon le *Government Finance Statistics Year Book* de 1982 paru en août et le *Bulletin du Fonds monétaire international* du 9 août 1982.

Les banques françaises ramènent leur taux de base de 13,75 % à 13,25 %

L'ensemble des banques françaises vient de ramener son taux de base de 13,75 % à 13,25 %. Cette diminution s'applique immédiatement aux tarifs des crédits bancaires à court terme accordés aux entreprises (escompte d'effets commerciaux et découvert) et aux particuliers (prêts personnels). Elle intervient au lendemain d'une réduction de 0,25 % du taux d'intervention de la Banque de France sur le marché monétaire, qui est passé de 14,50 % à 14,25 %, et se place dans le cadre d'une baisse générale des taux d'intérêt dans le monde, amorcée aux Etats-Unis et poursuivie en Europe, notamment en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Belgique et en Italie.

A vrai dire, la France avait pris un peu de retard sur ce mouvement, en raison de la faiblesse persistante du franc sur le marché des changes, qui incite à la prudence les autorités monétaires. Il semble, toutefois, que le gouvernement français se soit résigné à se conformer à la tendance, notamment pour alléger les frais financiers des entreprises.

Rappelons que la dernière réduction du taux de base des banques était intervenue le 21 juillet dernier, avec une baisse de 0,25 % (13,75 % contre 14 %), et que, depuis cette date, la Banque de France a ramené son taux d'intervention de 14,75 % à 14,25 %. En conséquence, le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire, dont le niveau influence directement le coût de refinancement des banques et celui d'une partie de leurs ressources, effectuées par emprunt, est revenu de 15 % à 14,25 %.

Le taux de base des banques, fixé à 12,75 % avant le 10 mai 1981, avait été élevé brutalement à 17 % entre le 14 et le 21 mai 1981 pour défendre le franc. Le reflux graduel s'est produit, 15,90 % au début de juillet 1981, 15,60 % et 15,30 % les semaines suivantes, 14,50 % le 4 septembre 1981, 14 % le 23 octobre et 13,75 % le 21 juillet 1982. En règle générale, les banques « à guichets », dont 40 % des dépôts ne sont pas rémunérés, peuvent plus facilement réduire leur taux de base que les établissements de crédits sans guichets, contraints d'emprunter sur le marché.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,0100	7,0130	+ 145	+ 185	+ 290	+ 350	+ 530	+ 670
$ can.	5,6525	5,6570	– 45	+ 5	– 55	+ 10	– 225	– 105
Yen (100)	2,6940	2,6965	+ 150	+ 170	+ 310	+ 340	+ 880	+ 950
DM	2,8045	2,8070	+ 120	+ 160	+ 255	+ 305	+ 770	+ 850
Florin	2,5650	2,5675	+ 125	+ 145	+ 250	+ 280	+ 740	+ 800
F.B. (100)	14,6465	14,6595	– 40	+ 120	0	+ 250	– 370	+ 180
F.S.	3,2900	3,2945	+ 290	+ 325	+ 565	+ 610	+1500	+1605
L (1 000)	4,9775	4,9815	– 390	– 320	– 705	– 605	–1905	–1740
£	12,0230	12,0325	+ 255	+ 345	+ 590	+ 720	+1910	+2170

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10 7/8	11 3/8	10 15/16	11 3/8	11 1/8	11 1/2	12 7/16	12 13/16
DM	7 11/16	8 1/16	8	8 3/8	8 1/16	8 7/16	8 5/16	8 11/16
Florin	7 1/4	8	7 11/16	8 1/16	7 5/8	8 1/4	7 13/16	8 7/16
F.B. (100)	12 3/4	14 3/4	13 3/16	14 1/8	13	14 1/8	14	15
F.S.	3/4	1 5/8	3 1/16	3 7/16	3 7/16	3 13/16	4 11/16	5 1/6
L (1 000)	16 3/4	20 1/4	21 3/8	23	21 1/4	22 1/2	21 1/2	22 1/2
£	10 1/2	11 1/4	10 3/4	11 3/8	10 5/8	11 1/4	10 5/8	11 1/4
F. français	14 1/4	16 1/4	18 1/2	20	20 3/4	22 1/4	21 1/2	23

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

APRÈS LA POLOGNE, LA ROUMANIE, LE MEXIQUE...

Cuba demanderait des délais pour le remboursement de sa dette extérieure

C'est maintenant au tour de Cuba de demander un moratoire pour le remboursement de ses dettes extérieures. Les autorités de La Havane auraient entrepris des démarches en ce sens auprès des banques des principaux pays créanciers qui sont le Canada, le Japon et l'Espagne (mais des établissements prêteurs d'autres pays, dont la France, la Grande-Bretagne, etc. sont également impliqués). Selon le journal espagnol *El País*, La Havane demande d'étaler sur une période de dix ans à commencer en 1986 le remboursement du capital de la dette venant à échéance cette année et pendant les trois années suivantes : 1983, 1984 et 1985 (selon une dépêche en provenance de Tokyo, les Cubains demanderaient pour ces dettes un report d'échéance de trois ans). La demande cubaine porterait sur un total de 1,5 milliard de dollars, dont 400 millions seraient dus à des banques espagnoles. Cuba continuerait à rembourser normalement, intérêt et principal, ses dettes à court terme.

La réunion du F.M.I.

La rapide détérioration de la situation financière internationale, caractérisée par la faillite de fait de pays dont plusieurs comptent parmi les plus gros débiteurs (Mexique, Pologne et sans doute aussi Argentine), sera au centre des discussions qui vont avoir lieu à Toronto où s'ouvre le lundi 6 septembre l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale. La France est partisan d'un doublement des quotes-parts du F.M.I. alors que les Etats-Unis, mais aussi l'Allemagne et la Grande-Bretagne préconisent une augmentation beaucoup plus modeste. Une autre solution est envisagée, notamment à Washington, celle de la création d'une nouvelle facilité d'emprunt (le chiffre de 25 milliards de dollars a été avancé) à créer au sein du F.M.I. pour faire face à des situations de crise.

Le sous-secrétaire américain au Trésor, M. Bertyl Sprinkel, a indiqué, mardi, que l'administration américaine n'avait encore pris « aucune décision » à ce sujet, mais entend en discuter à Toronto avec les autres pays membres du F.M.I.

Cette nouvelle facilité, dont l'emploi serait soumis *« à des conditions très sévères »*, a-t-il indiqué, serait utilisée en cas de *« situations critiques extraordinaires »* qui pourraient constituer une *« menace pour le système monétaire international »*. Selon M. Sprinkel, la grave crise de liquidités qui a éclaté dernièrement au Mexique, comporterait une telle menace *« potentielle »*.

M. Sprinkel a estimé que la création d'une telle facilité, dont le montant ne peut encore être chiffré, ne remplacerait pas *« complètement »* l'augmentation des quotes-parts des pays membres au F.M.I., actuellement en cours de discussion.

« Notre objectif à cet égard », lors de la réunion du F.M.I. à Toronto, a-t-il ajouté, sera de parvenir à réduire *« les différences considérables »* d'opinions qui existent entre les pays membres quant à l'ampleur de l'accroissement des quotes-parts.

Les revenus des salariés américains sont deux fois plus élevés que ceux des japonais

Washington *(Agefi)*. — Selon une étude du bureau américain des statistiques du travail, les revenus horaires d'un salarié de l'industrie américaine étaient, en 1980, de l'ordre de 10,10 dollars en moyenne, près de deux fois supérieurs à ce que touchait un salarié japonais. Cependant, les Américains ne sont pas les plus favorisés en ce domaine, les salariés de certains pays européens bénéficiant de revenus horaires plus élevés.

Selon les statistiques officielles, le salaire horaire moyen s'élevait, en 1980, aux Etats-Unis, à 7,27 dollars, auxquels il fallait ajouter 2,83 dollars en moyenne correspondant à diverses primes, aux allocations de congés payés, à l'ajustement sur le coût de la vie, aux assurances acquittées par l'employeur et à divers autres avantages annexes. Ces avantages représentaient environ 37,6 % des revenus des salariés.

En comparaison, au Japon, en 1980 également, un salarié recevait quelque 5,61 dollars l'heure, dont 4,84 sous forme de salaire. Dans ce pays, les avantages annexes ne représentent que 15,8 % des revenus des salariés.

En revanche, les revenus horaires des salariés atteignaient, pour la même année, 12,17 dollars au Pays-Bas, 12,26 en Allemagne fédérale, 12,51 en Suède et 13,18 en Belgique.

Le Japon n'est toutefois pas le pays où les revenus des salariés sont les plus faibles. On estime en effet qu'avec les 10,10 dollars que touchait un salarié américain, on aurait pu, toujours en 1980, payer trois ouvriers grecs, ou cinq portugais, ou encore huit ouvriers de Taiwan, Singapour ou Hongkong. Pour le même prix, on aurait même pu employer neuf ouvriers sud-coréens.

Le bureau des statistiques du travail estime que ces indications constituent une meilleure base de comparaison que les statistiques régulièrement publiées par certains pays, tout en soulignant que certaines charges assumées par les employeurs et certains services (formation professionnelle, cantines, soins médicaux, etc.) qu'ils fournissent à leur personnel n'ont pas pu être pris en compte.

AVANT LA RÉUNION DU F.M.I. A TORONTO

La remise en ordre du système monétaire divise les pays du Commonwealth

De notre correspondant

Londres. — Le Commonwealth est un club de « gentlemen », où les divergences idéologiques et politiques, la division du monde entre pays industrialisés et pays sous-développés ne doivent être exprimés qu'en demi-teinte. Pourtant, la réunion des ministres des finances, lundi 30 et mardi 31 août, afin de préparer la session du Fonds monétaire international (F.M.I.) à Toronto, a fait exception à cette règle.

L'opposition entre M. Muldoon, premier ministre et ministre des finances de la Nouvelle-Zélande, soutenu par les représentants des Etats du tiers-monde, et Sir Geoffrey Howe, le chancelier de l'Echiquier britannique, qui a reçu l'appui du Canada, de l'Australie et de la Jamaïque, a pris un tour si vif que la rédaction du communiqué final a dû être reportée de plusieurs heures.

La controverse a porté sur l'appréciation de la situation mondiale et sur les remèdes à apporter à la crise. Comme M. Ramphal, secrétaire général du Commonwealth, l'avait déclaré dans son discours d'ouverture M. Muldoon a estimé que le monde se trouve *« au bord du gouffre »*. Bien que le chef d'un gouvernement conservateur, il se veut souvent le porte-parole du Tiers-monde, notamment des pays les plus pauvres du Pacifique. Pour sortir de la crise, M. Muldoon a proposé un nouveau *« Bretton-Woods »*, une conférence qui devrait remettre de l'ordre dans le système monétaire, réformer le F.M.I. et la Banque mondiale, pour élargir leurs possibilités d'action, augmenter les liquidités mises à la disposition des pays sous-développés, assouplir les conditions de crédit...

Sir Geoffrey est en désaccord avec cette philosophie. Il pense que la diviion du monde entre pays industrialisés et pays sous-développés n'a plus aucun sens, mais que la ligne de partage passe entre ceux qui ont du pétrole et ceux qui n'en ont pas, ceux qui sont fortement endettés et ceux qui ne le sont pas. Fondamentalement partisan des échanges flottants qui, selon lui, expriment la loi du marché, il est opposé à la recherche d'un nouveau système monétaire contraignant, à l'image de celui issu de la conférence de Bretton-Woods après la deuxième guerre mondiale.

La chancellerie de l'Échiquier rejette enfin un assouplissement des conditions liées aux prêts du F.M.I., car il esime que le salut ne peut venir que d'une poursuite des politiques de rigueur. Évoquant la situation dans les pays occidentaux, il a notamment déclaré que la reprise viendrait d'une baisse des taux d'intérêt grâce à la poursuite de la lutte contre l'inflation, et non d'une politique volontariste de relance à coup de subventions publiques ou d'allègement fiscaux.

Sir Geoffrey a également avancé, contre le plan de M. Muldoon, des arguments d'opportunité : il ne servirait à rien de proposer, à Toronto, des idées suceptibles de rencontrer une vive résistance de la part des États-Unis. Le secrétariat du Commonwealth a été chargé, selon l'habitude quand de telles controverses éclatent, *« d'une étude approfondie » sur les propositions du premiers ministre néo-zélandais.*

Toutefois, la Grande-Bretagne ne s'opposera pas à une légère augmentation des quotas au sein du F.M.I., ni à un élargissement de ses possibilités d'action grâce, par exemple, à des emprunts sur les marchés monétaires qui lui permettraient de se procurer des ressources nouvelles, comme le fait déjà la Banque mondiale. Londres versera enfin ses 185 millions de livres (2,2 millions de francs) de contribution, à l'Agence internationale de développement (A.I.D.), bien que les États-Unis aient, pour leur part, décider de différer le paiement d'une partie de leur « cotisation » à cet organisme.

DANIEL VERNET.

ENERGIE

LA TENNESSEE VALLEY AUTHORITY ARRÊTE LA CONSTRUCTION DE QUATRE RÉACTEURS

L'administration Reagan n'a pas réussi à relancer l'électricité nucléaire

La Tennessee Valley Authority (T.V.A.) vient de décider d'annuler la construction — pourtant en cours — de quatre réacteurs nucléaires. 1,85 milliard de dollars avaient déjà été investis dans la construction de ces réacteurs (deux à Hartsville et deux à Phipps-Bend). Cette décision illustre les difficultés qu'éprouve l'industrie nucléaire à repartir aux Etats-Unis — après l'accident de Three Mile Island — bien que le président et l'administration républicaine soient acquis à l'atome.

En 1967, la Tennessee Valley Authority avait établi un ambitieux programme nucléaire. Pas moins de dix-septs réacteurs devaient être construits dans les sept Etats que « couvre » la T.V.A. Quinze ans après, il faut déchanter : cinq réacteurs seulement sont en activité, quatre en construction, quatre autres sont *« différés »* et quatre viennent d'être annulés. Si les dirigeants de la T.V.A. ne désespèrent pas de vendre une partie des éléments en place à des centrales en construction à l'étranger (Taiwan notamment), le démantèlement ne sera pas effectué cette année. Selon le *Wall Street Journal*, le directeur général de la Tennessee Valley Authority aurait jugé que *« l'annulation coûterait moins cher que le maintien des chantiers en état d'être repris »*. Ce maintien en l'état coûtait 80 millions de dollars chaque année.

L'arrivée au pouvoir de M. Reagan n'a donc pas — vingt mois après — permis de surmonter la crise qu'a connue l'industrie nucléaire depuis l'accident de Three Mile Island en avril 1979. Soxante-quatorze réacteurs en effet sont en activité aux Etats-Unis ; ils fournissent environ 12 % de l'énergie électrique (1). La construction de soixante-quatre autres a été approuvée par la Commission de réglementation nucléaire (Nuclear Regulatory Commission). Mais aucun nouveau permis de construire n'a été délivré depuis l'accident de Three Mile Island, et aucune commpagnie d'électricité n'a, depuis 1978, passé commande d'un réacteur. Au contraire, en 1981, six commandes antérieures avaient été annulées et, pour les huit premiers mois de l'année, ce chiffre serait passé à neuf.

L'administration Reagan pensait relancer l'industrie nucléaire par une révision des règlements, jugés trop nombreux et paralysants. C'est pourquoi le président a nommé à la N.R.C. trois nouveaux membres (sur les cinq que comporte cette commission indépendante).

L'enchevêtrement des textes sur la sécurité et l'environnement, s'il a parfois retardé certaines constructions, n'est sans doute pas la cause principale des difficultés de l'industrie américaine de l'atome. Les délais de construction ont pesé sur les coûts en même temps que des taux d'intérêt élevés et le refus dans plusieurs Etats de tarifs d'électricité qui auraient permis un autofinancement satisfaisant des centrales (phénomène qui a aussi touché les centrales charbonnières).

L'industrie elle-même n'est pas sans reproche : des fuites ont obligé à différer la remise en fonctionnement du réactuer jumeau de Three Mile Island (arrêté au lendemain de l'accident). Et le *Wall Street Journal* écrivait récemment que la N.C.R., deux mois après avoir accordé une licence d'exploitation à la compagnie Pacific Gas and Electric pour le réacteur de Diablo Canyon, sur la côte californienne, avait dû revenir sur sa décision : le dispositif anti-tremblement de terre avait été monté à l'envers.

Défaillances techniques, économie incertaine du nucléaire, ont donc rendu les compagnies d'électricité prudentes à un moment où l'évolution de la consommation d'électricité est elle aussi incertaine. Quand la Tennessee Valley Authority avait établi son programme nucléaire, ses ventes d'électricité croissaient de 7 % par an. Depuis 1973, l'augmentation est à peine de 1 %.

(1) En France, trente réacteurs fournissent près de 40 % de l'électricité.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **General Motors et Toyota pourraient conclure, dès le mois d'octobre, un accord** pour la production en commun aux Etats-Unis d'une voiture de petite taille. *« Les chances de conclure cet accord dépassent 90 % »*, a déclaré mardi 31 août M. Roger Smith, président de General Motors, précisant que seuls restaient à étudier certains aspects de la rentabilité économique du projet. Les négociations entre G.M. et Toyota avaient été annoncées en février dernier. — *(A.F.P.)*.

● *La C.E.E. inflige des amendes à sept sociétés sidérurgiques.* — La Commission européenne (C.E.E.) a infligé de lourdes amendes à sept firmes sidérurgiques de la Communauté qui n'ont pas respecté les quotas de production fixés par le plan « anti-crise » de l'acier, a-t-on appris, mardi 31 août, de source communautaire à Bruxelles.

La plus grosse de ces amendes a été donnée à la firme allemande Klockner-Werke (l'équivalent de 70 millions de francs). Une société française était en infraction : Usinor, et l'amende est de 4,40 millions de francs. — *(A.F.P.)*

● **Réorganisation de l'état-major de British Leyland.** — La succession de Sir Michael Edwardes, président de la firme britannique British Leyland, dont le mandat vient à expiration à la fin de l'année, sera l'occasion d'une réorganisation de l'état-major. M. Edwardes, qui cumulait les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général, sera remplacé par Sir Austin Bide (actuellement vice-président), qui deviendra président *« non exécutif »*. MM. Ray Horrocs et David Andres seront nommés directeurs généraux. Le premier aura la responsabilité du secteur voitures particulières, le second celle du secteur poids lourds et autobus.

Consommation

● **Dans un article paru dans notre édition du 3 août 1982** visant l'interdiction d'un autocuiseur dangereux, nous avons utilisé l'expression « cocotte-minute ». La société SEB nous prie d'informer nos lecteurs qu'elle se réserve l'emploi d'une telle expression dont elle est seule et unique propriétaire à titre de marque déposée, et que l'interdiction d'utilisation sous pression des appareils à cuisson rapide, objet de l'article premier du décret publié au *Journal officiel* du 21 juillet 1982, n'a aucun rapport avec ses fabrications.

Conjoncture

● **La hausse des prix à la consommation** n'a atteint que 0,6 % en juillet dans la Communauté économique européenne, soit le taux mensuel le plus bas enregistré depuis deux ans.

Energie

● **Elf-Aquitaine fait une nouvelle découverte pétrolière en Angola.** — Elf-Aquitaine Angola vient de faire une découverte d'huile légère au large des côtes angolaises. Des tests réalisés entre 3 115 et 3 327 mètres ont débuté au rythme de 450 mètres cubes par jour. C'est la troisième découverte d'Elf-Aquitaine dans ce pays africain. Le groupe français opérateur est associé à Mobil, à Agip, à Nafta-Gas et à INA-Naftaplin (à raison de 50 % pour Elf et respectivement 25 %, 15 %, 5 % et 5 %) dans un contrat de partage de production avec la Sonangol (la compagnie angolaise) détentrice des droits miniers.

Social

● **Elections prudhomales : inscription des électeurs jusqu'au 10 septembre.** — Dans un communiqué publié lundi 30 août, le ministère du travail invite, à l'occasion des élections prudhomales du 8 décembre, les employeurs à inscrire sur les listes électorales leurs salariés et demande aux chômeurs de procéder eux-mêmes à leur propre inscription. Le ministère rappelle que la date limite d'inscription à ce scrutin, *« primitivement fixée au 31 juillet, a été reportée au 10 septembre »*. Il n'y aura pas de nouveau report.

Étranger

BELGIQUE

● *Diminution du nombre de faillites en Belgique.* — Cent quarante-neuf entreprises belges ont été déclarées en faillite en août 1982, soit huit de moins qu'en août 1981 et quarante et une de moins qu'en août 1980. Le nombre des faillites en Flandre, région la plus touchée, est en régression par rapport aux années précédentes : 58 en août 1982 contre 83 en août 1981 et 76 en août 1980. En revanche, en Wallonie, les mises en règlement judiciaire ont affecté 54 entreprises, soit 13 de plus qu'en août 1981 et 5 de plus qu'en août 1980. Dans la région de Bruxelles, 37 entreprises ont été mises en faillite contre 33 en août 1981 et 65 en août 1980. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● **Signes de reprise aux Etats-Unis.** — L'indice composite de l'économie américaine a progressé de 1,3 % en juillet, a annoncé le 31 août le département du commerce. Cet indice censé indiquer la tendance prochaine de l'activité, avait déjà augmenté de 0,3 % en juin, de 0,7 % en mai et de 1,4 % en avril. Au cours des onze mois antérieurs à avril, cet indice n'avait cessé de reculer, la récession était intervenue à partir de juillet 1981. Son évolution en juillet a été généralement considérée par les économistes comme laissant présager une reprise économique modeste.

De leur côté, les commandes aux industries de transformation ont progressé de 2 % en juillet, soit leur plus forte augmentation mensuelle depuis décembre. Cette progression, survenant après une amélioration des commandes en juin (+ 0,2 %) et en mai (+ 1,2 %), a été accueillie avec une prudente satisfaction dans les milieux économiques. La valeur des commandes passées en juillet est restée inférieure de 7 au niveau de juillet 1981. Les commandes de biens durables ont augmenté de 4 % et celles de biens non durables de 0,2 %. — *(A.F.P.)*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LE GAZ NATUREL :

• CONSOMMATION FRANÇAISE DOUBLÉE EN DIX ANS

• PRÈS DE 16 % DU BILAN ÉNERGÉTIQUE EN 1990

La part du gaz naturel dans le bilan énergétique français s'est établie à 13,2 % en 1981. Elle était de 12,3 % en 1980 et de 7,1 % il y a dix ans. Malgré le déclin des ressources nationales, cette pénétration du gaz devrait se poursuivre. Pour 1990 la politique énergétique définie par le gouvernement prévoit une consommation totale d'énergie d'environ 232 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) dans laquelle la part du gaz naturel se situerait dans une fourchette de 31 à 40 millions de TEP.

Ce développement nécessite de se préoccuper d'ores et déjà des approvisionnements. En 1981 les principaux pays producteurs ont été les États-Unis (555 milliards de mètres cubes), l'U.R.S.S. (465), les Pays-Bas (81), le Canada, la Grande-Bretagne. On comprend donc qu'un important contrat ait été signé au début de l'automne avec l'U.R.S.S. et que des négociations soient en cours avec d'autres pays prometteurs : Canada, Norvège, Golfe de Guinée.

Une telle politique oblige Gaz de France à réaliser d'importants investissements. Près de 4 milliards de francs ont été ainsi consacrés en 1981 à l'accroissement d'un réseau de transport qui compte désormais 20 800 kilomètres de canalisation, aux conduites de distribution (86 000 km), à l'achèvement du terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne et à l'augmentation de la capacité de stockage souterrain.

Des approvisionnements garantis bien au-delà de 1990

En 1981, les approvisionnements de la France en gaz naturel ont été assurés par la production nationale (25 %), les Pays-Bas (31,49 %), l'U.R.S.S. (14,49 %), l'Algérie (15,3 %), la Norvège (9,3 %), et du gaz obtenu de la société ouest-allemande Ruhrgas (3,8 %). Le gaz a couvert l'an passé 13,2 % de la consommation française d'énergie primaire. C'est là une place relativement modeste au regard de ce qu'elle est dans les autres pays d'Europe (48 % aux Pays-Bas, 19,3 % en Belgique, 18,7 % en Grande-Bretagne, 16,8 % en Allemagne fédérale) et dans le monde, où le gaz représente près de 20 % de l'énergie consommée. Connu pour ses qualités de propreté et de souplesse d'utilisation, le gaz bénéficie en outre d'une répartition géographique diversifiée et d'une abondance de ses réserves prouvées (cinquante ans de consommation au niveau actuel).

La politique nationale d'indépendance et de sécurité énergétiques entraîne inévitablement un développement de la part du gaz dans la couverture des besoins d'énergie primaire. Aussi le gouvernement a-t-il décidé de porter la part du gaz en 1990 entre 31 et 40 millions de tonnes équivalent pétrole, soit de 13,5 à 17,5 % des besoins globaux en énergie primaire.

Gaz de France s'est donc préoccupé d'ores et déjà d'atteindre ce but. L'entreprise nationale va devoir en effet tenir compte du déclin progressif des réserves nationales. Le gisement de Lacq, découvert en 1956, aura assuré une bonne part de l'approvisionnement de la France pendant près de trente ans. En 1990, la production nationale s'élèvera à 3 milliards de mètres cubes. A moins de nouvelles découvertes. Les recherches en effet se poursuivent pour sonder les ressources du sous-sol du territoire et des eaux territoriales.

Au déclin probable de l'extraction de gaz français s'ajoutera l'échéance peu après cette période du contrat passé avec les Pays-Bas.

Voilà pourquoi G.D.F. a signé le 22 janvier 1982 avec l'organisme soviétique Soyuzgasexport un contrat qui prévoit la livraison de 8 milliards de mètres cubes de gaz sibérien à partir de 1984. Cela portera le montant total annuel des fournitures soviétiques à 12 milliards de mètres cubes. En 1990, le gaz importé d'U.R.S.S. représentera donc — selon les hypothèses retenues par G.D.F. — environ 30 % de la consommation française de gaz et 5 % des besoins en énergie primaire.

Le second fournisseur de la France sera alors l'Algérie. La signature le 3 février 1982 entre Gaz de France et la Sonatrach d'un avenant aux trois contrats en cours a réglé la question du prix du gaz naturel liquéfié (G.N.L.) livré par Alger à la France, ce qui permettra la réception dès 1983 de 9,15 milliards de mètres cubes par an de gaz algérien.

L'avenir norvégien

La troisième source principale d'approvisionnement de la France sera le secteur norvégien de la mer du Nord. Déjà G.D.F. reçoit de l'ordre de 3 milliards de mètres cubes de gaz par an du gisement d'Ekofisk. La mise en production dans les années à venir des découvertes de Statfjord, de Heimdal et de Statvick entraînera un accroissement des importations de Norvège puisque la France a acquis une part correspondant au quart des réserves de ces gisements.

Ainsi la fourchette, base des approvisionnements gaziers pour la fin de la décennie 80, est-elle pratiquement atteinte. La réalisation d'objectifs plus ambitieux amène cependant G.D.F. à poursuivre de par le monde la prospection des fournisseurs éventuels.

Les discussions ont déjà été engagées avec les producteurs du golfe de Guinée, une nouvelle région gazière prometteuse. Certes les négociations du consortium d'acheteurs européens — dont Gaz de France — pour la livraison de G.N.L. provenant du Nigéria connaissent un retard important avec le retrait de la société américaine Phillips et la révision par Lagos de ses priorités en cette époque de crise économique mondiale. Mais le projet d'exportation de gaz naturel liquéfié par le Cameroun est en train de prendre corps et le Congo et la Côte-d'Ivoire pourraient devenir eux aussi vendeurs.

L'Arctique canadien, avec ses réserves considérables, fait aussi rêver les plus audacieux avec ses méthaniers brise-glace et ses conditions d'exploitation particulièrement difficiles. Un rêve qui pourrait devenir réalité dans les années à venir puisqu'un projet pilote — auquel serait associé Gaz de France — va être lancé afin de confirmer l'intérêt commercial éventuel d'une telle exploitation.

Le Venezuela, l'Argentine, les Antilles britanniques (Trinidad et Tobago), le Qatar, l'Egypte, l'Angola, voire un nouveau contrat avec l'Algérie, pourraient permettre à Gaz de France de répondre aux vœux gouvernementaux les plus ambitieux de diversification des approvisionnements et de développement du gaz naturel, dans l'attente — à plus long terme — d'une gazéification du charbon qui accroîtra les disponibilités en gaz (les essais et recherches *in situ* se poursuivent dans le Nord et G.D.F. a décidé la construction d'une unité pilote de gazéification du charbon de 1 000 tonnes par jour).

STOCKAGE ET CLIENTS « EFFAÇABLES »

Deux moyens pour faire face à une éventuelle suspension des livraisons

A la fin de l'année dernière — alors que les principaux pays européens négociaient avec l'U.R.S.S. d'importants contrats d'achat de gaz — la Commission européenne recommandait aux Etats membres de la C.E.E. « *l'adoption de mesures destinées à pallier à court terme d'éventuelles interruptions de livraisons* ».

Gaz de France n'avait pas attendu cette recommandation pour garantir la sécurité de ses approvisionnements et mettre en place un dispositif qui permette d'ajuster les ventes aux disponibilités réduites de gaz en cas de crise ou d'accident d'exploitation. L'entreprise nationale a donc depuis de longues années développé les contrats dits « interruptibles » et les capacités de stockage souterrain, avec pour objectif permanent de disposer ainsi d'un potentiel de 30 % des approvisionnements pris en compte dans les bilans prévisionnels (15 % de clients « effaçables » et 15 % de stockage de réserve).

Un contrat entre fournisseur de gaz et certaines catégories de consommateurs est qualifié d'interruptible lorsqu'il est assorti d'une clause qui permet de réduire ou d'interrompre les livraisons.

Cela suppose des clients importants et en nombre limité pour pouvoir les mobiliser rapidement. En France, les principales utilisations concernées sont les centrales thermiques, les fours de cimenteries, les chaudières industrielles, les unités de production d'ammoniac et méthanol, les unités de productions d'hydrogène et les grosses turbines à gaz.

En contrepartie d'un surinvestissement indispensable pour pouvoir en permanence utiliser un combustible de substitution et de l'acceptation d'être « effacé » du réseau de Gaz de France pour une durée indéterminée avec un préavis qui parfois ne dépasse pas 24 heures, le client bénéficie d'un tarif privilégié.

Le *stockage de grosses quantités de gaz naturel* a un double rôle de régulation des consommations entre l'hiver et l'été et de contribution à la sécurité des approvisionnements. Pour assurer ces deux fonctions Gaz de France doit fortement accroître sa capacité de stockage souterrain pour répondre à des besoins estimés à 8 milliards de mètres cubes en 1985 et à plus de 10 milliards en 1990.

Le développement prévu des capacités se fera en premier lieu dans des sites déjà connus et exploités ; parallèlement de nouvelles structures géologiques sont recherchées.

Dans une réponse écrite à un député le ministre délégué chargé de l'énergie M. Hervé a, le 31 mai 1982, précisé les développements à venir.

Les sites de Saint-Clair-sur-Epte (Val-d'Oise) et de Soings-en-Sologne (Loir-et-Cher) sont en cours d'équipement, tandis que celui de Germigny-sous-Coulombs (Seine-et-Marne) a été reconnu apte au stockage.

En outre Elf-Aquitaine procède actuellement pour le compte de Gaz de France aux premières injections de gaz dans une structure dite de l'Izaute dans le Gers, et Gaz de France se livre à un certain nombre de travaux exploratoires sur divers sites géologiques notamment dans le bas Languedoc, le nord de la Beauce, le Vexin normand.

Ce programme ambitieux de développement des capacités de stockage et des clients interruptibles constitue la garantie essentielle contre la rigidité de la chaîne gazière et, comme tel, il apparaît comme l'un des éléments essentiels de la politique de croissance du gaz naturel en France.

MONTOIR-DE-BRETAGNE :

L'un des ports méthaniers les plus importants du monde

Le 19 mars 1982, le *Ramdane Abane*, un méthanier chargé de 126 000 mètres cubes de gaz algérien liquéfié, faisait son entrée au terminal de Montoir-de-Bretagne (Loire-Atlantique). C'était le premier navire de la classe des 125 000 mètres cubes à accoster aux appontements sur l'estuaire de la Loire.

Montoir-de-Bretagne est le troisième terminal méthanier réalisé par le Gaz de France après Le Havre (1965) et Fos-sur-Mer (1972). C'est aussi le plus important : il a été conçu pour recevoir, dans un premier temps, 5,15 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquéfié par an, en provenance d'Algérie, conformément au contrat signé le 2 avril 1976 par le G.D.F. et la société algérienne Sonatrach. Des travaux d'agrandissement sont actuellement engagés pour permettre la réception de quantités supplémentaires de gaz. Lorsqu'ils seront achevés, au début de l'année 1983, le terminal de Montoir-de-Bretagne sera l'un des plus importants du monde avec une capacité d'émission annuelle de gaz supérieure à 10 milliards de mètres cubes par an. Situé sur la rive nord de l'estuaire de la Loire entre Saint-Nazaire et Donges, il s'étend sur 68 hectares. Ses installations assurent quatre rôles : la réception des navires méthaniers et le déchargement de leur cargaison, le stockage du gaz naturel liquéfié, sa regazéification et son émission sur le réseau de transport français.

Grâce à d'importants travaux d'aménagement réalisés par le Port autonome de Nantes - Saint-Nazaire, le terminal peut recevoir des méthaniers de capacité comprise entre 25 000 et 130 000 mètres cubes. Le chenal d'accès a en effet été élargi à 300 mètres et approfondi à 13,25 mètres. Moyennant un approfondissement complémentaire, la taille maximale des méthaniers pourrait atteindre 200 000 mètres cubes.

Les navires accostent le long de deux appontements, équipés chacun de quatre bras de déchargement. Le gaz déchargé est ensuite acheminé vers deux (et bientôt trois) réservoirs de stockage qui peuvent contenir chacun 120 000 mètres cubes.

Avant d'être regazéifié, le gaz naturel est porté à la pression de 96 bars grâce à sept pompes haute pression. Puis il est envoyé dans quatre regazéifieurs à ruissellement d'eau.

Le gaz est alors acheminé vers Nozay (Loire-Atlantique). De là, il gagne l'ouest de la France et la région parisienne, et plus précisément le souterrain de Beynes (Yvelines).

Exploitation

— Ventes de gaz (en milliards de kWh)		
Gaz de France		245,5
Gaz de France + filiales		278,6
dont :		
— Secteurs résidentiel et tertiaire	56,1 %	
— Secteur industriel	43,8 %	
— Secteur électrique	0,1 %	
— Abonnements (en millions)		8,2
dont :		
— Clients alimentés en gaz naturel pur		8
— Consommation de gaz naturel par abonné domestique (en kWh)		8 975

Investissements

(Hors taxes, en milliards de francs)	3,3
dont :	
— Transport	0,6
— Distribution	1,5

Comptes de gestion

(Hors taxes, en millions de francs)	
— Chiffre d'affaires	29 370,9
— Résultat d'exploitation	— 600,5
— Résultat net	— 950
— Marge brute d'autofinancement	2 226,8
— Prix moyen de revient du gaz (en c/kWh)	11,86
— Prix moyen de vente du gaz (en c/kWh)	11,61

EMPRUNT G.D.F.

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL : 16,80 % — **TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT A L'ÉMISSION 16,80 %**

PRIX D'ÉMISSION : **Le pair,** soit 5 000 F par obligation

JOUISSANCE : Le 30 août 1982.

INTÉRÊT ANNUEL : Sauf ce qui est dit ci-dessous aux « Conditions de remboursement anticipé », les obligations rapporteront un intérêt annuel de 16,80 %, soit 840 F par obligation payable le 30 août de chaque année et pour la première fois le 30 août 1983.

AMORTISSEMENT NORMAL : Au pair, en totalité, le 30 août 2000.
Toutefois avant ce terme le GAZ DE FRANCE, si cela est nécessaire au bon fonctionnement du marché de l'emprunt, rachètera des obligations en Bourse, à partir du 30 août 1982, dans la limite annuelle de 5 % du nombre de titres en circulation.
De plus le GAZ DE FRANCE se réserve le droit de procéder à toute époque à des rachats en Bourse supplémentaires.

AMORTISSEMENT ANTICIPÉ : Possible après 7, 10 et 14 ans au gré soit du porteur, soit de l'émetteur (voir conditions ci-dessous).

RÉGIME FISCAL : Le paiement des intérêts, ainsi que le remboursement des titres, seront effectués sous la seule déduction des retenues opérées à la source ou des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs
Dans l'état actuel de la législation, les personnes physiques domiciliées en France perçoivent le montant brut des intérêts sous déduction à leur choix : soit d'une retenue à la source de 10 % qui ouvre droit à un crédit d'impôt d'égal montant, imputable sur l'impôt sur le revenu, soit d'un prélèvement forfaitaire de 25 % qui les libère totalement, pour ces intérêts, de l'impôt sur le revenu.
En outre, ces intérêts figurent parmi les revenus ouvrant droit à l'abattement de 3 000 F par an et par déclarant accordé aux porteurs de certaines valeurs à revenu fixe.
En cas de remboursement anticipé au gré de l'émetteur, les primes de remboursement sont payées nettes de toute retenue à la source et ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

COTATION : A la Bourse de Paris.

SOUSCRIPTIONS : Les souscriptions sont reçues aux caisses désignées ci-après, dans la limite des titres disponibles chez chacune d'elles :
- Comptables du Trésor et des Postes et Télécommunications,
- Caisse Nationale et Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel,
- Caisses de Crédit Mutuel,
- Caisses d'Epargne,
- Caisse Nationale de l'Énergie,
- Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France.

LA CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE EST CHARGÉE DU SERVICE DE L'ÉMISSION

(Notice au B.A.L.O. du 30 août 1982)

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ :

Le remboursement anticipé pourra intervenir aux dates prévues, selon les modalités ci-contre.
- soit au gré du porteur, au pair, avec réduction du dernier coupon payé,
- soit au gré de l'émetteur, pour la totalité des obligations restant en circulation, à un prix supérieur au pair

Date de remboursement	Remboursement au gré du porteur: Dernier coupon	Remboursement au gré du porteur: Taux de rendement brut à l'émission	Remboursement au gré de l'émetteur: Prix de remboursement	Remboursement au gré de l'émetteur: Taux de rendement brut pour le porteur à l'émission
30 août 1989	6,60 % (330 F)	15,90 %	110,20 % (5 510 F)	17,65 %
30 août 1992	6,50 % (325 F)	16,32 %	110,30 % (5 515 F)	17,25 %
30 août 1996	9,30 % (465 F)	16,64 %	107,50 % (5 375 F)	16,96 %

AFFAIRES

LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

Notre tâche historique est d'organiser la profonde mutation technologique, sociale et culturelle de la France

déclare M. Chevènement

« *Vous avez désormais 54 millions d'actionnaires qui vous jugeront, mieux que moi, sur vos résultats* », a déclaré M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, mardi matin 31 août en recevant les P.-D. G. des groupes industriels du secteur public et les directeurs des centres de recherche *(le Monde* daté 1er septembre).

Répondant l'après-midi aux questions de la presse, le ministre a apporté un certain nombre de précisions sur sa conception de la politique industrielle, sur les rapports Etat-secteur public et sur son action au cours des prochains mois.

Un observatoire du secteur public sera créé rapidement. Placé sous la tutelle du ministère de la recherche et de l'industrie, composé de statisticiens et d'économistes, cet organisme publiera tous les six mois les résultats des entreprises nationales concernant leurs investissements, achats, exportations, l'emploi et les pertes et profits ventilés par secteurs d'activité.

L'autonomie de gestion des entreprises nationales doit « *être totale* », mais à l'intérieur d'un cadre défini au préalable, celui de la politique industrielle. L'Etat signera avec elles des conventions d'entreprises dans le courant de cette année. D'une durée de trois ans, elles seront relayées et prolongées par des « *contrats de plan quinquennaux* », qui seront mis au point vers la fin de 1983.

L'opposition entre secteur public et secteur privé est « *fallacieuse* ». Ils ne peuvent que « *progresser ensemble* ». Le secteur public donnera « *une impulsion vigoureuse* », mais il faut « *une floraison des initiatives privées* ». Cette évolution parallèle des deux secteurs, « *leur complémentarité, leur coopération* » doit former ce que M. Chevènement appelle le « *modèle français* ».

« *Notre tâche historique est d'organiser la profonde mutation technologique, sociale et culturelle de la France* » a déclaré M. Chevènement. Or « *rien ne pourra se faire s'il n'y a pas une industrie compétitive* ». C'est elle qui « *soutient tout le reste, assure 80 % des exportations ; un emploi industriel productif en génère trois autres* ». « *Nous devons donc moderniser toutes nos industries. Mais il faut aussi que, à chaque fois que l'on ferme une usine* », et selon M. Chevènement il y en a un certain nombre, « *on crée une usine nouvelle, compétitive* ».

A l'épreuve des faits

« Impératif industriel, réconcilier la France avec son industrie, doter le pays d'une industrie compétitive, privilégier l'investissement productif... » Voilà des termes qui ont déjà résonné au ministère de l'industrie, rue de Grenelle. S'il ne manquait pas de souffle, s'il était empreint de ce volontarisme industriel que M. Chevènement a toujours professé, le discours que le ministre de la recherche et de l'industrie a tenu mardi 31 août devant les patrons des groupes industriels nationalisés et des organismes publics de recherche n'aurait pas, à vrai dire, été renié par certains de ses prédécesseurs. M. André Giraud, pour ne citer que lui, a défendu en d'autres temps et dans un autre environnement, eu égard à la situation politique d'alors, une certaine idée de l'industrie et de son nécessaire développement.

Reste que bien souvent ces ambitions, ces objectifs ambitieux sur lesquels chacun s'accorde, sont restés dans le passé lettre morte. Qui ne se souvient de cette malheureuse filière bois-papier, pour laquelle chaque nouveau ministre de l'industrie a tenu de doctes discours, présentant son plan pour réduire le déficit commercial et rénover les structures. Plan que son successeur remettait en chantier deux ou trois ans plus tard, le déficit ayant doublé entre-temps et les entreprises accumulant pertes sur pertes. Ces bonnes intentions devront subir l'épreuve des faits.

Définir une politique industrielle, c'est d'abord décider si la collectivité doit continuer d'investir à fonds perdus dans des secteurs où le redressement est plus qu'hypothétique. Définir une politique industrielle, c'est choisir là où il convient de concentrer les efforts, étant entendu que tout n'est pas possible et qu'un pays comme la France ne peut pas couvrir l'ensemble du spectre de l'industrie. *« Aucun centre de perte ne peut être durablement soutenu par la collectivité »*, a courageusement reconnu M. Chevènement. Mais il convient désormais de distinguer rapidement ce qui, dans l'univers industriel de la France, relève du provisoire et du durable. Et prendre les mesures en conséquence. Aussi douloureuses soient-elles.

Il est des domaines, des filières, dont le pays doit, à travers ses entreprises publiques ou privées, contrôler tous les maillons. Il est d'autres secteurs moins vitaux, moins stratégiques, où la présence française peut être concentrée sur quelques créneaux à forte valeur ajoutée à travers des usines modernisées. Il est enfin des activités où le maintien d'une production nationale ne peut se justifier que dans l'optique — toute militaire — de l'arsenal. C'est, il faut l'espérer, de toutes ces options, de ces choix, qu'il sera débattu lors des journées et des assises sur l'industrie qui se tiendront en novembre et en juin prochains.

Démocratie et efficacité économique

« Je ne prétends pas avoir défini une politique industrielle », reconnaît M. Chevènement, qui estime avoir surtout voulu *« délivrer un message »*. D'autant que cette politique industrielle doit être, selon lui, une *« œuvre collective »* et s'élaborer à travers les prochaines assises. Reste que ce grand débat sur le développement industriel que le ministre veut lancer à l'instar de ce qu'il avait fait avec la recherche, prendra du temps. Or le ministère de la recherche et de l'industrie est soumis à la pression des événements quotidiens, aux fermetures d'usines, aux faillites. Bien souvent, il faut apporter des réponses rapides à des cas concrets. Les choix qui seront alors faits devront s'inscrire — faute de recommencer les erreurs passées — dans une stratégie industrielle d'ensemble... qui ne sera élaborée officiellement que dans un an ! Difficile exercice que celui qui doit concilier démocratie et efficacité économique.

Pour *« gagner la bataille économique »* qui se joue autour de l'industrie, pour renverser la tendance actuelle qui *« place l'Europe dans le camp des perdants »*, M. Chevènement compte sur *« quatre atouts »* : une meilleure liaison entre la science et l'industrie, entre l'industrie et l'appareil de formation, un accroissement de l'épargne industrielle, un véritable dialogue social.

Des efforts importants ont déjà été faits pour décloisonner la recherche de l'industrie. Les mesures prises en faveur de l'épargne sont un premier pas. Mais, pour trouver les 40 milliards de francs annuels d'investissements supplémentaires qu'il faudrait, selon M. Chevènement, injecter dans l'industrie, il sera nécessaire d'aller plus loin. De trouver des stimulants pour attirer les investisseurs vers la création d'entreprises industrielles.

De même, l'adaptation de l'appareil de formation à la nouvelle donne industrielle prendra du temps, et passe aussi par une réforme de l'éducation nationale. Enfin, cette mobilisation des énergies et des talents, que M. Chevènement appelle de ses vœux et sans laquelle toute politique industrielle est vouée à l'échec, doit s'opérer bien évidemment autour d'un projet pour l'entreprise, le secteur industriel concerné. Mais il faudra, là aussi, que le pouvoir revoie certains dogmes en matière salariale, s'attaque à des rentes de situation, et sache reconquérir les cadres.

« La seule chose que nous ayons à craindre est la crainte elle-même. » Citant Franklin Roosevelt, le ministre sait que c'est sur ce terrain de la mobilisation des hommes — et des moyens financiers — que tout se jouera. Or force est de constater que le pouvoir a perdu du temps. Ce discours sur l'impératif industriel, la priorité donnée au développement de l'appareil productif, la définition du cadre dans lequel doivent évoluer les rapports entre l'Etat et le secteur public, la mobilisation de l'épargne industrielle, le gouvernement aurait dû le tenir il y a au moins six mois. Mais ne dit-on pas qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire ?

J.-M. QUATREPOINT.

QUITTANT BOUSSAC SAINT FRÈRES

M. Georges Jollès va prendre la présidence du directoire du groupe Bidermann

Bidermann S.A., société holding du premier groupe français de l'habillement masculin, devrait décider, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, jeudi 2 septembre, de se transformer en société à directoire et conseil de surveillance. M. Maurice Bidermann, principal actionnaire (avec 85 % du capital) et jusqu'ici président-directeur général du groupe, prendra du recul et deviendra président du conseil de surveillance. M. Georges Jollès, ancien directeur financier du groupe, détaché depuis un an à la direction chez Boussac Saint Frères (devenu la nouvelle Compagnie Boussac Saint Frères), reviendra chez Bidermann, où il deviendra président d'un directoire de quatre membres.

Le retour de M. Jollès, moins d'un an après son départ, en surprendra plus d'un. Ce genre de va-et-vient n'est guère d'usage dans l'industrie, où, s'il arrive qu'on quitte brutalement un poste, même de cette importance, il est rarissime qu'on réintègre — en l'occurrence avec des pouvoirs accrus — ses précédentes fonctions. Certes, le départ de M. Jollès n'était pas une rupture, puisqu'il avait conservé une participation importante (15 % environ) du capital du groupe Bidermann, et gardait de ce fait un œil — et un bureau — dans la maison. Mais cela ne l'avait pas empêché d'accom plir un travail considérable chez Boussac Saint Frères, où, avec l'IDI (institut de développement industriel) chargé de cet épineux dossier, il a dans un premier temps mis sur pied un plan de redressement puis assuré des tâches de direction générale.

Son départ, assure-t-on chez B.S.F., s'explique essentiellement par les difficultés du groupe Bidermann, qui s'était mal remis de son absence.

Que va faire l'IDI ?

M. Maurice Bidermann s'en défend, son groupe, assure-t-il, devrait réaliser en 1982, pour un chiffre d'affaires consolidé de 3 milliards de F, un bénéfice net de 80 à 95 millions de F. Sans nier les difficultés conjoncturelles en France, notamment, et la faiblesse des fonds propres du groupe (200 millions de F environ) au regard de son endettement à court terme (plus de 500 millions de F), l'état-major du groupe insiste sur le potentiel de développement important des activités de Bidermann aux États-Unis, la filiale américaine du groupe assurant dorénavant près de 65 % du chiffre d'affaires et près de la moitié des résultats.

La composition du nouveau directoire reflète d'ailleurs l'orientation de plus en plus américaine du groupe puisque, outre M. Jollès, y figureront M. Zelnik, président de Bidermann Industries à New-York, et M. Ken Sitomer, directeur financier de la même filiale, ainsi que M. Vallet, directeur général des établissements Mas (filiale du groupe) à Toulouse.

Il faut donc trouver une autre explication au départ de M. Jollès de B.S.F.

Il fait en vérité éclater au grand jour les dissensions qui se sont développées au fil des mois au sein de la direction de Boussac Saint Frères.

Ce n'était un secret pour personne : M. Meyer, P.-D.G. de B.S.F. nommé par le gouvernement en mars, et M. Jollès s'entendaient mal. Le premier, polytechnicien, haut fonctionnaire découvrant la grande industrie avec l'enthousiasme du néophyte, et refusant d'appliquer le plan qui avait été préparé, a ajouté, à l'équipe constituée avant son arrivée par M. Jollès au sein de l'Institut de développement industriel (IDI) son prope état-major.

Résultat : neuf directeurs généraux adjoints cohabitent dans une atmosphère pesante. Le départ de M. Jollès, conséquence de cette mésentente, risque d'avoir pour le groupe B.S.F. deux graves répercussions : d'une part, elle ne manquera pas de renforcer la méfiance des milieux financiers, et notamment des sociétés d'assurances-crédit, lesquelles ont pour la plupart refusé d'assurer la couverture de la nouvelle compagnie, « *c'est une question de confiance* », affirme-t-on, en ne cachant pas les inquiétudes qu'inspire le départ de cet « excellent technicien ». Second problème : que va faire l'IDI ? principal actionnaire avec les banques de la nouvelle compagnie, l'institut para-public ne cachait pas non plus ses préférences pour « l'équipe de base) constituée autour de M. Jollès. L'IDI n'ayant pu obtenir de M. Meyer la mise en place d'une direction ni la nomination d'administrateurs de son goût, ni même la tenue d'une assemblée générale des actionnaires, va-t-il continuer d'assurer selon les données de la lettre de mission du premier ministre au directeur général de l'IDI en décembre 1981 « *la prise de contrôle* » de l'ancien groupe Willot ? Rien n'est moins sûr.

VÉRONIQUE MAURUS.

P.T.T.

YVELINES : LES POSTIERS ET LES AGRESSIONS

Les postiers de Sartrouville, dans les Yvelines, ont décidé de ne pas surseoir au paiement des mandats à domicile ainsi qu'ils en avaient brandi la menace après les six agressions dont ils ont été victimes depuis le début de l'année.

Réunis en assemblée générale le mardi 31 août à l'appel du syndicat C.G.T., les postiers ont indiqué qu'ils se montreraient patients et attendraient le résultat des négociations actuellement entreprises entre la ville, la direction départementale de la police et la direction des postes. Toutefois, ils exigent la mise en place rapide d'un quadrillage policier plus efficace, de même que des renforts d'effectifs afin de pouvoir effectuer avec une plus grande sécurité le paiement des mandats à domicile. — *(Corresp.)*

AGRICULTURE

En Lozère, l'administration est accusée d'irrégularités par un groupe d'agriculteurs

A la suite des questions soulevées par les pratiques de la SAFER de Lozère *(le Monde* daté 15-16 août), une nouvelle « affaire » agite les milieux agricoles du département. Elle concerne l'attribution d'un plan de développement, qui permet d'obtenir des subventions publiques et des prêts bonifiés. — Un groupe d'agriculteurs, soutenus par l'Union des consommateurs de la Lozère, accuse l'administration d'avoir antidaté la décision de recevabilité du plan afin de permettre à l'exploitant de bénéficier de taux d'intérêt plus favorables.

De notre correspondant

Mende. — L'affaire débute le 22 septembre 1981. Une commission mixte, présidée par M. Jean-Luc Guérin, représentant le directeur départemental de l'agriculture (D.D.A.), a lieu à la préfecture de Mende, pour examiner notamment, une demande de plan de développement, déposée par un agriculteur ayant racheté une propriété à la SAFER. Le précédent exploitant, lui aussi titulaire d'un plan de développement et « *attributaire de la SAFER* », a quitté son exploitation, alors qu'il s'était engagé à rester quinze années. Il s'est installé dans une région de plaine, parce que ses enfants ne voulaient plus faire de l'élevage. Le nouveau propriétaire veut réaliser un important programme d'investissements dépassant un million de francs. Ce plan de développement, présenté à la réunion du 22 septembre, soulève de nombreuses objections de la part du représentant du Crédit agricole, qui estime que « *des éléments d'appréciation font défaut, au niveau de l'acquisition d'un bâtiment* », et demande l'ajournement du dossier.

Dans le procès-verbal, on indique que ce plan ne peut être octroyé tant que le précédent n'a pas été soldé. La commission mixte renvoie l'examen du dossier au 23 octobre 1981, mais on n'en trouve aucune trace sur le procès-verbal de cette seconde réunion (du 23 octobre). Pourtant une décision de recevabilité est prise par le directeur départemental de l'agriculture, agissant pour le préfet et par délégation. Mieux, ce document officiel porte la date du 22 septembre 1981, c'est-à-dire le jour où la commission mixte avait prononcé l'avis... d'ajournement ! Comment justifier une telle contradiction ?

A la préfecture de Lozère, on répond qu'« *à la réunion du 22 septembre, le plan de développement a bien été ajourné en raison de l'impossibilité réglementaire d'accorder deux plans de développement sur la même exploitation concomitamment. (...) Le plan ajourné en septembre est passé devant la commission du 22 octobre. Les membres de cette commission, à l'unanimité, ont demandé au préfet d'accepter la date de recevabilité du plan au 22 septembre, de lui donner un effet rétroactif pour ne pas pénaliser le demandeur* ». La date du 22 septembre est en effet antérieure au changement de taux des prêts accordés aux agriculteurs (de 4,75 % à 3,25 %).

« *Pourquoi les décisions qui auraient été prises lors de la commission du 23 octobre ne figurent-elles pas au procès-verbal de ladite réunion ? Pourquoi la décision de recevabilité du plan de développement signée par la D.D.A. n'est-elle pas datée du 23 octobre avec la mention « effet rétroactif au 22 septembre » ? Faut-il être un gros agriculteur ayant acheté à la SAFER une propriété de plus de 2 millions de francs pour que l'administration qualifie de mesures équitables des irrégularités flagrantes ?* » s'interrogent quelques agriculteurs réunis à Costeboules autour de M. Galfré, responsable d'une association affiliée à l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) qui a décidé d'alerter la Cour des comptes et les ministères concernés.

JEAN-MARC GILLY.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 août 1982

Marché étalé
Hausse de l'or

Depuis le début de la semaine, le marché parisien paraît bien hésitant à décoller, et la très modeste hausse (0,1 %) enregistrée mardi, est le reflet d'une cote parfaitement étale.

Les donneurs d'ordres étaient peu nombreux dans les charges d'agents de change en matinée, et le volume d'affaires ne s'est guère étoffé en séance. De nombreux observateurs pensent que la baisse des taux d'intérêt a maintenant atteint un palier, tant aux Etats-Unis que sur les places européennes et estiment même qu'une légère remontée — sans doute provisoire — n'est pas à écarter.

Ainsi, un renchérissement du loyer de l'argent a été constaté lors de l'adjudication de bons du Trésor américain intervenue lundi après-midi.

En France, les spécialistes attendent avec impatience une nouvelle réduction du taux de l'argent au jour le jour, qui ouvrirait la voie à un abaissement du taux de base bancaire, mais leur espoir a été déçu mardi matin lorsque la Banque de France a décidé de maintenir le loyer de l'argent à 14,25 %.

Le prochain lancement de l'emprunt d'Etat de 10 milliards de francs ne suscite guère de commentaires, le taux dont il est assorti (15,75 %) étant conforme aux conditions du marché.

Sur les tableaux de cotations, hausses et baisses alternent dans d'égales proportions, C.F.D.E. figurant en tête des premières avec un gain de 8 %, suivie, à quelque distance (4 % à 5 %), par Générale de fonderie, Lesieur, Schneider, Cetelem, Casino, Poliet, Raffinage.

Sacilor, Moteurs Leroy-Somer, Nordon et Olida perdent 6 % environ.

Suivant les indications de New-York, le cours de l'or s'est affermi à Londres où l'once a été cotée 409,60 dollars. A Paris, le lingot a progressé de 1 850 F, à 90 050 F, mais le napoléon a cédé 16 F, à 654 F.

NEW-YORK

AU-DESSUS DE 900

Pour la première fois depuis un an, l'indice des industrielles a franchi mardi la barre des 900. Cependant, il n'avait pas été évident en début de séance que l'événement se produirait. Après sa reprise de la veille, le marché s'était montré pour le moins hésitant. Il n'a commencé vraiment à monter que vers 13 heures. Le mouvement s'est ensuite poursuivi, si bien qu'à la clôture le « Dow » s'établissait à 901,30 (+ 8 points), son plus haut niveau depuis le 25 août 1981 (901,83). Phénomène plus significatif encore des bonnes dispositions manifestées par la Bourse de New-York : sur 1 931 valeurs traitées, 1 196 ont progressé, alors que 377 seulement ont baissé.

L'activité a fortement augmenté, et 83,36 millions de titres ont changé de mains, contre 59,6 millions la veille. Le franchissement du seuil psychologique des 900 a, de toute évidence, fortement encouragé les opérateurs à prendre position. Mais c'est surtout l'annonce d'une hausse de 1,3 % en juillet du principal indicateur-clé de l'économie qui a été à l'origine du redressement, les investisseurs y voyant un signe tangible de la reprise économique. Autre facteur haussier : l'intervention faite par la Réserve fédérale pour arrêter la progression des taux d'intérêt.

De l'avis général, les opérateurs, en majorité, sont en quête de bonnes affaires avec la ferme intention de ne pas rater le train de la hausse, à leurs yeux bien sur les rails.

VALEURS	Cours du 30 août	Cours du 31 août
Alcoa	28 3/4	28 5/8
A.T.T.	56	56 3/4
Boeing	23 7/8	23 3/4
Chase Manhattan Bank	35 3/8	36 3/4
Du Pont de Nemours	34 7/8	35
Eastman Kodak	80 7/8	82 3/8
Exxon	28 1/4	28 5/8
Ford	27 1/4	27 3/4
General Electric	73 1/4	75 1/8
General Foods	37 1/2	38 3/8
General Motors	47 5/8	48 3/8
Goodyear	25 5/8	26 7/8
I.B.M.	69 3/4	70 1/2
I.T.T.	26 7/8	27 1/4
Mobil Oil	22 3/4	23 5/8
Pfizer	63 7/8	62 3/4
Schlumberger	36 3/8	36 1/2
Texaco	28 3/8	28 3/8
U.A.L. Inc.	21 3/4	21 7/8
Union Carbide	48 1/4	48 3/4
U.S. Steel	20 1/4	18 5/8
Westinghouse	31 1/4	32 1/8
Xerox Corp.	32 1/8	33 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MOTOBÉCANE. — La forte baisse du cours de l'action Motobécane constatée à partir du 23 juin dernier a conduit la Commission des opérations de Bourse (COB) à ouvrir une enquête sur ce marché, compte tenu de l'importance des échanges sur ce titre enregistrés à partir du 21 juillet, due, notamment, le 9 août 1982, à une application portant sur deux cent mille actions au cours le plus bas de 11,55 F. « Compte tenu des nombreuses interrogations que l'évolution de ce marché a suscitées dans différents milieux », la COB précise qu'elle a estimé utile de faire part du résultat de ses investigations.

Selon la Commission, pendant la période du 21 juin au 23 août un peu plus de 40 % du capital de Motobécane ont changé de mains. Il a été relevé que les deux cent mille actions représentant 10,90 % du capital qui ont été acquises le 9 août ont été recédées sur le marché dans les jours suivants. A la date du 30 août, l'ensemble des deux cent mille titres avaient été revendus.

Si l'on fait abstraction de ce bloc de titres, poursuit la COB, c'est un peu plus de 30 % du capital de la société qui a été échangé pendant la période examinée. Le vendeur quasi exclusif a été la Société centrale d'études Marcel-Dassault, qui a annoncé dans un communiqué du 19 août avoir ramené sa participation de 42 % à 11 %. Les acheteurs ont été très nombreux. Etant donné l'extrême morcellement des quantités qu'ils ont acquises par l'intermédiaire d'un grand nombre d'établissements, la Commission a ajouté qu'elle ne les a pas tous identifiés, mais *« il a été constaté que même les plus importants d'entre eux n'ont pas pu franchir un des seuils réglementaires »* (le dixième, le tiers ou la moitié du capital d'une société cotée qui oblige l'acheteur à se déclarer à la chambre syndicale des agents de change dans un délai de cinq jours de Bourse).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	30 août	31 août
Valeurs françaises	104,1	104,1
Valeurs étrangères	112,7	112,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 août	31 août
Indice général	100,9	101,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er septembre .... 14 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 août	1er sept.
1 dollar (en yens)	259,60	260,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 31 AOUT

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent (SICAV)

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/8	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 993	7 018	6 780	7 130
Allemagne (100 DM)	280 210	280 950	271	285
Belgique (100 F)	14 632	14 665	13 300	14 400
Pays Bas (100 fl.)	255 700	256 410	248	280
Danemark (100 krd)	80 200	80 500	77	83
Norvège (100 k)	104 240	104 200	100	108
Grande-Bretagne (£ 1)	12 047	12 065	11 650	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 897	9 920	9	11
Italie (1 000 lires)	4 970	4 988	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	328 860	330 780	320	338
Suède (100 krs)	113 620	113 970	108	115
Autriche (100 sch)	39 840	39 980	38 700	40 400
Espagne (100 pes.)	6 201	6 214	0 590	6 350
Portugal (100 esc.)	8 100	8 080	7	8 200
Canada ($ can 1)	5 630	5 672	5 470	5 730
Japon (100 yens)	2 692	2 703	2 580	2 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/8
Or fin (kilo en barre)	88000	90000
Or fin (en lingot)	88200	90050
Pièce française (20 fr)	670	654
Pièce française (10 fr)	472	.....
Pièce suisse (20 fr)	598	580
Pièce latine (20 fr)	540	545
Souverain	678	650
Pièce de 20 dollars	3010	3005
Pièce de 10 dollars	1505	1540
Pièce de 5 dollars	790	.....
Pièce de 50 pesos	3600	3545
Pièce de 10 florins	595	556

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 1er septembre 1982 a été tiré à 518 729 exemplaires.

LE VOYAGE DE M. CHIRAC A NOUMÉA

L'expérience socialiste ne durera pas deux ans

déclare le président du R.P.R.

M. Jean-Marie Tjibaou, vice-président du conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et animateur de l'Union calédonienne (indépendantiste), a été reçu, mardi 31 août, par le président de la République, en présence de MM. Christian Nucci, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, et Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer. M. Tjibaou a indiqué, en sortant de l'Elysée, que « *le gouvernement envisage de procéder à une discussion sur l'évolution du statut de la Nouvelle-Calédonie* » et que cette discussion, qui devrait porter sur le « *contenu du statut et les échéances* », pourrait s'engager au début de 1983.

M. Tjibaou, qui revendique l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie pour 1984 (*le Monde* du 28 août), a déclaré qu'il ignore l'opinion de M. Mitterrand sur cette question. Dans l'immédiat, a ajouté M. Tjibaou, les « *échéances concernent les réformes et les ordonnances* ». M. Nucci a indiqué, à ce sujet, que sa mission se poursuit « *par la mise en place des derniers textes d'ordonnances, qui seront soumis, dans les semaines à venir, à l'Assemblée territoriale* ». M. Nucci a cité l'ordonnance minière, celle qui concerne l'énergie et celle qui organise le code du travail en Nouvelle-Calédonie.

A Nouméa, où il est arrivé mercredi 1er septembre, M. Jacques Chirac a déclaré que les socialistes n'auront pas le temps de faire évoluer ce territoire vers l'indépendance. « *Les Calédoniens auraient tort de s'inquiéter, parce qu'il s'agit du vœu d'une minorité et que l'échéance est lointaine* », a déclaré le président du R.P.R., au cours d'une conférence de presse. « *L'évolution de la situation économique et politique en France fait que l'expérience socialiste ne durera pas deux ans* », estime M. Chirac.

Le président du R.P.R. est venu à Nouméa avec M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., pour soutenir la candidature de M. Jacques Lafleur à l'élection législative partielle du 5 septembre. Dans l'avion qui le conduisait à Nouméa, M. Chirac a indiqué qu'il souhaite le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République française, mais qu'il se prononce pour une plus grande autonomie de ce territoire. « *La Nouvelle-Calédonie est un élément important pour la France dans le Pacifique* », a dit le maire de Paris. M. Chirac reproche au gouvernement d'avoir accrédité l'idée d'une prochaine indépendance de la Nouvelle-Calédonie, alors qu'il devrait, plutôt, « *faire part avec franchise de ses intentions* ».

« RENCONTRES COMMUNISTES » SERA-T-IL PRÉSENT A LA FÊTE DE « L'HUMANITÉ » ?

Rencontres communistes-hebdo, que dirige M. Henri Fiszbin, a indiqué, mercredi 1er septembre, que la demande de stand, qu'il avait adressée au mois de juin, à la direction de la fête de *l'Humanité* (*le Monde* du 29 juin), « *n'a toujours reçu aucune réponse* ». « *On est en droit de conclure de ce comportement que la direction veut empêcher la présence d'un stand* R.C.H. *à La Courneuve, mais qu'elle n'ose pas, faute d'arguments valables, exprimer son interdiction* », estime *Rencontres communistes*.

Dans une lettre adressée, le 23 août, au secrétariat du comité central du P.C.F., M. Fiszbin affirmait : « *Aucun argument, aucun fait, aucun précédent, de tenir un stand soit refusé* à R.C.H., *alors que ce droit est systématiquement accordé à tout journal, à toute organisation communiste ou démocratique qui en formule la demande.* » La fête du quotidien du P.C.F. aura lieu les 11 et 12 septembre, au part paysager de La Courneuve (Seine-Saint-Denis).

La décentralisation en Martinique

FR 3-RADIO RETRANSMET EN DIRECT LES DÉBATS DU CONSEIL GÉNÉRAL

(De notre correspondant.)

Fort-de-France. — Aucune voix n'a manqué aux adversaires de l'avant-projet de loi sur l'assemblée unique présenté pour avis par M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, au conseil général de la Martinique : vingt-quatre voix contre, dix pour et une abstention (celle de M. Marie Jeanne, conseiller général indépendantiste de Rivière-Pilote, importante commune du sud de l'île). Pour la première fois depuis sa création, FR 3-Radio a retransmis, lundi 30 août, les débats en direct malgré leur longueur — près de huit heures, — et FR 3-Télé-Martinique en a, le soir, présenté de larges extraits.

En se référant à des propos de M. Aimé Césaire, alors rapporteur de la loi sur la départementalisation de 1946, qui préconisait l'assimilation des Antilles à la France, M. Jean Maran (U.D.F.), premier vice-président du conseil général, a voulu démontrer que la régionalisation en Martinique devait être rigoureusement semblable à ce qu'elle est en métropole, « *sans quoi*, a-t-il dit, *nous cesserons d'être un département français* ». M. Camille Darsières, secrétaire général du parti progressiste martiniquais et conseiller général de Fort-de-France, favorable au projet du gouvernement, a, pour sa part, dénoncé l'anomalie que constituait l'existence de deux assemblées pour un même département et l'iniquité du scrutin majoritaire qui donne à la droite une écrasante majorité au conseil général, alors qu'elle n'est majoritaire en voix que de deux ou trois points sur l'ensemble du département. — F R.

Président de la fédération justice C.G.T.

M. AIMÉ PASTRE PREND UNE RETRAITE ANTICIPÉE

M. Aimé Pastre prend une retraite anticipée. Directeur régional adjoint de l'administration pénitentiaire pour la région parisienne, M. Pastre, qui est âgé de soixante et un ans, conservera la présidence d'honneur de la fédération justice C.G.T. « avec voix délibérative dans les organismes statutaires fédéraux », précise un communiqué (cette fédération regroupe essentiellement des surveillants de prison). Le départ à la retraite de M. Pastre sera effectif le 6 septembre. Le même communiqué de la fédération ajoute que « M. Pastre continuera d'exercer ses fonctions syndicales dans les instances dirigeantes de la C.G.T, et notamment le comite confederal national ».

Ancien membre de l'U.D.F., M. Pastre est aujourd'hui inscrit au M.R.G., auquel il a demandé à adhérer dès le lendemain de l'élection présidentielle, nous a-t-il précisé, justifiant son départ à la retraite par son désir de prendre du champ avec ses activités présentes.

Le 10 septembre

HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS

● Essence te super : + 9 centimes

● Fuel et gazole : + 6 centimes

Les prix des produits pétroliers vont augmenter le 10 septembre. Compte tenu des décisions prises en comité interministériel le 23 juillet, cette hausse sera limitée — comme celle du 11 août — à 9 centimes par litre pour l'essence et le supercarburant et à 6 centimes pour le fuel et le gazole. Les nouveaux prix maxima en région parisienne seront donc de 4,60 F par litre pour le super, de 4,29 F pour l'essence ordinaire, de 3,49 pour le gazole et de 2,54 F pour le fuel domestique.

Selon le *Bulletin de l'industrie pétrolière (BIP)*, la pleine application de la formule de fixation des prix aurait amené une hausse de 23 à 24 centimes par litre pour l'essence et le super (toutes taxes comprises, y compris la T.V.A. à 18,6 %) et de 12 centimes sur le fuel et le gazole. Si les éléments constitutifs des prix des produits pétroliers (coût du brut et niveau du dollar) et les prix européens demeurent stables dans le mois qui vient, une hausse du même montant que celle de septembre interviendra le 12 octobre. En novembre, les prix du fuel et du gazole ne bougeraient pas, tandis que les prix du litre de super et de l'essence ordinaire seraient relevés de quelques centimes.

LE DOLLAR SE MAINTIENT AU-DESSUS DE 7 F.

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar s'est maintenu, mercredi 1er septembre, au-dessus de la barre des 7 F, franchie la veille : il s'est établi à 7,01 F environ, contre près de 7,02 F mardi 31 août.

Le cours du mark à Paris a peu varié, revenant de 2,8095 F à 2,8075 F environ, ce qui dénote toujours une certaine faiblesse du franc au sein du système monétaire européen. Sur le front des taux d'intérêt, le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire de Paris a été maintenu à 14,25 %.

UNE MISE AU POINT DU QUAI D'ORSAY

Paris entend poursuivre son aide au Tchad et au Centrafrique

Réaffirmant, mardi 31 août, l'attachement de la France à poursuivre son assistance aux pays *déshérités tels* que le Tchad et le Centrafrique et à respecter, en ce qui concerne le premier, les recommandations de l'Organisation de l'Unité africaine en faveur de sa reconstruction, le porte-palole du Quai d'Orsay a précisé que l'aide française au Tchad s'est élevée, pour les huit premiers mois de 1982, à 63 millions de francs et pour la République Centrafricaine pendant la même période à 74 millions de francs.

La moitié des crédits consacrés au Tchad, a-t-il affirmé, l'ont été depuis l'arrivée au pouvoir à N'Djamena de M. Hissène Habré, chef des forces armées du Nord.

Le porte-parole a indiqué qu'une nouvelle convention de 10 millions de francs, comptabilisée dans le total, a été récemment signée par l'ambassadeur de France à N'Djamena et que cette somme sera consacrée à l'action humanitaire, santé et aide alimentaire. La coopération franco-tchadienne s'exerce essentiellement dans le secteur rural, la relance de l'administration tchadienne, le fonctionnement des services publics de N'Djamena (radio, télécommunications, eau, électricité).

A propos du Centrafrique, le porte-parole a précisé que le rythme de l'aide pour 1982 était supérieur à celui de 1981 (101 millions de francs pour l'année). Il a rappelé que le gouvernement français avait indiqué en mars qu'il continuerait à apporter son aide à l'œuvre « méritoire » de reconstruction nationale du gouvernement centrafricain. Quelque mille deux cents militaires français se trouvent toujours en R.C.A. aux termes d'un accord de défense liant les deux pays.

[Cette mise au point n'infirme en rien les informations sur la détérioration des relations entre, d'une part, Paris, et, de l'autre, N'Djamena et Bangui, dont « le Monde » a fait état dans ses éditions du 31 août.]

En Iran

LES MOUDJAHIDIN DU PEUPLE DÉNONCENT L'ACCENTUATION DE LA RÉPRESSION

L'imam Khomeiny a estimé, mardi 31 août, qu'aller combattre sur le front était une obligation « *supérieure à celle du pèlerinage à La Mecque* ». Le fondateur de la République islamique, dans un discours retransmis par Radio-Téhéran, a affirmé que l'Iran « *était en guerre politiquement et militairement contre toutes les grandes puissances du monde et ceux qui les suivent* ». « *Espérons*, a-t-il ajouté, *en finir vite* [avec la guerre contre l'Irak] *et marcher vers cet ennemi encore plus vil que sont Begin* [le premier ministre israélien] *et ses semblables.* »

Cependant, à l'intérieur, la lutte contre les opposants paraît s'accentuer encore. Selon l'Agence de presse officielle de Téhéran, les forces de sécurité iraniennes viennent d'arrêter cent quatre-vingt-trois membres de l'Union communiste iranienne dans la province du Khouzistan. Plusieurs dépôts de munitions et de caches ont été découverts. Des dizaines de mitrailleuses, des centaines de pistolets, de grenades à main et de bombes artisanales, une grande quantité d'explosifs et de munitions, du matériel de communication et d'imprimerie auraient été saisis.

D'autre part, le mouvement d'opposition des Moudjahidin du peuple, dans un communiqué publié mardi 31 août à Paris, affirme « *qu'il y a une semaine à Ispahan, une Allemande, épouse d'un médecin iranien, le Dr Montazam, a trouvé la mort sous les balles des pasradan de Khomeiny* ». La même organisation a adressé mercredi 1er septembre au secrétariat général des Nations unies un message faisant état de cinq nouvelles « *pendaisons publiques d'opposants, en présence de leurs familles* », à Babol, le 27 août. A la prison d'Evin, affirment les Moudjahidin, « *les outrages aux bonnes mœurs qui ont pris récemment de l'ampleur, sous les formes les plus sauvages* », le procureur Ladjevardi et le député Hadi Ghoffar « *ayant été vus à plusieurs reprises pratiquant de tels actes* ». — (A.F.P., Reuter.)

NOUVELLES BRÈVES

● *Une commission internationale* vient d'être formée en vue d'enquêter sur « *les violations du droit international commises par Israël durant son invasion du Liban* ». La commission est présidée par M. Sean MacBride, président du Bureau international de la paix à Genève, ancien secrétaire général adjoint des Nations unies, prix Nobel de la paix. Elle comprend des personnalités universitaires de Grande-Bretagne, d'Irlande, des Etats-Unis, de France et d'Allemagne occidentale. La commission lance un appel pour un « *soutien moral et financier* » à la tâche qu'elle s'est fixée (International Commission, 11 Connaught Place, London W 2 2 ET).

● *Nouvelles arrestations au Kenya* — Un mois après la tentative de coup d'Etat, le quotidien *Nairobi Times* annonce, ce mardi 31 août, que le général Karioki, ancien commandant des forces aériennes, a été mis aux arrêts et que M Ben Gethi, ancien chef de la police, a été arrêté il y a dix jours, le jour même de son limogeage. — *(A.F.P.)*

● *M. Alain Chénard* (P.S.), député de Loire-Atlantique, a indiqué, mardi 31 août, qu'il est candidat au renouvellement de son mandat de maire de Nantes, fonction qu'il occupe depuis 1977. Après s'être prononcé en faveur d'un « *élargissement de la coalition municipale* », M. Chénard a observé : « *Ce qui a le plus manqué à la vie démocratique municipale est l'absence d'opposition.* »

● *Un cafetier tué à Paris.* — Le gérant du café Les sables d'or, 15, rue de l'Echiquier à Paris 10e, M. Boudjel Ouah, a été tué et deux de ses clients d'origine galement nord-africaine ont été grièvement blessés lors d'une fusillade qui s'est déroulée dans l'établissement mardi 31 août vers 23 h 30. L'associé de M. Ouah, M. Rezki Azzaz, vingt-deux ans, et deux de ses amis ont été interpellés et placés en garde à vue dans les locaux de la 2e brigade territoriale.

MORT DE GERHARDT HELLER, CENSEUR SOUS L'OCCUPATION

Gerhardt Heller vient de mourir à Baden-Baden à l'âge de soixante-treize ans.

[Gerhardt Heller était le lieutenant de la Wehrmacht à qui sa connaissance de la littérature française (il avait étudié à Toulouse avant la guerre) et son amitié pour Otto Abetz, l'ambassadeur d'Allemagne auprès de Vichy, valurent, de 1940 à 1944, le poste d'attaché à la Propagandestaffel à Paris.

A ce titre, il fut chargé d'appliquer l'accord intervenu entre le Reich et le Syndicat des éditeurs français, accord aux termes duquel étaient interdits de publication les écrivains juifs, francs-maçons, et plus tard les communistes, ainsi que les livres réputés « anti-allemands ».

Près d'un millier d'ouvrages inscrits sur la liste dite « Otto » furent pilonnés. Mais le lieutenant Heller passe pour avoir appliqué mollement les consignes de l'occupant. Il a autorisé la publication de *l'Etranger*, de Camus, et donné un avis favorable pour la représentation des *Mouches*, de Sartre.

Il semble avoir sauvé de la prison et de la mort certains écrivains français, avec qui il s'était lié d'amitié, notamment à l'occasion des « jeudis » de Mme Florence Gould. Drieu La Rochelle et Brasillach furent de ses intimes, mais aussi Mauriac, Paulhan, Valéry, Camus, Sartre...

Après la guerre, Gerhardt Heller s'est attaché à développer, comme éditeur et traducteur, les liens entre les deux cultures, et il a reçu en 1980 le Grand Prix du rayonnement de l'Académie.

La communion dans l'amour de la littérature pouvait-elle survivre au milieu de l'horreur nazie et la tempérer ? Le débat a été rouvert en mars 1981 avec la publication, suivie d'une émission d'*Apostrophes*, des souvenirs de Gerhardt Heller sur cette période trouble (*Un Allemand à Paris*, La Seuil, *le Monde* du 13 mars 1981).]